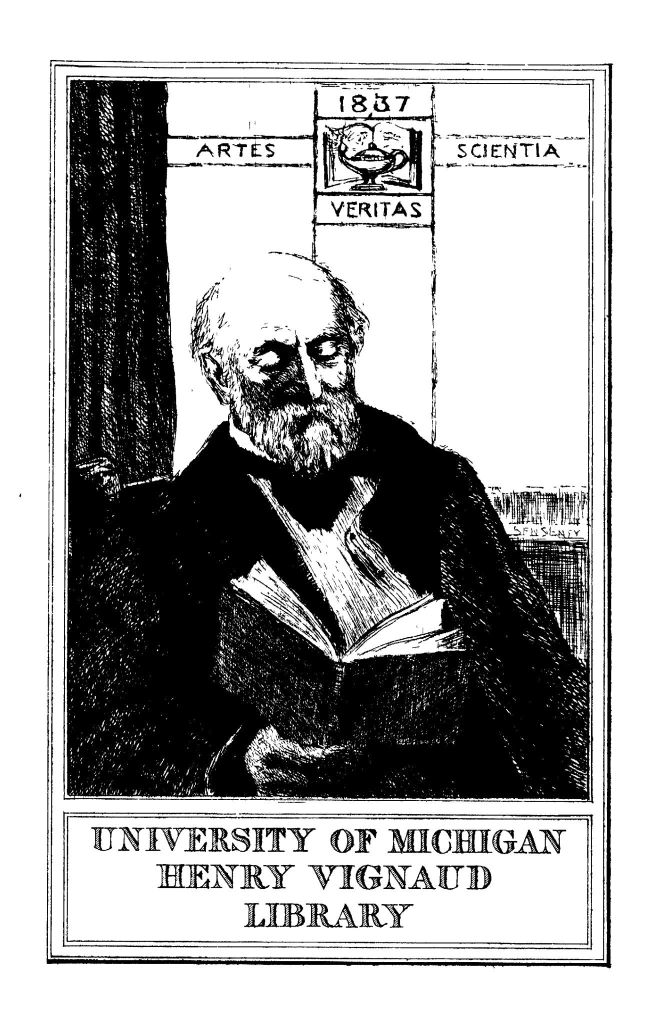
CLUSERET

MÉMOIRES DU GÉNÉRAL CLUSERET

2


1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
UNIVERSITY OF MICHIGAN
HENRY VIGNAUD
LIBRARY

# MÉMOIRES

DU

# GÉNÉRAL CLUSERET

---

II

# MÉMOIRES

DU

# GÉNÉRAL CLUSERET

II

PARIS

JULES LÉVY, ÉDITEUR

2, RUE ANTOINE-DUBOIS, 2

1887

# MÉMOIRES

DU

# GÉNÉRAL CLUSERET

## TOME SECOND

### PREMIÈRE PARTIE

# LES DERNIERS COMBATS

## Chapitre I

### L'ENTREVUE D'AUBERVILLIERS

Les Prussiens et la Commune. — Entrevue diplomatique. — Le baron de Holstein au nom du prince de Bismarck me donne rendez-vous. — Au fort d'Aubervilliers. — Exposé de la situation intérieure et extérieure. — Thiers protégé par Bismarck. — Ma rentrée à Paris.

Un attaché allemand de la Légation Suisse vint me trouver au Ministère, porteur de la réponse de M. de Bismarck. Il avait désigné le baron de Holstein pour le représenter et m'offrait S[t] Denis pour lieu de l'entrevue. Je déclinai S[t] Denis sous prétexte que S[t] Denis était trop bourré de Versaillais. De fait S[t] Denis me rappelait les gourbis arabes où l'on ne peut mettre un pied sans attraper de la vermine jusqu'au genou. Or,

me fier à la bonne foi allemande, passe, mais à celle des Versaillais jamais. Les Allemands m'eussent protégé, mais je ne tenais pas à cette protection, et puis je n'aime à être protégé par personne.

Je choisis le fort d'Aubervilliers et fixai l'entrevue au surlendemain, afin de me consulter avec la Commission Exécutive qui n'était plus la même.

En effet je lui fis part et de la réponse et de l'ouverture qui l'avait motivée, à part Paschal Grousset, indigné de ce qu'on ne se fût pas adressé à lui, personne ne fit l'ombre d'une observation.

Je demandai à Jourdes de bien spécifier en Conseil les ressources nettes palpables, que je pouvais offrir en paiement immédiat. Elles se montaient à 350 millions immédiatement réalisables. Pour les 150 autres, il y avait des arrangements à prendre.

Le jour fixé, l'attaché qui m'avait servi d'intermédiaire vint me prendre et, accompagné d'un seul officier d'ordonnance, qui se nommait, je crois, Rousseau, nous nous rendîmes au fort d'Aubervilliers.

Je trouvai dans la personne du Baron de Holstein un homme jeune encore, plein de convenance et très instruit. Notre entretien dura fort longtemps. En voici la substance :

Le baron de Holstein. — Je suis venu pour écouter vos propositions, rien de plus. Je n'ai pas mission de traiter. Ce que vous me direz sera fidèlement rapporté au prince.

Moi. — Je n'ignore pas la délicatesse de notre situation réciproque et, tout d'abord, il convient, pour faciliter l'entrevue, de fixer sur quel terrain vous êtes. Vous n'avez pas affaire à une émeute, ni même à une insurrection, mais

simplement à une révolution municipale. C'est au nom du Conseil municipal de la ville de Paris, défendant ses droits, que je viens vous entretenir, que l'Allemagne sache bien que nous ne faisons nullement une révolution nationale, c'est un mouvement municipal, rien de plus. Il est vrai, que chaque ville de France pouvant imiter l'exemple de Paris, le mouvement peut devenir national par la fédération volontaire, but que nous désirons atteindre.

A vrai dire c'est là sa conclusion naturelle et forcée. Mais qui oserait alors mettre en doute sa légitimité ?

Seulement, remarquez que nous, Commune de Paris, nous n'avons pas à nous occuper de l'étranger.

Le baron de Holstein. — Vous me permettrez de vous rappeler que le manifeste de la Commune du 19 n'est pas aussi réservé que vous en pareille matière.

Moi. — Vous êtes trop au courant de la France, vous autres allemands pour ne pas faire la part de la redondance naturelle aux gaulois, surtout quand ils sont journalistes ou clubistes. Eh bien, il y en a beaucoup dans la Commune et c'es là le seul véritable danger que j'entrevois dans l'avenir. Mais j'ai foi dans la masse ouvrière qui, elle, sait ce qu'elle veut, ne se paie pas de mots et a fait la révolution du 18 mars. J'espère qu'elle ne se laissera pas déborder et ne lâchera pas la proie pour l'ombre.

Du reste, je suis son incarnation, je suis identifié avec ses besoins et ses aspirations ; ce qu'elle veut, je le veux et c'est ce que nous voulons que je défends et je ne défends que cela. Or, je vous ai dit ce que nous voulions, l'affranchissement communal absolu de la ville de Paris. Quand le conseil municipal aura prouvé, par sa gestion, sa supériorité réelle, je ne doute pas que son exemple ne soit imité des autres villes, non seulement en France, mais ailleurs. N'est-ce pas l'histoire des Etats-Unis d'Amérique qui, à distance et sans coup férir, par la seule force de l'exemple, républicanise l'Europe. Que pouvez-vous faire et qu'avez-vous à dire contre cela ?

En attendant, vous pouvez constater par vous-même,

et je suis disposé à faciliter, par tous moyens en mon pouvoir, à vos agents de constater également par eux-mêmes, que l'ordre règne dans Paris, que chacun peut vaquer à ses occupations sans être molesté.

M. LE BARON DE HOLSTEIN. — Nous avons été nous-mêmes frappés de la tranquillité du peuple de Paris et de l'ordre qui règne dans les rues.

MOI. — Maintenant, comme Conseil municipal de la ville — et nul ne peut nous dénier ce titre, puisque nous avons été régulièrement élu par le suffrage universel — nous avons le droit de prendre telle mesure financière qu'il nous semble utile et opportun de prendre pour la défense de la ville.

Voilà notre droit : voyons nos moyens.

Plus soldat que diplomate, ce qui est facile à voir, j'aime à aller droit au but. Si nous vous offrons cinq cents millions, ce n'est certes pas pour le plaisir de nous appauvrir et de vous enrichir. La ville a un intérêt en faisant cette démarche et cette dépense. Elle veut être assurée de votre parfaite neutralité. Qu'on nous laisse nous expliquer avec Versailles sans se mêler de nos affaires et nous nous chargerons de Versailles à coups de canons.

LE BARON DE HOLSTEIN : — Vous n'ignorez pas que Versailles nous sollicite encore plus que vous de lui venir en aide, car vous en êtes à votre première ouverture et ne demandez que la neutralité. Je vous dirai même, à ce sujet et confidentiellement, qu'il y aurait un moyen de faire pencher la balance en votre faveur. Vous avez emprisonné l'archevêque de Paris. Cette mesure a soulevé l'opinion publique contre vous. Ainsi, aujourd'hui même le Prince a reçu une protestation des évêques d'Angleterre et de ceux de Bavière avec prière d'intervenir. Si vous mettiez en liberté purement et simplement l'archevêque et sa sœur, l'opinion se tournerait immédiatement de votre côté. C'est un simple avis que je vous donne.

MOI : — L'arrestation de l'archevêque et généralement celle des prêtres, est une faute politique énorme, j'en con-

viens. Le fait était accompli quand je l'ai connu et, si c'était à refaire je l'empêcherais. Mais c'est fait. On a ameuté le peuple sur cette idée stupide de l'échange de l'archevêque et de Blanqui. De plus on l'a nourri de prêtres depuis de longues années et quoiqu'il ait mis Chaudey du « Siècle » a côté de l'archevêque, comme otage, il n'en est pas moins vrai qu'il obéit actuellement au mot d'ordre *bourgeois* du siècle : manger du prêtre. C'est là le triste dérivatif offert à toutes ses colères. Pendant qu'il mange du prêtre, il est à son tour mangé par le bourgeois qui se sert du prêtre comme le toréador du *drapeau rouge* pour détourner la fureur du taureau. Je ne vous cache pas que je regarde l'élargissement de l'archevêque comme excessivement difficile sinon impossible. J'en parlerai au Conseil. Et je me charge en tous cas, de pourvoir à sa sûreté, tant qu'il sera en prison, quant à sa sœur, c'est autre chose ; j'en fais mon affaire. Rassurez les amis de l'archevêque sur sa situation comme prisonnier. Il ne court aucun danger et ne manque de rien. —

— Interrompant le récit de cet entretien je dois ajouter ici :

Le fait est que Washburne était venu me trouver au Ministère, accompagné de Me Klean, pour me prier d'intercéder en faveur de l'archevêque et en même temps faire lever le secret qui pesait sur lui.

Pour toute réponse je fis monter Washburne dans ma voiture et nous fis conduire directement à la Préfecture. Il était 10 heures et demie du matin. Rigault dormait d'un profond sommeil. Après avoir conduit Washburne dans le salon rouge, j'allai réveiller Rigault dont la chambre à coucher était attenante.

Il me demanda si je tenais beaucoup à rompre le secret de l'archevêque. — « Oui. » — « Mais on ne le « traite pas mal : nous n'étions pas si bien traités, nous !

« — Mon cher, il ne s'agit pas de tout cela, il s'agit de « ne pas faire jouer à la Commune un rôle odieux, ri- « dicule et mesquin. Signez cet ordre de laisser com- « muniquer immédiatement et quand il lui plaira « M. Washburne avec l'archevêque de Paris. »

Je lui apportai une plume et de l'encre. Il signa dans son lit et se rendormit.

Je rapportai le papier à Washburne. Nous redescendîmes ensemble et remontâmes en voiture, lui pour aller à Mazas, je crois, et moi, au Ministère.

L'affaire avait duré peut-être dix minutes, pas plus.

Voilà comment fut rompu le secret de l'archevêque à Mazas, toute autre version est erronée.

Je reviens à mon entretien :

Laissons de côté, je vous prie, l'affaire de l'archevêque que je résume ainsi : je ferai ce que je pourrai ; et parlons un peu des intérêts communs à votre Gouvernement et à la Commune de Paris.

Si le gouvernement de Versailles triomphe, c'est, à plus ou moins longue échéance, le rétablissement de la monarchie. Il n'y a pas une monarchie, en France, qui puisse, je ne dis pas tenir, aucune ne tiendra, mais essayer de tenir, sans promettre la revanche. Vous souriez. Elle ne pourra tenir sa promesse, je le sais mieux que personne. Un peuple ne défend que ce qu'il aime, et le peuple français *hait* les castes qui le gouvernent. Quant aux officiers ils ne se battent que pour la solde. Mettez la solde en question, ils la défendront comme des chiens défendent un os. Assurez-là ; ils se feront faire prisonniers et remettront leur épée.

Il n'en est pas moins vrai que la France, pour donner une apparence de réalité à ses promesses belliqueuses, sera obligée de se ruiner en frais d'armement, vous obligeant d'en faire autant.

Ne faut-il pas aux gouvernements une apparence quelconque de raison d'être. Cette armée, payée par le peuple contre vous, en réalité ne servira que contre lui, et voilà ce que nous avons tous intérêt à ne pas permettre.

J'ajoute que la République, vînt-elle à s'établir par l'Assemblée de Versailles, serait aussi mauvaise que n'importe quelle monarchie étant plus réactionnaire, despote et moins responsable. L'unité du pouvoir, qu'il réside dans une Assemblée ou dans un homme, conclut fatalement au despotisme. Son exécutif sera son domestique ou sa bonne à tout faire. Etant mauvaise elle est forcée d'être belliqueuse pour enterrer ses fautes et la liberté sous le chauvinisme.

Vous venez d'en avoir un exemple dans la personne de Napoléon III.

Donc, quoi qu'il arrive, si Versailles, triomphe, c'est pour vous l'inquiétude perpétuelle. Jamais vous ne vous reposerez tranquillement. Or, l'Allemagne a besoin de repos tout au moins autant que la France. Vous avez du fer, mais vous n'avez pas d'or. La gloire n'a pas crédit chez le boulanger et votre peuple, aujourd'hui gonflé de chauvinisme, demain ne verra dans la patrie allemande que le côté vraiment intéressant, le côté matériel. Il n'y a pas que des ducs et des comtes dans une nation ni des officiers dans une armée. Ecoutez déjà les murmures de vos soldats furieux d'être si longtemps retenus en France.

M. le baron de Holstein. — C'est vrai nous avons hâte d'en finir. La discipline en souffre.

Moi. — Et que sera-ce, quand cette situation, passée à l'état chronique, vous forcera à garder sous les drapeaux des hommes que la fortune publique réclame aux champs et à l'atelier.

Vos parlements vous soutiendront ; mais qui soutiendra vos parlements ? Je vous affirme que c'est le germe révolutionnaire, introduit en Allemagne. Sévir ne résout rien.

Avec nous la scène change complètement. Non que nous renoncions à l'Alsace et à la Lorraine, nous voulons même plus, mais autrement.

Travailleurs, nous avons horreur de la guerre et soif de la paix. Nos luttes sont pacifiques ; nous n'en provoquons ni n'en concevons d'autres, et l'argent que nous vous paierons d'une main comme indemnité de guerre nous comptons bien le reprendre de l'autre avec intérêt comme prix du travail libre. Ah ! le travail libre, vous ne savez pas ce que cela peut produire ! Vous n'avez pas idée de ce qu'est la consommation multipliée par le chiffre des producteurs. Aujourd'hui, elle ne l'est que par celui des *consommateurs*, une classe spéciale, classe officielle chargée de tout diriger, de jouir de tout, de ne rien faire, de tout absorber, de tout digérer et de ne rien rendre en échange. J'ai vu la différence en Amérique — quoique, là aussi, le capital commence à faire des siennes. J'ai vu la consommation, presque universalisée par suite de l'absence des classes, se chiffrer par l'effectif national. A une telle consommation, calculez ce qu'il faut de production et voyez quel échange et quelle richesse publique !

L'Allemagne est faite pour ces luttes pacifiques, elle en a besoin, elle les appelle de tous ses vœux. Ce qui y met obstacle, c'est la peur de la France armée, vous obligeant à vous ruiner en armements. Nous vous débarrassons de cette crainte. La fédération des communes ne peut entretenir que des milices nationales, forces essentiellement défensives et nullement agressives. Le désarmement de deux pays comme la France et l'Allemagne permet aux autres peuples de suivre le même exemple. Et l'Europe est transformée en un vaste marché dont l'activité écarte d'une main sûre toute tentative de guerre ou de révolution.

Ceci ne peut se réaliser que sur les ruines de la bourgeoisie forcée d'entretenir des armées permanentes pour assurer sa prépondérance, c'est-à-dire ses jouissances, son oisiveté et sa vanité, par l'exploitation du travail. Notez que je spécifie la bourgeoisie, car les intérêts de la noblesse sont tout différents.

Votre unité nationale est maintenant un fait accompli. De la gloire, vous en avez par dessus les yeux. Votre peuple est

un peuple tranquille, facile à gouverner. Il parlera beaucoup, approfondira force questions et passera quantité de résolutions, puis ira boire de la bière. Si vous pouvez la lui donner bonne, en abondance et à bon marché, — et en désarmant vous le pouvez, vous serez pour lui le meilleur des gouvernements.

(En moi-même. *Pro tempore*).

Je crois vous avoir démontré l'intérêt que vous avez au triomphe de la Commune.

Il me reste maintenant à vous parler de l'objet immédiat de notre entrevue.

Tant que Paris tiendra contre Versailles — et je tiendrai longtemps, — vous ne toucherez pas un sou de votre indemnité, à moins que la Commune ne vous paie.

— Ici, mon auditeur fit un signe d'assentiment. —

La Commune veut vous payer et peut vous payer.

Je fis alors une énumération succinte des 350 millions de valeurs réalisables qui ne souleva pas d'objection, probablement parce qu'en fin de compte, si les bases d'un arrangement avaient été possibles, la question se serait terminée entre financiers.

Le baron de Holstein. — Et les 150 autres millions ?

Moi. — Là est le point à débattre. Nous pouvons affecter une partie des recettes municipales à cet effet. Tous moyens de sécurité vous étant réservés, vous pouvez accepter d'autres valeurs moins immédiatement réalisables.

Je ne parlai pas de la Banque, qui fournissait les millions par centaines à Versailles, sous le nez de Jourde et de Beslay et qu'on laissait faire, on aurait pu lui donner l'ordre de payer et assurer l'exécution de l'ordre. Le crédit de la Commuue de Paris et ses ordres valaient bien ceux de Versailles, au moins dans Paris.

— Quelle étrange politique financière que celle de la Commission des Finances de la Commune. Le peuple fait une révolution sociale et non politique, contre les capitalistes et non contre les personnes. Et la première chose que font les mandataires du peuple est de respecter le coffre-fort des capitalistes dans la personne de la Banque de France, qui, protégée par la Commune, approvisionne Versailles, paie ses troupes, en un mot assassine le peuple pendant que celui-ci monte la garde autour d'elle. Là était justement la différence entre la révolution de 93 et celle de 1871. La première faite contre la caste, c'est-à-dire les personnes, devait fatalement conclure à la suppression des personnes. La seconde dirigée contre les capitalistes devait atteindre le capital. Là était sa logique et son succès. Au lieu de cela, dévoyée par les Jacobins et par eux ramenée aux errements de 93, elle conclut à la suppression des personnes et massacra les ôtages. Manque de logique et, par suite de succès.

Beslay, tout joyeux, se frottait les mains en pensant qu'il avait découvert 40 millions à la Banque. Jourde était tout fier d'obtenir un million et Varlin 500 mille francs par jour. Ni les uns, ni les autres ne faisaient attention au milliard qui fonctionnait pour Versailles.

Le baron de Holstein. — Tout cela est fort bien si vous pouvez tenir, mais la défense ne repose que sur une seule tête, nous le savons, et cette tête peut disparaître.

Moi. — On peut m'assassiner, mais je ne sais pas au juste qui y gagnerait. Versailles entrerait quinze jours après, mais Paris serait à feu et à sang. M. Thiers triompherait, mais la bourgeoisie s'effrondrerait dans l'impuissance et se coucherait à son tour, épuisée et sanglante, dans la tombe

creusée par la haine et les rancunes populaires. Paris resterait un foyer de mauvaises passions bouillonnant, sans cesse prêt à faire éruption, volcan dangereux dont chacun s'écarterait avec raison. Croyez-moi, Monsieur, Paris, avec la classe ouvrière irritée, n'est pas possible.

Le baron de Holstein. — Ce n'est pas ce danger que je prévois pour vous. Il n'y a pas d'exemple, depuis les temps les plus reculés, de chef militaire d'insurrection qui ne succombe sous les coups du peuple. Vous serez victime d'une faction.

Moi. — Ils n'oseraient. Ce serait la perte de la Commune car, malheureusement, il n'y a personne pour me remplacer.

(Là je me trompais. Ils m'ont arrêté et ont perdu Paris. Seulement, je me suis trompé de 4 jours dans mes prévisions à l'égard de sa chute. Je pensais qu'ils devaient tomber 15 jours après mon arrestation. J'avais mieux monté la machine que je ne le croyais moi-même).

« Je me crois maître et bien maître de la situation, au point de vue militaire, s'entend. Vous n'êtes pas sans avoir remarqué avec autant de stupeur que de satisfaction qu'il n'y a plus de soldats en France. Pas un de vous ne devait sortir de France. Savez-vous avec combien d'hommes je tiens Neuilly contre tout un de leurs corps d'armée ? 1200 hommes. Et je suis tellement tranquille sur le résultat que je ne m'en occupe même pas. Je regrette la poudre que je leur fais l'honneur de tirer contre eux car si mes hommes valaient, eux aussi, ce qu'ont valu leurs pères, ce serait à coups de cravache que la Commune de Paris devrait entrer dans Versailles. — Voilà le résultat de vingt ans d'Empire! »

Le baron de Holstein. — « Oui, mais dans dix ans cela aura changé, et l'Allemagne s'y attend. »

— Dieu veuille que la France se relève de son abais-



sement, mais j'en doute. Feuilletez l'histoire de l'humanité, et trouvez un peuple vieux et gangrené redevenu jeune ! Montesquieu l'a dit : les peuples décadents ne se relèvent que par la guerre civile.

« Maintenant que vous avez exposé ce que vous offrez, que demandez-vous en échange ? »

Moi. — « Avant tout de ne pas permettre qu'on affame Paris. Car la famine dans Paris est synonyme de pillage, meurtre, incendie et tout ce qu'on peut rêver d'horreurs. Nous en serons les premières victimes mais l'humanité n'y gagnera rien.

« Second point : Restez neutres dans vos forts et faites respecter la neutralité comme nous la respecterons [1].

« J'aurais bien une autre demande à faire. La Garde Nationale est armée de vieux fusils tandis que nos ennemis sont armés de chassepots. Vous avez une grande quantité de ces armes et si vous vouliez les vendre nous serions heureux de les acheter. »

Sur ce point mon interlocuteur m'arrêta net. « Ce serait rompre la neutralité et je crois pouvoir dire qu'il serait inutile même d'en parler. Sur les deux autres points vous pouvez rassurer la population. Il ajouta même : « Prévenez-la que dans deux jours probablement nous serons obligés de suspendre les arrivages à Paris parce que nous-mêmes sommes menacés d'être affamés dans Saint-Denis par le flot toujours croissant d'émigrés, mais cette mesure ne durera qu'un jour ou deux. »

— Ce fut à ce moment que M. de Holstein me dit :

[1] Le baron de Holstein m'avait offert l'occupation des forts du Sud. Proposition qui eût affaibli la défense de Paris si je l'eusse acceptée.

« Et les prisonniers, vous n'en parlez pas ; avez-vous quelque objection à leur retour ? »

MOI. — « Oh ! pas le moins du monde. »

LE BARON DE HOLSTEIN. — « Vous savez qu'ils rentrent pour vous combattre. »

J'aurais pu lui faire observer que la neutralité, si respectée quand il s'agissait de vendre des chassepots à Paris, ne l'était guère quand il était question de fournir des combattants à Versailles, mais à quoi bon ? Il eût fallu conclure au maintien à l'étranger de Français. Tristes Français, mais Français quand même. Aussi repris-je : « Que m'importe 100.000 hommes de plus ou de moins ! Ce n'est pas par la force que Versailles triomphera. Ce sera par la trahison ou l'anarchie. — Et puis, est-ce que ça se bat ces gens-là ?

LE BARON DE HOLSTEIN ouvrit la bouche pour parler mais se retint. Il me sembla l'entendre murmurer : « Ça tue. »

MOI. — « Rendez, rendez, il ne sera pas dit que j'aurai contribué à prolonger la captivité de Français à l'étranger. »

Telle fut la substance de notre entretien.

J'oubliais de dire qu'au moment de nous séparer le Baron de Holstein me demanda si je désirais que l'entretien fût secret ou publié. Après avoir réfléchi un instant j'optai pour le secret, mû par cette pensée que la publicité serait un nouveau sujet de discussion dans les clubs et, par suite, une distraction de l'objet unique qui devait préoccuper les Parisiens, la défense de Paris. En outre, il eût fallu faire passer la question de

l'Archevêque du Conseil à la rue, ce qui l'eût rendue plus épineuse encore.

La Commune, simple Conseil Municipal, n'avait pas à être reconnue, n'étant pas un gouvernement, même de fait, puisque la séparation politique d'avec le reste de la France ne faisait pas partie des aspirations communales. Nous ne pouvions donc être traités qu'officieusement. New-York ne demande pas plus que Boston, ou toute autre commune fédérée américaine, à être reconnue par les gouvernements étrangers en dehors de la représentation nationale.

Il en eût été de même des Communes de France. Et il en sera de même quand elles auront accompli leur affranchissement. Elles seront représentées fédéralement. Au lieu d'être les Etats-Unis d'Amérique ce seront les Communes unies de France.

L'entretien terminé, mon interlocuteur m'accompagna jusqu'à ma voiture. Mon officier d'ordonnance et l'attaché d'ambassade me rejoignirent et nous nous dirigeâmes vers Paris, où je faillis ne pas rentrer avant le matin.

Au moment où nous arrivâmes à la porte, les ponts étaient levés. Impossible de les faire abaisser. Force nous fut de descendre de voiture et de faire le tour à pied par la poterne du canal. Une fois entré, je fis venir le chef du poste pour faire abaisser le pont et rentrer la voiture. Peine inutile ! Ce brave homme, fidèle à la consigne, se bornait à me dire : « Vous êtes le général Cluseret, je le veux bien, mais je ne vous connais pas personnellement et je ne puis obéir qu'aux ordres de mon chef immédiat ».

— Je fus obligé de prendre une voiture de place et d aller au Ministère d'où j'envoyai l'ordre nécessaire.

J'emportai de cette entrevue la conviction que les forts ne seraient pas livrés aux Versaillais et que le ravitaillement ne serait point interrompu. C'était tout ce que je voulais obtenir.

## Chapitre II

# LA COMMISSION EXÉCUTIVE

Exposé de mon entrevue d'Aubervilliers. — La question de l'archevêque de Mazas. — Chinoiseries parlementaires. — Il fallait trois délégués seulement. — Les amateurs de popularité.

La Commission Exécutive se réunissait au Ministère de la guerre où je lui avais donné la salle naguère occupée par le Comité Central, au rez-de-chaussée. C'était sur ma demande motivée par l'impossibilité où je me trouvais d'assister à ses séances, si elles se tenaient à l'Hôtel de Ville, que la Commission se réunissait au Ministère de la guerre.

Je rendis compte de mon entrevue d'Aubervilliers, à la séance du lendemain. Les séances se tenaient à 2 heures.

La première partie de ma communication, relative à l'approvisionnement de Paris et à la neutralité assurée fut accueillie froidement. Ce n'était pas l'œuvre de la Commission. La seconde, relative à l'archevêque et à sa sœur le fut très mal.

Voilà, autant que mes souvenirs peuvent me servir, ce qui se passa à ce sujet :

Après avoir fait part à mes collègues de ce que m'avait dit M. de Holstein au sujet de la pression exercée par les évêques et généralement par le monde catholique en faveur de l'archevêque, ainsi que des avantages politiques que nous pourrions retirer de sa mise en liberté, j'examinai la question au point de vue de Versailles.

Versailles a intérêt à l'assassinat de l'archevêque et à celui de Blanqui. La Commune a intérêt à sauver les deux. Proposer à Versailles l'échange de Blanqui contre celui de l'archevêque, c'est-à-dire de renoncer à deux avantages sans compensation est insensé.

Si la Commune ne tue pas l'archevêque, Thiers le fera tuer pour mettre cet assassinat à notre compte. C'est élémentaire. Il aura ainsi un double droit sur Blanqui. Donc l'intérêt de la Commune est de sauver l'archevêque et d'empêcher que Thiers ne le fasse disparaître dans un mouvement populaire.

Quant à risquer ce grave inconvénient pour sauver la vie d'un citoyen, quelque intéressant et utile qu'il puisse être, je trouve cela aussi contraire à nos intérêts qu'à nos principes. C'est quitter le domaine de la politique ou des intérêts du peuple pour celui du sentiment. Nous n'avons pas le droit de sacrifier les intérêts du peuple à ceux d'un homme, fût-il Blanqui.

Protot me répondit que le mouvement en faveur de l'archevêque se composait presque exclusivement de femmes du demi-monde, qu'il en était assiégé et que

lâcher l'archevêque serait donner un point de ralliement à la réaction Versaillaise dans Paris.

Andrieu approuva fort ; Plus encore Paschal Grousset et Vaillant. Viard et Jourde opinaient du bonnet.

J'objectai que la réaction parisienne, qui n'avait pu se grouper autour d'un amiral, se grouperait encore moins autour d'un archevêque. Que, du reste, cela me regardait spécialement et que les entraves apportées à la défense par le mécontentement d'une grande partie de la population, motivé par l'arrestation de l'archevêque, dépassait de beaucoup les inconvénients imaginaires qui pourraient résulter de son élargissement.

Rien ne put y faire. Chacun des Membres de la Commission tremblait devant le peuple, ou plutôt les clubs.

Après tout, ils n'avaient que leur popularité et cette popularité, acquise à la remorque et non à la tête du peuple, n'était pas de force à être indépendante.

On vota : et je fus seul de mon avis.

Mais prévoyant, ou plutôt redoutant les agents de Versailles, je fis composer la garde de Mazas d'hommes sobres et pères de famille, j'en parlai à Cournet qui me seconda de tout son pouvoir.

Battu du côté de l'archevêque, je me retournai du côté de la sœur. Je demandai si la Commune allait entreprendre la guerre aux vieilles filles et punir de la prison le dévouement d'une sœur pour son frère.

Là encore, je rencontrai Andrieu sur mon chemin. La sœur, comme le frère, servirait de centre à la réaction. C'était idiot si, dis-je, la Commune en est à redouter une vieille fille, nous ferions mieux de mettre la clé sur la porte et d'ouvrir à Versailles.

Cournet prit chaudement l'affaire à cœur, et comme il était délégué à la Sûreté, cela le regardait spécialement. Il proposa de se rendre à Sainte-Pélagie et de faire signer à Mlle Darboy, avant son élargissement, une promesse de se rendre à Versailles pour demander l'échange de son frère avec Blanqui, c'était enfantin. Penser que Thiers allait modifier sa politique pour Mlle Darboy ! Il fallait revenir de Pontoise pour avoir de semblables naïvetés.

Comme Délégué à la Justice, Protot demanda à s'adjoindre à Cournet.

Cela fut ainsi convenu, non sans opposition de la part de Grousset, Vaillant et quelqu'autre.

Le lendemain, nouvelle délibération sur le même sujet. Mlle Darboy promettait bien de se rendre à Versailles pour faire ce qu'on exigeait d'elle, mais elle refusait de signer quelque papier que ce soit, sous prétexte qu'on lui avait dit que toute signature de sa part pouvait faire du tort à son frère.

J'insistai de nouveau pour qu'on en finît. Tout ce temps employé pour une vieille femme était ridicule et frisait l'insanité. « qu'elle aille où elle voudra ! la Commune n'a rien à y voir et ne descend pas à de semblables détails ; » telle fut ma conclusion.

L'affaire se termina comme je le désirais. Mlle Darboy fut remise en liberté. La plus grande part de sa reconnaissance doit revenir à Cournet.

Une fois la chose réglée et l'intérêt de la Commune sauf, je ne m'en suis pas plus occupé que si Mlle Darboy n'avait jamais existé. C'est donc à tort que le citoyen Andrieu, dans son factum à la Commune, que

nous verrons plus tard, mit ceci : « Le général ne put « répondre à une parole du citoyen Protot demandant « comment il se faisait que la citoyenne Darboy était « avertie une demi-heure après de ce qui se disait à la « deuxième Exécutive. »

Protot ne m'adressa jamais cette question et ne *m'en a jamais adressé aucune*, en dehors de celle relative aux effectifs et à laquelle je n'ai pas cru devoir répondre. C'était à Cournet qu'incombait le devoir d'avertir M[lle] Darboy de ce qui la concernait et je suis sûr qu'il a dû s'acquitter de sa tâche avec autant de plaisir que de promptitude. Si c'eût été la mienne, je l'eusse certainement accomplie avec toute la célérité possible. Car c'est un devoir d'abréger la souffrance des malheureux. comme c'est un bonheur de leur porter une bonne nouvelle. Je plains ceux qui ne comprennent pas ce devoir et ne ressentent pas ce plaisir.

C'est assez m'occuper de la Commission Exécutive, mélange de toutes les qualités négatives qui constituent l'impuissance. La plupart de ses membres affectaient les uns vis-à-vis des autres une dépendance ridicule. Pas un ne se serait permis d'éternuer sans l'approbation de son voisin. Une assemblée de suspects. Andrieu en était le type le mieux réussi. Il arrivait lourdement avec une liasse de paperasses sous son bras, s'asseyait au centre, en face de moi, avec tout ce qu'il pouvait amasser de gravité sur sa personne, absolument sans prestige. Puis, de sa voix grêle et chevrotante, il entamait d'interminables préliminaires pour demander l'avis, l'autorisation et la signature du Conseil, je donne à deviner en mille pourquoi ?

— Pour une facture de 3 francs 50, par suite d'une réparation faite par un serrurier à la porte d'une chambre de l'Hôtel de Ville !

Je n'exagère rien, j'affirme que le fait s'est passé comme je viens de le dire.

C'est à cette chaîne que j'étais rivé, c'est ce boulet qu'il me fallait traîner.

Petits, ils voyaient tout petit. La petite bête ; ils n'en connaissaient pas d'autre. «Méfions-nous, mes frères» était leur « Frères, il faut mourir ».

La surveillance est certes le premier devoir de ceux qui sont chargés des intérêts du peuple, mais sa condition première est l'intelligence. La bêtise n'a jamais rien surveillé. Fureter, farfouiller, fourrer son nez partout, tripoter, jalouser, dénigrer, cancaner n'a jamais fait les affaires de personne, pas plus celles du peuple que des individus.

Du reste, la faute retombe tout entière sur la Commune qui, en créant des sinécures, fit des sinécuristes, c'est-à-dire des nullités importunes et importantes.

Je l'ai dit et le répète, il n'y avait que trois fonctions nécessaires sous la commune : les finances, la guerre et la Sûreté.

Le reste était simplement ridicule, étant superflu, par suite nuisible.

Si, au lieu de créer ces inutilités, la Commune eût concentré son exécutif dans les mains des trois délégués ci-dessus, chacun d'eux, ayant sur les bras plus d'occupation que le temps n'en comportait, n'aurait pas trouvé le loisir d'entretenir ses collègues d'une

note de 3 francs 50 et, convaincus que le salut public reposait sur l'effort commun, ils se fussent prêté un mutuel appui, au lieu d'employer leurs loisirs à se nuire réciproquement.

En admettant même l'idée communale des différentes délégations, je n'ai jamais pu saisir pourquoi la Commune, au moment le plus critique de son existence, alors qu'il aurait fallu des hommes sérieux comme Gambon, Pyat, Vermorel, Varlin, Rastoul et autres, avait été choisir des Andrieu, car, pour Andrieu, ils l'étaient tous plus ou moins.

C'est au peuple, qui a payé, et durement son erreur, à en faire son profit une autre fois. Les jeunes gens pour l'action soit ! mais les faire entrer dans les conseils, soit de la Commune, soit de la République, alors qu'ils ignorent et n'ont pas même l'expérience pratique comme correctif de leur ignorance, c'est de l'insanité au plus haut degré !

J'aurais pu faire un éclat, tirer un coup de pistolet comme Rossel et le faire suivre, comme après l'affaire de la *Marseillaise* d'un appel direct au peuple, à Belleville, à Montmartre, à la rue d'Arras. Il m'eût été bien facile de lui faire comprendre l'ineptie des meneurs de la Commune entravant la défense par leurs jalousies mesquines et voulant contrôler ce qu'ils ignoraient. Il m'eût été bien facile de reprendre, d'un seul coup, toute ma popularité et d'en écraser mes piètres adversaires. Qu'on me cite une seule fois où le peuple soit resté sourd à ma voix, à Lyon, à Marseille, à Belleville, aux Halles Centrales, rue d'Arras, à Montmartre partout et et toujours le peuple m'a accueilli en ami. Non que je

sois orateur ; je parle encore plus mal que je n'écris, mais mon cœur et ma raison, tout entiers au peuple, lui parlent le langage du cœur et du bon sens. Ses intérêts sont les miens. Or, on parle toujours bien de ce qu'on connaît et qui ne connaît ses propres intérêts ? Aussi, comme on le verra, lors de mon arrestation, toute la préoccupation de la Commission Exécutive fut-elle de m'enlever et de m'empêcher de communiquer, même avec la Commune.

Si je m'étais adressé directement au peuple, qu'en serait-il résulté ? Ma dictature forcée. Et c'est ce que je voulais éviter à tout prix. C'est pourquoi je me suis laissé faire quoiqu'averti. La France a eu trop de Bonapartes, grands et petits : ce qu'il lui faut, ce sont des Lincolns et des Bolivards, des hommes simples, dévoués, s'effaçant devant le devoir. C'est cet homme, encore inconnu dans ma patrie, que je me suis efforcé d'être.

## Chapitre III

# AU FORT D'ISSY

Suspension d'armes du 25 avril. — Evacuation des blessés de Neuilly. — Violente canonade. — Duel d'artillerie. — La question de munition. — Clubistes et Plumitifs. — Rapports du commandant Redon. — Bravoure des défenseurs du fort. — Les artilleurs de la porte Maillot.

Je reviens aux opérations militaires :

La suspension d'armes, pour l'enlèvement des non-combattants de Neuilly, eut lieu le 25 et n'offrit rien de particulier. Mon sous-chef d'état-major, jeune homme fort intelligent ef qui, quoique élève de l'Ecole Normale, s'était immédiatement façonné à la vie militaire, fut fait prisonnier par les Versaillais pendant l'armistice pour avoir franchi la limite tracée. Il était très myope et cela n'avait rien d'étonnant. Il profita du peu de temps qu'il fut retenu pour se rendre compte des maisons occupées par les Versaillais et, surtout, de l'esprit des troupes. Entre autres choses, il me rapporta que les maisons près de la Seine du côté de Saint-James étaient bondées de jeunes lignards *enfermés*, on ne

les laissait communiquer, sous aucun prétexte, avec les prisonniers de la Commune. Mon sous-chef essaya de leur parler mais aussitôt que les lignards, dont la sympathie se manifestait clairement, essayaient de répondre, officiers et sous-officiers se ruaient dessus, les malmenaient et les forçaient au silence.

Voici le rapport du chirurgien en chef de la Garde-Nationale sur l'enlèvement des malades et infirmes :

## RAPPORT

*du Dr Courtillier, chirurgien en chef de la Garde Nationale, au citoyen Délégué au Ministère de la Guerre.*

« Ce matin, à neuf heures cinq minutes, les voitures « d'ambulance, sous la direction du Dr Rousselle, sortaient « par la porte des Ternes, partagées en trois divisions : ave- « nue de Neuilly ; avenue des Ternes et des Ternes-Le- « vallois et, enfin, Asnières. Chaque section de ces divisions, « conduite par des chirurgiens principaux de légion, tous « présents à leurs postes, a exploré immédiatement toutes « les maisons. Le chirurgien en chef soussigné, assisté du « citoyen Delassaigne, son secrétaire, aide-major, a, lui- « même, surveillé le transport des enfants malades de l'asile « Sainte-Anne réfugiés dans les caves. Tout le personnel, « une partie du matériel ont été transportés à l'ambulance « de l'Internationale. Quelques vieilles femmes seulement « se sont refusées, malgré notre insistance, à quitter leur « asile. Tout le monde a fait son devoir avec le zèle, le dé- « vouement et le patriotisme qui caractérisent le corps mé- « dical.

« Demain, le soussigné aura l'honneur de soumettre les « détails au citoyen Ministre.

« Quelques-uns de nos confrères, s'étant trop avancés,

« ont été arrêtés, mais remis immédiatement en liberté, « grâce à l'intervention des citoyens délégués par la Ligue « d'Union pour les droits de Paris.

« A cinq heures, le soussigné rentre à Paris avec le doc- « teur Rousselle et la dernière voiture d'ambulance.

« Paris, le 25 avril 1871.

« *Le chirurgien en chef*,

« Dr COURTILLIER. »

Ce même jour, 25 avril, j'adressai le rapport suivant à la Commune.

Fort d'Issy, 25 avril.

« Feu violent toute la journée.

« Batterie du moulin de Pierre tire sur le fort, de midi à « trois heures. Feu intense. Le fort riposte vigoureuse- « ment. »

Mac-Mahon, de son côté, adressait le suivant à M. Thiers :

« Le 25, les batteries des attaques de droite ouvrent leur « feu, les batteries de Breteuil, de Brimborion, de Meudon, « de Châtillon et du Moulin de Pierre couvrent le fort d'Issy « de leurs obus et la batterie entre Bagneux et Châtillon tire « sur le fort de Vanves. Ces deux forts, puissamment ar- « més, répondent vigoureusement ainsi que l'enceinte et le « Point du Jour. »

Voici ensuite les rapports du commandant de place d'Issy, qui ne me parvinrent pas puisqu'ils ne m'étaient pas adressés, mais qui servirent aux généraux à m'adresser leurs rapports :

Fort d'Yssy, 25 avril, 10 h.

« Nous avons été attaqués par les batteries versaillaises à

« huit heures du matin. Les projectiles ennemis pleuvent « encore sur le fort. Jusqu'à présent, nous avons déjà reçu « plus de 200 obus, dont quelques-uns ont éclaté sur la pe- « tite maison qui sert à l'état-major. Notre tir n'a pas la vi- « gueur que nous désirerions lui voir par suite du nombre « trop restreint de nos artilleurs : chaque fois qu'un déta- « chement vient relever, il y a une diminution d'effectif.

« *Le Commandant de Place,*

« L. REDON. »

Fort d'Issy, 25 avril 1871, 11 h. 1/2.

« Le feu des Versaillais continue avec autant de vigueur. « Notre artillerie répond énergiquement. Nous nous félici- « tons du calme et de l'énergie de toute la Garde Nationale « composant la garnison du fort. Voici l'état des pertes : deux « tués, quatre blessures graves, sept blessures légères et « quelques contusions. L'esprit général est très bon. Nous « demandons instamment des munitions de sept et de douze, « surtout des munitions de 7 et des charges de douze.

« *Le Commandant de Place,*

« L. REDON. »

Il y avait dans ces rapports une grande qualité : la simplicité et la clarté : on sent que c'est vrai. Mais ils dénotaient une grande ignorance de l'artillerie. Les pièces de 7 pouvaient, avec un certain succès, répondre aux batteries de Châtillon ; mais que pouvaient elles faire contre celles élevées sur les hauteurs de Saint-Cloud et derrière Meudon ? Et celles de 12, se chargeant par la bouche, pièces de campagnes, à quoi pouvaient-elles servir en dehors d'une attaque à repousser.

Fort d'Issy, 25 avril, 1 h.

« Un peu moins de violence dans le feu des Versaillais.
« Une des pièces démontées a été immédiatement remplacée.
« Un convoi de vivres du 107e bataillon a eu deux blessés et
« sa voiture brisée. Des munitions nous sont indispensables.
« Envoyez-nous aussi un renfort d'ambulanciers et de mé-
« decins.

« Etat de nos pertes : trois tués, neuf gravement blessés,
« neuf blessures moins graves.

« *Le Commandant de Place,*

« L. Redon. »

Ce dernier paragraphe est un exemple de l'exagération constante, chronique, des demandes de chaque commandant.

Pour 3 tués et 18 blessés dont 9 sans gravité, il fallait un renfort de médecins et d'ambulanciers. Il fallait donc un médecin par blessé ! et notez qu'on ne faisait au fort qu'un premier pansement ; on évacuait immédiatement sur les hôpitaux.

De même pour les munitions, dont chaque fort était approvisionné plus que suffisamment. Ce qui n'empêchait pas les commandants de craindre toujours d'en manquer. C'était à moi seul de consulter mes états et de savoir où en était l'approvisionnement de chaque fort, pour le maintenir au complet, ce que j'ai toujours fait, et toutes les criailleries du monde n'y pouvaient rien changer. Mais comme ces rapports, au lieu d'être tenus secrets, étaient répandus dons les clubs, ils servaient aux Verlets de texte à déclamation : Ils criaient à la trahison, disant qu'on laissait les blessés sans secours et les pièces sans munitions.

Je suis partisan absolu, convaincu, de la liberté de la presse, sans restriction aucune, mais, dans une place assiégée, je dis nettement : il faut la supprimer en ce qui concerne les opérations. Sans quoi la démoralisation remplace la discipline, le découragement la confiance et l'on finit, comme la Commune, par être victime d'une troupe qui déserte son poste.

Si le 64me bataillon, commandant Arnold, — nom fatal, d'un côté comme de l'autre de l'Atlantique, — n'eût pas abondonné son poste pour aller écouter la musique aux Tuileries pendant que son chef réclamait avec un acharnement sans pareil mon arrestation, même après mon acquittement, les Versaillais n'eussent pas trouvé la porte d'Auteuil sans défense. Or, quelle que soit la faiblesse d'une troupe elle finit toujours par avoir assez d'audace pour enfoncer une porte ouverte ; mais cela ne pouvait arriver que par la destruction de la discipline, sapée par le *Cri du Peuple*, les Verlets et les Clubs, et par Delescluze, représentant l'autorité Militaire.

Braves gens, qui avez eu tout le temps de méditer sur ces faits pendant votre séjour en Calédonie, vous êtes à même d'apprécier la valeur du procédé, consistant à confier la direction des choses militaires à un journaliste et à remplacer la discipline par l'anarchie. — S'il vous convient, répétez la faute, c'est votre affaire.

Fort d'Issy, 25 avril, 3 h.

« Le Lieutenant de Place Montal, faisant une ronde sur « les remparts, vient d'avoir la jambe brisée. Il a supporté

« l'amputation avec un grand courage. Les batteries ver-
« saillaises tirent toujours. La Garde Nationale fait toujours
« son devoir. J'aurai des noms à signaler dans un prochain
« rapport. Un convoi de munitions vient d'arriver, il en
« faut encore beaucoup. Tués : trois, blessés...

« *Le Commandant de Place,*

« L. Redon. »

Toujours le même refrain au sujet des munitions.

Fort d'Issy, 25 avril, 3 h. 1/2.

*Au général Eudes*

« Mon général,

« L'attaque a été rude ce matin, mais tout va bien. L'es-
« prit général est excellent ; la garnison de Garde Natio-
« nale a fait son devoir avec calme et énergie. Nous avons
« trois tués et vingt-quatre blessés.

« Les munitions s'usent vite ; faites tous vos efforts pour
« qu'il nous en arrive de suite et *beaucoup*. Nous avons
« deux pièces démontées, une d'elles a été remplacée de
« suite. Mégy est sur les remparts pour diriger l'artillerie.

« *Le Commandant de Place,*

« L. Redon. »

Ainsi voilà le bilan de ce fameux bombardement : 3 tués et 24 blessés, plus 2 pièces démontées. C'était pour semblables bagatelles que le fort était intenable. Phraseurs !

Je n'applique pas ce mot à Redon ni à la garnison qui firent bravement leur devoir. S'ils étaient un peu impressionnables, cela est bien excusable chez de

jeunes troupes ; il m'en est tant passé par les mains que je sais à quoi m'en tenir et suis indulgent. Mais je parle de ces barbouilleurs de papier, baveux de presse et de tribune, abritant leur couardise dans les clubs derrière leurs déclamations exagérées, pérorant au lieu de se battre et de faire, comme les autres, modestement et silencieusement leur devoir aux avant-postes. Ceux-là, tout occupés de la défense des droits de leurs concitoyens, nuit et jour dans la tranchée, n'avaient pas le temps de clabauder ; c'est à eux que la classe ouvrière doit les 60 jours de résistance à la bourgeoisie, qui pour la première fois a fait comprendre au monde que la société aurait un jour à compter avec autre chose que les capitalistes. Mais, c'est aux premiers qu'elle doit de ne pas avoir achevé son triomphe.

Règle générale, que le peuple se méfie des discoureurs, péroreurs et bavards de tout poil. Le peuple n'a que faire de gens d'esprit ; ce qu'il lui faut, c'est l'action et les gens d'action ne pérorent pas.

Pour moi, j'envisageai les choses à un tout autre point de vue que les commandants de forts et les clubistes. Ne pouvant garnir les forts de pièces de 24, les seules capables de répondre à l'artillerie de positions des Versaillais, puisque je n'en avais pas, je fis paraître l'ordre suivant :

ORDRE :

« Les Commandants des forts, par inexpérience, répondent « au bombardement par des pièces de sept. Ils font ainsi « démonter les pièces, raser les épaulements, culbuter des « pièces sur les artilleurs, le tout en pure perte.



« Il faut laisser bombarder, ce qui ne fait pas grand mal,
« et réserver son feu pour l'attaque.

« Paris, 26 avril 1871.

« *Le Délégué à la Guerre,*

« G. CLUSERET. »

En tirant sans efficacité on donnait aux artilleurs ennemis le véritable point de mire. Nos pointeurs savaient bien ce que je voulais dire, car eux aussi se servaient des détonations de l'ennemi pour pointer.

26 avril 1871, 1 h. matin.

« A partir de 11 heures 1/2, les tranchées ont tiré avec
« une grande vigueur contre les Versaillais qui tentaient
« une attaque sérieuse contre le fort. Notre artillerie tout en
« s'occupant de réparer les embrasures, a soutenu les tran-
« chées.
« A minuit et demie, les obus pleuvaient moins et la fu-
« sillade s'affaiblissait ; mais, à ce moment, tout reprend
« avec plus de force que jamais. Notre mitrailleuse se met
« de la partie. Tout le monde est debout prêt à faire son
« devoir. Nous venons d'avoir *un* blessé.

« *Le Commandant de Place,*

« L. REDON. »

9 heures.

« La fusillade a peu cessé cette nuit ; le bombardement
« continue, mais avec un peu moins de violence qu'hier. La
« nuit nous a coûté cinq blessés.

« *Le Commandant de Place,*

« L. REDON. »

26 Avril 11 h. du soir.

« Nous avons eu, vers 8 heures une violente attaque, depuis, le bombardement est assez vif. Nos casemates ne garantissent plus suffisamment la garnison : un certain nombre d'hommes du génie ont été blessés dans une casemate. La 6me compagnie du génie que nous possédons est toute démoralisée, elle refuse de travailler, il est urgent d'aviser, car nous avons grand besoin du concours des travailleurs du génie. 15 blessés.

« *Le Commandant de Place.*

« L. Redon. »

Fort d'Issy, 27 avril 9 h. du matin.

« Malgré la rude canonnade de cette nuit, nous n'avons eu que 4 blessés légèrement. Nos casemates ne sont plus tenables, notre écurie-casemate a été traversée et 6 chevaux ont été tués. »

(Je déclare qu'on n'a jamais pu me faire voir cette casemate : Un abri casematé, oui ; mais pas une casemate).

« Notre artillerie a bien de la peine à répondre avec des pièces de 7 et de 12 à des pièces de 24.

« Le 29me bataillon, qui s'est si bien conduit avant-hier, insiste aujourd'hui pour être relevé ; il est urgent de le faire dans l'intérêt de la défense.

« *Le Commandant de Place.*

« L. Redon. »

Ainsi, en trois jours, ce feu terrible qui rendait le fort d'Issy intenable, au dire de Médy et consorts, avait tués trois hommes et six chevaux et blessé quarante-

trois hommes. Franchement, autant rester chez soi, si c'est là ce qu'on appelle des pertes sérieuses.

Quand mon bataillon, quatrième chasseurs, à l'assaut du Mamelon Vert perdit, dans l'espace de vingt et quelques minutes, dix-sept officiers mis hors de combat sur vingt-deux ; que tout le cadre de ma compagnie fut mis hors de combat, sauf un caporal et moi, — encore avais-je une balle dans la jambe — ; que l'effectif de 1335 hommes fut réduit à 390, je comprends qu'on appelle cela des pertes sérieuses. Mais en trois jours, trois hommes tués et quarante-trois blessés ; c'est réellement une plaisanterie.

Il est vrai que dans le rapport suivant au général Eudes, le chiffre des morts est augmenté de deux et celui des blessés de sept. Je ne vois d'autre cause à cette différence que la signature de Mégy et la destination du rapport, fait pour être inséré dans le *Cri du Peuple*, d'où je l'extrais. J'ajoute qu'il ne m'est jamais parvenu.

ORDRE DU JOUR

*Au général Eudes*

« Mon général,

« Citer tous les faits, honorables pour notre garnison, qui « se sont accomplis dans la journée du 25 serait trop long.

« Je vais les résumer rapidement.

« Le lieutenant Montal, de l'état-mojor du fort, sentant le « besoin d'exciter les artilleurs, n'a pas craint de se rendre « au plus fort du feu ; il a eu la jambe droite emportée.

« Le garde Pascal Bouchet, du 92me bataillon, a pris, dès « l'attaque, la direction d'une pièce d'artillerie, qu'il n'a

« abandonnée qu'à 3 h. du soir, lorsqu'il a été blessé à la
« tête et au bras droit ; après un premier pansement, il s'est
« échappé de l'ambulance pour aller resservir une pièce, de
« laquelle il a fallu l'arracher.

« Les gardes Marchant, Liberge et Jasmin, du 92me bataillon, n'ont pas quitté un instant la pièce que dirigeait le
« citoyen Bouchet.

« Le capitaine Avril et le lieutenant Grenaudier, du 137me
« bataillon, ont été constamment les premiers au feu, excitant leurs hommes et faisant des héros de leur bataillon fatigué, qui, sous la pluie la plus horrible de mitraille, allait
« servir les pièces et fournir aux artilleurs les munitions
« dont ils avaient besoin.

« Les capitaines Labille et Jorel, les lieutenants Rinck et
« Lobhens ont fait pour le 92me bataillon ce que le capitaine Avril et grenaudier avaient fait pour le 137 *.

« En somme, toute la Garde Nationale présente au fort a
« été magnifique.

« Le citoyen Risif, qui commande la batterie des Enfants
« Perdus est vraiment un homme extraordinaire. Il est impossible de rien voir de plus beau que l'attitude de ce brave
« patriote au milieu des obus qui, de préférence, éclatent
« sur sa pièce.

« Il a organisé le feu le plus vif du fort contre les Versaillais. Son tir est réputé le plus sûr de tous les artilleurs de
« notre garnison.

« Les canonniers Romés et Hélène, du 15me arrondissement, se sont conduits aussi d'une façon admirable.

« Le citoyen Saindo, commandant par intérim du 92me
« bataillon, a fait énergiquement son devoir ; il a été des
« plus utile au citoyen Poirier, pour exciter les hommes de
« son bataillon à aller décharger des voitures de projectiles
« sous une pluie d'obus. Un instant, les citoyens Poirier et
« Vando se sont trouvés seuls au milieu d'un convoi de munitions, dont deux chevaux venaient d'être tués et une voiture brisée.

« On évalue à 4,000 le nombre des obus (presque tous de



« 24), que le fort a reçus dans la journée du 25. Jamais « pareil bombardement ne s'était vu du temps des Prus- « siens.

« Les constructions du fort ne sont plus qu'une ruine.

« Malheureusemeut nous avons perdu dans cette rude « journée 5 tués et 31 blessés.

« Le 26, nous avons eu 16 blessés, et aujourd'hui 4 blessés « légèrement.

« Salut fraternel !

« *Le gouverneur du fort d'Issy,*

« Signé : EDMOND MÉGY.

« *Le commandant de Place,*

« LOUIS REDON. »

Les artilleurs d'Issy n'étaient pas les seuls qui fussent à la hauteur de la cause qu'ils servaient; ceux de la Porte Maillot, plus exposés, ne leur cédaient en rien comme valeur et habileté et les dépassaient comme constance car il n'avaient pas été relevés. Aussi, je crus devoir les récompenser au nom de la Commune et les mettre à l'ordre du jour :

« Vu la belle conduite de la batterie de la Porte Maillot, « le Délégué à la guerre lui accorde, à titre de récompense « *municipale* et au nom de la Commune, trente révol- « vers.

« Le Comité Central de l'Artillerie sera chargé de la dis- « tribution.

« N. B. — Cette batterie, quoique non habillée ni équi- « pée, s'est tenue vaillamment à son poste de combat.

« Paris, 27 Avril 1871.

« *Le Délégué à la guerre,*

« G. CLUSERET. »



Le *Gaulois* appréciait ainsi la défense de Versailles au vingt-neuf avril :

« Notre batterie de Breteuil a été éprouvée ; elle a eu à « compter avec une locomotive blindée qui, venue par le « chemin de fer de Ceinture a renforcé les pièces qui lut- « taient déjà contre les nôtres.

« Issy est positivement écrasé par les batteries de Meudon ; « quant au fort de Vanves, son feu est peut-être plus actif que « celui du plateau de Chatillon et *nous devons reconnaître « que les énormes moyens dont les insurgés disposent sont mis « en œuvre avec une grande intelligence des choses militaires.* »

**Chapitre IV**

# COMBATS DIVERS

Adresse des Alsaciens-Lorrains au délégué de la guerre. — Les fédérés prennent l'offensive à Neuilly. — Une reconnaissance à la Belle Cyrène. — Nouvelle fusillade de prisonniers. — Rapport officiel. — Visite aux forts d'Issy et de Vanves. — Coups de feu entre Versaillais. — A la redoute des Moulineaux. — Les bombes à pétrole versaillaises. — Nouvelle attaque de Neuilly. — Division des commandements. — Intervention de la commission de la guerre. — Premier avertissement.

C'est au moment où l'ennemi était forcé de rendre justice à l'efficacité de ma défense — et certes, personne ne la dirigeait que moi —, que les ambitieux de la Commune m'escamotèrent comme je vais le faire voir.

Ils auraient été payés par Versailles qu'ils n'eussent pas agi autrement.

Que pouvait demander de plus la Commission Exécutive, confortablement installée pour discourir et critiquer sans rien voir ni risquer.

Du moment que mes forts était puissamment armés



et ripostaient vigoureusement, au dire même de l'ennemi, je ne vois pas ce qu'il y avait à faire pour moi si ce n'est de m'occuper d'autre chose.

Je reçus ce même jour la pièce suivante du Comité Alsacien-Lorrain :

*Au citoyen Délégué à la guerre.*

« Citoyen,

« Sur la simple représentation d'un patriote dont, il est « vrai, le désintéressement et le dévouement ne font jamais « défaut à une cause juste, vous venez de décider que les « Alsaciens et les Lorrains résidant à Paris (déjà si cruel- « lement éprouvés par le traité de paix) ne seraient pas con- « traints au service de la Garde Nationale !

« Nous, Alsaciens et Lorrains, remercions notre inter- « médiaire de sa bienveillance et tenons à reconnaître la « spontanéité de cette décision ministérielle en notre fa- « veur, qui contraste si avantageusement avec l'ancienne « routine.

« Nous saisissons cette occasion pour affirmer encore « plus, si possible, notre ferme volonté de rester Français.

« Nous espérons de plus que nos frères d'Alsace et de « Lorraine hors Paris, tout en affirmant aussi leur attache- « ment à la France, ne prendront pas les armes contre la « Capitale qui, peut-être seule, a protesté contre notre aban- « don, décrété sans notre consentement.

« Vive la France ! Vive la République !

« Paris, le 24 Avril 1871.

« *Un groupe d'Alsaciens et de Lorrains.* »

Ces remerciements étaient la réponse à mon arrêté qui exonérait les Alsaciens et Lorrains du service de la Garde Nationale.

Delescluze revint sur mon ordre et voulut astreindre



ces malheureux réfugiés à s'incorporer dans les troupes de la Commune, c'était bête et inhumain. Inhumain d'ajouter de nouvelles souffrances à celles déjà endurées par ces malheureux et bête de demander une chose impossible. Les Alsaciens et Lorrains n'étaient pas Parisiens. Or, la Commune n'avait droit que sur les habitants de Paris. De plus, ayant reconnu le nouveau Traité de paix, nous n'avions rien à exiger des nouveaux sujets de la Prusse. Ceux-ci s'adressèrent à Washburne, chargé des intérêts allemands à Paris et Delescluze en fut pour son pas de clerc.

Les journées des vingt-six et vingt-sept avril n'offrirent rien de particulier comme faits de guerre. Le bombardement continuait, les forts et les remparts ripostaient. La barricade de la rue Peyronnet, Neuilly, fut enlevée par le 195me bataillon. Les Versaillais tentèrent une attaque sur la gare de Clamart et furent repoussés.

Ici se place un fait qui eut une certaine importance sur l'opinion publique et ne contribua pas peu à l'exalter.

Je cite le récit du Journal officiel :

« Ce matin, à la Belle-Epine, dans une reconnaissance « faite par le 185me bataillon, en avant de la barricade de « Villejuif, 40 hommes du bataillon ont été menacés d'être « enveloppés par deux compagnies de cavaliers versaillais. « La plus grande partie des fédérés a pu se replier ; 4 gardes « seulement, plus avancés que les autres, n'ont pu suivre le « mouvement. Se voyant cernés, ils ont, sur l'injonction de « l'officier commandant une des compagnies, mis bas les « armes et aussitôt sur un signe de l'officier, ils ont eté fusil- « lés. L'un d'eux a, pu, mourant, regagner les lignes ; il est

« peut-être mort à présent, à l'hospice de Bicêtre où on l'a « transporté. Dans un mouvement offensif pris par le bataillon « le corps « du citoyen Colson, l'un d'eux, a pu être emporté « par les camarades.

« Une commission d'enquête sur cet assassinat a été immé- « diatement formée. Elle est composée des citoyens Gambon, « Langevin et Vésinier.

La Commission nommée par la commune fit le rapport suivant :

« Les citoyens Langevin, Gambon, Vésinier ont été délé- « gués à Bicêtre pour faire une enquête sur les 4 gardes- « nationaux du 185me bataillon de marche de la Garde- « Nationale; ils étaient accompagnés des citoyens R. Rigault, « procureur de la commune, Ferré et Léo Meillet, et ils se « sont rendus à l'hospice de Bicêtre où ils ont visité le cito- « yen Scheffer, garde national au susdit bataillon, apparte- « nant au XIIIme arrondissement.

« Le citoyen Scheffer, blessé grièvement en pleine poi- « trine, était alité. Le médecin qui le soigne ayant déclaré « que le malade était en état de répondre aux questions qui « lui seraient adressées, les citoyens Gambon et Vénisier « l'ont interrogé. Le malade a déclaré que, le 25 Avril, à la « Belle-Epine, près de Villejuif il a été surpris avec trois de « ses camarades par des chasseurs à cheval qui leur ont « dit de se rendre. Comme il leur était impossible de faire « une résistance utile contre les forces qui les entou- « raient, ils jetèrent leurs armes à terre et se rendirent. Les « soldats les entourèrent et les firent prisonniers sans exercer « aucune violence ni aucune menace envers eux.

« Ils étaient déjà prisonniers depuis quelques instants, « lorsqu'un capitaine de chasseurs à cheval arriva et se « précipita sur eux le revolver au poing ; il fit feu sur l'un « d'eux sans dire un mot et l'étendit raide mort, puis il en « fit autant sur le garde Scheffer, qui reçut une balle en « pleine poitrine et tomba à côté de son camarade.

« Les deux autres gardes se reculèrent effrayés de cette in-
« fâme agression ; mais le féroce capitaine se précipita sur les
« deux prisonniers et les tua de deux autres coups de revol-
« ver.

« Les chasseurs, après les actes d'atroce et de féroce
« lâcheté qui viennent d'être signalés, se retirèrent avec leur
« chef, laissant leurs victimes étendues sur le sol.

« Lorsqu'ils furent partis, l'une des victimes, le citoyen
« Scheffer, se releva et, par un effort désespéré, parvint à
« se rendre auprès de son bataillon, campé à quelque dis-
« tance et duquel il parvint à se faire reconnaître.

« Deux des gardes-nationaux tués sont restés sur le ter-
« rain et n'ont pu être retrouvés encore.

« Le cadavre du 4me garde national a été retrouvé non
« loin du lieu du massacre, où ce malheureux soldat citoyen
« avait pu se traîner.

« L'état du garde national Scheffer est aussi satisfaisant que
« possible. Quoique sa blessure soit grave, elle n'est pas
« mortelle, et sa position n'a rien de dangereux. Le doc-
« teur répond de sauver le malade dont la jeune femme
« vient d'accoucher il y a moins de dix jours.

« Le 27 avril 1871

« *Les Membres de la Commune*,

« FERDINAND GAMBON ; F. VÉSINIER ; C. LANGEVIN. »

La Chambre Versaillaise, interpellée sur cet acte sauvage, répondit : Vous insultez l'armée. Inutile de rien ajouter.

Le 28, je me rendis, accompagné de Rosselli-Mollet, directeur du génie, aux forts d'Issy et de Vanves.

Je commençai par le fort d'Issy. Les approches en étaient fort dangereuses. Peut-être plus dangereuses que l'intérieur, la plupart des projectiles éclatant en dehors. Je me rappelle néanmoins avoir fait remarquer

à Rosselli une paysanne qui travaillait dans sa vigne au milieu des projectiles de toute nature, absolument comme si rien d'insolite ne se passait autour d'elle. Elle devait être folle.

L'entrée du fort était également fort dangereuse, la plupart des obus portant sur la traverse qui la masquait à l'intérieur. Le défilement était imparfait, soit par suite de l'effet des projectiles sur la crête, soit par suite du tracé. Je m'aperçus aussi que les casernes servaient de point de mire. Elles étaient comme des écumoirs et, que les projectiles passassent au-dessus ou au travers, ils venaient éclater près de l'entrée qu'ils rendaient très dangereuse. En dehors de ces inconvénients, les dégâts n'étaient pas considérables. Le revêtement en maçonnerie n'était pas sérieusement endommagé et ne l'aurait pas été de longtemps. Les casemates, quoi qu'en aient dit Mégy et son compère Marotteau étaient en bon état. Il n'y avait de détérioré que les abris établis sur le terre-plein de banquette. Abris casematés que les gardes-nationaux appelaient casemates. Si c'est là ce que Mégy et Cie entendaient par casemates, nous ne nous entendions pas et quand on veut parler un langage, la première chose est de l'apprendre.

En somme, les projectiles tombaient en abondance, provenant de cinq côtés différents et remuant beaucoup de terre. Principalement dans la cour où il était peu prudent de séjourner, et sur les parapets. Il n'y avait d'exposés que les artilleurs aux pièces. Or, pour ce genre de feu et de pièces, deux hommes suffisaient à chacune. J'en ai vues servies et bien servies par un seul, voire même une femme. On pouvait donc très facile-

ment tenir et tenir très longtemps, sans s'exposer outre mesure.

L'état-major, qui se tenait dans la salle, à gauche de l'entrée, salle casematée, ne risquait absolument rien. J'ajoute que l'attitude de chacun était parfaite. Et que rien ne pouvait me faire supposer ce qui devait se passer deux jours après.

Après avoir visité l'intérieur et le bastion de gauche, où était établie une batterie qui fonctionnait très bien, je donnai ordre d'abattre les casernes et de remonter la traverse d'entrée. A cet effet, je fis un bon de quelques centaines de tonneaux vides à prendre à la manutention pour gabionner. Je complétai à 3,000 ou 3,500 coups l'approvisionnement des pièces, donnai ordre de doubler la compagnie du génie et, après avoir verbalement adressé mes instructions à Mégy et au chef du génie, je me rendis au fort de Vanves.

Là, les choses étaient encore en meilleur état. Au moment où j'entrai tout était tranquille. Je montai sur le parapet pour me rendre compte de la situation des tranchées et positions de l'ennemi. Le commandant Ledrux m'avertit que j'allais faire commencer le feu, ce qui ne manqua pas et prouve en faveur de la vigilance des artilleurs ennemis. Mais leur tir fut loin de prouver leur habileté. J'ai rarement vu tirer si mal, et je ne risquais rien en restant sur le parapet. Tous les coups portaient à plus de quinze mètres au-dessus de ma tête et allaient atteindre une caserne démantelée située en arrière et qui ne renfermait personne. Ici, c'était un excellent point de mire à laisser à l'ennemi. Et je me gardai bien de donner l'ordre d'y toucher. Je

me hâte d'ajouter que pour avoir donné l'ordre à Mégy d'abattre celles d'Issy, elles n'en restèrent pas moins absolument intactes. Mégy était un véritable ahuri, auquel on aurait tort de demander compte de ses actes. Tout son bagage politique se composait d'un seul acte : d'avoir tué un mouchard de Bonaparte qui venait pour l'arrêter, acte louable et qui aurait dû servir d'exemple à tous les Français. C'est en faisant respecter sa liberté qu'on se montre digne d'être citoyen. — Il était, en outre, Blanquiste, ce qui le fit nommer, à mon insu, par son collègue Eudes au commandement du fort d'Issy. Voilà la triste logique des sectes. Je suis Blanquiste, tu es Blanquiste, donc nous sommes capables. Je suis général, tu seras commandant et nous serons contents. Quant au peuple, endoctriné par les criailleries *solidaires* de la secte, il ne réfléchit ni ne compte, mais dit *Amen*, approuve ou condamne au gré des portevoix et charge le bouc émissaire des péchés d'Israël. Il va sans dire que le bouc en question n'est jamais un d'eux. Ici, ce fut moi, comme nous le verrons tout à l'heure.

En allant d'Issy à Vanves, j'entendis une vive fusillade du côté des tranchées. Je m'arrêtai et m'approchai pour vérifier ; nos tranchées étaient aussi calmes que si chacun eût dormi. Je voulus vérifier mieux encore et voir d'où partait cette fusillade qui, commencée par quelques coups intermittents, avait atteint les proportions d'un feu roulant des plus nourris. Les coups partaient d'un bouquet de bois tout blanc de fleurs, probablement des arbres fruitiers, situé dans le vallon qui se trouvait en face de mes tranchées.

Là, nous n'avions personne, ni avant-postes, ni bar-

ricades, ni quoi que ce soit. C'était en plein Versaillais. Les coups de fusil se tiraient à 400 mètres de moi, peut-être 500. On n'aurait pas chosi un tel emplacement pour faire tirer à la cible ou faire l'exercice. Je voyais distinctement le petit flocon de fumée blanche qui s'élevait à chaque détonation. J'étais donc en droit de conclure comme je le fis dans la dépêche suivante :

*Guerre à Exécutive.*

Paris, 28 Avril.

« Je reviens de visiter Issy et Vanves. La défense du fort « d'Issy est héroïque. Le fort est littéralement couvert de « projectiles.

« Pendant que j'étais au fort de Vanves j'ai assisté à un « combat de mousqueterie acharné entre Versaillais. Il a « duré trois quarts d'heure.

« Meudon est en flammes. »

Qui y avait mis le feu ? Je n'en sais rien. Mais il flambait bien [1].

[1] On nous a beaucoup reproché de nous servir de projectiles incendiaires ; en revanche, Versailles s'en est défendu comme d'un acte barbare.

Dans le procès de la Commune, je lis ceci :

« Le défenseur, parvenu à la fabrication des projectiles con- « fiés à son client sous la Commune. laisse entendre que l'ar- « mée a pu se servir d'obus à petrole. »

« *M. le Commissaire du Gouvernement,* bondissant sur son fau- « teuil :

« *Je proteste contre une pareille infamie.*

« *Le défenseur :* — Je n'affirme rien. A la Commune on l'a « cru ; il y a eu des incendies, pendant la lutte hors de l'en- « ceinte, qui ont été attribués au pétrole, Il y avait beaucoup « de pétrole dans vos approvisionnements de poudre.

« *Le Commissaire du Gouvernement :* — Quel est celui d'entre

M. Thiers envoyait la dépêche suivante :

Versailles, 28 Avril 1871, midi.

« Nos troupes poursuivent leurs travaux d'approche sur le « fort d'Issy. Les batteries de gauche ont agi puissamment « sur le parc d'Issy, qui n'est plus habitable pour ceux qui « l'occupaient. Le fort d'Issy ne tire presque plus.

« A droite, notre cavalerie, parcourant la campagne, a « rencontré une bande d'insurgés. Les éclaireurs du 70me, « commandés par le capitaine Santolini, ont mis en déroute « cette bande, de la force d'une compagnie, et en on ramené « prisonniers le capitaine, le lieutenant, le fourrier et 10 « hommes.

« 30 ou 40 hommes sont tombés blessés ou tués. Le reste « des insurgés a été poursuivi jusqu'aux Hautes-Bruyères.

« nous qui aurait osé envoyer des obus à pétrole ! Alors vous « accuseriez nos artilleurs d'en avoir lancé ? *c'est honteux pour « la France ce que vous dites là !* »

Je ne dirai pas ce que j'ai vu, ce que j'ai constaté vingt fois, on dirait que je suis juge et partie, mais voici ce que dit la *Liberté*, journal versaillais.

« L'incendie avait été allumé dans la direction des Ternes par « des projectiles lancés à la fois du Mont Valérien et de la re- « doute de Gennevilliers.

« Nous croyons que ces projectiles étaient des fusées incen- « diaires ; car placés à courte distance du Mont Valérien, nous « n'entendions aucune détonation. Arrivé à l'extrémité de sa « trajectoire, avant de toucher les maisons, le projectile éclatait « en flammèches longues et nombreuses et leur chûte était sui- « vie d'une recrudescence de l'incendie. »

Maintenant, voici ce que je lis dans le *Figaro* du 13 juillet :

« Comme on manquait dans Paris d'artillerie, Morache s'était « chargé d'aller au dehors chercher et rapporter du picrate « pour remplacer le canon au besoin pour l'attaque de l'Hôtel- « de-Ville et des barricades intérieures. »

Où sont les incendiaires ?



« Malgré la vigueur de la fusillade, nous n'avons eu de notre « côté aucune perte à déplorer.

« (Signé :) THIERS.. »

La position des Moulineaux était très intéressante pour nous. De cette position on pouvait sérieusement investir Issy.

Je n'espérais pas la tenir indéfiniment à cause de l'inefficacité du commandement. Si j'avais eu là un Dombrowski, c'eût été différent. Mais n'ayant personne, je songeai à rendre l'occupation de cette position aussi dangereuse que possible à l'ennemi. Dans ce but, j'arrêtai, ce même jour, vingt-huit, l'érection d'une batterie de vingt-quatre au couvent des Oiseaux (Je crois que c'est le nom ; mais je pourrais me tromper, car il y a plusieurs maisons religieuses à la suite l'une de l'autre qui se ressemblent). Cette batterie balayait d'une manière formidable tout l'espace compris entre le fort et la rivière, croisait ses feux avec les canonnières et les bastions du Point du Jour et pouvait être facilement défilée d'une partie des feux qui se croisaient sur les forts. Non seulement j'arrêtai l'emplacement en présence du chef du génie, mais j'ordonnai de commencer immédiatement les travaux.

Je donnai également l'ordre de commencer immédiatement à fortifier le collège et de faire de tout ce mouvement de terrain une redoute qui eût rendu l'occupation du fort d'Issy impossible et mieux que lui aurait soutenu les feux des positions Versaillaises. Dans la nuit du vingt-huit avril, les Moulineaux furent attaqués à deux reprises différentes par les troupes de Versail-

les, mais sans succès. Il en fut de même à la gare de Clamart.

A Neuilly, Dombrowski me rendait compte par le rapport suivant d'une attaque qu'il avait repoussée.

Neuilly, 27 Avril, 1 h. 5m. soir.

*Général Dombrowski à Guerre et à Exécutive* :

« Jeudi matin, à 7 heures, nos postes avancés étaient « vivement attaqués par les troupes ennemies. Le 80me « bataillon, après une résistance énergique, était forcé « d'abandonner une barricade nouvellement construite, « mais l'ennemi, pris en flanc par le 64me bataillon est con- « traint de se replier et d'abandonner les positions qu'il « avait prises.

« Nous sommes maintenant en possession de toutes nos « positions.

« L'ennemi s'est retiré sur toute la ligne. Le feu a « cessé.

« DOMBROWSKI. »

Ce même jour, vingt-huit, je répartis les commandements de la manière suivante :

« Les forces destinées à la défense de la Commune de « Paris seront ainsi réparties :

« La défense extérieure sera confiée aux bataillons de « guerre.

« Le service intérieur sera fait par la Garde Nationale « sédentaire.

« Les forces chargées de la défense extérieure seront « divisées en deux grands commandements.

« Le 1er, s'étendant de Saint-Ouen au Point du Jour, sera « confié au général Dombrowski.

« Le 2me, allant du Point du Jour à Bercy, sera confié au « général Wroblewski.



« Chacun de ces commandements sera subdivisé en trois :
« La 1re subdivision du 1er Commandement comprendra « Saint-Ouen et Clichy, jusqu'à la route d'Asnières ;
« La 2me subdivision : Levallois-Perret et Neuilly, jusqu'à « la porte Dauphine ;
« La 3me subdivision comprendra la Muette et s'étendra « jusqu'au Point du Jour ;
« La 1re subdivision du 2me commandement coemprndra « les forts d'Issy et de Vanves ;
« La 2me subdivision comprendra les forts de Montrouge « et de Bicêtre ;
« La 3me subdivision comprendra le fort d'Issy et l'espace « compris entre Villejuif et la Seine.
« Le quartier général du 1er commandement sera au châ- « teau de la Muette et celui du 2me à Gentilly.
« Toutes les communications relatives au service seront « adressées au Délégué à la guerre par l'entremise des géné- « raux commandant en chef. Les communications faites « directement ne seront pas prises en considération.
« Les commandants en chef établiront immédiatement à « leurs quartiers généraux un conseil de guerre en perma- « nence et un service de prévôté.
« Paris, le 28 Avril 1871.

« *Le Délégué à la guerre*,

« G. Cluseret. »

Comme on le voit par cet ordre, j'en étais réduit à trois généraux, pas plus : Dombrowski, pour la partie droite des attaques ; Wrobleswki pour celle de gauche, et La Cecilia pour le commandement de la Place.

J'avais offert à Rossel la défense générale des remparts. C'était le plus beau et le plus important des commandements, surtout pour lui, officier du génie. Après quelques hésitations, il me refusa en ces termes : Pour vous, j'accepterais ; mais pour la Commune, je

refuse, car je ne veux plus la servir ; elle m'a insulté.

Sa conduite, deux jours après, prouvera la sincérité de ses paroles.

Pendant ce temps, la Commission de la Guerre à la tête de laquelle se trouvait Delescluze, sortant de ses attributions, purement de contrôle et de surveillance, cherchait à prendre un rôle actif qu'elle croyait probablement efficace. En réalité, dirigée par Delescluze, elle ne cherchait qu'à me supplanter. Comme cela entrait dans mes plans, puisque j'étais déterminé à me retirer momentanément, afin de les mettre au pied du mur, les forcer à avouer leur incapacité et les réduire ainsi au silence, je laissai faire.

Voici les débuts actifs de la Commission de la guerre :

*Commission de la Guerre.*

« La Commission de la guerre rappelle à tout chef de « Légion qu'il est tenu, d'envoyer, chaque matin, rue Saint-« Dominique-Saint-Germain, 86, salle du rapport, à neuf « heures très précises, son chef d'état-major avec une situation, « conforme au modèle adopté par la Commission, de l'effec-« tif, armement, habillement et besoin de ladite légion.

« Toute demande d'effets ou d'armement qui ne passe par « la voie du rapport est considérée comme non avenue.

« Paris le 28 Avril 1871.

« *La Commission de la guerre* :

« ARNOLD ; AVRIAL ; DELESCLUZE ; RANVIER ; G. FRIDON. »

---

« Il faut en finir avec un abus coûteux pour la Commune. « Certains officiers briguent à l'envi, sabres et galons, puis,

« repoussés par leurs hommes, se retirent avec l'équipement et « les armes qui ne leur appartiennent plus.

« Les chefs de Légion et, après eux, les chefs de bataillon « sont chargés de faire rentrer au magasin central, ce qui « est le bien propre des Légions et des bataillons.

« Paris, 28 Avril 1871.

« *La Commission de la guerre* :

« ARNOLD; AVRIAL; DELESCLUZE; RANVIER; G. FRIDON.

---

C'était bel et bien se substituer au Ministre de la guerre, paraphraser mes ordres antérieurs et, conformément au plan Delescluse, me laisser la responsabilité, mais me retirer l'autorité.

Ce même jour on ajouta Bergeret à la Commission militaire. A coup sûr ce n'était pas pour ses capacités. Ce ne pouvait donc être que pour m'épingler à nouveau. Le but fut manqué. J'ai l'épiderme plus dur. Bergeret se présenta tout penaud au Ministère de la Guerre et, je crois, m'assura qu'il n'avait aucune intention hostile à mon égard. Cela m'était parfaitement indifférent. Je ne sais même pas si je lui répondis. En tout cas, c'est en voyant à l'officiel du vingt-neuf sa nomination que je me rappelle confusément cette apparition, disparue sans laisser de traces dans mon esprit.

C'est aussi, je crois, pendant cette nuit du ving-huit au vingt-neuf que je m'étais couché, pour la première fois, vers 10 h. 1/2 du soir. Je commençais à m'endormir quand je fus réveillé par une délégation de la Commune dans laquelle se trouvaient Vermorel, Grousset,

Vaillant et plusieurs autres. Malon, je crois, en faisait aussi partie. Cette commission venait me demander de renoncer à la direction des opérations et de me contenter de l'administration. Si j'avais eu quelqu'un de capable sous la main, j'aurais été très heureux d'une semblable proposition car j'en avais plus que je n'en pouvais porter. Mais il n'y avait personne et je refusai.

Dombrowski, qui voulait ce commandement et était l'instigateur de cette motion, avait déjà un commandement trop vaste pour sa capacité. A Neuilly, c'était un héros ; avec le commandement de la moitié de la défense, il allait être arrêté et accusé de trahison. Ah ! que je plains ceux qui réclament des commandements en temps d'insurrection, sans y être accoutumés ! J'ai passé ma vie là-dedans. J'ai débuté par les petits commandements avant d'en exercer le plus grand et je m'étonne de plus en plus d'être encore debout. Ce ne sont pas les dangers que courent tous les hommes armés concourant à l'insurrection ; ce n'est pas même l'assassinat ni la trahison sous toutes ses formes sans cesse vous environnant, — au bout de peu de temps, on n'y pense plus. Mais ce qui est terrible, c'est la responsabilité *absolue* et *injuste*. Non seulement il faut faire face à tout, sans aucun des moyens dont abondent les sociétés organisées de longue main qui vous attaquent, non seulement, il faut tout renfermer en *soi*, ne compter que sur *soi* et faire tout par *soi-même*, mais, chose terrible entre toutes, quand, par un effort surhumain, vous vous croyez sûr du succès, ce n'est pas l'ennemi qui vous bat, c'est celui que vous défendez, celui pour lequel vous vous sacrifiez qui, sans le

savoir et par ignorance, cédant aux menées de l'ennemi habilement cachées sous des noms populaires, ou bien encore à celles d'ambitieux, détruit votre œuvre et accomplit ce que l'ennemi n'eût jamais pu faire, sa propre défaite.

C'est ainsi que nous avons été battus par les menées de Versailles trouvant dans l'Ecole jacobine un puissant auxiliaire. Et ce, avec des éléments de victoire certaine.

Que d'autres pardonnent et invoquent la tombe en faveur de l'oubli ! quant à moi, je n'oublie ni ne pardonne.

La délégation me demanda alors de régler les commandements, ce qui était fait. J'envoyai chercher le livre d'ordre et montrai l'ordre déjà cité. Je vis clairement, à la figure contrariée de plusieurs des Membres, que l'on était venu dans un tout autre but que celui de me trouver en règle.

Vint alors la question des renforts et approvisionnements, cette éternelle rangaine des trente-six chefs demandant à la fois toutes les munitions et tous les hommes. Je fis observer, une fois de plus, que, n'ayant qu'un certain nombre d'hommes et une certaine quantité d'approvisionnements à distribuer c'était à moi à en faire la répartition au mieux de mon jugement et de mon expérience; qu'il devait nécessairement y avoir des mécontents, que je n'y pouvais rien, que ce n'était pas à la Commune à se faire l'écho de ces plaintes mal fondées.

Sur ce, on me laissa tranquille, mais énervé.

Cette même nuit, vers 2 heures du matin, plusieurs

chefs de bataillons et un chef de légion vinrent encore troubler mon sommeil pour me prévenir de ce qui se tramait contre moi. On voulait m'arrêter, mais la Garde Nationale ne le souffrirait pas et ils veillaient sur moi.

Je répondis que la Commune était libre de me faire arrêter, que non seulement je ne m'y opposerais pas, mais que je défendais à qui que ce fût de faire une observation, bien loin de me défendre. J'ajoutai que je traiterais comme factieux quiconque prendrait mon parti.

Du reste, je les remerciai de l'intérêt qu'ils me portaient, mais la meilleure manière de le justifier était de donner à tous l'exemple du devoir accompli, en obéissant au peuple que la Commune représentait.

Ce n'était ni le premier ni le dernier avis que je devais recevoir à cet égard, comme on le verra plus loin quand je raconterai mon arrestation.

**Chapitre V**

## MANIFESTATION DE LA FRANC-MAÇONNERIE

Les opérations de la flottille. — Intervention des francs-maçons. — Le récit de l'*Officiel*. — Admirable enthousiasme. — Naïveté populaire. — Déplorables conséquences.

Le 29, je reçus de la marine le rapport suivant :

« Depuis deux jours les batteries Versaillaises établies à « Meudon et à la Lanterne de Diogène couvrent de leurs « feux les forts de Vanves et d'Issy.

« Les batteries volantes, établies au Bas-Meudon, ont « choisi pour objectif principal le viaduc du Point du Jour, « sous lequel sont embossées nos cannonières.

« Hier à neuf heures du matin, l'ex-batterie flottante n°5, « la *Commune*, a ouvert son feu sur les batteries de Meudon. « Un de nos obus tombé en plein dans une de ces batteries, « força les hommes qui la servaient à l'abandonner.

« Sur les 3 h., le feu des Versaillais reprit avec plus de « force battant sans discontinuer le viaduc du Point du « Jour ; quelques obus tombaient sur l'avant de nos canon- « nières et sur le bastion N° 68.

« A quatre heures et demie, une nouvelle batterie, établie « dans un bouquet d'arbres du Bas-Meudon, fut démasquée



« par les Versaillais, mais les feux convergents et serrés « de nos canonnières forcèrent cette batterie à se taire.

« Les batteries ennemies étaient établies derrière une « maison qui les protégeait ; nos canonnières s'en aperçu- « rent et incendièrent cette maison. L'incendie dura jusqu'à « neuf heures du soir environ.

« Enfin, ce matin, à quatre heures 1/2, un de nos obus, « tombant dans une batterie de Meudon, y produisit d'ef- « froyables désastres.

« Fait à relater.

« Un obus envoyé par les batteries de Meudon étant tombé « sur la berge sans éclater, le capitaine Junot, commandant « la *Claymore*, donna ordre d'aller le chercher et de le ren- « voyer immédiatement aux Versaillais ; ce fut fait et, cette « fois, l'obus éclata en plein dans la batterie d'où il était « parti y occasionnant de grands ravages.

« A l'heure qu'il est le viaduc du Point du Jour est criblé, « devant et derrière par les obus versaillais destinés à nos « canonnières qui ripostent vigoureusement.

« Du reste, par son attitude énergique, l'équipage de la « flotille de la Seine est digne de tous les éloges.

« Paris le 29 Avril 1871.

« Pour le Délégué au Ministère de la Marine ;

« *Le secrétaire général*,

« BOIRON. »

Depuis quelque jours un nouvel élément de trouble était venu s'ajouter à toutes ces incohérences du moment, je veux parler de la Franc-maçonnerie.

Cette institution, présidée par des Princes et qui affecte de bannir la politique de son sein, dont les travaux les plus sérieux sont des travaux gastronomiques, m'inspire une confiance limitée. J'ai toujours refusé d'en faire partie, la considérant comme une véritable

souricière. Dans l'espèce, mue par des intentions excellentes, sincère et dévouée, j'en suis convaincu, la partie saine de la franc-maçonnerie parisienne voulut s'employer activement en faveur de la Commune.

Il y eut de nombreux pourparlers ou plutôt de nombreuses allées et venues entre Paris et Versailles, comme il y en avait avec la Ligue des droits de Paris. Enfin, le 29, une grande manifestation eut lieu.

Le *Journal Officiel* la raconte en ces termes :

« *La Franc-maçonnerie à l'Hôtel de Ville.*

« Hier, 29, la ville de Paris présentait une animation à « laquelle on n'était plus accoutumé depuis longtemps ; on « savait que les franc-maçons devaient essayer leur dernière « démarche pacifique en allant planter leurs bannières sur « les remparts de Paris, et que s'ils échouaient, la franc- « maçonnerie tout entière devait prendre parti contre Ver- « sailles.

« Dès neuf heures du matin, une députation des Membres « de la Commune sortit de l'Hôtel de Ville, musique en tête, « se dirigeant vers le Louvre, à la rencontre de la mani- « festation franc-maçonnique.

« A onze heures, la députation était de retour, et les « francs-maçons faisaient leur entrée dans la Cour d'honneur « de l'Hôtel de Ville, disposée à l'avance pour les recevoir. « La Garde Nationale faisait la haie.

« La Commune tout entière s'était placée sur le balcon, « du haut de l'escalier d'honneur, devant la statue de la « République ceinte d'une écharpe rouge et entourée de « trophées des drapeaux de la Commune.

« Les bannières maçonniques vinrent se placer successi- « vement sur les marches de l'escalier, étalant aux yeux de « tous, les maximes humanitaires qui sont les bases de la « franc-maçonnerie et que la Commune s'est donné à tâche « de mettre en pratique.

« Une bannière blanche entre toutes les autres a frappé « notre attention. Elle était portée par un artilleur, et on y « lisait en lettres rouges : « Aimons-nous les uns les autres ! »

« Dès que la cour fut pleine, les cris : Vive la Commune ! « Vive la franc-maçonnerie ! Vive la République Uni- « verselle ! » se font entendre de tous les côtés.

« Le Citoyen Félix Pyat, membre de la Commune, prononce « d'une voix forte et émue les paroles suivantes :

« Frères, citoyens de la grande Patrie, de la Patrie Uni- « verselle, fidèles à nos principes communs, Liberté, égalité, « fraternité et, plus logiques que la *Ligue des Droits de* « *Paris*, vous, francs-maçons, vous faittes suivre vos paroles « de vos actions.

« Aujourd'hui les mots sont peu ; les actes sont tout. « Aussi, après avoir affiché votre manifeste, le maniteste du « cœur, sur les murailles de Paris, vous allez maintenant « planter votre drapeau d'humanité sur les remparts de notre « ville assiégée, bombardée.

« Vous allez protester ainsi contre les balles homicides et « les boulets fratricides, au nom du droit et de la paix uni- « verselle. (*Bravos unanimes* et cris de *Vive la République !* « *Vive la Commune !*)

« Aux hommes de Versailles vous allez tendre une main « désarmée, — désarmée, mais pour un moment, — et nous « les mandataires du peuple et les défenseurs de ses droits, « nous, les élus du vote, nous voulons nous joindre tous à « vous, les élus de l'épreuve, dans cet acte fraternel. (*Nou-* « *veaux applaudissements*, (*Vive la Commune ! Vive la Répu-* « *blique !*)

« La Commune avait décidé qu'elle choisirait cinq de ses « Membres pour avoir l'honneur de vous accompagner, et il « a été proposé justement que cet honneur fût tiré au sort ; « le sort a désigné cinq noms favorisés pour vous suivre, « pour vous accompagner dans cet acte glorieux, victorieux. « (*Marques d'approbation.*)

« Votre acte, citoyens, restera dans l'histoire de la France et de l'humanité !



« Vive la République Universelle! » (*applaudissements.* « *Vive la Commune! Vive* la République) »

« *Le Citoyen Beslay*, Membre de la Commune : « Citoyens, « je me suis associé, comme vous aux paroles que vous « venez d'entendre, à ces paroles fraternelles qui rassemblent « ici tous les francs-maçons.

« Le sort ne m'a pas favorisé, hier, lorsqu'on a tiré les « noms des Membres de la Commune qui devaient aller rece- « voir les francs-maçons. Nous avons voulu qu'il y eût un « tirage au sort des noms parce que toute la Commune de « Paris voulait s'associer, dès le commencement, à cette « grande manifestation ; je n'ai pas eu le bonheur d'être « désigné, mais j'ai demandé pourtant à aller au devant de « vous Comme doyen de la commune de Paris et la franc- « maçonnerie de France dont j'ai l'honneur de faire partie « depuis cinquante-six ans.

« Que vous dirai-je, citoyens, après les paroles si éloquentes « de Félix Pyat! Vous allez faire un grand acte de fraternité « en posant votre drapeau sur les remparts de notre ville et « en vous mêlant dans nos rangs contre les ennemis de « Versailles. (Oui oui, Bravos!)

« La musique du Bataillon joue la *Marseillaise.*

« *Le Citoyen Léo Maillet*. Vous venez d'entendre la seule « musique que nous puissions écouter jusqu'à la paix défini- « tive.

« Voici le drapeau rouge que la Commune de Paris offre « aux députations maçonniques.

« Ce drapeau doit accompagner vos bannières pacifiques : « C'est le drapeau de la paix universelle, le drapeau de nos « droits fédératifs, devant lequel nous devons tous nous « grouper, afin d'éviter qu'à l'avenir une main, quelque « puissante qu'elle soit, ne nous jette les uns sur les autres « autrement que pour nous embrasser. (*Applaudissements* « *prolongés.*)

« C'est le drapeau de la Commune de Paris que la Commune « va confier aux francs-maçons. Il sera placé au devant de « vos bannières et devant les balles homicides de Versailles.

« Quand vous les rapporterez, ces bannières de la franc-« maçonnerie, qu'elles reviennent déchirés ou intactes, le « drapeau de la Commune n'aura pas faibli. Il les aura « accompagnees au mileu du feu, ce sera la preuve de leur « union inséparable. » (Nouveaux applaudissements.)

« *Le Citoyen Terifocq* prend le drapeau rouge des mains du « citoyen Léo Maillet et adresse ces paroles à l'assem-« blée :

« Citoyens, frères,

« Je suis du nombre de ceux qui ont pris l'initiative « d'aller planter l'étendard de la paix sur nos remparts et « j'ai le bonheur de voir à leur tête la bannière blanche de « la loge de Vincennes : » Aimons-nous les uns les autres, » « (Bravos)

« Nous irons présenter cette bannière la première devant « les rangs ennemis ; nous leur tendrons la main, puisque « Versailles n'a pas voulu nous entendre.

« Oui, citoyens, frères, nous allons nous adresser à ces « soldats et nous leur dirons : Soldats de la même patrie, « venez fraterniser avec nous ; nous n'aurons pas de balles « pour vous avant que vous ne nous ayez envoyé les vôtres. « Venez nous embrasser et que la paix soit faite ! (Bravos « prolongés ; sensation,)

« Et si cette paix s'accomplit, nous rentrerons dans Paris, « bien convaincus que nous aurons remporté la plus belle « victoire : celle de l'humanité !

« Si, au contraire, nous ne nous sommes pas entendus et si « l'on tire sur nous, nous appellerons à notre aide toutes les « vengeances, nous sommes certains que nous serons écoutés « et que la maçonnerie de toutes les provinces de France « suivra notre exemple ; nous sommes sûrs que sur chaque « point du pays où nos frères verront des troupes se diriger « sur Paris, ils iront au devant d'elles pour les engager à « fraterniser.

« Si nous échouons dans notre tentative de paix et si Ver-« sailles donne l'ordre de ne pas tirer sur nous pour ne tuer que

« nos frères sur les remparts, alors nous mêlerons à eux,
« nous qui n'avions pris jusqu'ici le service de la Garde-
« Nationale que comme un service d'ordre, ceux aussi qui
« n'en faisaient pas partie, comme ceux qui étaient déjà
« dans les rangs de la Garde Nationale, et tous ensemble,
« nous nous joindrons aux compagnie de guerre pour pren-
« dre part à la bataille et encourager de notre exemple les
« courageux et glorieux soldats défenseurs de notre ville. »
(Adhésion générale. — Applaudissements prolongés. — Vive la Commune! Vive la franc-maçonnerie!)

« Le citoyen Terifocq agite le drapeau de la Commune
« qu'il tient entre les mains et il s'écrie:

« Maintenant, citoyens, plus de paroles, à l'action! »

« Les députations de la franc-maçonnerie accompagnées
« des Membres de la Commune, sortent de l'Hôtel de
« Ville.

« Pendant le défilé, l'orchestre joue la Marseillaise ».

« Ce matin, à 9 heures, les francs-maçons se sont réunis
« dans la cour grillée des Tuileries.

« Tous les maçons, présents à Paris, s'étaient rendus à
« l'appel de leurs loges. Les dignitaires portant le cordon
« rouge ou bleu en sautoir, et les reins ceints du tablier
« symbolique, affluaient de tous les points, bannières et mu-
« sique en tête, au milieu d'une foule compacte que l'attente
« de ce spectacle avait attirée là dès la première heure.

« La convocation avait été faite pour la Cour du Louvre,
« mais l'obstacle apporté à cette réunion solennelle par une
« foule enthousiaste, qui emplissait la rue de Rivoli; la
« place du Louvre, celle du Palais-Royal et d'un autre
« côté, les quais, força les délégués des loges de se rendre à
« la Cour des Tuileries par la place du Carrousel.

« Plusieurs bataillons de la Garde-Nationale forment la
« haie et contiennent les curieux qui se poussent aux cris de
« Vive les francs-maçons Vive la Commune auxquels ré-
« pondent d'autres cris de : « A bas Versailles! »

« Les maçons se forment par rangs de quatre, la musique
« militaire joue la *Marseillaise*; le défilé commence.

« Cinquante-cinq loges sont représentées, bannières dé-
« ployées, formant environ 10,000 citoyens de tout âge, de
« tous les rangs, tous suivant leur grade, porteurs de larges
« rubans de diverses couleurs.

« Une loge de femmes est particulièrement saluée de cette
« foule émue par ce spectacle unique dans l'histoire de la
« franc-maçonnerie.

« Le cortège, accompagné de six membres de la Commune,
« délégués à cette réception, se met en marche au son d'une
« musique au rythme étrange, sévère, impressionnant.

« En tête; la musique, les généraux et officiers supérieurs
« des gardes nationaux et enfin les grands-maîtres.

« Derrière eux marchent les six membres délégués par la
« commune.

« Après le défilé des loges, les cris de Vive la République !
« Vivent la Commune ! » retentissent sur tout le parcours.

« La tête du cortège arrive sur la place de l'Hôtel de Ville
« où, sous un dais élevé, devant le buste de la République
« et le trophée de drapeaux rouges, se trouvent les membres
« de la commune.

« Des discours sont prononcés par les citoyens Monien et
« Terifocq, vénérables de loges.

« Tous les membres de la Commune présents se sont joints
« aux francs-maçons, tenant à les accompagner dans leur
« mission périlleuse. Le défilé commence, prend rue de
« Rivoli, partant de l'Hôtel de Ville et suit les grands bou-
« levards depuis la Bastille jusqu'à l'Arc de Triomphe.

« Toujours même foule sympathique sur le parcours. Ac-
« clamations générales. La députation arrive aux avant-
« postes.

« Ordre est donné d'arrêter le feu. Quatorze mille francs-
« maçons sont à l'Arc-de-Triomphe. Ils demandent à aller au
« corps planter leurs bannières sur les remparts.

« Pluie incessante d'obus reçus aux cris de « Vive la
« commune : Vive la République Universelle ! »

« Une délégation composée de tous les vénérables, accom-
« pagnés de leurs bannières respectives, s'avance par l'Ave-

« nue de la Grande-Armée. Les bannières sont plantées sur « les remparts aux postes les plus dangereux.

« Enfin, vers 5 h. 30 m. du soir, le feu cesse du côté des « Versaillais. On parlemente et trois délégués de la franc-« maçonnerie se rendent à Versailles.

« Il est convenu de part et d'autre que le feu ne pourra « reprendre qu'après le retour des délégués.

« A Paris, dans l'après-midi, le bruit s'est répandu que « deux francs-maçons auraient été blessés sous la pluie des « projectiles qui tombaient sur l'Avenue de la GrandeA-rmée. « Jusqu'ici, d'après toutes nos informations, nous n'avons « reçu aucun renseignement de cette nature. Ce que nous « sommes en droit d'affirmer, c'est qu'à la Porte Maillot, « deux bannières ont été trouées par les balles. »

Cette manifestation, dont la mise en scène ne manquait pas de grandiose, fut une des plus imposantes duperies que l'imagination peut rêver.

La prendre au sérieux, croire à son effet sur Thiers, sur des coupe-jarrets étoilés retour de Metz et Sedan, entretenir un instant la pensée que la franc-maçonnerie allait se lever en masse pour défendre sa bannière outragée, pour protéger la Commune, alors que la majorité des francs-maçons était *bourgeoise* et, par conséquent, avec Versailles, c'était dépasser les bornes d'une naïveté ordinaire.

Nous avions devant nous ce qu'il y avait de francs-maçons communiers et déjà ils étaient dans nos rangs comme gardes nationaux.

Comment les Parent, les Fonvielle, les Ranc, les Villeneuve etc. etc, qui formaient la fine fleur de la franc-maçonnerie républicaine sous l'empire, comment les Germain Casse, les Scheffer (du temps) les Martin-

Bernard, les Legault, élite de la loge 133, qui nous avaient abandonnés, allaient-ils tout d'un coup faire volte face et se tourner contre Versailles? Tout cela, comme bien d'autres choses, était pur enfantillage, matière à pérorer et parader, matière à écharpes et à oriflammes, en un mot, qu'on me passe l'expression, une immense plaisanterie qui, d'abord, me fit hausser les épaules, puis me fâcha fort.

En effet, avec toutes ces allées et venues, avec toutes ces déclamations, ces promesses et ces menaces, on détournait l'attention du peuple du point unique qui devait l'occuper: la défense. Au lieu de parler coups de canon, on parlait armistice, suspension d'armes. Les esprits s'accoutumaient à des espérances irréalisables. Les cœurs s'amollissaient, les bras se détendaient, les énergies s'énervaient. On regardait des processions et des chiffons au lieu d'avoir l'œil fixé sur l'ennemi et sur le drapeau.

L'effet ne tarda pas à se faire sentir.

## Chapitre VI

# REPRISE DU FORT D'ISSY

La surprise des Moulineaux. — Démonstration versaillaise contre Issy. — La trahison dans les bureaux. — Mon arrivée à Issy : la débandade partout. — Formation d'une colonne d'attaque. — La Cecilia arrive me soutenir avec des troupes fraîches. — Je reprends le fort. — Mes dernières instructions. — Toujours les écrivailleurs. — Comment on écrit l'histoire. — Récit d'un Versaillais.

Dans la nuit du vingt-neuf au trente, nous perdîmes Clamart et les Moulineaux. A la gare de Clamart tout me porte à croire que les gardes nationaux dormaient pleins de sécurité et furent surpris. Voici, du reste, les rapports :

« Nous voici au trentième jour de l'évacuation.

« A minuit on entend la charge sonnée par les Versaillais.
« Puis plus rien. Les tranchées se taisent. Le lendemain on
« apprend que Wetzel les a fait évacuer. (Ceci est absolument
« impossible).

« L'ennemi est à 200 mètres du fort. La garnison crie à la
« trahison. Impossible de la tenir. »

Franchement, il y avait de quoi. Et ce fut aussi ma première impression.

Fort d'Issy, 30 avril 1871, 6 h. matin.

« A minuit les Versaillais ont essayé une attaque que nous « avons repoussée. Le reste de la nuit a été tranquille. Nous « n'avons pas entendu la moindre fusillade aux tranchées et « cependant, au jour nous voyons les tranchées qui font face « au front d'attaque et même le cimetière occupés par l'en- « nemi.

« N'y avait-il donc personne aux tranchées ?

« L'ennemi travaille activement à retourner contre nous « les tranchées, il faut promptement aviser si nous ne vou- « lons pas être des plus sérieusement attaqués cette nuit.

« *Le Commandant de Place*,

« L. REDON. »

A qui était adressé ce rapport, *que je ne reçus jamais?* Pas plus du reste que le suivant :

Fort d'Issy, 30 avril 8 h. et quart.

« Le mouvement des Versaillais continue. Ils se dirigent « vers la Seine, comme pour tourner le fort.

« La batterie du cimetière nous paraît avoir été enlevée « par eux ; nous y distinguons des cadavres d'hommes et de « chevaux.

« Puisqu'on n'a pas défendu les tranchées et puisqu'on ne « nous a pas prévenus qu'on les abandonnait, la situation est « insoutenable. Pour la rétablir, il faudrait avant deux heu- « res une attaque générale sur les tranchées avec une quin- « zaine de bataillons.

« Le pourrez-vous ? »

« *Le Commandant de Place*,

« L. REDON. »



Ce Redon était un homme sérieux ; il voyait bien la situation ; mais, je le répète, d'où vient que *ses deux rapports ne me parvinrent pas* ? D'où vient que Wetzel ne m'envoya pas un mot ?

La trahison était-elle organisée dans mes propres bureaux ? c'était impossible. Le service de nuit se faisait par un officier spécial, couchant sur un matelas, dans le cabinet du chef d'état-major attenant à la chambre où je me tenait nuit et jour ne dormant que 2 h. 1/2, trois au plus par 24 heures.

Non, ces dépêches ne me parvinrent pas parce qu'elles furent *supprimées* et supprimées par la coalition formée par la 2me Commission Exécutive qui venait de décréter sournoisement, jésuitiquement, mon arrestation. Déjà elle interceptait les communications de mes subordonnés et c'est ainsi que ces deux dépêches si importantes au salut de Paris prirent une autre direction.

Voilà la trahison, la vraie.

Que ceux qui s'en sont rendus coupables ne crussent pas l'être, je le veux croire. Mais c'est au peuple de Paris, qui a payé d'apprécier si l'ineptie au service de mesquines passions est une excuse suffisante.

Ce ne fut qu'à 9 h. 1/2 du matin que je reçus de Mégy une dépêche ainsi conçue !

*Fort d'Issy à Guerre.*

30 avril 1871, 9 h. du matin.

« On a abandonné cette nuit les tranchées sans nous pré-
« venir. L'ennemi les occupe. Il est à quelques cents mètres
« du fort, paraissant vouloir tourner la place. La position



« n'est pas tenable si de suite 10,000 hommes ne viennent « pas réoccuper les tranchées abandonnées.

« Réponse si possible par estafette.

« *Le gouverneur du fort*,

« E. MÉGY. »

Je répondis immédiatement: « Tenez; j'envoie des « renforts. »

« Et pourtant, l'acte d'accusation porte; Mégy ne « recevant point d'ordres du Ministère de la Guerre, « convoque un Conseil de Guerre.

Que le peuple, je le répète, apprécie ce tissu d'infamies dont-il a si chèrement payé les conséquences !

Quant aux 10,000 hommes demandés, c'était une de ces mises en scène à l'usage des clubs. On verra plus loin qu'avec quelques centaines d'hommes pris parmi les débris de la garnison, et sans attendre les renforts, je rétablis la situation. Ce n'étaient pas les hommes qui leur manquaient, c'étaient des chefs ayant la connaissance du métier. Ignorants comme ils l'étaient, je ne pouvais les instruire instantanément.

En même temps que je recevais de Mégy ces dépêches déplorables, j'aprenais que Dombrowski tranchait du général en chef, traitait sans me consulter avec les Versaillais et passait avec eux une espèce de compromis par lequel le combat cessait de part et d'autre sous certaines conditions nullement militaires.

Là encore la trahison semblait bien proche.

Tel était le résultat des tripotages de la Commission Exécutive combinée avec ceux de la Commission militaire, le tout à l'instigation de Delescluze et soutenu

par les criailleries des Verlet et autres clubistes. Malheureusement l'affaissement moral de la Commune la rendait completement incapable de ramener vigoureusement chacun au sentiment du devoir, soit par l'autorité morale, soit par la force matérielle, si cette dernière devenait nécessaire.

Elle était bondée d'hommes écrivant bien, parlant convenablement ; mais, en fait d'hommes d'action, je n'en ai rencontré qu'un seul, Gambon. Et c'était justement ce qu'elle n'avait pas qu'il lui fallait ; la situation ne comportait pas autre chose.

Cette situation intolérable qui n'avait qu'un nom, l'*anarchie*, ne pouvait durer.

Je ne pouvais tolérer un semblable gâchis et conserver la responsabilité de la défense de Paris. En conséquence j'envoyai à la Commune la dépêche suivante :

« Avec tous les tripotages dans les arrondissements et tous « les pourparlers de suspension d'armes, sans me prévenir, « la tranchée d'Issy a été abandonnée par nos hommes et « prise par les Versaillais ; c'est désagréable. Ne divisez pas « le commandement et surtout punissez les traîtres ou lais- « sez-les punir. »

« G. Cluseret. »

Une heure après, je reçois une seconde dépêche de Mégy m'annonçant qu'il encloue les pièce et va évacuer le fort. Je réponds immédiatement par le télégraphe : Tenez quand même, j'arrive.

Effectivement, je monte avec La Cecilia dans sa voiture attelée de deux vigoureux chevaux et, ventre à terre, je pars pour l'Ecole Militaire où je le dépose,

après lui avoir donné l'ordre de venir me rejoindre avec 1,500 hommes et, prenant avec moi le colonel directeur de l'artillerie, j'arrive en quelques minutes à la porte d'Issy.

Là, je rencontre la garnison du fort en débandade ; l'artillerie, que sais-je ? une tourbe désorganisée et vociférant à la trahison. Voyant qu'il n'y avait rien à faire avec ces démoralisés, je continuai jusqu'à Issy. Au quartier général je rencontre Wetzel qui avait perdu la tête, mais non le cœur car il se mit bravement avec moi à la tête des hommes de bonne volonté.

La première troupe que je mis en mouvement fut une compagnie d'artillerie que je trouvai dans le 1er couvent à main gauche dans la grande rue. Je la partageai en deux files, une sur chaque trottoir, le capitaine en tête de celle de gauche, moi de celle de droite. Le capitaine reçut immédiatement une balle en plein front. Mais les hommes étaient solides, ils passèrent pardessus leur capitaine sans même s'arrêter pour le relever et, calmes, sans tirer un coup de feu, sans accélérer ni ralentir le pas passant par dessus leurs camarades qui tombaient mortellement atteints, ils enlevèrent la barricade qui bouchait la rue avec un flegme tout britannique. C'était splendide. Ah ! les braves gens, s'ils eussent été commandés !

Mais mettre ces hommes sous les ordres de Mégy !

Me jetant alors dans les jardins situés à droite, j'enlevai une centaine d'hommes oubliés là et appartenant, autant que je peux me le rappeler, au 137me bataillon, et reprit vigoureusement l'offensive. En quelques minutes, sautant d'arbre en arbre, de mur en mur, nous

avions refoulé les tirailleurs ennemis à hauteur du fort. Lâchant alors ces hommes qui étaient suffisamment en train et s'étaient aussi vaillamment comportés que les artilleurs, je me reportai dans un couvent où étaient casernés un ou deux bataillons, dont je ne me rappelle plus les Nos, et les lançai, par la route qui est à droite du fort, jusqu'aux tranchées. Là, il y eut du tirage et la fusillade fut réellement très vive. Néanmoins il n'y eut pas une minute d'hésitation ni d'arrêt, que n'aurait-on pu accomplir avec d'aussi braves gens s'ils avaient eu des officiers ! Non que ceux-ci ne valussent pas leurs hommes. Du moment qu'ils se sentaient dirigés, ils étaient les premiers soldats de leur compagnie ; je m'en aperçus bien vite ; mais livrés à eux-mêmes, ils ne savaient plus que faire, et ce n'était pas Eudes qui le leur eût appris.

En ce moment arrivait La Cecilia avec des renforts. J'allai au devant de lui et le conduisis au fort où je ne trouvai qu'un gamin de seize à dix-sept ans pleurant tranquillement sur un baril de poudre placé sur une brouette, sous l'entrée. Il avait une allumette pour mettre le feu au baril et croyait ainsi faire sauter le fort en se sacrifiant quand l'ennemi entrerait. Je lui sautai au cou et l'embrassais pleurant moi-même. Et je pleure encore quand j'y pense.

Voilà ce que Mégy avait cru devoir faire comme gouverneur du fort. L'abandonner lâchement, croire sottement qu'on pouvait le faire sauter avec un baril de poudre et au lieu de se dévouer lui-même, confier ce soin périlleux à un pauvre enfant sacrifié en pure perte !

Que le peuple apprécie et juge!

En entrant dans le fort, je fus tout sali par l'explosion d'un obus de vingt-quatre qui vint s'enterrer dans le côté de la traverse que j'étais obligé de côtoyer pour passer. J'en fus quitte pour me secouer et pour faire faire quelques reprises au côté droit de mon pantalon.

L'intérieur du fort était pitoyable. On avait gâché l'artillerie, abîmé les pièces ; enfin, quand je pense à tout cela, le cœur me saigne. De si belles pièces ! Je montai sur le parapet et je vis alors distinctement ce qui nous restait à faire. En face de nous se trouvait un bout de notre tranchée occupé par l'ennemi, mais faiblement, ce dont je pus m'assurer, en restant un instant sur le parapet. Il partit à peu près une cinquantaine de coups de fusil. Si la tranchée eût été solidement occupée, j'en aurais reçu mille. Je connais le Français et sa manie de tirailler.

Tranquille désormais sur Versailles, mais peu rassuré sur Paris, je me hâtai d'y retourner afin d'apprendre la réparation de la faute Wetzel-Mégy avant qu'elle ne fût répandue dans le public.

Avant de quitter Issy, je donnai l'ordre à La Cecilia, qui avait des troupes fraîches sous la main, d'en finir de suite avec le bout de tranchée qui restait à prendre et de faire prévenir le fort de Vanves de les prendre en écharpe. Je n'ai jamais compris comment le fort de Vanves laissait l'ennemi tranquille dans une tranchée qu'il pouvait prendre d'écharpe et culbuter en peu de temps. — Toujours la même chose ; ignorance du métier ; manque d'officiers à coup d'œil.

En même temps, je donnai les ordres nécéssaires pour faire réarmer le fort.

Quand je montai en voiture, La Cecilia commandait « Par le flanc droit » à ses hommes.

Tout cela s'était passé en fort peu de temps, car à trois heures, j'étais de retour à Paris.

Et, chemin faisant, je rencontrai les pièces de marine qui allaient remplacer celles détruites et abandonnées par Mégy. Voilà la besogne qui, au dire de cet homme, auquel je ne reproche qu'une chose, celle d'avoir accepté une position pour laquelle il était complètement incompétent, nécessitait l'envoi immédiat de 10,000 hommes. Je l'accomplis en moins d'une heure avec moins de 200 hommes.

Veut-on maintemant savoir comment on écrit l'histoire, non-seulement contemporaine mais à 48 heures de date, quand l'intérêt prend la place de l'honnêteté? Voici le récit du *Cri du Peuple*:

« Cependant la troupe des fédérés était assez nombreuse « lorsqu'ils arrivèrent à la porte de Vaugirard. Il était envi- « ron 5 heures. Toutes les batteries de Breteuil, de Meudon « et de Val-Fleury, tonnaient avec une extrême violence. « Les boulets pleins, les obus, les bombes s'acharnaient sur « les restes du fort. La caserne de gauche était percée de « part en part. Une casemate était crevée. Les obus et même « les balles de rempart arrivaient jusqu'à la porte de Vaugi- « rard. Il eût fallu à ce moment-là sacrifier beaucoup de « monde avant d'arriver au fort. Mieux valait attendre la nuit.

« Mais, pourtant, on voulut s'assurer si tout était prêt au « fort pour le faire sauter dans le cas où les Versaillais s'y « introduiraient. On envoya un homme par bataillon. Cinq « hommes de bonne volonté, conduits par un officier d'état- « major à cheval sortent de la porte; un obus atteint le




# CHEMINS DE FER DE L'OUEST

SAISON D'ÉTÉ DE 1887

# VOYAGES A PRIX RÉDUITS

## en Normandie, en Bretagne, en Angleterre.

## BILLETS DE BAINS DE MER

**Valables du Jeudi soir au Lundi soir.**

PRIX DES BILLETS (ALLER ET RETOUR) :

| | 1re classe. | 2e classe. |
|---|---|---|
| Dieppe . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | **30** fr. » | **22** fr. » |
| Le Havre, Trouville, Etretat, Fécamp, Honfleur, Caen, etc. . . . . . . . . . . . . . . . | **33** » | **24** » |
| Cabourg, Dives, Beuzeval, Houlgate, Luc, Langrune. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | **37** » | **27** » |
| Saint-Aubin, Bernieres, Courseulles. . . . . | **38** » | **28** » |
| Cherbourg . . . . . . . . . . . . . . . . . . | **55** » | **42** » |
| Granville. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | **50** » | **38** » |
| Saint-Malo, Paramé, Dinard, Saint-Enogat, Saint-Lunaire. . . . . . . . . . . . . . . | **66** » | **50** » |

etc...., etc..., etc....

## BILLETS D'EXCURSIONS

VALABLES PENDANT UN MOIS

**permettant de visiter les points les plus intéressants de la NORMANDIE et de la BRETAGNE.**

*11 Itinéraires différents.*

Le prix varie, selon la longueur du parcours, entre **60** et **130** fr. en 1re classe, et **45** et **110** fr. en 2e classe.

BILLETS D'EXCURSION DE PARIS AU MONT SAINT-MICHEL (via Folligny)

valables pendant 6 jours, avec passage facultatif par Granville, au retour.

1re classe. . . . **56** fr. — 2e classe. . . . **45** fr.

## BILLETS DE PARIS A LONDRES

*avec faculté de s'arrêter à Rouen, Dieppe, Brighton, etc.*

**Trajet en 10 heures**

Deux départs par jour pendant l'Été

**Billets d'aller et retour valables un mois:**

71 fr 25 en 1re cl.; 51 fr. 25 en 2e cl. et 40 fr. » en 3e cl.

**Billets simples valables huit jours:**

42 fr. 50 en 1re cl.; 31 fr. 25 en 2e cl. et 22 fr. 50 en 3e cl.

***Pour plus de renseignements, s'adresser à la gare St-Lazare (bureau des correspondances).***



Paris. Imp. PAUL DUPONT, 12.4.87. — My.

« cheval et l'officier, un autre éclate au milieu du groupe, tue « ou blesse quatre hommes ; le dernier va jusqu'à la porte « du fort ; une balle de chassepot l'étend raide mort.

— « Allons, dit le colonel, il faut cinq hommes de bonne « volonté.

« Plus de cent fédérés sortent des rangs, ils ne sont pas « plus heureux que leurs devanciers, tant la canonnade et la « fusillade sont fortes ; ils tombent avant d'avoir atteint le « but.

— « Décidément, dit le colonel, c'est trop dangereux.

« Mais alors les fédérés s'offrent d'eux-mêmes pour rem- « plir cette pénible tâche. En effet une troisième expédition « est plus heureuse ; les gardes nationaux s'avancent en « rampant et arrivent au fort. Maintenant on peut être tran- « quille si les Versaillais y pénètrent, ils n'y resteront pas « longtemps. Les mèches sont allumées. La canonnade aug- « mente ; quelques obus sont tombés en dedans de l'en- « ceinte ; les fédérés se replient. »

C'est toujours la poignée des factieux.

S'il y a un mot de vrai dans ce récit, je veux être pendu ! Et le peuple, qui fait comme moi, tient la queue de la poële et n'a le temps ni d'écrire ni de contrôler, par conséquent de réfuter, est dupé par les phraseurs, anxieux d'attirer l'attention sur tout autre chose que leur éloignement du danger.

Il est vrai que le lendemain, le même Journal insérait une rectification presqu'aussi peu fondée :

« Citoyen rédacteur,

« Vous dites dans le *Cri du Peuple* d'hier que c'est le gé- « néral La Cecilia qui a remis le fort d'Issy en état de « défense.

« Il y a là une erreur.

« Le jour même de l'évacuation, le citoyen Rossel chargea



« le général Eudes d'occuper le fort. Le général y partit de « suite avec son état-major.

« Pendant ce temps, j'appelai une escouade d'ouvriers for-« mée par lui et, le soir-même, je l'envoyai là-bas, tout « équipée, sous les ordres des citoyens Poirier et Martin.

« Ce sont ceux qui ont fait tous les travaux.

« Je tiens à le constater.

« Aujourd'hui encore, c'est le général Eudes qui com-« mande le fort.

« Le général La Cecilia dirige les mouvements qui se font « aux environs.

« Salut fraternel.

« Le colonel chef d'état-major,

« COLLET. »

Je l'ai dit, quand je quittai Issy, le dimanche 30 avril, *à trois heures* de l'après-midi, il ne restait plus rien à faire qu'à exécuter mes derniers ordres, consistant à reprendre un bout de tranchée défendu par un très faible détachement, ce dont La Cecilia se chargea en ma présence et à réarmer le fort, ce qui était déjà en voie d'exécution.

Eudes ne parut pas une minute en toute cette affaire pas plus que Rossel.

Et c'est pour m'empêcher de faire connaître la vérité qu'on m'enleva traîtreusement de la Commune où j'allais dire ce qui s'était passé. Peut-être alors, mes accusateurs se fussent-ils trouvés les *complices* de la reddition du fort.

On a vu, par les rapports cités, combien nos pertes furent minimes, ce qui prouve que la tranchée fut enlevée et abandonnée sans combat. On a vu également comment je repris le fort et les positions avancées sans

artillerie, avec quelques hommes de bonne volonté.

Eh! bien, voilà comment Malon rapporte ces faits dans son ouvrage. *La troisième défaite du Prolétariat.* (Pages 289 et 290.)

« Une partie du village des Moulineaux et le parc d'Issy « furent enlevées par les Versaillais et, les 27, 28 et 29 avril, « le bombardement du fort d'Issy continuait, incessant, ef- « froyable. Dans la nuit du 29 au 30, les tranchées en « avant du fort d'Issy furent perdues, *après un long et vio- « lent combat.* Le fort devint presque intenable sous une « pluie d'obus ; chaque jour un grand nombre de ses dé- « fenseurs étaient mis hors de combat. Lorsque, le 30, ils « virent qu'il ne restait plus des leurs dans les tranchées « d'avancée, ils eurent une grande inquiétude. Les obus « Versaillais ne cessaient de tomber, effondrant les casema- « tes, démontant les pièces et couvrant la plate-forme « de morts et de blessés. Ce fut alors que les officiers, réu- « nis en Conseil de Guerre, sous la présidence du Gouver- « neur Mégy, décidèrent l'évacuation. En quelques instants « les pièces furent enclouées et la garnison partit. Un jeune « fédéré de 16 à 17 ans. Dufour, refusa de suivre. Il se ré- « fugia dans la poudrière, déclarant qu'il la ferait sauter « sous les pas de l'ennemi, s'il approchait. Mais soit qu'ils « craignissent une feinte ou l'explosion du fort, les Ver- « saillais ne l'occupèrent pas. Cependant Cluseret, à la tête « de *quelques bataillons* du onzième arrondissement, *munis « de pièces d'artillerie*, se portait sur les lieux, repoussait « *une reconnaissance* Versaillaise et réoccupait le fort dont « *Eudes prenait le commandement.* »

Autant d'assertions, autant d'erreurs. Ce ne fut pas Eudes que je mis à la tête du fort, mais le chef du bataillon qui le reprit, le 137$^{me}$. Comment aurais-je pu y mettre Eudes puisqu'il n'était pas là. Il était bien tranquille au Ministère de la guerre, comme on le verra

plus loin, complotant avec Rossel et spéculant sur mon arrestation.

Le malheur de toutes les histoires de la Commune jusqu'à ce jour est de n'avoir eu d'autres documents que les racontars des journaux. J'en ai montré la valeur. — Pas une seule n'a été conçue au véritable point de vue historique, c'est-à-dire avec preuves à l'appui, témoignages authentiques et contradictoires, documents officiels Dans l'espèce, en ce qui concerne la défense de Paris, il me paraît que le premier témoin à entendre était celui qui l'a dirigée. Personne, à l'exception de Félix Pyat, ne m'a consulté ou interrogé. Il y a mieux : ayant appris à Genève que M. Lissagaray faisait une histoire de la Commune, je lui écrivis spontanément pour mettre à sa disposition mes documents et répondre à ses questions. Il ne me répondit même pas. Son siège était fait.

En fait de récit sur la reprise d'Issy, j'aime encore mieux celui de l'officier Versaillais ; il s'écarte moins de la vérité.

« Tandis que nos troupes se concentraient, que le génie « poursuivait ses travaux, notre artillerie n'était pas, tant « s'en faut, restée inactive.

« Mettant habilement à profit les tristes et singuliers ha- « sards de la guerre, elle avait disposé ses moyens d'attaque « derrière la plupart des épaulements dernièrement cons- « truits par les Prussiens et plus de 150 bouches à feu al- « laient concourir de ce côté (Issy) à l'attaque des défenses « parisiennes...

« Au moment où tout ce matériel (positions comprise en- « tre le Moulin de Pierre, la Terrasse de Meudon, le Pont « de Sèvres et la Terrasse de Saint-Cloud) se mettait en

« mouvement, on allait commencer à Montretout une batte-
« rie de 70 pièces de gros calibre et l'on formait le projet
« d'établir dans le parc d'Issy une batterie de 20 pièces
« de 24. Dès l'ouverture du feu, le 25 avril, nos batteries
« endommagèrent notablement le fort d'Issy et le réduisi-
» rent momentanément au silence..... Le lendemain, 26, le
« fort se vit littéralement écrasé par nos projectiles. Malgré
« tout, nos adversaires faisaient rage. Montrouge et Vanves
« soutenaient vigoureusement Issy. Le Point du Jour ne
« cessait de nous inquiéter. Le bastion 65, la courtine 65-66,
« le bastion 68 et la batterie de l'octroi disputaient au Tro-
« cadéro l'honneur de toucher le Mont-Valérien. Les pièces
« de l'octroi contrebattaient en même temps Meudon et la
« Lanterne-de-Démosthène, 4 locomotives blindées en panne
« sur ce viaduc tiraient sans relâche sur notre batterie de
« Breteuil. Enfin la canonnière Farcy, flanquée de 4 autres
« canonnières et d'une batterie flottante attaquait Sèvres, Bre-
« teuil et Brimborion. La batterie flottante, descendant jus-
« qu'à Billancourt, eut même un jour l'audace de s'y établir
« pour canonner Meudon. Au Nord-Ouest, le feu n'était pas
« moins vif. Asnières se trouvait en butte aux projectiles
« d'une batterie établie Imprimerie Paul Dupont et à ceux
« d'une locomotive blindée sans cesse en mouvement sur la
« voie. Bécon était canonné par Levallois et la gare Saint-
« Ouen, Courbevoie par le front de l'enceinte 50-53. Les in-
« surgés procédaient de nouveau à l'armement de *Montrouge*
« pour couvrir de feu la presqu'île de Gennevilliers. Malgré
« cet acharnement et tant de dispositions comminatoires,
« nos artilleurs éteignaient Issy et le génie poussait active-
« ment ses cheminements vers le fort..... »

« Dans la nuit du 26 au 27 nos tranchées étant assez
« avancées, pour ne plus permettre à l'ennemi de retours
« offensifs, on résolut de brusquer une attaque sur les Mou-
« linaux. »

Il y a une erreur manifeste dans le rôle assigné à Montrouge qui est situé du côté opposé à Gennevilliers.

C'est probablement Montmartre qu'on a voulu dire.

Le matin, avant de partir pour Issy, j'avais donné l'ordre à un officier du génie, hongrois, très intelligent de construire un redan en avant de la Porte Maillot et j'avais donné rendez-vous à deux heures au délégué du Comité central d'Artillerie afin de régler ensemble l'organisation des artilleurs qui consentaient enfin à se laisser mobiliser.

Ce qui prouve, en passant, que j'étais bien tranquille sur le résultat final à Issy.

## Chapitre VII

# MON ARRESTATION

A l'hôtel de Ville. — Un guet-apens. — Ordre de la Commission exécutive. — Le rôle de Delescluze. — A Mazas. — Refus de la dictature. — Offres de service. — Mes anxiétés au sujet de la défense. — Avis à la Commission exécutive. — La loi violée. — Semblant d'instruction. — Indignation. — Les hommes d'action.

En arrivant à l'Hôtel de Ville, je trouvai plusieurs Membres réunis dans la salle attendant l'ouverture de la séance. Ils s'informèrent avec anxiété de ce qui s'était passé à Issy et quand je leur dis que tout était réparé, ils furent satisfaits. Vermorel toujours prêt à payer de sa personne, ainsi que Trinquet s'offrirent à aller s'installer au fort pour prouver qu'il n'était pas intenable, et, sans plus attendre, s'y rendirent.

Peu après la séance s'ouvrit et je pris place à côté de Delescluze, au haut de l'extrême droite. Je m'étais auparavant entretenu avec lui et lui avais, comme aux autres, fait part de ce qui s'était passé.

Il s'était montré rassuré et satisfait.

Aussitôt la séance ouverte, je demandai la parole, et j'attendais mon tour quand Andrieu, l'air souriant, vint me prier de vouloir bien me rendre à la Commission Exécutive où je n'avais pas paru depuis deux jours et où l'on avait besoin de moi.

C'était si naturel que, prenant mon chapeau, je me levai de suite, demandant au président de remettre mon tour de parole.

A la porte de la salle de la Commune, je rencontrai Pindy, escorté d'un piquet de la garde spéciale de l'Assemblée, qui me dit, tout attristé : « Mon cher ami, j'ai une bien triste mission à remplir» et, me mettant sous les yeux un ordre d'arrestation signé de tous les Membres de la Commission Exécutive : « je suis forcé de vous arrêter. »

Ainsi Andrieu avait *menti* en me priant de sortir pour me rendre au milieu de la Commission Exécutive qui me demandait. Inutile d'ajouter qu'il s'empressa de s'éclipser aussitôt que j'eus franchi le seuil de la salle de la Commune. Les gens de cette espèce n'aiment pas à rendre compte de leurs actes ne pouvant le faire honnêtement.

J'entrai dans une pièce situé à côté de l'antichambre de la Commune où je restai gardé à vue par deux officiers de Pindy, dont l'un était Landrin. Je dois dire qu'ils étaient plus désolés que moi. Et sur l'observation que je leur fis, au sujet de la vilaine besogne dont on les chargeait, l'un deux me répondit : « Oh ! oui, j'aimerais mieux être à votre place qu'à la nôtre ». Landrin, que j'avais vu autrefois présider la chambre fédé-

rale avait les larmes aux yeux. Je fis dire à Pindy de venir et le priai d'aller à la Commune demander que je fusse entendu ; c'était mon droit comme membre de cette assemblée, mon droit aussi d'être entendu de la Commission Exécutive.

Mais cela ne faisait pas l'affaire des meneurs de m'affronter devant une assemblée, même travaillée d'avance contre moi. Delescluze l'avait essayé, le vingt-deux ou le vingt-trois, et s'en était mal trouvé. Ce qu'ils voulaient, ce qui était à la hauteur de leur petite taille, c'était une embûche, non un combat.

Voici ce que dit Malon de ce qui se passa pendant qu'on me détenait dans une salle attenante à la Commune.

« Ce jour là, il y eut à la Commune une séance orageuse. « Delescluze attaqua vivement Cluseret qu'il accusait d'inca- « pacité. Après une vive discussion, dans laquelle Cluseret « eut peu de défenseurs, la Commune approuva à la majorité « les résolutions suivantes, que venait de prendre la Com- « mission Exécutive, avant la réoccupation du fort d'Issy « par Cluseret :

« L'incurie et la négligence du Délégué à la Guerre ayant « failli compromettre notre possession du fort d'Issy, la « Commission Exécutive a cru de son devoir de proposer « l'arrestation du citoyen Cluseret à la Commune, qui l'a « décrétée.

« La Commune a pris d'ailleurs toutes les mesures néces- « saires pour retenir en son pouvoir le fort d'Issy. »

Qu'on remarque la marche suivie. Un mensonge sert de prétexte à Andrieu pour me faire sortir de la salle. La Commune refuse de m'entendre. Sûr, cette fois, de ne pas avoir de contradicteur, Delescluze

m'attaque vivement et m'accuse *d'incapacité*, d'incapacité militaire ! lui, Delescluze !! Mais il s'oppose à ce que je m'explique ou me défende.

Venez donc ensuite parler des tribunaux secrets de l'Inquisition et reprocher à Versailles ses Conseils de Guerre !

Ce n'est pas tout, ce fort que j'ai repris, ce fort lâchement abandonné par un des leurs, mis là *sans m'en prévenir*, ce sont eux qui ont pris les mesures nécessaires pour le maintenir au pouvoir de la Commune !

Lâcheté, mensonge, hypocrisie, ignorance et présomption, voilà donc de quoi se composait le bagage politique de ces meneurs du peuple !

Une cause représentée par de telles gens et défendue par de tels moyens ne pouvait, hélas ! triompher.

L'expérience ne l'a que trop prouvée et les victimes de ces meneurs incapables expient maintenant cruellement la faute d'avoir préféré leurs déclamations vides à une action peu bruyante et peu brillante, il est vrai, mais sûre. Les imbéciles criaient à la tactique Trochu. Mais la tactique Trochu n'était défectueuse que parce que la famine était à craindre ; avec Paris ravitaillé, elle était la meilleure.

A minuit je fus conduit, par Landrin et Lachapelle, commissaire de Police, de l'Hôtel de Ville à Mazas, où je fus reçu par Garreau qui m'accueillit par ces paroles : « Voilà, général, ce que c'est que d'avoir refusé la « dictature. Si vous l'aviez accepté, ce seraient eux et « non vous qui seriez ici ! »

Ce à quoi je répondis : « A ce prix, j'aime encore

« mieux être à Mazas, car jamais la dictature ne fon-
« dera la liberté. »

Peu après, Protot envoya l'ordre de me mettre au *secret* le plus absolu. Ordre exécuté plus sévèrement que sous l'Empire, car je ne pouvais recevoir même le *Journal Officiel*.

Une circonstance était venue concourir à indisposer les esprits contre moi. *Le Siècle* avait publié, le matin, un télégramme de Berlin annonçant que je m'étais engagé à faire mettre l'archevêque en liberté.

J'ai dit ce qu'il y avait de vrai dans cette affaire.

Depuis longtemps, j'étais prévenu de ce qui se tramait contre moi. Régère était venu à plusieurs reprises pour m'en avertir ; mais, ne me trouvant pas, il chargeait Rossel de ce soin. Celui-ci me prévint une fois ou deux, mais en concluant invariablement au renversement de la Commune incapable et renfermant des éléments plus que suspects.

Tout cela était vrai, mais la Commune eût-elle été plus inepte et plus suspecte encore, je l'aurais défendue quand même par respect pour le principe. Il ne fallait pas donner au peuple le mauvais exemple de l'insurrection entre nous. C'était livrer Paris. Et la preuve c'est que mon arrestation qui, certes, n'avait pas l'importance d'un coup d'Etat, entraîna la chûte de Paris et de la Commune comme on pourra s'en rendre compte. Une seule fois je rencontrai Régère et répondis ce que je répondais à tout le monde : « Je suis résolu à me laisser faire. « Il en fut de même pour les officiers supérieurs de la Garde Nationale et pour le poste du Ministère. Je ris quand je pense que la Commission Exé-

cutive croyait s'être assurée des issues du Ministère. Or, la première chose qu'avaient faite les gardes avait été de me prévenir et de me demander mes ordres. Si j'avais eu la moindre velléité de mettre Commune et Commission Exécutive, avec les Verlets, par dessus le marché, sous les verrous, je n'aurais eu qu'à faire un signe.

J'avais un autre motif que celui du respect dû au principe communal ; il était impossible de marcher avec l'élément Jacobin représenté par Delescluze et la majorité; s'en débarrasser violemment, je l'ai dit, était coupable et me semblait odieux. Il ne me restait qu'une seule chose à faire; les user au pouvoir.

Je savais que la défense avait au moins pour quinze jours d'existence malgré toutes les fautes qu'on pourrait commettre et qu'il n'en fallait pas dix pour prouver aux moins clairvoyants ce dont étaient capables Delescluze et les siens. Après ces dix jours, il faudrait bien ou revenir à moi, ou sombrer et, cette fois, libre de mes actions, débarrassé de tous les déclassés qui composent le parti Jacobin, m'appuyant exclusivement sur les travailleurs et purifiant l'Internationale, j'en faisais la base d'un gouvernement stable. Je tenais pour suspect tout ce qui ne pouvait justifier d'un travail professionnel régulièrement accompli dans les temps cal mes. Par là je purgeais la ville de tous les agents Versaillais et de tous les bourgeois réactionnaires.

Tranquille à l'intérieur je n'avais plus aucune crainte pour la défense de Paris.

Sans la frasque de Rossel, mon calcul se réalisait de point en point. Ce qui suit le démontrera.

La cellule dans laquelle je fus mis à Mazas, 62, je crois, ou 64, 6me division, était fort malsaine, mais probablement pas plus que les autres. Les latrines qui se trouvent dans chaque cellule répandaient une odeur infecte. Fatigué outre mesure par le travail surhumain auquel j'avais été condamné pendant 28 jours et 28 nuits je fus pris d'une espèce de fièvre qui acheva de m'abattre.

Malgré mon état maladif, je ne perdais pas de vue mon objectif unique : la défense de Paris. Connaissant bien ces trois éléments ; l'armée versaillaise, la Garde Nationale et la direction militaire de la Commune, je n'étais rassuré qu'à moitié. Le médecin m'apprit, le surlendemain de mon entrée, que Rossel me remplaçait provisoirement. C'était le meilleur choix qu'on pût faire. Mais il dérangeait mes calculs. Je ne croyais pas à cette fourberie de sa part et comptais que Delescluze me succéderait. Je savais que Rossel était insuffisant et ne durerait pas une semaine. Il n'avait ni autorité personnelle, ni connaissance des hommes, ni expérience dans le commandemant et, de plus, il était cassant à ne pas être toléré même par des soldats réguliers. Je le croyais très bon officier du génie, sur réputation, car je ne l'avais jamais vu s'occuper de son métier. Mais en tout cas cela ne suffisait pas. — Dans ces circonstances j'écrivis chaque jour à la Commission Exécutive et à Protot puisque je ne pouvais communiquer avec d'autres, pour leur recommander les points les plus importants de la défense.

Ces recommandations peuvent se résumer ainsi :

Substituez les engins aux hommes. Activez la fabri-

cation des mitrailleuses et des abris mobiles blindés. Hâtez la batterie du parc des oiseaux ainsi que la construction du redan dont j'ai ordonné l'érection en avant de la Porte-Maillot, le 30 au matin.

Ce redan battait de flanc la Porte Dauphine, le seul véritable point faible de la défense et non le Point du Jour comme le dit Mac-Mahon qui, a lu qu'en principe le saillant d'une place est son point d'attaque, applique ici le principe sans discernement.

Hâtez la construction des places d'armes de l'Arc de Triomphe, d'Eylau et du Trocadéro. Reliez-les par de fortes barricades à tous les débouchés de rues intermédiaires et faites partout sauter les voûtes du chemin de ceinture, afin d'avoir un formidable fossé à substituer à celui de l'enceinte.

Ces instructions essentielles je les ai répétées *chaque jour* non seulement de Mazas, mais de l'Hôtel de Ville, on verra le compte qu'on en a tenu.

Quant à la rive gauche, je m'en inquiétais peu. Je s'avais que l'ennemi n'entrerait pas de vive force par là, au moins avant que Delescluze et les siens ne se fussent usés. Ce que je craignais, c'était une surprise par la Porte Dauphine.

On me demandera pourquoi je n'avais pas prescrit des travaux en arrière ? La disposition des lieux ne s'y prête pas. Ouvert de toutes parts, il aurait fallu pour défendre efficacement cet espace, faire des travaux considérables que la Garde Nationale n'eût jamais voulu faire. Les travaux dont j'ai parlé plus haut remédiaient en partie à l'inconvénient de la Porte Dauphine.

Au bout de quelques jours, je reçus la visite de Gam-

bon qui me promit de demander qu'on respectât la loi à mon égard, loi qui ordonnait que tout accusé fût interrogé dans les 24 heures. Puis vinrent des Inspecteurs des Prisons, puis le commissaire de l'Hôtel de Ville. Tous me témoignaient beaucoup de sympathie et m'apprenaient que les choses allaient de mal en pis, grâce à Rossel qui mécontentait la Garde Nationale.

Le médecin obtint que je me promenasse dans le préau, accompagné d'un gardien, aux heures où les détenus restent dans leur cellule. Cette faveur qu'avaient obtenu également l'archevêque et l'abbé Deguerry, dont les cellules étaient situées à droite et à gauche de la mienne, dans le même corridor, nous forçait à alterner nos promenades ; quand l'un rentrait, l'autre sortait. C'est ainsi que je les apercevais de temps à autre quand ils rentraient dans leur cellule.

*Sept ou huit jours après mon arrestation*, on me manda au Cabinet du juge d'Instruction. — Ce monsieur, fort poli, me demanda mes noms et prénoms, puis nous nous adressâmes réciproquement la même question :

— Pourquoi suis-je à Mazas ? — Pourquoi êtes vous à Mazas ?

Il m'avoua n'avoir ni dossier ni plainte, ni pièces d'aucune espèce contre moi. Lui aussi me promit de réclamer l'exécution de la loi.

Pauvres gens ! la loi, avec Delescluze et son école dix fois plus despotique que celle des Bonapartes, la loi, c'était celle des jésuites : la fin justifie les moyens. Passe encore si elle les justifiait, mais si, comme dans l'espèce, le despotisme substitué à la justice mène au désastre par l'incapacité, quel sera le châtiment de l'erreur ?

Delescluze déjà mort se fait tuer. Et après ?

La capitale révolutionnaire du monde succombe sous les coups de la réaction. Cent mille citoyens, victimes de l'erreur, la paient de leur existence ou de leur liberté, le travail, saigné à blanc, râle sous le talon du capital triomphant et il suffirait de quelques heures retranchées d'une existence finie pour expier semblable crime !

Bien plus, le peuple, oublieux du forfait, tresse des couronnes pour les services passés. Arrière tout ce sentimentalisme corrupteur et efféminé. Le peuple ne doit connaître qu'un mot dans ses appréciations : Justice. Un crime, le plus grand de tous, a été commis, celui de livrer le travail au capital, alors que, par un concours de circonstances exceptionnelles, le premier avait des chances sérieuses d'écraser son tourmenteur séculaire. Les conséquences terribles de ce crime, nous les avons tous endurées ; il faut que le peuple demeure inflexible, oublie les services pour ne se souvenir que du crime et châtie, même après la mort, le coupable, afin de fermer à l'avenir l'ère des incapables présomptueux ou des traîtres.

Razoua vint également me voir et me témoigner son indignation. Je le priai de voir La Cecilia et de lui dire d'user de son influence pour forcer la Commune à me juger. Mais la situation, d'inique était devenue très-embarrassante pour ceux qui m'avaient fait arrêter. Ils comptaient sur le succès pour se dispenser de justifier leur crime. Et, en effet, le succès eût été la meilleure des raisons pour justifier mon remplacement. Mais mon arrestation, mais le guet-à-pens, lâche et plat, employé

pour m'enlever de la Commune et me fermer la bouche! Le succès même n'aurait pas justifié cela. Il faut être Bonaparte ou Loyola pour livrer la justice au succès.

Malheureusement, jamais le succès ne se montra si rebelle. On aurait juré qu'il était complice de la justice. La nouvelle de mon arrestation fut le signal du départ des indécis flottant entre la Commune et Versailles. Et, vraiment, en face de semblables mépris des principes les plus élémentaires d'équité comme de légalité, qui pouvait se croire sûr du lendemain? Qui pouvait se fier à ce Gouvernement qui faisait des lois pour les enfreindre, décrétait l'interrogatoire de tout accusé dans les 24 heures, sa mise en liberté ou son acte d'accusation dans 48 heures et qui, sans acte d'accusation, sans interrogatoire, supprimait arbitrairement et violemment non seulement un simple citoyen, mais un des citoyens ayant donné le plus de gages, ayant subi le plus de persécutions pour sa cause.

Les commerçants qui s'étaient formés en syndicat, rassurés par les garanties que leur offrait la nouvelle administration de la guerre et qui s'étaient engagés à se soumettre aux clauses stipulées par moi en faveur des ouvrières dans tous les marchés qu'ils passeraient avec l'administration, rompirent immédiatement leur association.

Ce n'était pas tout; chacun savait que je n'aurais jamais toléré certains excès.

Les troupes Versaillaises redoublèrent d'ardeur. A tort ou à raison la défense militaire reposait sur mon nom comme aussi la confiance, très limitée, du reste, mais enfin le peu de confiance si on veut, que les Alle-

mands avaient dans la résistance de la Commune. Or, ce peu de confiance était à ménager, car le jour oú Bismarck traitait définitivement avec Thiers il fallait que Versailles triomphât quand même pour payer la Prusse. La Commune n'était plus qu'un obstacle, obstacle que Bismarck supprimait sans coup férir par une simple lettre au général Fabrice lui enjoignant de ne laisser entrer aucun approvisionnement dans Paris, contre cela il n'y avait rien, absolument rien à faire qu'à mettre bas les armes ou faire sauter Paris. Mais faire sauter Paris, simple déclamation ! Où étaient les hommes professionnels pour faire ce travail gigantesque. Où étaient l'*union* des cœurs, l'unité des vues, l'énergie froide, nécessaire pour prendre et exécuter de semblables résolutions ? Delescluze, Vermorel, Tridon, Ranvier, Viard, Vaillant, Franckel, Varlin, Razoua et quelques autres l'eussent fait. Mais toute cette innombrable pléïade de petits crevés révolutionnaires, toute cette jeunesse boulevardière, occupée à salir la presse révolutionnaire pour vivre et jouir, exactement comme leurs congénères du *Figaro* et du *Gaulois*, croit-on que ceux-là auraient accepté cette fin héroïque ? Ils auraient avec la même facilité et sans transition aucune, prouvé au peuple que son devoir était de se soumettre et que l'héroïsme consistait à ouvrir les portes afin de réserver des existences si précieuses à la cause, à la jouissance et à l'avenir.

Qu'on remarque la date du Traité de Francfort — 10 mai — et on verra qu'elle coïncide avec la chûte de Rossel et son remplacement par Delescluze, le lendemain du jour où, sorti de Mazas, on croyait générale-

ment que j'allais reprendre en main la direction de la défense de la Commnne. J'ai dit *on* croyait et non *je*. D'une part, les meneurs de la Commune étaient encore infatués de leur compétence en toutes choses et Delescluze ne s'était pas usé au pouvoir. Je n'aurais probablement pas accepté ce que, du reste, la Commune ne m'eût pas offert.

Le 10 mai, Bismarck était fixé sur le sort de la Commune et l'avait fixé en traitant avec Thiers.

## Chapitre VIII

# ACTE D'ACCUSATION

**Ma sortie de Mazas. — Visite aux avant-postes. — Ce qu'avait fait Rossel. — Une commission d'enquête. — Sept chefs d'accusation. — Ineptie et infamie. — Mon rôle à Marseille. — Mon séjour à l'Hôtel de Ville.**

— Le 9 mai, je fus extrait de Mazas et transféré à l'Hôtel de Ville où je fus laissé libre sur parole en attendant la séance. Il était environ 10 heures du matin. Vésinier, qui se trouvait là, m'engagea à venir déjeuner. Nous descendîmes à la salle à manger où nous pouvions causer plus à l'aise. J'avais hâte de savoir où en étaient les affaires militaires principalement à Issy. Vésiner m'offrit de prendre une voiture et de nous y rendre immédiatement ce que, j'acceptai, après avoir demandé l'autorisation par écrit au Comité de Salut public. Je connaissais la force de ma situation,et le peu de scrupules de mes ennemis. J'entendais rester sur le terrain strict du droit et les forcer à y arriver à leur

tour. L'autorisation portait qu'à 5 heures je serais de retour à la Commune.

Nous partîmes immédiatement. Arrivés à Issy je vis de tristes choses. Brunel commandait ou était sensé commander. En fait, il n'y avait plus rien, absolument rien que des barricades par-ci par-là, des canons dans les cours, sans attelage, sans servants, sans caissons, un désarroi indescriptible. Je me hâtai de me rendre au parc des Oiseaux, c'était l'extrême limite des lignes occupées par nous. La grande rue était partagée, en deux. Le côté droit nous appartenait encore, mais le côté gauche était aux Versaillais qui tiraient des fenêtres dans le parc.

Les gardes nationaux m'accueillirent avec beaucoup d'affection. Ils vinrent à moi spontanément. C'étaient, autant que mes souvenirs sont fidèles, les bataillons du dixième arrondissement. Ces braves gens étaient commandés par Lisbonne qui payait rudement de sa personne. Quoiqu'on n'ait à dire de Lisbonne, on ne peut lui contester d'être un vigoureux officier. Pendant que j'étais là, les Versaillais furent obligés d'évacuer la partie gauche de la rue.

Je traversai le parc sous une véritable pluie de balles pour aller voir ma batterie. Hélas ! pas de batterie. Brunel venait bien de faire commencer les travaux d'une petite batterie derrière le parc, mais ce n'était ni l'emplacement que j'avais choisi, ni les proportions déterminées, ni le temps. C'était une méchante batterie de deux ou trois pièces, et il était trop tard.

Si, le 30 au matin, ou même le premier mai, comme je l'espérais, la batterie du parc des Oiseaux eût balayé

tout l'espace compris entre la Seine et le fort, le fort n'eût pas été pris. J'avais confié ce travail à Roselli-Mollet et à Wetzel, ni l'un ni l'autre ne firent leur devoir en cette circonstance.

J'eus l'occasion de m'assurer que Vésinier était vraiment courageux, même pour quelqu'un habitué au feu le chemin que nous avions à faire était très-désagréable. Vésinier était littéralement vert. Eh ! bien, il ne broncha pas et ne nous quitta pas d'une semelle, Brunel et moi. Et nous ne nous pressions pas. Voilà le vrai courage : dompter l'effet physique par la force morale ; la volonté maîtresse du corps.

J'arrivai à l'Hôtel de Ville à cinq heures comme je m'y étais engagé, comptant bien, je l'avoue, être libre le jour même.

J'avais compté sans mon hôte. Pendant que j'attendais, dans la salle qui précède celle des séances, le retour de Vésinier qui était entré pour prévenir de mon arrivée, j'entendis une violente discussion au sujet de Rossel qui venait de finir son court passage au pouvoir par une fanfaronnade suivie d'une reculade.

J'avais cru Rossel plus énergique et plus fort. Lui, qui reprochait à ceux qui s'en abstenaient par honnêteté de ne pas faire de coups de tête ou d'Etat, il venait, en neuf jours, de donner le plus complet exemple d'impuissance qu'on puisse rêver. Il avait tout côtoyé sans rien atteindre. Il avait côtoyé le succès, la capacité, l'énergie et l'honnêteté sans y toucher, le tout pour aboutir misérablement à chercher une cachette chez Vermesch, le *Père Duchêne*.

Rossel était un jeune homme dont la tête seule marchait, mais dont les pieds restaient en place.

Mes ennemis, qui redoutaient ma rentrée à la Commune, profitèrent de la circonstance pour me faire complice de Rossel et demander l'ajournement de ma comparution. Une commission, composée de trois membres, Miot, Vermorel et Vallès, fut nommée pour instruire et m'interroger séance tenante. Ce qui fut fait dans un petit salon de l'Hôtel de Ville, tendu de satin bleu. Ce qui ne dit rien, car l'Hôtel de Ville regorgeait de grands et petits salons en satin de toute couleur. L'empire n'était pas chiche pour ses préfets. Salons et chambres à coucher, grands et petits cabinets, les petits surtout attenant aux grands, le tout doré, velouté, satiné et.... taché, abondaient dans les préfectures, véritables palais proconsulaires où l'orgie privée régnait en souveraine. Tels maîtres, tels valets. J'ai occupé les préfectures de Paris, Lyon et Marseille. J'ai pu visiter les appartements de ces antres de débauche en détail et tout à mon aise. Partout, à côté du cabinet officiel, le cabinet particulier. Et, pour meuble principal, un divan à deux places. Celui-ci taché, souillé, maculé, attestant par des traces non équivoques ses nombreux et rudes services. Ah ! messieurs les préfets de l'Empire étaient des gaillards à poigne.

L'interrogatoire fut fait par Miot. Il sortit de l'intérieur de son paletot et me montra un bout de papier sur lequel étaient écrites au crayon, sept lignes, sept chefs d'accusation terrible. J'en frémis rien que d'y penser.

1er chef d'accusation : Pourquoi avez-vous abandonné le pont de Neuilly ?

J'étais tenté de répondre, comme l'écolier : « hi ! hi ! hi ! c'est pas moi, Monsieur, c'est chose, je l'ferai plus. »

Le fait est que ce n'était pas moi. J'ai dit comment cela s'était passé et le peu d'importance réelle de cette position du moment que nous n'avions ni le pont de Saint-Cloud, ni celui de Sèvres, ni le Mont Valérien.

2° Vous êtes accusé d'avoir proposé à Ledru Rollin de s'allier aux d'Orléans quand vous fûtes à Londres, en 1867. C'est Delescluze qui affirme vous avoir entendu.

Delescluze ne s'étant pas trouvé à Londres en même temps que moi n'a pu s'y rencontrer avec moi chez Ledru et, par conséquent, m'y entendre, premier mensonge. J'ajoute que semblable proposition à Ledru Rollin, et de ma part, eût été absurde.

3° Vous avez eu des rapports avec les Princes d'Orléans ?

Après où est le mal ? La question n'est pas de savoir si j'ai eu des rapports, mais quels rapports ? Les Princes servaient comme capitaines dans l'état-major de Mac Clellan où je servais comme colonel. Ils avaient pour chevalier d'honneur Morin, capitaine de chasseurs à pied et un de mes camarades de promotion. Il n'y avait que nous de Français et je ne parlais pas un mot d'anglais à cette époque, ou du moins, très peu. — J'oubliais Ulrich de Fonvielle, que j'avais emmené avec moi et qui, depuis, a trahi la cause du peuple mais qui, alors, était franc de collier ; — il était bien naturel qu'au lieu de nous regarder en chiens de faïence, nous ayons

eu des rapports convenables. Ces rapports ne pouvaient s'établir qu'en fixant loyalement les situations. Je fis dire par Morin, qui m'avait demandé de voir le prince de Joinville, lequel ne faisait pas partie de l'état-major, mais y était toujours, que je venais combattre en Amérique au nom du parti républicain, comme eux au nom de l'Orléanisme, que j'étais accrédité en cette qualité auprès de Summer et Seward par Henri Martin, de France, Garibaldi, Avezanne, Cozenz et Mauro Macchi, d'Italie, Pulski de Hongrie. — Garibaldi avait même fait en cette circonstance, ce que je ne lui ai jamais vu faire; il avait écrit à Mac Clellan une lettre de quatre grandes pages et aussi chaude qu'elle était longue, lui expliquant ma mission et répondant de moi. — Qu'en conséquence ce serait sur le pied de la plus parfaite égalité et non autrement que nous nous verrions. Il en fut ainsi. Jamais de *Monseigneur* dans la conversation. Un jour, le duc de Chartres me dit : « Pourquoi « donc n'appelez-vous pas mon frère Monseigneur » ? — « Parce qu'il ne l'est pas. » — « Nous vous appelons « bien Monsieur ; cela n'a pas d'autre signification. » — « Et bien, alors, changeons, appelez-moi Monseigneur « et je vous appellerai Monsieur. » Il n'en fut plus question.

J'ajoute qu'il n'y avait que le duc de Chartres pour commettre semblable inconvenance, ni son frère ni son oncle ne l'eussent commise.

Nos rapports furent ce qu'ils devaient être, polis et convenables et je pense qu'ils n'ont laissé de regrets ni d'un côté ni de l'autre.

Comme tous les prétendants, les princes, excepté le



duc de Chartres, étaient fort libéraux. Cela leur était d'autant plus facile qu'ils savaient à quel parti j'appartenais. De mes rapports, du reste fort courts, il n'est resté dans mon esprit qu'un souvenir agréable et d'estime; mais de là à modifier mes convictions, de là à subordonner un principe à des individualités, il y a toute la distance qui sépare un homme léger d'un homme sérieux, un intrigant d'un honnête homme. J'ai la prétention d'être sérieux et honnête. Or, c'est parce que je suis sûr de moi que je vois qui bon me semble. J'ajoute que je n'ai jamais rien demandé à personne, pas plus au peuple qu'à d'autres. Je lui rends des services mais ne lui en demande pas, et n'accepte de contrôle de personne. Je suis absolument indépendant, même du peuple, que j'aime pourtant bien, puisque je lui ai voué ma vie.

Evidemment je n'entrai pas dans tant de détails vis-à-vis de mes juges. Oh ! mes juges !

4° Vous avez trempé cet hiver dans une intrigue prussienne ayant pour but de séparer la Savoie de la France.

Je me contentai de dire *non*. Je ne savais pas seulement de quoi il était question. N'ayant jamais été en Savoie que comme voyageur passant en chemin de fer. Ne sachant même pas s'il avait jamais été question de séparer la Savoie de la France, je n'avais rien à dire.

J'ai appris, depuis, ce qui avait donné lieu à cette fable.

Après le 28 septembre, je m'étais réfugié à Genève. J'y étais depuis environ un mois quand un délégué de Marseille, Mavielle, cordonnier, vint me chercher au

nom du peuple pour prendre le commandement des forces militaires au cas où la Commune serait proclamée. Je me mis immédiatement en route. Mais comme je ne pouvais passer par Bellegarde, où j'eusse été immédiatement arrêté, je pris, en compagnie de mes deux amis Outine et Duval (ce dernier ouvrier menuisier, et ancien maréchal des logis aux chasseurs d'Afrique) une voiture particulière pour me conduire à Annecy. Nous arrivâmes le soir à destination et le lendemain, à six heures. du matin, je prenais le chemin de fer pour Marseille.

En rentrant à l'hôtel, mes deux amis trouvèrent la police de M. le Préfet Philippe qui avait mis embargo sur ma voiture et allait en faire autant sur leur personne.

Ils se laissèrent emmener tranquillement devant M. le Préfet qui, à l'instar de ses collègues, commença par l'intimidation.

« Vous étiez trois ? où est le troisième ! Vous êtes des « agents prussiens, je vais vous faire fusiller etc, etc.

A cette époque on voyait des agents prussiens partout comme, sous la Commune, des traîtres et, après, des communards.

La France a été, est et sera toujours la terre classique de ces légèretés.

Jusqu'à huit heures du soir, mes amis rirent au nez respectable de M. le Préfet, mais sans rien lui dire. Pensant alors que j'étais loin et en sûreté, il rompirent « le silence : maintenant que notre ami est loin, dirent-« ils, courez après si cela vous fait plaisir, quant à « nous, citoyens suisses, munis de papiers en règle,

« nous allons porter plainte à notre gouvernement pour « le dommage que vous nous avez causé par votre lé- « gèreté et vos violences intempestives.

Inutile d'ajouter qu'ils furent immédiatement relâchés avec excuses. Mais le voiturier n'entendait pas se payer de cette monnaie et mon Philippe fut obligé de payer son temps.

Or, tout ceci venait du Consul, un certain Lechevallier, qui, pour se faire bien venir de son nouveau patron, Jules Favre, avait imaginé toute une petite histoire de complot séparatiste motivant une volumineuse correspondance et pouvant, suivant la crédulité du patron, donner lieu à l'avancement du commis.

Paschal Grousset, auquel les relations diplomatiques de la Commune laissaient des loisirs, les employait à fureter dans les papiers du Ministère. En furetant il trouva ce dossier et crut y trouver ce qu'il cherchait, sa revanche de l'entrevue d'Aubervillier. Il fit naturellement part de sa découverte à Delescluze qui se frotta les mains et pensa : « nous le tenons ». Mais il ne tenait rien du tout. Sans m'en prévenir, — car je n'ai appris tout ceci que depuis mon dernier exil, d'honnêtes citoyens de Genève vinrent trouver Paschal Grousset et lui démontrèrent l'absurdité du roman Lechevallier, c'est, je crois, ce dossier que l'on réclamait, dans le procès de la Commune, comme disparu.

Paschal Grousset reconnut l'erreur et n'insista pas sur ce chef d'accusation devant la Commune ; mais il eût été plus honnête et plus sérieux de ne pas le poser.

Le fait est que, pendant le mois que je restai à Genève, je ne vis que deux ou trois habitants de cette

ville, l'avocat Amberny, B... professeur Français, réfugié, Duval, ancien maréchal des logis de chasseurs d'Afrique, et Outine, réfugié russe. Ni les uns ni les autres n'aimaient la Prusse et quant à moi je ne m'occupais que d'une chose: obtenir de M. Gambetta l'autorisation de défendre mon pays contre elle, ce qu'il me refusa constamment.

5° Pourquoi avez-vous demandé l'élargissement de l'archevêque et avez-vous insisté sur celui de sa sœur ?

J'ai dit plus haut comment les choses s'étaient passées.

Je me contentai de répondre que je n'avais pas à rendre compte de ce qui s'était passé en Conseil, que c'était mon droit et mon devoir d'y émettre mon opinion, en toute liberté, et que le seul jugement à porter sur une proposition d'un membre du Conseil, faite en Conseil, était le vote du Conseil sur la proposition débattue.

6° Vous êtes accusé d'avoir eu des rapports avec les Prussiens. Que s'est-il passé dans l'entrevue d'Aubervilliers ?

— Cela ne vous regarde pas. C'est encore une affaire débattue en Conseil qui ne regarde que le Conseil.

J'ai dit plus haut ce qui s'était passé.

7° Delescluze prétend que vous lui avez dit qu'on vous avait offert un million ?

— Je ne suis pas si bête que de prendre Delescluze pour confident, en quoique ce soit, spécialement en pareille matière. Il a inventé cela.

On verra dans le chapitre suivant la nature de mes rapports avec Versailles.

Si l'acte d'accusation avait porté sur ces rapports, j'aurais ou je n'aurais pas répondu ; mais portant sur un fait spécial, erroné, ma réponse était fort simple.

Vallès et Vermorel n'hésitèrent pas une minute à déclarer qu'ils ne voyaient rien de sérieux en tout cela. Mais Miot était lent à voir et ne voyant rien, concluait à un surcroît d'instruction.

Je connaissais Miot depuis vingt ans ; il me connaissait également et, quoique je n'appartinsse pas à son Ecole jacobine, il devait bien savoir quel était mon caractère. Il ne pouvait concevoir l'ombre d'un soupçon sur mon honnêteté. Gonflé de son importance, il voulut jouer au Fouquier Tainville, méconnut l'amitié et ne fut que ridicule.

Il me conseilla, *dans mon intérêt*, de retourner à Mazas où à la Conciergerie. Double proposition que je déclinai absolument me fondant sur ce motif très sérieux : que, au train dont allaient les choses, je prévoyais l'entrée des Versaillais, sinon comme probable, au moins comme possible et que, trouvé par eux à Mazas ou à la Conciergerie, j'étais parfaitement sûr du sort qui m'attendait. De plus, j'étais complètement inutile en cas d'une surprise sur l'Hôtel de Ville. En conséquence j'opinai pour rester à l'Hôtel de Ville, Vermorel et Vallès furent de mon avis et l'on me donna l'appartement de M^me Dolfus, la seule des filles de M. Haussmann qui, m'assure-t'on, ait résisté aux brutales avances de l'Empereur.

Là, j'étais confortablement installé et, sauf la liberté, *dont je ne voulais pas*, je n'avais rien à désirer au point de vue de l'existence matérielle, je recevais qui je vou-

lais. J'étais aussi peu gardé que possible, ayant à ma porte un planton que j'envoyais faire mes commissions, et des croisées à dix pieds de terre.

Mais pour rien au monde, je n'eusse voulu commettre la faute de Rossel: fuir devant une accusation. Ce n'étaient pas les Jacobins qui me tenaient ; c'est moi qui les tenais. Ils m'avaient arbitrairement et uniquement arrêté ; il allait falloir me juger. C'était là où je les attendais.

Pendant que j'étais à l'Hôtel de Ville, je reçus de nombreuses visites, entr'autres celles de correspondants de journaux anglais et américains. Le syndic des négociants Parisiens, qui s'étaient formés, sous mon administration, en Comité favorable à la Commune, vint aussi me voir. Bellioray, Lucipia, Mortier, Pindy et d'autres, venaient souvent. Varlin ne vint qu'une fois. C'était pourtant mon meilleur ami, celui en qui j'avais pleine confiance. Il était si occupé et devait tant souffrir. La visite qui me fit le plus de plaisir fut celle de mon sous-chef d'état-major, Séguin. Qu'est-il devenu ? [1] Il me fit le récit de ce qui s'était passé lors de mon arrestation et, depuis, à la guerre. Je le priai de ne pas le publier, surtout pour lui. Dans un moment où chacun tremblait devant le Comité du salut public, et son procureur, lui conservait toute son indépendance de caractère et leur disait de dures vérités. Chaque fois qu'il quittait ma chambre, je m'attendais à le voir arrêter. Il n'en fut rien, fort heureusement.

Un trait dépeindra son caractère. Je tiens le récit de Roselli-Mollet.

[1] Tué en Tunisie.

Le 30 avril, à trois heures et demie ou quatre heures à l'heure où je faisais mon entrée à la Commune, revenant d'Issy, Rossel, qui avait disparu depuis trois jours, reparut subitement au Ministère de la guerre, accompagné d'Eudes et, preuve de sa complicité dans tout ce qui s'était tramé contre moi, nomma immédiatement quatre secrétaires et se mit en possession du ministère, alors *que je n'étais pas encore arrêté.*

En ce moment rentraient Vermorel et Trinquet, qui venaient d'Issy et y avaient appris ce qui s'était passé. Roselli se trouvait également dans le cabinet. Eudes apprit à Vermorel que j'étais arrêté. Il est à remarquer qu'à cette heure-là, je l'étais à peine. C'était donc bien un coup monté par Eudes, Rossel, Delescluze et autres qui s'occupaient fort peu de ce que pourrait dire la Commune et savaient par avance, qu'ils lui feraient dirent ce qu'ils voudraient.

En cela, ils voyaient juste. Vermorel et Trinquet reçurent fort mal la nouvelle. En ce moment, Séguin, dont le bureau faisait face à celui de Rossel, entendit ce dont on parlait ; prenant son képi et bouclant son ceinturon, il se retourna vers Eudes et Rossel et, les regardant en face : « — C'est vous, et vous seuls, qui avez fait tout cela ; vous voulez nous ramener aux Ber-« gerets, n'est-ce pas ! Je vais à la Commune ! Je vais « voir Delescluze et dire à tous la vérité !

Rossel, comme son chef, voulut l'arrêter et lui ordonna de faire certain travail comme sous-chef. Mais Séguin, ouvrant la porte : Je ne suis plus votre sous-chef ; je donne ma démission et ne veux plus servir avec « semblables gens ».

Alors, Rossel, voyant que sur six personnes présentes, il n'y avait que lui et Eudes qui approuvassent mon arrestation, commença à penser qu'il pourrait bien s'opérer un revirement dans l'opinion de la Commune et, s'approchant de Séguin, il lui dit, à mi-voix, mais de manière à être entendu par Vermorel et Roselli : »
« Vous avez raison. allez, parlez à Delescluze et tâchez
« qu'on revienne sur la décision prise. On a fort mal
« agi avec le général.

En descendant, Vermorel, indigné, disait à Roselli :
— Voilà un comédien ! » Tel était Rossel et tel fut Séguin.

La loyauté du dernier est d'autant plus louable, qu'il était l'ami et le confident de Rossel et que jamais il ne m'a dit ce qu'il avait fait pour moi. Je viens de l'apprendre aujourd'hui même de Roselli et je l'écris pour ainsi dire sous sa dictée.

## Chapitre IX

# MES RAPPORTS AVEC VERSAILLES

Le colonel L. M., émissaire versaillais. — Curieuse conversation. Glais-Bizouin et l'envoyé de Thiers. — Autres émissaires. — La dictature. — Brelan de traîtres. — L'œuvre de corruption. — Les agents secrets. — Le rôle du comte de Beaufort. — Mission du général Frappoli. — Les propositions de la légation suisse pour livrer Paris. — Comment j'étais renseigné.

Un soir, un certain Colonel L. M. vint me trouver au Ministère de la Guerre. Il avait un fils, caporal du génie, dans les troupes ennemies et venait me demander, si ce jeune homme venait à tomber dans nos mains, de lui sauver la vie. Mac Mahon allait tenter un assaut général et, quoique toutes les chances fussent en sa faveur, son fils pouvait être pris. Il tremblait pour son sort. Je le rassurai à cet égard, lui assurant que nous n'étions pas si féroces qu'on voulait bien le dire, et, bien que son fils eût, à mes yeux, commis le plus grand des crimes, celui de porter les armes contre ses concitoyens, il serait traité en prisonnier de guerre.

C'était une entrée en matière. Il commença alors une peinture enthousiaste des ressources ennemies, passa en revue ses généraux, ses bataillons, escadrons et batteries : puis me demanda ce que j'avais à opposer à cette immense armée.

— Oh ! pas grand chose : du cœur, le droit et des « têtes de colonne ; ce que Léonidas opposa aux innom- « brables armées de Xerxès.

— Et si le cœur manque ; et si les têtes de colonne « sont tournées ?

— Je pourrai répondre que je sais mon métier et « qu'elles ne le seront pas ; mais je veux bien vous dire « que j'ai encore prévu cela et qu'alors, méthodique- « ment, froidement et pas à pas, nous *sauterons* ensem- « ble au fur et à mesure que nous évacuerons, votre « fils comme les autres. »

Je comptais évidemment sur une action régulière et sur des travaux réguliers qui n'ont pu avoir lieu pour mille et une raisons.

A ce mot de *sauter* tous ensemble, le colonel se récria fort.

— Mais j'ai ma famille à Batignolles ; mes filles. « Ah ! si vous voyiez comme elles sont belles ! Venez « donc nous voir ?

J'étais fixé sur la nature de l'emploi du colonel et résolu à intervertir les rôles.

— « Colonel, vous êtes rassuré sur le sort de votre « fils, sauf le saut périlleux ; à cela je ne peux rien ; « quant au reste, tranquillisez-vous. Bonsoir, j'ai à « travailler. »

Ce n'était pas l'affaire de mon colonel, qui avait bien

d'autres choses à me dire et ce n'était pas la mienne de paraître pressé de les entendre. Il me demanda la permission de revenir.

— « Je suis très occupé, vous le savez : je ne puis « vous accorder que le moment de mon dîner. Venez « dîner avec moi à la Belle Gabrielle : c'est à deux pas « de l'Hôtel de ville, je ne perdrai pas de temps.

Rendez-vous fut pris pour le lendemain ou le surlendemain.

Au jour indiqué, je fis retenir deux cabinets particuliers situés à côté l'un de l'autre. Dans l'un je mis deux agents, avec ordre d'écouter et d'entrer s'il était nécessaire.

Dans l'autre je rejoignis le colonel à l'heure du dîner.

La conversation s'engagea par une peinture des plus émouvantes des malheurs qui résulteraient d'une défense poussée aux dernières limites. Je n'ai jamais entendu une voix plus émue, plus chaleureuse, des accents plus éloquents. C'était un homme de grand talent. Je fus franchement ému jusqu'aux larmes. En homme habile il profita de cette émotion pour me faire entrevoir le rôle glorieux que jouerait l'homme qui mettrait fin à tous ces malheurs. Quel nom il se ferait dans l'histoire et quelle reconnaissance éternelle l'accompagnerait partout ! Comme corollaire il me montra un autographe de Barthélemy Saint-Hilaire l'autorisant à pénétrer à toute heure de nuit à la Présidence.

On peut être ému sans perdre la tête et je ne la perdis pas du tout, je peux l'assurer.

— Et à quelles conditions peut-on éviter tous ces

maux que je déplore comme vous et que je voudrais comme vous éviter ?

— « Vous pourriez donner la main aux amis de « l'ordre et.....

— « Faire sauter la Commune, l'emballer, vous la « livrer et.... être un traître, n'est-ce pas là le fond de « votre pensée ? Et, pour cela le chapitre des récom- « penses intarissables ! — Vous n'êtes pas venu ici, « chargé d'une pareille mission, mission qui pourrait « ne pas être sans danger, sans vous être enquis de mes « antécédents. Je ne suis pas de ceux qui peuvent les « cacher. Vous avez eu mes dossiers ; vous avez vu les « agents qui m'ont étudié, filé sous l'Empire. Il n'est « pas un jour, pas un acte de ma vie que vous ne con- « naissiez. Vous me savez pauvre et vous savez que « ma pauvreté, loin de me peser, me plaît ; au rebours « du proverbe, elle est pour moi le nerf de la guerre, « que je vous ai déclarée à vous, riches jouisseurs. Vous « me savez convaincu, sur quel espoir fondez-vous donc « mon acceptation.

— « Général, vous dites vrai, nous avions fouillé, « compulsé, tout ce qui vous regarde et nous n'avons « rien trouvé. Nous vous tenons pour un *honnête* « *homme* ;.......

(Tout ceci est textuel. Le colonel L. M. est à Versailles et, si je me trompe, qu'il me démente. Ce que je trouve — d'infâme dans la conduite de M. Thiers c'est qu'il me savait honnête, non pas seulement depuis 1871, mais déjà en 1869, quand il me fit demander une entrevue par Th. d'Ag, entrevue que je refusai et il ne lui est pas même venu à l'esprit de dire : Cet homme est notre

ennemi, ennemi mortel soit ; tuons-le si nous pouvons, mais n'encourageons pas les malpropretés débitées par notre presse et qui un jour, retomberont sur nous. C'est bien là l'homme de Blaye.) «......... C'est parce que vous « êtes un honnête homme que nous pensons pouvoir « traiter avec vous.

— « Quelles sont vos conditions?

— « Dites les vôtres.

— « Oh ! mon Dieu, rien de plus simple. Je ne com- « bats que pour fonder le principe communal en France, « que j'ai vu si bien fonctionner en Amérique ; voilà « mon but ; rien de plus rien de moins. Il faut donc « 1° reconnaître l'indépendance communale de Paris, « 2° me donner des garanties. Or, ces garanties, les « voici : L'armée se retirera dans un rayon à fixer. Les « forts de la ville seront occupés par la Garde Nationale « et la police sera municipale. Ce n'est ni long ni em- « brouillé. Faites accepter, je me charge ne faire ac- « cepter.

— « C'est impossible ; mais, je vais néanmoins faire « part de vos propositions à M. Thiers. Je le verrai « cette nuit et demain nous causerons.

— « Allez et bonsoir. »

Le lendemain, le colonel revint au Ministère. Il n'avait pas pu voir Thiers mais avait vu Barthélemy Saint-Hilaire qui avait toute la confiance et toute la pensée du Président. Ils avaient causé une partie de la nuit.

La chose n'était pas praticable. Commant maintenir en présence deux troupes armées et hostiles?

Qu'à cela ne tienne, désarmons si cela vous fait

plaisir. Je m'engage encore à obtenir cela. Tout le monde y gagnera. Seulement, vous ne voulez pas désarmer du tout, vous voudriez bien que nous commencions. Voulez-vous un moyen terme, laisser les deux troupes fraterniser, en présence de leurs chefs respectifs, puis s'en aller chacune dans sa garnison ; j'y consens encore ?

Nous eûmes encore deux ou trois entrevues, quoique nous n'eussions plus rien à nous dire. Je dis entrevues mais la vérité est que le colonel forçait bien un peu la consigne des huissiers et, à l'heure où j'étais seul dans mon cabinet, il se faisait annoncer. Cette persistance prouvait tout l'intérêt que Thiers mettait à se ménager une autre voie que celle de l'Assaut pour entrer dans Paris. J'en étais de plus en plus affermi dans mon système de défense.

Néanmoins, je résolus de mettre fin à des pourparlers désormais sans but ! J'avais appris ce que je voulais savoir que M. Thiers était dans ses petits souliers et que, d'un autre côté, il ne *pouvait* rien concéder. Ce n'était pas l'envie qui lui en manquait, mais c'était un domestique et non un maître. On ne traite pas avec les domestiques. Le maître était au Gesù.

Dans ma dernière entrevue, comme mon interlocuteur insistait encore sur la nécessité de trouver un moyen d'éviter une si grande et si longue effusion de sang.

— « Pourquoi ne me faites-vous pas assassiner, lui « dis-je. Rien de plus simple ; je reviens de l'Hôtel de « Ville ou de la Préfecture de Police seul, sans escorte, « le long des quais, souvent à 2 heures du matin. C'est

« l'affaire d'une minute ; aucun risque à courir et quinze « jours après vous êtes dans Paris,

« Seulement, comment y serez-vous ? Cela est une « autre question. Paris à feu et à sang. Et vous aurez « sur vos mains tant de sang que, comme Macbeth, « vous aurez beau frotter, il reparaîtra sans cesse. »

Un soir que je sortais en voiture du Ministère deux hommes m'attendaient au coin de la grande porte. Le premier était le Colonel qui fit arrêter la voiture ; le second était Glais-Bizoin, qui me tendit la main par la portière ouverte. Je la lui refusai. Je n'avais oublié ni le propriétaire du Journal des Côtes du Nord patronnant M. Thiers en 1869 et me refusant ses colonnes pour répondre à ses attaques, ni le membre du Triumvirat de Tours, valet de Gambetta, qui m'avait poursuivi, traqué comme une bête fauve pendant l'hiver 1870-71. Je n'oublie pas aisément.

Je donnai l'ordre au cocher de passer outre et là finirent nos relations.

Comme on le voit, il ne fut pas question de millions. Non que l'agent de Thiers n'eût envie d'en parler mais, pour éviter de me mettre dans l'impossibilité d'entendre ce que j'avais intérêt à apprendre, je prévins une offre maladroite. Je ne dis pas insultante ; il n'y a que les imbéciles qui se croient insultés de la bassesse des autres.

Ce ne fut pas le seul émissaire qui me vint de Versailles. Il en vint un de la droite. Celui-là était plus sérieux. Car avec la droite ce qu'on aurait fait était fait, tandis qu'avec Thiers ce qu'il disait ou rien, c'était la même chose. Thiers n'a jamais été un homme sé-

rieux. Il ne fut toute sa vie qu'un reflet, celui de la bourgeoisie qui, satisfaite de se contempler dans ce petit homme, le combla. Ces propositions étaient beaucoup plus vastes et M. Thiers n'eût pas été flatté de les entendre. Comme le renversement de la Commune faisait partie du programme et que le maintien de la Commune était uniquement ce que je voulais, il n'y avait pas moyen de s'entendre.

Celui qui m'a le plus pousuivi, c'est Mac Kean, le secrétaire et l'ami de Washburne. Dieu ! m'en a-t-il raconté de toutes les couleurs. Je le laissais aller, puis l'interrompant tout à coup : « C'est cela, ne vous gênez « pas ; mettez-vous à votre aise. C'est de la bonne « petite trahison que vous me proposez là. Ne le savez- « vous pas ? »

Alors le pauvre garçon revêtait toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Il passait du rouge au vert, du jaune au blanc, le tout avec des mines si grotesques, que je partais d'éclats de rire impossibles à comprimer. Plus je riais, plus il se décomposait ; plus il se décomposait, plus il était grotesque et plus je riais. Ce sont les seules gaîtés que la Commune m'ait occasionnées.

Je me suis depuis, croisé avec lui à Mazas comme il sortait de la cellule de l'archevèque et comme je rentrais dans la mienne. En pensant aux moments agré ables qu'il m'avait fait passer, il me fallut toute ma force de volonté, appuyée sur le sentiment peu hilarant de ma situation pour retenir un de ces accès de rire de vive joie qui me faisaient tant de bien.

Dans ces conversations avec moi son thème favori était l'intimidation. Il énumérait avec complaisance

les ressources de l'ennemi, son sucès certain et les horreurs qui suivraient. Il ne se trompait pas de beaucoup dans cette dernière partie de ses appréciations. Naturellement, sa conclusion était : « Il dépend de vous de « faire cesser ces appréhensions. Enlevez la Com- « mune ! »

Je répondais :

— « Enlevez l'assemblée et Thiers avec. C'est tout « aussi facile et ce sera plus moral. »

Le fait est que tous ces enleveurs de Commune, tous ces copistes du 2 Décembre n'étaient pas sérieux.

Où était la force organisée pour faire un tel coup ? La Garde Nationale réactionnaire, on l'avait vue avec Saisset, on l'avait vue à la Bourse et à la place Vendôme ; on l'a vue lors de l'entrée des Versaillais.

Se serait-on servi d'une partie de la Garde Nationale de la Commune ? Elle avait certes bien des défauts et je ne l'ai pas ménagée, mais je lui rends cette justice qu'on n'aurait pas trouvé dans son sein trois bataillons, peut-être un seul pour commettre un attentat de cette nature.[1] Des ivrognes, des lâches même, il y en avait, mais des traîtres, on en eût en vain cherché en dehors de ceux envoyés et payés par Versailles.

Et, pourtant, jamais on ne parla plus de trahison, de traîtres. Les traîtres étaient bien faciles à reconnaitre ; c'étaient ceux qui payaient à boire à la Garde Nationale, qui l'ameutaient contre ses chefs et qui écrivaient dans le *Cri du Peuple* ces articles détruisant la confiance des gardes nationaux dans le commandement. La confiance

[1] J'entends supprimer la Commune au profit de Versailles.

disparue les gardes nationaux ne se sont plus battus et ont laissé entrer les Versaillais.

Ce que je viens de dire s'applique également à la dictature. Beaucoup de gens à courte vue, longue barbe et forte voix, affectaient de redouter la dictature. Mais le premier élément d'une dictature est une force militaire permanente comme le premier élément d'un civet est un lièvre. Faire de la dictature avec de la Garde Nationale est un rêve. Rossel l'a essayé, il a réuni douze bataillons pour marcher sur l'Hôtel de Ville, bien entendu sans les prévenir. Quand il s'est agi de partir, il y en avait trois ; s'il était parti, il n'en aurait pas eu un seul.

La seule dictature possible et elle eût demandé du temps à établir, était celle qui se serait imposée aux esprits par l'immixtion du pouvoir militaire dans le pouvoir civil. C'était celle que poursuivait Delescluze. Alors, usant du pouvoir militaire pour tranformer la Garde Nationale petit à petit, et du pouvoir civil pour faire approuver ces transformations, on arrive insensiblement à être le seul pouvoir ayant en main des moyens d'action.

Telle était l'œuvre de Delescluze qui non seulement retirait de la Garde Nationale tous ses éléments énergiques pour en faire des corps indépendants, mais qui donnait aux chefs des prix absolument contraires aux décrets de la Commune. C'est ainsi qu'il donnait 33 francs 33 par jour au colonel Gallet [1], directeur de l'artillerie, envoyé de Versailles pour remplir ces délicates fonctions auprès de la Commune.

[1] Ou Guyet.

Le fait ne peut être mis en doute puisque cet honnête militaire s'est vanté des services rendus par lui à la cause de l'ordre devant le Conseil de guerre.

Delescluze attribuait aussi une haute paye à son chef d'état-major. Masson, également vendu à Versailles, ainsi que le prouvent les rapports officiels de l'agent Laroque.

Ainsi les deux plus importantes fonctions de la guerre, celle du chef d'état-major général et celle de directeur de l'artillerie étaient confiés par Delescluze à deux agents versaillais et par lui payés plus que je ne payais Rossel et tout le Comité Central d'artillerie, au moins si ce dernier n'était pas capable, il ne trahissait pas et faisait ce qu'il pouvait. On m'a reproché d'avoir abrité les deux comités centraux et de m'en être servi. Ne valait-pas mieux les utiliser que d'employer les agents de M. Thiers ?

Le résultat de la politique anti-républicaine de Delescluze a été de rendre la garde-nationale anémique en lui retirant ses éléments sanguins et vigoureux ; de constituer à côté d'elle des compagnies militaires dans la mauvaise acception du mot, pour lesquelles la solde remplaçait le principe ou le dévouement à l'idée, exactement comme chez l'ennemi ; de créer des chefs mercenaires, les uns vendus, les autres à vendre ; en un mot, de préparer le moment où, l'or versaillais ayant suffisamment applani les obstacles, l'ennemi ne trouverait plus devant lui qu'une Garde Nationale épuisée physiquement et moralement, et des compagnies franches à moitié vendues. C'est ce qui est arrivé.

Durant mon administration qui, à elle seule, a duré

plus que celle des autres délégués à la guerre ensemble, je n'ai autorisé qu'une seule compagnie franche et cela m'a porté malheur. C'était le matin du 30 avril. Un des rédacteurs du *Père Duchêne* vint me prier d'approuver un projet de formation d'une compagnie intitulée « *Les enfants du Père Duchêne* ». J'écrivis en marge : *approuvé*, mais sous la réserve expresse que cette compagnie comme solde, uniforme et règlement, ne s'écarterait en rien des prescriptions règlementaires de la Garde Nationale. Plusieurs aventuriers, je le sais, se sont targués d'autorisations données par moi pour former tel ou tel corps. Autant de mensonges. Je ne me suis jamais écarté de la loi qu'en ma qualité de ministre de la guerre, mon devoir était de faire respecter.

Aussi on remarquera que sous mon administration les agents versaillais bornèrent leurs efforts aux cabarets et aux frères M. intimement liés avec une personne tenant de près à Eudes, et à laquelle ils donnèrent l'hospitalité après l'avoir forcée à quitter les appartements du Ministère.

Delescluze a cru devoir mettre, au nombre de ses accusations, quelques déjeuners que je fis au quai d'Orsay dans les commencements. Plus que personne il devait savoir que j'y déjeunais quand j'avais un invité, car c'est lui qui m'y mena le premier. Quand j'étais seul, je déjeunais au ministère où je me faisais apporter du marchand de vin situé au coin du square un déjeuner dont le prix variait de 2 fr. 50 à 3 fr. Je ne me rappelle pas d'autres déjeuners au café d'Orsay que ceux faits avec Delescluze, un avec Vermorel et Ti-

baldy, deux avec des employés du ministère et le dernier avec le colonel Fédéré Fogliardi et le général Frapoli.

J'avais connu le premier en Amérique où la confédération suisse l'avait envoyé. De plus, j'avais eu pendant la Commune occasion de lui rendre service pour des immeubles situés place Vendôme et qui appartenaient à une compagnie financière suisse.

J'avais servi avec le second en Italie.

L'un et l'autre venaient de Versailles. L'un et l'autre y avaient vu Thiers et Barthélemy Saint-Hilaire. L'un et l'autre évidemment remplissaient une mission, mais l'un et l'autre étaient honnêtes et républicains.

Voici à peu près quelle fut la teneur de notre entretien :

Frappoli me représenta les dangers qu'il y aurait à perdre la partie sans compensation. Mieux valait, selon lui, obtenir quelque choses de Versailles que tout risquer. En conséquence, il me proposait une entente sur une base très peu acceptable et qui consistait, autant que mes souvenirs peuvent me servir fidèlement, dans la reddition de Paris contre la proclamation définitive de la République et l'amnistie.

En réponse, je lui exposai fidèlement la situation de la défense et lui fis voir clairemement que je n'avais rien à craindre. Je pouvais tenir indéfiniment. Quand je leur dis ce que j'employais d'hommes ; que Dombrowski, par exemple, n'avait pas plus de 1,300 hommes, ils parurent fort étonnés et Frappoli m'avoua qu'on l'était encore plus à Versailles. On ne se rendait pas compte de cette résistance prolongée. Le fort d'Issy

surtout les intriguait beaucoup. Ils ne comprenaient pas que des gardes-nationaux pussent tenir si longtemps sous une semblable pluie de feu. Mon Dieu! les gardes nationaux n'étaient pas des foudres de guerre, mais ils valaient beaucoup mieux que l'armée et partout où ils échappèrent à l'action démoralisatrice de la Presse, de leurs chefs et des agents Versaillais, ils furent dignes de leurs pères, les hommes de Jemmapes, et de Valmy.

Un des arguments les plus forts de Frappoli était celui-ci :

« Vous forcez Thiers à reconstituer une armée permanente « formidable et vous sauvez du mépris universel qui les en- « toure les misérables officiers de l'Empire ; vous allez ré- « habiliter par la peur des hommes dont la lâcheté a livré « la France à l'étranger. »

Et il ajouta : « Thiers ne comprend pas que vous, qui « détestez si cordialement les armées permanentes, vous les « sauviez par votre ténacité. Ce n'est pas qu'il partage votre « manière de voir à leur égard, mais s'il en veut, il n'en « veut pas trop. Il ne les veut pas prépondérantes. Il veut « bien être leur chef mais non leur subordonné. Et c'est « justement le rôle qu'il prévoit lui être réservé après la vic- « toire. L'amée victorieuse et féroce sentant qu'elle domine « par la lâcheté des bourgeois l'exploitera et fera ses condi- « tions. Aujourd'hui Orléaniste, demain Bonapartiste, après « demain pour Thiers, Mac-Mahon, Bazaine, Chanzy ou Tar- « tempion. Il n'y a plus de stabilité, ni sécurité, il n'y a plus « que des Prims ou des Soulouques, des prétoriens, des mer- « cenaires ou des janissaires, c'est-à-dire la fin définitive des « sociétés ou des civilisations par les guerres civiles massa- « crant les masses ouvrières, source unique de la prospérité « publique et qui, à leur tour, se vengent en détruisant. » ( Le pétrole n'était pas encore inventé à ce moment ; depuis

il est venu ajouter un rude argument à la logique populaire.)

« Or, voilà ce qui arrivera infailliblement si vous prolon-
« gez la résistance outre mesure, tandis que si vous vous ar-
« rangiez, Thiers se débarrasserait d'une armée qu'il mé-
« prise profondément et reconstituerait petit à petit un sys-
« tème militaire plus fort, plus libéral et plus en rapport
« avec les nouvelles institutions de la France. »

« C'est à réfléchir. »

— « Oh ! pour moi, c'est tout réfléchi. — D'une part, je
« me crois sûr du succès. Jamais, moi vivant et au pouvoir,
« les Versaillais n'entreront. Je les ai vus à l'œuvre et mon
« opinion est arrêtée. J'ai quelque expérience et comme je
« joue ma tête sur ma conclusion, vous me permettrez de
« croire que j'y attache une certaine certitude.

« D'autre part, je ne crois pas à ce que me fait dire
« M. Thiers. C'est une vieille culotte de peau. Je le connais
« et l'ai bien étudié. Cet homme me fait l'effet d'une vieille
« rainette historique dont chaque ride cache un nid de pous-
« sière impériale. Il a contribué à démolir l'Empire parce
« que le hasard ne l'avait pas mis à la place de Morny ; mais
« il était le véritable homme de la tradition impériale. Nul
» autant que lui n'a mieux compris et ne s'est mieux assi-
« milé cette épopée belliqueuse. Thiers aura toujours des
« soldats et jusqu'au dernier jour rêvera la gloire militaire.
« Il se croit homme d'état et homme de guerre et ne mourra
« content qu'après une victoire. Il fait le bon apôtre au-
« jourd'hui ; que ceux qui aiment à se laisser duper croient
« à ce qu'il dit ; moi je ne le crois pas et si ce n'était son
« âge, à la place de Bismarck, je ne croirais pas davan-
« tage.

« Maintenant, si mon hypothèse se réalise, et il faut bien
« peu de chose pour cela, encore soixante jours de défense,
« l'armée se décompose et la France se lève. Alors, je vous
« en réponds, vous n'aurez plus à me parler armée, je n'en
« laisserai pas ce qui tiendrait dans le creux de ma main.
« Tout sera licencié. Quant aux généraux ce sera autre chose.

« Ceux-là auront de rudes comptes à rendre depuis 1851 et
« les Cours martiales de la Commune seront justes mais sé-
« vères. Il faut porter un coup décisif à l'obéissance passive.
« Un coup tel que le monde entier en frémisse et que dans
« un siècle on se rédise : Voilà comme la justice populaire
« sait venger la justice outragée. Tant que la théorie de
« l'obéissance passive, cette théorie immorale, infâme, qui,
« au nom de toutes les mauvaises passions, absout le
« crime de chacun et le porte totalisé au nom d'une cons-
« cience vénale payée par un bâton de maréchal ou un por-
« tefeuille, aura cours, il ne peut être question de morale.

« Sans morale construisez donc un édifice social quel-
« conque.

« Vous avez déclaré les assassinats de décembre au compte
« de Saint-Arnaud, Magnan et Napoléon, puis vous avez
« soldé le tout par deux bâtons de maréchal et une couronne
« impériale. Aux assassins de seconde classe, qui ont com-
« posé les commissions mixtes, vous avez donné de l'avan
« cement, et à ceux de troisième, aux simples coupes-jarrets
« des boulevards, de l'argent et du vin. Les récompenses dis-
« tribuées et le bénéfice empoché, vous avez jeté sur le tout
« le double manteau du suffrage universel et de l'obéissance
« passive et vous vous êtes dit : C'est fini.

« Pauvres observateurs et tristes praticiens. Non, rien n'est
« fini : le souvenir de décembre est aussi vivace au cœur du
« peuple que celui de Sedan (et celui de la semaine san-
« glante). Ne comptez pas sur l'oubli. Pour les crimes de lèse-
« humanité, pas de prescription. La justice du peuple,
« comme la morale, est éternelle. Bafouée aujourd'hui elle se
« relèvera demain radieuse et triomphante, le glaive d'une
« main, la balance de l'autre.

« Je me défendrai tant qu'il y aura une armée ; car tout
« arrangement qui laisserait une armée debout en France,
« serait de nul effet. Cette institution est incomptatible avec
« la liberté »

Les combinaisons de la droite étaient plus politiques

que celles des autres. Seulement comme tout ce qui vient de ce côté, le rêve, le souvenir, l'imagination occupent trop de place. Ce ne sont pas de malhonnêtes gens, dans le sens terre à terre du mot ; ce ne sont pas des brelandiers, des truands, comme les bonapartistes, des aigre-fins comme les Simon, les Gambetta, les Challemel-Lacour, des tripoteurs, des écumeurs, comme la bourgeoisie orléaniste ; ce sont simplement des cerveaux étroits, honnêtes, crédules et par suite de leur honnêteté bornée, fermes dans leur double foi politique et religieuse. Ces gens-là croient toujours que *c'est arrivé*. Aussi est-ce le troupeau le mieux organisé qui se puisse rencontrer : un berger, quelques chiens et des moutons..... parfois enragés.

Ils faisaient entrer, dans tous leurs calculs, une force à eux, force conservatrice et effective, deux termes qui s'excluent : le conservateur ne se bat pas ; il vote et paie, mais ne risque jamais sa tête qui représente ses actions, ses terres ou ses maisons. J'écoutais très-attentivement afin de découvrir où étaient ces fameuses forces conservatrices sans cesse mises en avant. Je n'ai jamais rien découvert. Les partis, finis, comme les émigrations, enfourchent tous le même dada, celui de l'illusion, du rêve à courte échéance. Folie douce et innocent amusement, mais à surveiller et non à partager.

Quand mes deux convives me quittèrent, *ils me donnèrent raison de ne pas traiter avec Versailles.*

Voilà ces offres de trois millions faites au café d'Orsay.

Frappoli n'est pas le premier venu, pas plus que

Fogliardi ; l'un et l'autre sont en vie et occupent de grandes situations, qu'ils me démentent !

Du reste, quel est l'homme qui supposera Frappoli capable de faire une proposition de cette nature. Il n'y a que des gens tarés qui font ce métier. Or quoiqu'on puisse dire de Frappoli, qu'on accepte ou rejette ses opinions, c'est un honnête homme et un galant homme.

Là se bornent mes rapports avec Versailles.

Le seul qui ait dépassé vis-à-vis de moi les bornes des convenances par des propositions malsonnantes est Mac Kean [1]. Mais c'était un Américain. Et quiconque

[1] Voici le fait auquel je fais allusion : Mac Kean m'accompagna un jour à pied du Ministère à l'Hôtel de Ville. Au moment d'entrer et juste en face la grille qui entoure l'Hôtel, il me fit la proposition suivante qu'il eut peine à achever tant il était décontenancé : Un million de dollars, garanti par la Légation des Etats-Unis et, en échange, le renversement de la Commune. Comme je savais qui Mac Kean servait, je savais de qui venait la proposition. Celle-là venait du *maître* et non du *domestique*. Je voulus savoir et, au lieu de me fâcher, je lui dis froidement en le regardant bien en face · « Where is your leaning point ?» La conversation avait lieu en Anglais.) — « La garde-nationale et le parti conservateur. » — « Vous êtes fou, » lui répliquai-je en éclatant de rire, » et c'est parce que vous et les vôtres ne comprenez rien, pas plus la situation qu'un honnête homme, que je vous laisse aller. »

Ce fut notre dernier entretien. Nous étions isolés, personne ne pouvait nous entendre. Et ce sont les *auteurs* de la proposition qui informèrent Delescluze.

On me demandera : Pourquoi avez-vous nié ? Et parbleu, parce que je n'estimais pas assez mes calomniateurs pour les croire aptes à comprendre mon refus. Et puis, il y a une certaine pudeur dont les gens de ma trempe ne s'affranchissent pas. C'était bien assez d'être obligé, par devoir, de subir semblables hontes sans être encore obligés d'en faire l'aveu !

les connaît sait qu'on ne peut exiger d'eux en fait de convenances ce qu'on demanderait à un européen.

J'aurais pu lui fermer la bouche du premier mot ; mais à quoi bon ? pour faire de la dignité, poser ! Il ne m'eût pas compris et j'aurais perdu une occasion de me *renseigner*. Plus on mettait d'insistance à me détourner de mon devoir, plus j'étais fier de ma défense de Paris. Plus Thiers insistait moins il était sûr d'entrer dans Paris. Et, comme j'étais sûr de moi, peu m'importait ce qu'on pouvait dire. Mon devoir

Toutes les histoires de la Commune parlent de relations avec un certain Arohnson que je n'ai jamais vu. Cet Arohnson fit partie des francs-tireurs de Paris dont La Cecilia commandait une Compagnie et voici ce qu'il m'en écrivait de Londres, le 5 mars 1875.

En fait de poltronnerie, Arohnson rendrait des points à dix lièvres, jugez-en par les deux anecdotes suivantes :

Le 18 ou 19 septembre 1870, étant allé à Milly sur Oise, des paysans vinrent nous prévenir qu'à 7 ou 8 kilomètres dans un parc *appartenant au marquis de Nicolai*, venaient d'arriver 60 à 72 pièces d'artillerie escortées par un régiment de cuirassiers.

Les commandants de Compagnies, réunis en Conseil, décidèrent de profiter de l'occasion pour tenter une surprise de nuit. Deux de ces commandants Lipowski et Boulanger placèrent le malheureux Arohnson entre eux, pour qu'il ne pût filer. Peine perdue. Nous étions arrivés sans être aperçus à une vingtaine de mètres du parc, quand Arohnson prit une charrue abandonnée au coin d'un champ pour une mitrailleuse et se mit à crier « sauve qui peut » se dégageant violemment de ses deux gardiens et bousculant tont le monde pour fuir plus vite.

Depuis, chaque fois que nous rencontrions une charrue, les francs-tireurs de crier : « la mitrailleuse Arohnson. »

Deux ou trois jours après, nous quittions Pithiviers, et je commandais l'arrière-garde. Arohnson était resté en arrière. Tout d'un coup je le vois accourir à pied, pâle, effaré, hors d'haleine, éperdu d'épouvante.

Qu'y a-t-il ?

était de tout entendre, de ne rien négliger de ce qui pouvait aider à la défense ; ce devoir je l'ai consciencieusement accompli.

Je suis poursuivi par 42 uhlans. (sic).

Et nos poudres ?

Prises, l'escorte massacrée, tenez, tenez, les voilà.

Et il m'indiquait un village à 2 kilomètres en arrière.

Je déploie ma compagnie et marche vers le village.

Les fameux uhlans étaient une soixantaine de paysans français rentrant des champs avec leurs chevaux de la cour et groupés pour nous voir passer.

Quelques jours après la bataille de Coulmiers, étant allé à Tours pour affaire de service, Freyssinet m'apprit qu'il utilisait Arohnson comme espion.

Je lis dans les conspirations sous la Commune par un sieur Dalsème que cet Arohnson fût vons trouver sous la Commune. Evidemment Arohnson a inventé cette bourde, mais je connais trop le drôle pour ne pas savoir que l'idée seule d'une semblable démarche l'eût fait mourir de peur.

J'ajoute que La Cecilia étant presque tous les jours au Ministère, il n'eût pas manqué d'être averti de la présence de son ancien franc-tireur et m'en eût parlé.

Je n'ai pas vu M. Arohnson.

## Chapitre X

# DEVANT LA COMMUNE

Mon jugement. — Notes sur J. Miot. — Extrait de l'*Officiel* de la Commune. — Les chefs d'accusation. — Encore la prise d'Issy. — Le mouvement séparatiste. — L'affaire du million. — Prétendues relations avec les d'Orléans. — L'organisation des bataillons. — Le pont de Neuilly. — Mon rôle comme général des fénians en Amérique. — Mon attitude à Lyon et à Marseille. — La maladie de la délation.

Le dimanche, 21 mai je comparus, enfin, devant la Commune, malgré Miot qui, avec ses instincts policiers, aurait bien voulu me retenir, ne fût-ce que pour avoir un prisonnier et quelque chose à faire, lui, auquel la Commune n'avait jamais rien confié, si ce n'est l'inspection des prisons. Il ne rêvait que délation, accusations; il tenait enfin son affaire. Il le croyait du moins. Nous allons le voir à l'œuvre.

J'ai beaucoup connu Miot. Je l'ai connu à Sebdou, alors qu'il était prisonnier du coup d'Etat, en 1852, je crois. J'étais à cette époque, lieutenant au 4e chasseurs à pied détaché au bureau arabe de Tlemcen dont

Chanzy, alors capitaine, était le chef. Ménessier, un de mes camarades de promotion, depuis tué à Solférino, comme chef de bataillon était chef du poste et responsable de Miot. J'obtins de lui qu'il le laissât libre d'aller où bon lui semblait, même d'aller chasser, sans exiger quoi que ce soit qui pût porter atteinte à sa dignité ou à ses convictions. Ménessier s'était contenté de lui dire : « Si vous vous en allez, monsieur, vous agissez mal vis-à-vis de moi, car je suis responsable de vous. » Miot mangeait, en outre, à la table des officiers. La prison était donc très supportable, grâce à mon intervention auprès de Ménessier.

Plus tard, je revis Miot à Paris. Il était toujours le même fanfaron, criard et tout ce qu'il y a de plus compromettant, une vraie souricière ambulante. Il demeurait alors à un entresol, rue de Rivoli. Un jour que nous avions déjeuné ensemble, nous nous mîmes à la fenètre pour voir passer un régiment de la Garde impériale. Il avait sa barbe et son bonnet rouge : « Comme ces bonnets feraient bien un manchon pour ma femme » et d'un air mystérieux : « Patience, mon cher, avant peu je ferai sauter tout ça. »

L'homme est là tout entier. Une barbe et un bonnet rouge.

Il groupe autour de lui quelques séïdes qu'il soigne, qu'il aide et qui en revanche crient : « Vive Miot » et croient en lui ; mais en lui seul, car pour Miot et ses adeptes tout le monde est suspect. « Suspectons-nous, mes frères, » est leur mot de passe.

Entouré de sa garde, il apparaît dans les clubs, fait

les motions les plus incendiaires et se fait gober par les fortes barbes ; mais c'est tout. Je ne sache pas que Miot ait jamais été au feu. En revanche, il est doué d'une fermeté très rare et très précieuse, soit devant la *justice* (simple manière de m'exprimer) soit en prison. Miot est un Jacobin convaincu ; il n'est pas socialiste. Non qu'il ne se targue de l'être, mais sa cervelle se prête peu à ce genre de travail. Très rusé au milieu de tout cela et ne perdant jamais de vue ses intérêts, il trouve encore le temps de faire concurrence à Victor Hugo par ses poésies. Il m'en a envoyé plusieures en Amérique.

Au demeurant, c'est un pharmacien révolutionnaire qui débite ses pilules et trouve des simples pour les avaler.

Je suivrai l'ordre adopté par l'*Officiel* quoiqu'il me soit impossible de le faire concorder avec mes notes et souvenirs. C'est un roman, surtout en ce qui concerne mes réponses.

Je passerai sous silence les chefs d'accusation auxquels j'ai déjà répondu dans le courant de cet ouvrage. Inutile de faire des redites à cet endroit.

La séance était commencée, quand je fus introduit, grâce à Vallès et Vermorel qui, plus intelligents que Miot, s'étaient aperçu dès le début que leur collègue n'était qu'un des fils dont Delescluze tenait la trame.

L'ordre du jour est mis aux voix et adopté.

Le citoyen Varlin : — On nous a convoqués pour l'affaire Cluseret et je suis venu à la séance pour cette affaire. Je demande qu'on s'en occupe de suite (*Interruptions diverses.*)

Le citoyen Léo Meillet : — Il ne faudrait pas que ceux

de nos collègues qui avaient déclaré ne plus vouloir siéger vinssent ainsi imposer leur volonté.

Si la Commune juge à propos de discuter d'autres propositions que celle relative au citoyen Cluseret, elle en a parfaitement le droit. Il ne faut pas que la majoriié soit à la merci de la minorité.

Le citoyen Varlin : — Nous ne voulons pas non plus que la minorité soit à la merci de la majorité. (*Bruit.*)

Le citoyen Président : — Je consulte l'Assemblée pour savoir si elle entend passer de suite à l'examen de l'affaire Cluseret.

(*L'Assemblée, consultée, décide qu'elle va discuter de suite cetle affaire !*

Le citoyen Varlin : — Le rapport !

Le citoyen Miot, rapporteur : — Je propose à l'Assemblée de lui donner connaissance de nos notes et des réponses que le général Cluseret nous a faites avant qu'il soit introduit dans la salle (Non ! non !)

Le citoyen Langevin : — Il est d'usage que l'accusé entende le réquisitoire dressé contre lui.

Le citoyen Président : — Je consulte l'Assemblée sur la question de savoir si le général Cluseret sera présent à la lecture ?

(*L'Assemblée consultée décide* que le général Cluseret *sera introduit* immédiatement).

Le citoyen Miot. — Vous avez une autre question à résoudre. C'est celle de savoir si vous voulez vous constituer en comité secret.

(*Un grand nombre de voix* : Non ! non !)

Le citoyen Cluseret est introduit.

Le citoyen Président : — Je crois être l'interprète de l'Assemblée en affirmant au citoyen Cluseret que les paroles qu'il prononcera pour sa défense seront écoutées avec la plus grande attention et dans le plus grand silence (*Approbation.*)

Le citoyen Miot : — L'Assemblée pense-t-elle que la



Commission Exécutive doive s'exprimer par l'organe d'un de ses membres avant que je vous lise le rapport ?

LE CITOYEN LEFRANÇAIS : — La Commission sera entendue comme témoin.

LE CITOYEN MIOT : — Citoyens, j'ai été forcé d'attendre pendant plusieurs jours les membres qui faisaient partie de la Commission. Ce n'est qu'aujourd'hui que nous avons pu nous rendre auprès du citoyen Cluseret. Voici l'ordre dans lequel les questions ont été posées et les réponses faites.

Cette assertion était fausse : la commission m'avait, comme je l'ai fait voir, interrogé le jour même de sa formation, le 9 Mai.

*Vermorel* s'éleva contre cette assertion et dit :

« Il faut avoir le courage de ses opinions. Nous avons in-
« terrogé le général et nous n'avons rien trouvé contre lui. »

VARLIN : — En somme, qu'elle est l'opinion de la Commission ? Vous y étiez trois. Il doit y avoir une majorité.

VALLÈS, qui présidait : — Vermorel vient de l'exprimer.

MIOT reprit en lisant les rapports suivants :

« 25 avril 1871. »

« Ordre au commandant Mégy d'envoyer immédiatement
« au quartier général 20 artilleurs.

« *Le colonel commandant les forts du sud*,

« WETZEL »

« Fort d'Issy 28 avril 71, 11 h. et demi.

« Le génie a travaillé cette nuit. Six casemates restent en-
« core à reconstruire presqu'entièrement ; les embrasures se
« réparent aussi ; mais pas aussi rapidement que nous le
« désirons.

« A deux heures, cette nuit, nous avons eu une attaque
« dans la direction de Clamart, la tranchée nous a paru fai-
« blement gardée.

« Le 92me et le 147me bataillons insistent pour être rele-
« vés.

« Le feu versaillais est vif ce matin ; je dois signaler le ci-
« toyen Richallet, de la 15me batterie d'artillerie qui, âgé de
« 70 ans, vient d'être blessé à sa pièce et n'a pas voulu la
« quitter pour se faire panser.

« Les obus Versaillais nous ont incendié deux fourgons. »

« *Le commandant de Place,*

« L. REDON ».

« 28 avril 1871.

« Le lieutenant des marins de la République, Régnier,
« commandant les mitrailleuses de la barrière de Clamart,
« s'étant aperçu de la construction d'une batterie de mi-
« trailleuse à l'entrée du village de Clamart, est venu pré-
« venir le fort. Le lieutenant Rissil, de la batterie des En-
« fants-Perdus, a braqué ses pièces et, deux heures après, le
« feu Versaillais s'éteignait, deux mitrailleuses s'étaient
« démontées.

« Nous signalons la construction d'une barricade à la
« porte de Clamart, à l'endroit où la route de Clamart, à
« Meudon, coupe la route du chemin de fer. Cette barricade
« peut permettre aux Versaillais de tourner la gare de Cla-
« mart. Il est de toute urgence d'envoyer un renfort pour
« soutenir les trois mitrailleuses qui se trouvent à la barri-
« cade Clamart.

« Le tir ennemi devient aussi violent que le 25. Nos bles-
« sés augmentent ; nous venons d'avoir la visite du général
« Cluseret. Les tranchées tiraillaient en ce moment. Avisez.

« *Le Commandant de Place,*

« L. REDON. »

*Rapport du 29 avril 1871.*

« Nous manquons d'ouvriers du génie ; presque toutes nos « casemates sont démolies, et il est nécessaire d'en faire ve- « nir le plus tôt possible.

« EDMOND MÉGY ».

« Hier, nous avons eu 1 tué et 10 blessés. »

*Le commandant de Place,*

« L. REDON. »

« Fort d'Issy, 29 avril 71, 10 h. du soir.

« Le feu ennemi est vif en ce moment ; la journée nous « coûte neuf blessés.

« Les casemates et les embrasures se réparent aussi vite « que possible avec la petite quantité d'hommes du génie « que nous possédons ; un renfort de travailleurs nous est « indispensable pour rendre le fort habitable pour la garni- « son.

« Le feu vient de se déclarer à une poudrière. Il a été im- « médiatement éteint.

« L'esprit de la garnison est bon.

« *Le commandant de Place,*

« L. REDON. »

*Premier chef d'accusation :*

Dépêche envoyée à huit heures du matin annonçant la prise du fort d'Issy.

*Deuxième chef d'accusation :*

Vous avez été mêlé au mouvement séparatiste de la Savoie et de la Suisse ? (Février 1871.)

*Troisième chef d'accusation :*

N'avez-vous pas eu d'intelligence avec le quartier-général

Prussien ? N'avez-vous pas insisté pour la mise en liberté de Mlle Darboy et sur l'arrestation de l'archevêque son frère, parce que les Prussiens étaient mécontents de cette arrestation ?

*Quatrième chef d'accusation :*

Quelle est la personne qui vous a fait la proposition d'un million pour vous acheter.

*Cinquième chef d'accusation :*

Aviez-vous proposé à Ledru-Rollin de vous rallier à la famille d'Orléans ? Le citoyen Delescluze a affirmé ce fait en séance de la Commune.

Le citoyen Batian, ami du général Cluseret, est arrivé de Versailles du 18 au 20 ; il était dans la Garde Nationale à ce qu'il m'a dit ; il a été de suite placé comme chef de bureau à l'Intérieur, au Ministère de la Guerre ; deux ou trois jours après il a été nommé capitaine d'état-major de la 6me Légion, où il est maintenant, à la mairie du VIme arrondissement.

*R.* — Je ne le connais pas.

*D.* — Le comte de Beaufort était officier d'ordonnance du général Cluseret ; il est encore au Ministère de la Guerre ; est-il bien républicain ?

*R.* — J'ai rencontré le citoyen Beaufort, à l'Hôtel de Ville ; il m'a demandé à monter dans ma voiture ; il est venu au Ministère avec moi, y est resté et a été placé par moi, comme officier d'ordonnance.

Le citoyen Rastoul. Le neveu de Clément Thomas est dans l'état-major du général Bergeret.

*Sixième chef d'accusation :*

*D.* — Vous avez prétendu organiser 180 bataillons de fédérés en trois jours. C'est de la désorganisation sous prétexte d'organiser.



*R.* — J'ai toujours compris que j'avais comme base d'organisation des compagnies de guerre déjà existantes et je n'entendais y ajouter que les hommes de 19 à 40 ans pour les compléter. Si j'avais su que ces fameuses compagnies de guerre n'existaient pas, je n'aurais certes pas pris cet engagement. Mais absent de Paris pendant le siège, j'ai dû m'en rapporter à ce que la Commune même m'affirmait.

*Septième chef d'accusation :*

*D.* — N'avez-vous pas négligé de défendre et de faire sauter le pont de Neuilly ?

*R.* — L'attaque du pont de Neuilly a eu lieu le 4 et je ne suis rentré au Ministère de la Guerre que le 3 au soir. Néanmoins j'ai donné des ordres à cette époque pour faire sauter le pont, si l'on ne pouvait pas le conserver. Il n'y avait pas de mineurs pour exécuter mon ordre.

*Huitième chef d'accusation :*

*D.* — Qu'avez-vous fait dans la société des fénians en Amérique ?

(J'aurais pu dire: Cela ne vous regarde pas, mais je préférais répondre).

*R.* — J'ai été choisi à New-York par les fénians comme commandant en chef ; mais j'avais mis pour condition à mon acception : 1° Que je ne me mêlerai en rien à la politique ni au travail insurrectionel ; cela devant regarder exclusivement les naturels du pays ; 2° Qu'une armée d'au moins dix mille hommes serait levée par eux ; qu'alors seulement j'entrerais en campagne et me chargerais du reste. L'armée n'ayant pas été levée, je n'ai pas eu occasion de la commander et quand la trahison fut venue mettre tout aux mains des Anglais, je n'eus qu'à m'en aller au plus vite.

*Neuvième chef d'accusation :*

*D.* — Quel rôle avez-vous joué dans les événements de

Lyon et de Marseille ? Voici l'extrait d'une lettre qui est entre les mains du citoyen Longuet, dont je vous donne connaissance :

« Dans le mouvement du 27 septembre 1870, à Lyon,
« Cluseret a été arrêté à l'Hôtel de Ville. Le peuple attaqua
« la Garde Nationale qui gardait l'Hôtel de Ville, afin de dé-
« livrer Cluseret. Ce dernier se montra faible, refusa de si-
« gner l'ordre d'arrestation du préfet et de ses partisans.
« Les hésitations et la faiblesse de Cluseret compromirent
« la cause du mouvement communal, ce qui le fit accuser
« de trahison par quelques-uns. »

*R.* — J'ai été envoyé à Lyon par le Comité des 20 arrondissements de Paris et à la requête du Comité de Salut Public lyonnais qui m'avait nommé commandant en chef des forces volontaires du Rhône. J'ai été confirmé à l'unanimité dans cette fonction par le Conseil municipal qui avait remplacé le Comité de Salut Public. Et je m'occupais exclu-vement de l'organisation militaire, quand a éclaté le mouvement du 28 septembre.

J'affirme sur l'honneur que je n'avais pas été prévenu ; que je ne connaissais aucun des hommes qui étaient à la tête du mouvement. Aucun programme ne m'avait été communiqué ; j'étais donc absolument étranger à ce qui se passait. Le hasard seul m'y mêla. Etant dans la foule à regarder comme les autres curieux, je fus reconnu et poussé à l'Hôtel de Ville. Obligé de parler, je demandai le maintien du Conseil municipal qu'on venait de destituer, je ne sais pourquoi, puisqu'il était en hostilité avec le Préfet, Challemel-Lacour, créature de Gambetta.

Comme on battait le rappel dans les quartiers réactionnaires, je montai à la Croix Rousse afin de conseiller au peuple de descendre sans armes. Ce que je redoutais pour la République c'étaient de nouvelles journées de juin.

Le colonel Métra en jugea autrement et fit descendre le peuple en armes. Quand je rentrai à l'Hôtel de Ville, la Garde Nationale réactionnaire l'occupait. Elle était en train

de charger les armes. Je fus fait prisonnier. Deux minutes après, le peuple, sans armes, enlevait l'Hôtel de Ville, désarmait la Garde Nationale et me délivrait. Tout le monde criait : « Commandez et nous obéirons. Prenez la dictature. »

Mais tout cela n'avait aucune signification à mes yeux. N'étant jamais venu à Lyon, je ne connaissais personne qu'Andrieux, aujourd'hui procureur de la République, qui avait fait partie de la délégation du Comité de Salut Public envoyé à Paris pour différentes choses, entr'autres me chercher et Albert Richard qui faisait partie de la même délégation. Le premier était du côté du préfet et le second agent bonapartiste, du côté du mouvement. J'étais donc à même d'être bien renseigné.

J'interrogeai de ci de là dans les groupes. Personne n'en savait plus long que moi. Il était évident que ce n'était qu'une échauffourée. On ne fait pas un mouvement sans homme et sans programme. Il n'y avait ni hommes ni programme.

J'allai trouver le Préfet. Il était enfermé avec Andrieux dans une chambre retirée et jouait les victimes. Il était prisonnier, disait-il. Pour preuve du contraire, je lui dis : Venez avec moi. Mais il avait trop peur.

J'allai à la recherche du Conseil municipal dont je ne trouvai que onze membres réunis dans une salle avec M. Hénon. Je les engageai fortement à mettre fin à ce désordre en venant siéger, me faisant fort de faire évacuer la salle par le peuple. Quelques-uns essayèrent de faire de la dignité froissée. Entre autres, M. Leroyer qui me dit : « Vous vous montrez bien soucieux de la dignité du peuple « et bien peu de la nôtre. Nous sommes les élus du peuple « et on a insulté le suffrage universel en notre personne. » « De la déclamation !

Le docteur Durand, adjoint, se décida à m'accompagner. Le peuple consentit avec la meilleure grâce du monde à se retirer et je réinstallai moi-même le Conseil municipal.

J'ajoute ici que chacun de ses membres me serra la main

et me traita de grand citoyen. Le lendemain, les trois quarts d'entr'eux voulaient me faire fusiller.

Si le mouvement eût été sérieux, s'il eût répondu à un besoin, à une aspiration quelconque, je l'eusse appuyé. Mais il était évident que ce n'était qu'un fœtus et non un nouveau né, un coup de tête ou peut être pis, de quelque meneur, dont le résultat unique était et devait être du gâchis. Puisqu'on ne proclamait rien, ni personnel, ni programme le mieux était de laisser les choses en l'état. C'est ce que je fis [1].

Le mouvement de Marseille était tout autre. Là il y avait une action régulière du peuple, une élection légale puisqu'elle procédait du suffrage universel et de la nécessité de pourvoir aux vacances laissées par la démission du préfet et la destitution du Conseil municipal élu sous l'Empire. Les pouvoirs qui m'étaient conférés étaient légaux et je les ai fait respecter comme c'était mon devoir aussi longtemps qu'à duré l'autorité qui me les avait confiés, la Commune de Marseille.

Je n'ai jamais quitté la France, je suis resté dans le midi traqué par les gardes nationaux ; j'étais à Saint-Etienne quand la Révolution du 18 mars a eu lieu.

Le citoyen Malon. — Nous étions tous les deux en correspondance, lui à Saint-Etienne, et moi à Mâcon.

*Dixième chef d'accusation :*

*D.* — Pourquoi n'avez-vous pas envoyé aux fédérés qui étaient aux avants-postes des munitions et la nourriture qui qui leur faisaient défaut ?

(Voir plus haut des détails administratifs.)

*Onzième chef d'accusation :*

*D.* — Citoyen Cluseret, vous avez avoué qu'on vous avait estimé valoir un million. Ce ne serait pas une somme d'un million qu'on vous aurait offerte, mais bien de trois millions,

[1] Voir pour plus de détails le tome II de mes Mémoires.

et cette proposition vous aurait été faite au quai d'Orsay où vous alliez déjeuner chaque matin et où vous rencontriez la personne qui s'était chargée de vous corrompre [1].

*Déclaration du citoyen Verlet sur Cluseret.*

Il y a environ trois semaines, à voir l'article dans le *Cri du Peuple*, les munitions manquaient presque continuellement, les renforts n'arrivaient jamais.

Le général Dombrowski me faisait délivrer des canons incomplets. Est-ce la faute du citoyen Rossel, son chef d'état-major ou celle de Cluseret ? à voir.

Pas moyen d'avoir des bombes à pétrole pour mettre le feu là où cela était utile ; obligé de faire mettre le feu avec des allumettes.

HENRY VERLET.

*Chef du* 192ᵉ, 18 *rue de Savoie.*

Consulter le citoyen Serailler, membre de la Commune, sur les antécédents de Cluseret à Lyon. Longuet a le procès-verbal. Consulter le citoyen Bastelica.

Pauvre, au moment du 4 septembre, trois domiciles au moment de son arrestation.

A mon retour de Neuilly, j'ai remis au citoyen Delescluze, à la mairie du XIᵉ arrondissement, une protestation des Vengeurs de Paris ou défenseurs de la Commune (le titre de ce corps de volontaires m'échappe), qui n'avaient pas de fusils et qui en réclamaient en vain pour marcher à l'ennemi. De même, je tiens de plusieurs vengeurs qu'ils ont été envoyés à Issy sans munitions.

HENRY VERLET.

[1] J'ai dit en quelles circonstances, je déjeûnais au café d'Orsay quand j'avais des invités que je ne pouvais astreindre à mon maigre ordinaire du Ministère.

Quant aux trois millions j'ai également dit plus haut ce qui s'était passé à cet égard.



*R.* — Comme Ministre de la Guerre chargé de faire exécuter les décrets de la Commune, je ne pouvais les violer en délivrant des armes à des corps formellement interdits par ces décrets.

Du reste, j'ai destitué le directeur de l'armement non pour ce fait, mais pour d'autres plus sérieux —(ainsi que je l'ai dit ailleurs.)

Mais ce que je ne peux m'empêcher de faire ressortir, c'est le côté ignoble et démoralisant de semblables délations de la part d'un subordonné contre son chef sans que celui-ci en soit informé. Délations acceptées sans débat contradictoire par le gouvernement contre un de ses membres et transformées en arme de parti aux dépens de la discipline et, par suite, du salut public.

Comment le malheureux travailleur, sans cesse exposé au danger, à la fatigue, aux privations de toute nature, pourra-t-il discerner le vrai du faux sans documents ni débats. Il croira l'accusation fondée. Allez donc après lui dire de se faire tuer pour un gouvernement assez stupide pour confier sa défense à un gredin ou à un incapable.

### *Autre accusation.*

Paris, 12 mai 1871.

Je soussigné, membre de la Commune, ayant fait partie de la 2me Exécutive et, en cette qualité, pris part à l'arrestation du citoyen Cluseret ;

Déclare faire à la Commission d'enquête la déposition suivante :

Dans ma pensée, en coopérant à l'arrestation du citoyen Cluseret, j'ai entendu seulement l'arrêter, c'est-à-dire l'empêcher de continuer à exercer sur la guerre une influence que je croyais, que je crois encore malsaine.

Mes raisons étaient et sont encore celles-ci : le général, de très-cassant, devint en présence de l'attitude de la 2me Exécutive, très souple. Je ne suis jamais reconnaissant de ces changements-là.



Après avoir déclaré que, défendre Paris étant peu de chose pour lui, il s'organisait au point de vue de l'offensive, le général affirma, un soir que nous le réveillâmes devant Avrial, Vermorel et la 2me Exécutive, qu'il se bornerait à la défensive.

En pleine Commune le général disait que, ne connaissant personne à Paris, il avait été forcé de s'entourer d'un état-major quelconque. Et, à chaque séance de la deuxième exécutive, le général montrait qu'il était incapable de se rendre compte d'un effectif ; qu'il était forcé d'en référer toujours à quelqu'un ; or, la direction des affaires repose et sur la connaissance des hommes et sur un travail personnel.

Le général n'a pu répondre à une parole du citoyen Protot, demandant comment il se faisait que la citoyenne Darboy était avertie une demi-heure après de ce qui se disait à la 2me Exécutive. Or, le général s'était montré dans cette séance le plus chaud avocat de la citoyenne Darboy.

L'attitude du général vis-à-vis des Prussiens ne m'a pas paru nette. Quant au récit qu'il vous a fait d'une entrevue avec les Prussiens, ce récit m'a paru une confirmation de cette prévision.

La dépêche par laquelle le général annonçait l'évacuation du fort d'Issy m'a semblé une ironie d'un scepticisme peu patriotique ou une preuve de trahison.

En bloc, le général n'a montré, selon moi, ni énergie, ni science d'organisation, ni *droiture*.

Comme en matière de salut public, je ne dois pas m'inquiéter si les situations sont compromises par inertie ou par trahison, j'ai cru et je crois encore que le citoyen Cluseret devait être arrêté.

Aussi, ai-je prié que, sur l'ordre d'arrestation, fussent employés les mots : « s'assurer de la personne. »

En foi de quoi je signe :

JULES ANDRIEU [1].

Les deux pièces signées Verlet ne me furent jamais

[1] Aujourd'hui vice-consul de M. Ferry à Jersey.

communiquées ; je les vis pour la première fois à l'*Officiel.* M. Verlet, qui cultivait la délation par tempérament, et dont les aptitudes policières peuvent facilement faire deviner quelle sera sa fin prochaine, aurait dû passer devant une Cour martiale pour s'être permis de calomnier son chef militaire, sans même avoir l'excuse de l'erreur. Il mentait, savait qu'il mentait, et mentait par intérêt, je ne parle pas de ce qui a trait au service. — J'ai répondu à tout cela dans le courant de ces mémoires, — mais des trois domiciles. Là, il ne peut y avoir d'excuse ; l'erreur n'est pas possible et le mensonge est intéressé.

M. Verlet savait, comme tout le monde, que je n'avais pas découché une seule fois du Ministère, que pas une minute de mon temps n'avait été distraite de mes fonctions militaires et que, du 21 mars, jour de mon arrivée à Paris jusqu'au 3 avril, jour de mon entrée au Ministère j'avais habité la préfecture de police, justement par économie et pour ne pas avoir à payer un logement. En sortant du Ministère je fus logé à Mazas, puis, à l'Hôtel de Ville ; tels sont mes trois logements, et ils ne me coûtèrent rien.

Je n'avais par conséquent aucun logement ni à moi, ni à d'autres, et n'ayant absolument que ce que j'avais sur moi, ne portant pas même une valise, je n'avais aucun besoin de me pourvoir d'un logis. Cette pensée ne m'est même pas venue. Je savais si peu où aller, que le lundi 22 mai au soir, étant avec Vermorel, celui-ci me demanda où j'allais coucher. « Ma foi, lui répondis-je ; je n'en sais absolument rien. » Je n'avais pas plus de maîtresse que de logis ou de malle. Il me donna alors,

sur un bout de papier, un mot au crayon pour son concierge aux Batignolles. Faveur dont, fort heureusement, je n'usai pas.

Tels étaient les hommes que, grâce à la solidarité de la presse, le peuple prenait au sérieux. Il y a là, pour le travailleur, une question sérieuse à examiner de près. Doit-il pousser le respect de la liberté de la presse jusqu'au suicide inclusivement ?

Le principe est incontestable ; on ne doit pas plus intervenir avec la liberté d'émettre la pensée, qu'avec celle de respirer. Mais, quand cette liberté comporte tous les effets de la trahison ; quand elle ouvre à l'ennemi les portes d'une place assiégée par la démoralisation de la garnison, conséquence de calomnies répandues sur ses chefs, il vaut la peine, pour le principal intéressé, l'assiégé, le travailleur, de peser le pour et le contre.

Notez, que de toutes ces délations, calomnies, l'enquête faite, il ne restait rien, si ce n'est un homme aigri et amoindri. Là, était leur satisfaction intime. Procustes, il fallait bon gré mal gré, s'allonger sur leur lit, et ces hommes sans tête eussent volontiers fait tomber la vôtre pour vous mettre à leur niveau. Mais quant aux traîtres, aux espions, aux agents de l'ennemi, ceux-là étaient comblés : ils flattaient. Exemple, le chef d'état-major de Delescluze et son chef d'artillerie. Le chef d'état-major, Masson, fut aussi celui de Rossel.

Si j'ai insisté sur cette maladie de la délation, c'est qu'elle est l'affection chronique qui ronge le peuple et l'empèche de vaincre. Ses meilleurs amis, les hommes qui lui sont le plus dévoués et le plus nécessaires, se trouvent paralysés par cette infirmité exploitée par ses

ennemis. Exemple : Vermorel calomnié jusqu'à sa mort ; Exemple : Dombrowski, se faisant tuer en défendant la cause du peuple, et cependant accusé, à ce moment-là même, de trahir. J'ai dit tout ce que je pensais de Dombrowski. Excellent officier, mauvais général, hâbleur, comploteur, ambitieux, mais traître, non.

Si, au lieu de m'envoyer dans une cellule à Mazas, la Commune, bien convaincue qu'elle n'avait personne à mettre à ma place, m'eût soutenu, comme c'était son devoir et son intérêt, les choses eussent pris une toute autre tournure. Mon action, je l'ai montré, était sûre sinon brillante. Elle se bornait à prolonger la défense, jusqu'à ce que la France, énervée, s'interposât entre Paris et Versailles. Cela, je le pouvais ; j'en étais certain. Une Constituante nouvelle, en était la conséquence forcée. Nous évitions ainsi et la semaine sanglante et cette constitution bâtarde dont se meurt la France, et ces crises périodiques, conséquence irrépressible de l'antagonisme de classes qui ont partagé la patrie en deux camps plus irréconciliables encore que la France et l'Allemagne.

Avant de passer à M. Andrieu, et pour en finir avec M. Verlet m'accusant d'avoir, du 2 avril au 30, acquis l'aisance qui permet trois appartements, je dirai simplement que, le 4 septembre, si je n'étais pas riche, je n'étais pas pauvre, tandis que je le suis maintenant.

J'ai déjà dit quelle était la cause de mon brusque changement d'attitude dans la séance du 19 avril ; quant à l'appréciation de M. Andrieu sur mes capacités militaires, je ne crois pas qu'il vaille la peine de m'y arrêter. Cet homme, qui entretenait le Conseil d'une facture

de 3 fr. 25, devait nécessairement conclure à cette énormité. « La direction des affaires repose *sur le travail personnel* » juste le contraire de la vérité qui est : le chef doit choisir ses employés et les faire travailler, mais non faire le travail lui-même.

J'ajoute que Protot, en entendant la lecture du passage qui le concernait, se leva et nia ; et pour ce qui concerne la dépêche relative au fort d'Issy, pure invention. Je n'ai rien envoyé de semblable. Mais qu'attendre d'un homme qui, après avoir écrit ces lignes : « en bloc « le général n'a montré selon moi ni énergie, ni science « d'organisation, ni *droiture* » et qui voyant le vent tourner désavoue tout, regrette son erreur et le premier se précipite pour me serrer la main. Ainsi fit aussi Delescluze.

Nos pères avaient un mot pour de telles gens ; ils les appelaient des pleutres.

Tous les meneurs sont les mêmes. Tous faits pour la servitude. Je ne leur en veux pas. Est-ce la faute du bœuf habitué au joug, s'il baisse la tête, au lieu de la relever !

**Chapitre XI**

# MON ACQUITTEMENT

Dispositions diverses. — Contradictions. — Le rôle de Delescluze. — Nouvelles réponses aux accusateurs. — Ma défense. — L'appel nominal. — Billioray annonce l'entrée des Versaillais. — Notes sur Arnold dont le bataillon livre Paris. — Fin des débats. — Mon élargissement.

Je reprends la suite de la séance.

LE CITOYEN MIOT : — Citoyens, peut-être aurions-nous dû conclure; *mais nous ne nous étions pas réunis* [1]; Je n'ai donc aucune conclusion à vous présenter.

LE CITOYEN LANGEVIN : — Je demanderai aux deux autres membres s'ils n'ont pas de conclusions personnelles à faire connaître ?

LE CITOYEN VERMOREL : — Citoyens, après la lecture qui vous a été faite, je dois dire que pour mon compte, je considère que nous ne devons pas garder Cluseret prisonnier.

LE CITOYEN J. VALLÈS : — Si la majorité de la Commission avait entendu donner des conclusions, mon avis aurait été que l'on devait mettre le citoyen Cluseret en liberté.

LE CITOYEN VIARD : — Je serai placé sur un terrain bien

[1] Un mensonge comme on l'a vu.

facile pour m'expliquer. Mes sympathies sont toutes acquises au Citoyen Cluseret [1], mais, au nom de la Commune, je demande que l'on ne s'en tienne pas à ce prétendu rapport qui vient de nous être lu.

Le citoyen J. Vallès : — Nous avons laissé au citoyen Miot l'honneur de faire le rapport ; seulement nous avons cru bon d'en référer à l'Assemblée pour qu'elle se prononçât.

Le citoyen J. Miot : — Je vous ai fait observer que je n'avais que des notes pour mon rapport. Vous avez voulu presser l'instruction. (*Bruit*).

Le citoyen Jourde : — J'affirme que je n'ai pas été appelé.

Le citoyen Oudet : — Il me semble qu'on a eu tout le temps nécessaire pour faire une enquête sérieuse. Quant au manque de munitions, il faut se rappeler que tout était désorganisé quand le citoyen Cluseret est arrivé à la guerre ; à cette époque, il n'était pas sûr des officiers qui l'entouraient et surtout de son officier d'état-major. J'avais la certitude que Cluseret était trahi par celui-ci. Les ordres qu'il donnait n'étaient pas exécutés.

D'après la lecture du rapport, mon opinion personnelle est qu'on doit renvoyer Cluseret.

En terminant je ferai une seule observation ; si plusieurs d'entre nous qui n'avons pas d'instruction militaire avaient été délégués à la guerre, ils auraient exigé d'heure en heure un rapport circonstancié et sur les hommes et sur les choses. Pour moi il n'y a dans toute cette affaire qu'un manque de vigilance.

Le citoyen Lefrançais : — Je demande qu'on procède régulièrement : c'est déjà bien assez d'avoir subi la lecture d'un rapport incohérent. Je demande que le citoyen Cluseret soit entendu d'abord et puis nous aviserons.

Le citoyen Rastoul : — Je me rallie à la proposition Le-

[1] Encore un Membre de la Commission Exécutive qui avait signé mon arrestation.



français, je trouve le rapport complètement négatif. Si le rapporteur ne conclut pas, c'est qu'il n'y a pas de conclusions à donner.

Je demande que l'Assemblée relâche le citoyen Cluseret sans l'entendre.

*Plusieurs voix* : Non non !

Le citoyen Rastoul : — Aucun fait sérieux ne pèse sur lui.

Le citoyen Félix Pyat : — Le rapport du citoyen Miot n'est basé sur aucune accusation sérieuse. La faute en est à la Commission Exécutive qui a fait arrêter le général Cluseret et qui n'a laissé aucun corps de délit : son devoir était de laisser un rapport dans les mains de la Commission d'Enquête, de même que la Commission d'Enquête avait le devoir d'interroger la Commission Exécutive.

Rien de cela n'a été fait.

La Commission Exécutive n'a pas déposé le rapport et la Commission d'Enquête n'a pas interrogé la Commission Exécutive.

Le citoyen Lefrançais : — Je me rallie à la proposition Félix Pyat.

Le citoyen Jourde : — Je prends la parole comme membre de l'ancienne Commission Exécutive.

Le rapport dit que le citoyen Cluseret a été arrêté à cause de la prise dn fort d'Issy. Cela n'est pas : c'est la veille au soir qu'il a été convenu que le général serait arrêté et cette arrestation était basée sur des faits qui pour nous la rendaient nécessaire. L'on nous a reproché de n'avoir point fait d'enquête. Je ferai remarquer qu'une heure après l'arrestation, le Comité de Salut Public a été institué, et que le lendemain, chez Rossel, une commission d'enquête a été formée pour faire un rapport, et la Commission Exécutive, en se retirant, a dû croire que l'enquête se faisait et que le comité de Salut Public s'en occupait. Pourquoi le citoyen Miot ne nous a-t-il pas appelés pour donner des explications? Pourquoi ne nous donne-t-il point de conclusions dans son rapport ? Sur ces conclusions, et après avoir entendu le citoyen Cluseret, la Commune pourrait se prononcer en pleine connaissance de



cause. Pour moi, c'est le seul mode de procéder qui puisse être employé. Les membres de l'ancienne Commission Exécutive *n'ont pas à être* entendus ici.

Ils étaient à la disposition du citoyen Miot; que ne les a-t-il appelés?

Ainsi ces gens qui me reprochaient ma légèreté, mon incurie en étaient arrivés eux mêmes à ce point d'incurie, de ne pouvoir justifier, même par un semblant d'instruction, une mesure aussi grave que celle de l'arrestation du Ministre de la Guerre chargé de la défense de Paris. Ils se réunissent chez son chef d'état-major devenu son successeur. Là, les complices sont entre eux, rien ne les gêne; ils ont tout sous la main et ils n'aboutissent à rien. Ce n'est pas tout. Ils se connaissent si bien entre eux qu'ils ne se préoccupent pas davantage des suites de leur *escapade*. Désormais égaux à tous les points de vue, ils n'ont plus à rougir devant personne et leur incapacité peut à son aise trôner et décréter celle des autres. Et s'il n'y avait eu que de l'incapacité! Mais Thiers était là, guettant sa proie et ses agents n'avaient pas volé son argent le jour où ils m'avaient envoyé à Mazas. Ils diront qu'ils ne se sont pas vendus. Pour de l'argent; non certes. Mais je leur répondrai par leur propre argument. Et que m'importe à moi, qu'importe au peuple, que vous vous soyez vendus ou laissé tromper! Bêtise ou coquinerie sont égales devant la défaite qui est bien *vôtre*, rien que *vôtre* et non *nôtre*.

Le citoyen Miot: — Vous avez voulu presser le débat — (il y tient.) — Je vous ai déclaré que, en présence des incidents qui se sont produits au sein de la Commune, il ne m'a pas été possible de réunir mes collègues.

Le citoyen Vermorel: — Comme membre de la majorité de la Commission d'Enquête, je dois dire que, dès le début, n'ayant point trouvé d'accusation précise contre le citoyen Cluseret, j'ai demandé qu'il fût amené ici, afin que la lumière se fît. Des accusations ont été formulées et, je dois le dire, ne m'ont rien laissé dans l'esprit, j'ai demandé alors qu'on terminât cette affaire le plus promptement possible;

je regrette la manière de procéder qu'on a cru devoir employer.

LE CITOYEN VAILLANT : La Commission d'enquête devait s'occuper elle-même de nous interroger, et je crois que l'interpellation qui vient de vous être faite tout à l'heure à notre sujet n'est autre chose qu'un retour d'aigreur contre la deuxième Commission Exécutive.

D'ailleurs, quand nous avons fait arrêter Cluseret, vous devez vous rappeler que vous avez été informés par nous avec assez de détails des motifs qui nous faisaient agir ; aucune protestation ne s'est élevée.

LE CITOYEN FÉLIX PYAT : — Pardon, j'ai dit que vous n'aviez pas un seul chef sérieux d'accusation qui pût vous autoriser à faire arrêter Cluseret et à le remplacer par Rossel.

LE CITOYEN VAILLANT : — C'était une affirmation et non une protestation ; en tous les cas, notre opinion fut confirmée par les paroles de Delescluze et, dès lors, la Commune fut presqu'unanime à trouver que nous avions raison.

Quant au premier Comité de Salut-Public qui nous a remplacés quelques heures après l'arrestation de Cluseret, il savait aussi bien que nous ce qui avait été prononcé dans cette séance et je ne comprends pas les accusations qui viennent d'être dirigées contre nous.

LE CITOYEN RÉGÈRE : — Je commence par déclarer que je trouve très étonnant que le membre de la Commune dont les affirmations ont le plus contribué à l'arrestation de Cluseret soit absent aujourd'hui, et j'ajoute qu'en présence de l'inanité du rapport qni vous a été présenté, nous ne pouvons accepter la motion Lefrançais qui prolongerait encore l'incarcération d'un de nos collègues. »

*Félix Pyat* prit ici la parole et demanda, comme Régère, comment il se faisait que Delescluze, qui avait été la cheville ouvrière de l'arrestation du Ministre de la Guerre, que celui dont les accusations avaient motivé

l'arrestation et qui déjà s'était opposé à ce qu'on l'entendît, ne venait pas soutenir son accusation contradictoirement avec l'accusé. Il rappela que, lors de l'affaire Bergeret, l'accusateur, aujourd'hui accusé, n'agit pas de la même façon. Il fit alors loyalement, ce qu'il considérait comme son devoir et, devant la Commune assemblée, devant l'accusé, formula et soutint l'accusation. Le fait est que Delescluze, toujours le même, disparaissait quand j'apparaissais. Après m'avoir ainsi calomnié, il n'osait affronter ma présence et répéter devant la Commune et devant moi, ce qu'il avait dit en mon absence.

Tel était l'homme qui a inventé Gambetta et Challemel-Lacour.

Il est bien mort, soit; il eût mieux fait de bien vivre. Esprit étroit, caractère tracassier, rancunier et fourbe, orgueilleux, véritable jésuite Jacobin, il a été le mauvais génie de la Commune, bourgeois jusqu'aux moelles il n'y a rien compris, que le petit côté politique. De l'émancipation économique et sociale du travailleur, il se souciait comme d'une guigne. Produit de la Presse, il avait monté la pièce du voyage à Cayenne et la faisait jouer à chaque représentation démocratique. Le peuple y fut pris. Qu'il y prenne garde. Nous en avons sur la planche, des voyages au long cours.

Or, je veux soumettre au bon sens populaire une simple question.

Quelle différence, y a-t-il, entre ceux qui ont été fusillés ou déportés et ceux qui ne l'ont pas été? Simple affaire de chance.

Rochefort, qui a été déporté, l'a-t-il eté pour la Com-

mune? Certainement non, puisqu'il fuyait une arrestation par la Commune, quand il a été pris par les Versaillais. Me fera-t-on croire, que la déportation change les convictions d'un homme ayant passé la quarantaine?

Qu'on attende le retour des déportés et on en verra plus d'un et des plus fougueux retourner leur veste.

Qu'arriverait-il au lendemaiu d'une insurrection triomphante ; nous retournerions à nos vomissements. Il nous faudrait encore subir l'influence délétère des Delescluze et des Verlets, pour aboutir à de nouvelles têtes cassées, de nouvelles entrailles jetées au vent, de nouvelles poitrines trouées. Des martyrisés, des veuves et des orphelins, voilà le bilan que ces déclassés laissent au passif du travailleur, dont la question ne fait pas un pas en avant. Je le lui dis loyalement ; qu'il y réfléchisse sérieusement et se débarrasse de tout sentiment en affaires. On n'en fait pas avec lui ; qu'il n'en fasse pas avec les autres. Selon moi, sa voie est nettement tracée. Qu'il s'organise en parti spécial composé de travailleurs, que là, chacun apprenne à se connaître, puis à connaître les *affaires publiques*. C'est très bien de connaître tous les éléments de la question sociale. Cela servira pour la reconstruction mais pour la destruction et la transition, il faut connaître ce qui est avant de connaître, ce qui devrait être. Quoiqu'on fasse ou décrète, il y a un passé à liquider et, pour ce faire, il faut le savoir à fond. Justice, armée, administration, clergé, affaires étrangères, il est urgent que le peuple connaisse tous ces rouages, au moins par l'entremise des militants qui ont sa confiance. Cependant, jamais on ne l'en en-

tretient, aussi était-ce pitié de voir l'ignorance profonde de la Commune en ces matières.

Je reviens à la Commune transformée en Cour de Justice.

LE CITOYEN LEFRANÇAIS. — Je ferai remarquer que ma proposition n'implique nullement un retard dans la discussion Cluseret. L'armée d'opération n'était pas réunie, l'armement, ni l'équipement, n'avaient progressé, on n'avait fabriqué ni canons ni fusils. Des canons étaient usés sans être remplacés, nous avions un moins grand nombres d'homme sous les armes.

J'ai entendu empêcher le général Cluseret d'être général en chef et Ministre de la Guerre, et le moyen c'était l'arrestation. Mais je ne m'érige pas en juge. Si j'avais pu causer avec le général Cluseret, il y a quelques points qui se seraient éclaircis[1].

LE CITOYEN PASCAL GROUSSET, membre de la 2me Commission Exécutive : — « Comme mes collègues je trouve que nous aurions dû être entendus par la Commission d'Enquête, contradictoirement avec le citoyen Cluseret, mais il n'y a pas de mal, puisqu'ils sont là ; l'enquête se fera au grand jour devant la Commune, au lieu de se faire à huis-clos. Voici les motifs qui m'ont amené à voter l'arrestation du citoyen Cluseret. Je trouve que, dans des circonstances comme celles que nous traversons, la responsabilité d'un chef militaire le place un peu hors la loi. Il lui faut à la fois des pouvoirs très étendus et le sentiment d'une soumission absolue à ceux qui lui ont confié ces pouvoirs. Il faut qu'il soit au sommet hiérarchique mais qu'il ne s'étonne pas de se voir renversé, peut-être brutalement, à la première faute ou au premier échec. En tous cas, il se trouve placé dans une situation exceptionnelle, qui légitime contre lui toutes les défiances, toutes les surveillances, toutes les mesures préventives. *En révolution* — évangile selon Saint-

[1] Qui l'en empêchait ?

Robespierre — on ne révoque pas un Ministre de la Guerre qui a perdu la confiance de ses mandants : on l'arrête ; autrefois on le fusillait.

Quant aux motifs qui m'ont fait voter la révocation, les voici : au moment où Cluseret a été délégué à la guerre, vous vous le rappellerez sans doute, il vint au milieu de nous exposer son plan d'organisation, et à cette occasion, il s'engagea à mettre sur pied, en vingt-cinq ou trente jours une armée d'opération de 40,000 hommes pour prendre l'offensive.

Or, vingt-cinq jours plus tard, la Commission Exécutive était obligée de constater que rien n'avait été fait et que la situation militaire était plus mauvaise qu'au moment de l'entrée de Cluseret au Ministère. »

Ces mémoires répondent à ce chef d'accusation. 1° J'ai dit pourquoi je ne pus adopter l'offensive, n'ayant ni cavalerie, ni artillerie, ni infanterie capable de tenir la campagne. J'ajoute que la *Commune*, elle-même, par sa Commission Exécutive, m'avait ordonné la défensive. — 2° J'avais 41,500 hommes organisés le 30 avril. J'ai dit pourquoi je n'ai pas voulu répondre aux questions de la Commission Exécutive et comment son ineptie militaire — du reste bien naturelle, — unie à celle de la Commission militaire, tout aussi ignorante, ne comprit rien aux états que je chargeai Mayer de lui mettre sous les yeux.

Comme le curé, je peux dire : « Bêtes vous me les « avez confiés, Seigneur ; bêtes, je vous les rends ! »

Le citoyen Frankel : — Quand on discute une affaire de cette importance, on ne devrait jamais passionner le débat. Quant à l'interpellation du citoyen Félix Pyat, je dois vous dire que j'ignore quels sentiments personnels il peut avoir contre la Commission Exécutive. Ce qui est évident, c'est qu'ils n'ont rien de commun avec le mécontentement inspiré par

la lecture du rapport fait par le citoyen Miot. Si on a à blâmer la Commission Exécutive, c'est une affaire à part et qui n'empêchera pas de dire que le rapport n'est pas fait comme il devait l'être. Un rapport doit partir de faits établis, exposer leur combinaison et finir par une conclusion.

Je répondrai maintenant, comme membre de l'ancienne Commission Exécutive, à l'interpellation du citoyen Pyat.

Le citoyen Cluseret a été arrêté *après*[1] l'évacuation du fort d'Issy. En apprenant la dépêche concernant cette évacuation, le citoyen Miot lui-même qualifia ici cet acte comme acte de trahison.

Toute la Commune nous a approuvés et s'est par là même associée à notre action.

Félix Pyat : — Je vous demande pardon. Je suis de ceux qui ont protesté contre la façon toute vénitienne dont on a agi. Nous ne sommes pas ici un Conseil des Dix et nul d'entre nous ne doit succomber devant une accusation masquée. Je demande de nouveau que le masque tombe et que l'accusateur paraisse, où est Delescluze ? Je vous ai dit que vous vous laissiez entraîner à sacrifier une personnalité à une autre. Aujourd'hui vous le regrettez et êtes incapable de soutenir l'accusation ; car il n'y a pas un chef d'accusation, pas un seul. Et, quant à l'incapacité, simple matière d'appréciation ; je voudrais entendre un homme capable d'en parler. Est-ce vous ?

Jourdes : — « J'ai vu le général aussi calme, aussi indifférent le jour d'une attaque, spécialement le 11 avril, que si cela ne le concernait en rien. Pendant que nous étions tous émus et très émus, lui avait l'air de se moquer de tout le

[1] Mais soyez donc d'accord entre vous. Jourdes vient de déclarer que l'évacuation d'Issy n'a rien à voir dans mon arrestation, décidée la veille et voilà un autre Membre de la même Commission Exécutive qui vient déclarer que ce sont les dépêches concernant cette évacuation qui ont déterminé l'arrestation. — Et voilà le groupe incohérent choisi par la Commune pour lui confier les destinées des travailleurs !

monde. Si ce n'est pas de la trahison, c'est au moins une étrange indifférence.

Cluseret : — « Vous me reprochez ce dont vous devriez me féliciter. D'abord n'est pas ému qui veut. Vous admettrez bien que quand on a passé par où j'ai passé dans ma vie, l'émotion vous tue ou vous la tuez : je suis parfaitement en vie.

Ensuite l'émotion ne sert qu'à faire faire des bêtises. Quant à moi je voudrais pouvoir vous adresser le reproche que vous me faites. »

Jourdes : — Pour ma part je ne crois pas à la trahison de Cluseret ; mais, en temps de Révolution, quand un général, soit par négligence, soit par incapacité, compromet les intérêts qui lui sont confiés, on doit toujours l'arrêter.

Vous avez fait ainsi avec le citoyen Bergeret ; la Commission exécutive a dû faire de même avec le citoyen Cluseret. Si celui-ci est innocent, qu'on le mette en liberté, mais qu'on ne lui confie dans aucun cas un commandement quelconque.

Le citoyen Jules Andrieu : — Dès que j'ai su qu'il y avait une Commission d'Enquête, j'ai fait une déposition et j'espérais être entendu contradictoirement avec le général Cluseret, car si j'avais su ne pas l'être, je n'aurais pas fait cette déposition. Je parle comme membre de la deuxième Commission Exécutive.

Cette situation nous avait fixés sur les capacités militaires du citoyen Cluseret. Le mot de trahison n'était pas prononcé, mais le général Cluseret avait promis d'organiser la Garde Nationale et de prendre l'offensive. Cette Garde Nationale était toujours désorganisée et le Ministre de la Guerre, qui promettait un mois plus tôt de prendre l'offensive, nous déclarait qu'à son sens il fallait s'en tenir à la défensive. En présence de ces faits, nous avons dû nous demander comment on pourrait enlever la guerre au général Cluseret et ensuite comment nous pourrions le remplacer.

La Commission a obéi à *ce sentiment démocratique et ré-*



*publicain*, qui veut qu'un homme ayant eu dans la main un si grand pouvoir ne soit pas laissé en liberté. Quand un homme a montré son incapacité dans une mission aussi importante que celle de la guerre, il peut bien payer cet honneur immérité par quelques jours de détention. La décision était donc prise, quand une dépêche arrive à la Commission Exécutive, qui ne pouvait que la confirmer dans sa décision : c'est la dépêche relative aux tranchées d'Issy.

Si vous voulez, je vais vous en donner lecture :

*Guerre à Exécutive :*

« Avec tous les tripotages dans les arrondissements et tous « les pourparlers de suspension d'armes sans me prévenir, « la tranchée d'Issy a été abandonnée par nos hommes et « prise par les Versaillais ; c'est désagréable. Ne divisez pas « le commandement et surtout, punissez les traîtres ou « laissez-les punir. »

Il nous parut qu'attribuer la prise des tranchées d'Issy à la suspension d'armes de Neuilly, c'était faire trop bon marché du bon sens de la commune et de la Commission Exécutive [1].

C'est sur cette dépêche que nous avons donné l'ordre d'arrestation.

— La parole est ensuite donnée au *citoyen Cluseret* pour développer sa défense.

La longueur et l'importance de ce document nous obligent à en ajourner la publication à demain.

*Les Secrétaires de la Commune,*

P. VESINIER ET AMOUROUX.

Ma défense ne fut ni longue ni difficile. Ce fut un résumé de tout ce qui a été dit dans le courant de ces mémoires. Il était évident que, de même que j'avais été condamné sans être entendu, j'allais être acquitté sans

[1] Hélas! oui, j'avais trop présumé de leur intelligence!



avoir besoin de l'être davantage. l'Assemblée entière était pour moi et ne me cachait pas ses sympathies.

Ainsi se réalisait ce que j'avais prévu.

Delescluze était fini et la majorité allait crouler.

Malheureusement, il était trop tard ; le 64me bataillon, commandant Arnold, abandonnant son poste à la porte d'Auteuil ou de Saint-Cloud, livrait Paris à Versailles.

L'interrogatoire et ma défense entendue, je me retirai dans une pièce contigue d'où je pouvai suivre les débats qui allaient s'engager.

Je reprends le *Journal Officiel*, tout incorrect et incomplet qu'il est.

Autant que mes souvenirs sont fidèles, c'était le Dr Rastoul ou le Dr Pils qui parlait quand je me retirai sur l'invitation du Président.

*Suite de la Séance du 1er prairial an 79. — Présidence du citoyen Jules Vallès ; assesseur le citoyen G. Courbet.*

. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Les agissements du citoyen Rossel étaient déjà pour moi la cause d'une partie de ce désordre ; en revenant, je lui ai prédit qu'il lui arriverait malheur s'il n'avait dorénavant une autorité plus explicite.

Je lui fis remarquer que la batterie placée au Trocadéro par le génie du citoyen Rossel était pernicieuse pour Passy, sans pouvoir atteindre le Mont-Valérien qu'elle avait à atteindre. Il la fit enlever. Ce que je dis ici, c'est pour rendre hommage à l'intégrité et au dévouement du citoyen Cluseret, et pour regretter que la Commune mette ses membres à Mazas plutôt qu'à Sainte-Pélagie surtout lorsqu'on n'est pas plus certain de la culpabilité.

LE CITOYEN G. COURBET : — Je vote son élargissement.



(Sur l'invitation du citoyen Président le citoyen Cluseret se retire.)

Le citoyen Avrial : — Je demande l'appel nominal sur l'acquittement du citoyen Cluseret. La non culpabilité est indiscutable. Il est clair qu'il n'y a rien, absolument rien à lui reprocher.

Le citoyen Vaillant : — Je n'ai personnellement rien à reprocher au citoyen Cluseret, je veux parler simplement, dans l'intérêt général, qui nous a fait procéder à son arrestation, intérêt qui demande encore aujourd'hui qu'il ne soit pas mis en liberté, parce qu'en ce moment la situation *est à peu près la même qu'il y a trois semaines, au moment de l'arrestation* [1].

Le citoyen Cluseret est peut-être moins dangereux aujourd'hui ; mais point dans la mesure que vous croyez. Remarquez que Cluseret était le chef de Rossel ; or, les actes de ce dernier sont venus compliquer sa situation.

Ne faisons rien qui puisse nous nuire ; la prudence politique nous commande de retenir Cluseret jusqu'à la fin de la guerre, de l'éloigner de la scène où il a eu un pouvoir immense. »

Vaillant ne se donnait pas la peine de prouver, pas même d'affirmer. Il doutait ou plutôt ne comprenait pas, car c'était malheureusement là le point faible et cela suffisait. Mais si, reprenant son argument, j'avais dit : « Je n'ai rien à reprocher au citoyen Vaillant ; seule-« ment, la situation étant infiniment plus mauvaise qu'il « y a un mois et le citoyen Vaillant, ayant depuis ce « temps fait constamment partie des Commissions Exé-« cutives, qui ont successivement compromis la défense « de Paris, je demande, dans l'intérêt général, qu'il soit « mis en prison. Quand un citoyen a joui d'une sembla-

[1] Certainement ! les Versaillais étaient dans Paris.

« ble autorité, il doit être arrêté. Non que je lui repro-
« che quoi que ce soit ; je le répète, je n'ai rien à lui
« reprocher. Mais je doute et cela doit suffire. » Or ce raisonnement, pouvant s'étendre de proche en proche, il n'y avait aucune raison pour que la moitié de la Commune n'envoyât pas l'autre à Mazas. Quand on argumente ainsi, il n'y a qu'une conclusion : Charenton ou Chaillot.

Mais je tiens à faire remarquer qu'en dehors de Frankel, il n'y a pas un seul ouvrier dans tous ces divagateurs. Si la Commune eût été composée de travailleurs au lieu de journalistes, elle eut triomphé.

Le citoyen Vermorel : — Je tiens à déclarer tout d'abord, que la Commission Exécutive n'est pas en cause dans cette affaire ; elle a bien fait d'arrêter Cluseret et si j'avais été à la séance lorsqu'on a voté cette arrestation, j'aurais été de l'avis de la Commission Exécutive. La facilité avec laquelle nous arrêtons un chef militaire lorsqu'il nous paraît nuisible nous paraît être un des meilleurs symptômes de notre force, et j'ai approuvé l'arrestation de Cluseret comme j'avais approuvé celle de Bergeret. Il ne faut pas que dans le changement d'un chef, il puisse être un seul instant question de compétition de pouvoir.

Mais aujourd'hui si nous reconnaissons qu'il n'y a aucune charge contre Cluseret, si nous ne voyons aucune preuve de sa trahison et que la seule chose qui puisse lui être reproché soit de n'avoir pas pu tirer un meilleur parti d'une situation vraiment peu facile, nous devons faire pour lui ce que nous avons fait pour Bergeret : le relâcher ; agir autrement serait souverainement injuste.

Qu'il rentre parmi nous, soit à la Commune, soit à la défense ; c'est peut-être un mauvais délégué à la guerre, mais c'est incontestablement un bon général et un homme d'une énergie et d'un sang-froid vraiment remarquables. On lui a



reproché d'avoir dormi le soir de l'affaire de Châtillon ; mais comme il vous l'a dit, il n'y a là qu'une nouvelle preuve de son sang-froid.

Dans une situation difficile, Avrial l'a vu : son calme lui a permis de ramener un bataillon qui se trouvait gravement compromis.

C'est à propos de l'affaire du fort d'Issy, je crois, que Cluseret a été arrêté ; mon avis est qu'il n'était pas responsable de cette situation et qu'on ne devait pas l'arrêter.

Quand Trinquet et moi nous nous sommes trouvés là, nous avons été touchés de l'état de désarroi dans lequel se trouvait le service des munitions.

Il y avait là environ 150 hommes que Cluseret a su ramener au combat. Nous avons été, Trinquet et moi, pendant trois ou quatre heures, dans une position très difficile et Cluseret a ramené les fuyards.

Le citoyen Billioray ; — *Membre du Comité le salut Public.* « Concluez ». — J'ai à faire à l'Assemblée une communication de la plus grande importance et pour laquelle je demande le Comité Secret. »

La communication que venait faire Billioray était la nouvelle de l'entrée des Versaillais par la porte abandonnée par *le* 64$^{me}$ *bataillon du commandant Arnold, membre de la Commune et de la Commission militaire.* —

Le citoyen Vermorel : — Je cède la parole au citoyen Billioray.

(L'Assemblée se constitue en Comité Secret.)

La séance est reprise après la communication du citoyen Billioray.

Le citoyen Vermorel, en reprenant son discours. — Je me résume. Si le dévouement révolutionnaire de Cluseret n'est pas suspect et si, évidemment, il n'est pas coupable, il y a une question de justice qui oblige de le relâcher, et il ne peut pas y avoir d'intérêt politique à le retenir.

LE CITOYEN ARNOLD [1]. — Je dépose une proposition opposée à celle de Vermorel. La voici :

« La Commune de Paris.

« Considérant qu'en acceptant les fonctions de délégué à « la guerre, le citoyen Cluseret en subissait la pleine et entière « responsabilité ;

« Que cette responsabilité s'applique aussi bien à l'insuf- « fisance qu'à la trahison dont nous ne l'accusons pas ;

« Qu'il résulte évidemment des faits qui se sont écoulés « que le citoyen Cluseret a été au-dessous d'une tâche qu'il « avait acceptée ;

« Qu'en outre, sa situation dans l'affaire Rossel n'est pas clairement établie ;

« Qu'il importe à ces points de vue, dans un intérêt de sa- « lut public, que cette détention soit maintenue ;

ARRÊTE :

« Le citoyen Cluseret sera maintenu en état d'arrestation « jusqu'à la fin des événements militaires actuels.

« Il sera détenu à Sainte-Pélagie.

« (Signé :) ARNODL, VAILLANT, TRINQUET,
« DUPONT (CLOVIS). »

— « J'ai été très partisan de Cluseret, mais j'ai reconnu son indolence et son incapacité. Au point de vue politique, nous ne devons pas le mettre en liberté. Nous pourrions avoir à regretter un acte qui n'a pour but que de ne pas nous priver d'un général qui n'a jamais eu d'armée. [2]

[1] Celui qui venait de livrer Paris aux Versaillais.

[2] Qui donc commandait dans la Shennandoah en 1862 à Strasburg, Harrisonbourg, Madison C. H. Qui a détruit la cavalerie d'Ashby et gagné la bataille de Cross Keyss, télégraphiée au gouvernement par le général en chef Frémont, perdue à 3 heures de l'après-midi et par moi gagnée à 9 heures du soir ?

Et gagnée contre mon propre général en chef aussi bien que contre l'ennemi. C'est, je crois, un fait de guerre unique dans les annales militaires du monde.



LE CITOYEN VERMOREL : — Cluseret s'est battu en Afrique et en Crimée.

LE CITOYEN ARNOLD : — Il a été simplement capitaine et son dossier a disparu. Il faut qu'il soit dans l'impossibilité de nuire.

Comme je viens de le dire, pendant qu'Arnold m'ac-

A 3 heures de l'après-midi Stonnewall Jakson masse ses troupes et enfonce le centre qui entraîne l'aile gauche dans sa déroute.

Restait l'aile droite commandée par moi. Frémont m'envoie l'ordre de battre en retraite. Pour toute réponse, j'ordonne l'attaque.

Pour opérer son attaque sur le centre Stonnewall avait été obligé de faire une marche de flanc sous mon nez, manifestant ainsi un profond dédain pour mes troupes. J'avais alors pour commander mon artillerie un jeune officier badois du plus grand mérite, il s'appelait Dilger. Je lui fis mettre en batterie ses pièces sur le passage forcé de Stonnewall et commençai à travailler dans sa colonne fort d'une vingtaine de mille hommes. Etonnement, puis fureur ; Stonnewall irrité lance à nouveau ses troupes victorieuses sur ma position ; mais elle était bonne, la position et meilleurs encore les gens. Stonnewal rebondit comme la balle sur la raquette.

C'est alors que Frémont m'envoya tous ses aides de camp l'un après l'autre avec ordre impératif de cesser le combat et suivre le mouvement de retraite. Sans autrement y faire attention, de la défensive je passe à l'offensive. Après avoir subi deux assauts j'en livre *sept*. Chaque fois mes braves gens revenaient diminués. Je les reformai, me mettai à leur tête et nous recommencions. Je n'avais plus d'état-major. Mon adjudant général, un officier prussien, venait de tomber la poitrine traversée par une balle. La nuit arrivait. Frémont, furieux, envoie alors le général Scheuk se mettre en bataille derrière moi avec ordre de tirer sur mes troupes si je refuse d'obéir.

Ce fut un moment critique. Le plus rude combat n'était pa dehors, il était en moi.

Fallait-il me brûler la cervelle ou continuer ?

Obéir, je n'y songeais même pas.

Se faire sauter la cervelle était chose facile et vite faite, mais

cusait à la Commune, au lieu d'être à la tête de son bataillon, celui-ci livrait Paris.

L'animosité d'Arnold contre moi, datait d'un certain jour où j'avais surpris la vie immorale qu'il menait.

Fils d'un légitimiste ardent et convaincu, Arnold

ce qui me rongeait, ce qui me faisait enfoncer mes ongles dans la chair, c'était cette pensée : tous ces braves gens que j'ai sacrifiés à ma conviction, certaine selon moi, mais après tout personnelle, vont donc l'être inutilement. Et si je me trompais, si la défaite au lieu de la victoire répondait à ma certitude, toutes ces veuves, tous ces orphelins ; pour le roi de Prusse, hein ? Et c'est toi l'assassin.

Ces réflexions passèrent comme l'éclair dans ma pensée. Bah! me dis-je, encore un coup de collier, j'ai décidé de vaincre, il faut vaincre, je me brûlerai la cervelle après. Et sans plus m'inquiéter de Schenck — depuis ambassadeur à Londres — je reformai impassible mes hommes qui, non moins impassibles, me suivirent. Oh ! les bons, braves et honnêtes gens et comme les larmes me coulent douces en pensant à ces vieux compagnons d'armes Virginiens, gens d'Ohio, Pensylvaniens, New-Yorkais. A vous, mes braves, ce souvenir des jours meilleurs où la victoire était au service de la liberté.

Il pouvait être huit heures du soir quand je fis ce suprême et dernier effort couronné enfin par le succès. A neuf heures, j'étais au quartier général de Frémont situé à deux lieues en arrière lui apportant la nouvelle que j'avais tout balayé, que j'avais repris nos blessés, que mon quartier général était celui de Stonnewall, que l'ennemi était tellement emcombré de blessés qu'il s'en allait clopin-clopant, qu'il fallait lui appuyer immédiatement la chasse avec ses troupes reposées depuis six heures afin de l'empêcher de passer la rivière à Port Républic et que dans deux heures mes troupes ayant mangé reprendraient aussi la poursuite. Ces troupes combattaient depuis 6 heures du matin sans avoir rien pris à un contre cinq, mais je les connaissais et ne doutais pas d'elles.

Frémont sourit : oh ! oh ! vous allez vite en besogne, nous reparlerons de cela plus tard, vous devez avoir faim, soupez avec nous.

Faim, soif, sommeil, est-ce que j'ai jamais ressenti ces choses



avait été élevé à Notre-Dame de la Tombe, en Belgique. Il paraîtrait qu'il en fut renvoyé pour Sodomie. Toujours est-il qu'il continua ses désordres à Paris. Un de ses condisciples, arrêté par Rigault pour avoir déchiré les affiches sur les murs, ayant été relâché par mon ordre,

dans l'action ?

J'avais un politicien devant moi, j'étais un homme d'action, nous ne pouvions pas nous comprendre. Il perdit là et fit perdre au Nord une occasion unique d'achever le seul homme de guerre qu'ait produit la guerre de la sécession. Lee n'était pas un homme de guerre dans la véritable acception du mot. Au point du jour, quand je repris le contact malgré Frémont, il était trop tard, j'arrivai juste à temps pour voir le pont de Port Républic s'abîmer dans les flammes et sur la rive opposée une masse grouillante, encombrante de chariots, de blessés, de troupes débandées sur lesquelles j'usai jusqu'à ma dernière gargousse.

J'appris plus tard que Stonnewall répétait le long de la route: Où diable ces damnés Yankees ont-ils été dénicher ce damné bouledogue?

De son côté Schenck qui s'était bien gardé d'obéir à Frémont et s'était sagement retiré déclarait: « *That demn french man is the most unmenageable man I had to deal with in my life* » Ce damné Français est bien l'homme le plus intraitable que j'ai rencontré dans ma vie.

Pour ce fait d'armes qui eut alors quelque retentissement, Lincoln me manda par télégraphe à Washington. Il voulait s'enquérir auprès de moi de la vérité vraie sur ces faits et sur la situation militaire en général. Et comme il ne voulait pas être trompé, il supprima tout intermédiaire. Or, il ne parlait pas un mot de français et moi très peu d'anglais, et pendant deux heures, armés chacun de notre pocket dictionary nous nous escrimâmes de notre mieux. Nous nous entendions très bien et j'ai toujours admiré la simplicité honnête de ce grand homme de bien, chef de 50 millions d'hommes ayant la patience de se soumettre à semblable labeur pour savoir la vérité.

C'est à la suite de cet entretien que Lincoln appuya ma nomination au grade de général. Jusque-là je n'étais qu'acting,

me fournit sans le savoir certaines indications qui me mirent sur la trace de ses débauches. Il fut surpris un jour couché entre trois femmes.

On me dira que cela ne me regardait pas. Pardon, il n'y a pas pour moi de bon républicain, sans bonnes mœurs. Trois femmes ne vont pas avec un homme par affection et ce n'est pas avec les minces émoluments que nous touchions de la Commune, qu'on pouvait payer trois femmes à la fois. Rapprochant cette conduite de la persistance que mettait Arnold à vouloir s'emparer de l'administration de la Guerre par le Comité central et de sa position dans la Commission militaire, je le tenais pour dangereux. Tout homme dans ces conditions est à vendre. En conséquence, je le fai-

c'est-à-dire faisant fonctions.

J'ai mon brevet sous les yeux et il me semble ne pas me tromper en y lisant qu'il fut motivé par les faits ci-dessus.

Il y a en outre à Paris un survivant de la bataille de Cross Keyss, mon ancien officier d'ordonnance Ulrich de Fontvieille et comme il est devenu conservateur, on ne soupçonnera pas son témoignage d'être partial en ma faveur. Je ne l'ai pas revu depuis 1870.

Il me semble avoir péremptoirement répondu à ce reproche de n'avoir jamais eu d'armée sous mes ordres.

Il serait à désirer que les généraux français qui en ont en fissent le même usage et qu'au lieu de capituler en rase campagne à la tête de centaines de mille hommes, ils imitassent ces braves paysans américains qui, à *un* contre *cinq*, sachant qu'ils allaient mourir pour la liberté de leurs semblables, marchaient froidement à la victoire insouciants de la mort et ne connaissant que le devoir.

C'est avec ces honnêtes gens que se fondent les grands peuples et c'est avec les capitulards qu'on défait les nations même quand elles ont mérité de la reconnaissance des peuples le titre si glorieux de grande entre toutes.



sais surveiller, et ce n'était pas le seul dans la Commune. Lui le savait, et dès lors jura de se défaire de moi. De là, cette guerre hypocrite et acharnée qu'il me fit sous le couvert du *bien public*. J'aurais pu le démasquer et le moment approchait, où j'allais le faire, mais il n'était pas encore venu. Il fallait d'abord user les gros bonnets; après, le menu fretin.

La conduite d'Arnold dans les derniers moments, est pour moi significative. Il ne quitta plus son patron Delescluze. Le lundi soir je le rencontrai à l'Hôtel de Ville. Il s'était assis à côté de lui. Au moment où j'entrai, je fixai Arnold sans le saluer. Il se mit littéralement dans la poche de Delescluze et disparut derrière lui. Avait-il peur que je le dénoncasse ?

Le *Journal Officiel* ne donne pas tout le plaidoyer d'Arnold en faveur de mon arrestation. Son principal argument, fut celui-ci : « Vous ne connaissez pas le caractère de Cluseret ; il est vindicatif et tenace. Jamais il n'oublie et se vengera. Prenez garde, vous avez porté la main sur lui, la réaction se groupera autour de lui et il est homme à se mettre à sa tête. Pour notre propre sécurité, détenons-le. Nous le tenons, ne le lâchons pas. »

Ils me tenaient si bien, qu'il ne se passait pas de jour où je ne fusse sollicité de m'en aller.

Du reste je me hâte de dire, à l'honneur de la Commune, qu'il fut seul avec Miot, à invoquer un argument aussi plat.

Arnold se trompait, en partie, sur mon caractère. Je n'oublie rien, cela est vrai ; mais je ne fais pas à tout le monde l'honneur d'être vindicatif, et quant à trahir,

car c'eût été trahir que de me mettre à la tête de la réaction, tant pis pour ceux qui sont capables de me prêter de semblables idées.

Du reste, ces braves gens étaient si forts en matière militaire, qu'après la dépêche apportée par Billioray, ils ne voyaient pas encore clair dans leur situation et parlaient d'emprisonnement jusqu'à la fin de la guerre, comme d'une chose à longue échéance Hélas! elle était finie la guerre et si je tenais à m'en aller, c'est que je ne voulais pas être fusillé par les Versaillais dans une cellule de Mazas ou de la Conciergerie.

Le citoyen Rastould : — Je ne puis laisser passer sans protester la doctrine du citoyen Vaillant. De deux choses l'une ; ou Cluseret est coupable, et alors détenez-le, ou il n'est pas coupable, et alors mettez-le en liberté. Quant à l'incapacité, c'est une autre affaire ; c'est à la Commission à donner ou à ne pas donner un commandement militaire au citoyen Cluseret. Je m'étonne donc qu'un républicain sérieux puisse proposer des mesures aussi injustes. Le principe des Jésuites est absolument celui-ci : « Le but est tout ; les moyens ne sont rien. » Toutes les dictatures passées et présentes n'ont pas d'autre principe que celui-là. Je m'inscris en faux contre ce principe et je demande la mise en liberté immédiate du citoyen Cluseret.

Le citoyen Jules Andrieu : — Je n'aurais pas pris la parole si un membre de la Commission Exécutive, avec lequel j'ai toujours été en parfaite communauté d'idées n'avait demandé qu'on retînt le citoyen Cluseret en prison, sans résoudre la question de culpabilité. Je ne crois pas aux considérations de prudence pour un homme qui a cessé d'être Ministre de la Guerre, et, pour moi, le citoyen Cluseret est seulement coupable d'inertie et d'autres fautes qui n'entachent pas du tout la moralité. En conséquence, je demande sa liberté immédiate.

LE CITOYEN OSTYN : — Il me semble que la Commission Exécutive croit que, si l'on vote la mise en liberté du citoyen Cluseret, ce serait elle qui serait accusée. Je ne crois pas que l'Assemblée puisse le considérer ainsi. Il n'y a à envisager qu'une question de justice. Je demande que le citoyen Cluseret soit mis en liberté.

LE CITOYEN J. MIOT : — Citoyens, on nous a reproché de ne pas avoir conclu ; mais personnellement, j'avais une opinion. Nous n'avons trouvé rien qui pût établir une trahison. Quant à l'incapacité et à la négligence, elles sont hors de doute. (Pauvre Miot !) Maintenant, au point de vue politiqué, je crois qu'il y a danger à lui rendre la liberté. Il faut agir comme une Assemblée politique. Or, que le citoyen Cluseret *le veuille ou ne le veuille pas*, (un comble !) il est certain que la réaction, dans un moment donné, peut s'emparer de Cluseret et en profiter. Je demande qu'il soit gardé au moins jusqu'à la fin de la guerre.

LE CITOYEN BILLIORAY, *membre du Comité du Salut Public :* — Je crois que le débat s'est bien égaré.

Nous n'avons pas à examiner s'il y a des motifs politiques, mais bien si la justice demande que le général Cluseret soit mis en liberté. A-t-on prouvé la culpabilité ? S'il n'est pas coupable, on doit le relâcher immédiatement. Il n'y a pas de raison pour que la politique intervienne dans une question de justice. (La clôture ! La clôture !)

LE CITOYEN PRÉSIDENT : — Je mets la clôture de la discussion aux voix.

(La clôture est mise aux voix et adoptée.) Cinq membres demandent l'appel nominal.

LE CITOYEN PASCAL GROUSSET : — On ne fait jamais l'appel nominal sur une question personnelle.

LE CITOYEN ARNOLD : — Un tribunal est impersonnel.

LE CITOYEN PRÉSIDENT : — C'est une question de justice et de principe.

LE CITOYEN URBAIN : — Je prie les citoyens qui ont demandé l'appel nominal de vouloir bien retirer leur demande

LE CITOYEN LANGEVIN : — Il est certain que, si les cinq membres maintiennent leur demande d'appel nominal, l'Assemblée est obligée d'y faire droit.

Voici mes raisons pour les engager à retirer leur demande.

Je voterai pour l'acquittement du citoyen Cluseret parce que ma conviction est que la majorité de l'Assemblée partage cette idée. En votant son acquittement, je craindrais que mon vote parût arraché par la pression de l'appel nominal. (*Bruit*).

LE CITOYEN BILLIORAY : — On ne peut pas engager de discussion sur l'appel nominal. Il s'agit seulement de savoir si les cinq membres maintiennent leur demande.

(Ainsi les Arnold et les Paschal Grousset n'avaient même pas le courage de la responsabilité personnelle de leur vote.)

Pauvres gens !

LE CITOYEN PRÉSIDENT : — Je vais consulter l'Assemblée sur la mise en liberté immédiate du citoyen Cluseret : 28 Membres pour la mise en liberté immédiate, 7 contre.

Le citoyen Cluseret est ensuite introduit.

« Citoyens, » dit-il, « vous avez cru devoir me faire arrê-« ter ; vous croyez maintenant devoir me faire remettre en « liberté ; qu'il soit ainsi fait.

« Quant à moi, je tiens à vous déclarer qu'il ne reste « dans mon esprit aucune amertume. Serviteur du peuple et « de l'idée communale à laquelle j'ai voué toute ma vie, je « suis tout entier à elle, et je vous prie de compter sur moi. » (*Très bien !*)

LE CITOYEN PRÉSIDENT : — Je vous demande la permission de vous donner lecture de deux déclarations laissées sur le bureau par les citoyens Lefrançais et Léo Meillet.

« Obligé de quitter la séance avant la fin de l'affaire Cluse-« ret, je déclare que si j'eusse pris part au vote, j'aurais voté « pour son acquittement, mais en formulant le vœu exprès

« qu'aucun commandement militaire ne lui soit ultérieure-« ment confié par la Commune. »

« G. LEFRANÇAIS. »

« Je déclare voter pour la mise en liberté pure et simple « de Cluseret. *Puisqu'on ne l'a pas déjà fusillé*[1], il est inu-« tile de le tenir en prison, car la prison n'a pu être qu'une « mesure de précaution. »

« L. MEILLET. »

« La séance est levée à 8 h. du soir. »

« *Les Secrétaires*

« VÉSINIER ET AMOUROUX. »

Les 7 voix étaient celles de six membres de la Commission Exécutive plus celle d'Arnold.

Il était huit heures du soir quand je sortis libre de la Commune. Miot, qui avait besoin de poser quand même, vint me serrer la main et tira du fond de sa barbe ce peu de mots, mais bien sentis : Citoyen, j'es-« père que vous vous montrerez reconnaissant envers « la Commune et que vous justifierez par vos services « le vote qu'elle vient d'émettre en votre faveur. » Merci ! Reconnaissant d'avoir été mis à Mazas ? Reconnaissant d'avoir ensuite été forcé d'assister, de l'Hôtel de Ville, les bras croisés, à la ruine de mon travail, de mes efforts et de mes espérances? Reconnaissant d'être livré par l'imbécillité d'ignorants présomptueux à la merci des coupe-jarrets de Versailles ? Il n'y a que des gens de la valeur de Miot pour trouver ces choses-là !

J'ai dit qu'Andrieu vint aussi me serrer la main et s'excuser de sa dénonciation. Un grand nombre d'au-

[1] Cirque Olympique, écharpe tricolore ; bottes molles et culottes collantes.

tres membres de la Commune, entre autres Vermorel, me témoignèrent leurs sympathies, celles là sincères et je les en remercie. Dans ma chambre m'attendaient Vallès et Courbet. Deux amis, Vallès avait bien laissé clabauder Verlet dans son journal, mais c'était autant par nonchalance que par sincère amour de la liberté absolue de la presse.

## Chapitre XII

# DERNIERS COUPS DE FEU

Inspection des postes. — Rapport de Dombrowski. — On pouvait arrêter l'armée versaillaise. — La confusion partout. — Au ministère de la guerre. — Le dernier des Robespierre. — A l'Hôtel de Ville. — Gambon agit. — Mon plan pour reprendre l'offensive. — Préparatifs de la Cécilia. — Plus de munitions. — Le bataillon des femmes. — Plus d'espoir !

Mon premier soin fut de prendre une voiture et de m'en aller au plus vite voir ce qu'on avait fait en mon absence.

Je commençai par m'assurer si on avait bien bouché les rues qui débouchaient sur la seconde ligne de défense, si l'on avait fait sauter les tunnels du chemin de fer de Ceinture. Rien de tout cela n'était fait. Les rues avaient un petit remblai de $0^{m}$ 50 c. qu'on traversait en enjambant.

L'Arc de Triomphe avait un commencement de travaux ; ainsi de la place d'Eylau et de celle du Trocadéro. La seule portion de tunnel, effondrée, était celle

situé en face de la Porte-Maillot. Et elle l'était grâce aux projectiles Versaillais.

Le seul travail complet et remarquable était celui qui allait du quai à la Muette se reliant au Trocadéro et barrant le saillant du Point du Jour. Ce travail, exécuté par Roselli-Mollet, eût fait honneur à Toleben lui-même.

On pouvait, derrière cette partie ébauchée de la seconde ligne de défense tenir et paralyser absolument le résultat de la trahison du 64$^{me}$ bataillon. Le Point du Jour était une erreur tactique de Mac-Mahon. Malheureusement, Dombrowski n'était plus lui-même. Le commandement l'avait perdu. Lui, qui avait défendu Neuilly tout entier avec 1300 hommes, alors qu'il était simple général chargé d'un commandement limité, ne put, comme général en chef, avec trois fois plus de monde, tenir dans une position imprenable.

Il envoya à la guerre et au Comité de Salut public la dépêche suivante qui constitue à mes yeux une mauvaise action, car elle ne renferme pas un mot de vérité :

« Mes prévisions se sont réalisées. La porte de Saint-Cloud « a été franchie à 4 heures par l'armée Versaillaise. Je rassemble mes forces pour les attaquer. J'espère les rejeter « hors de l'enceinte, avec ce que j'ai d'hommes ; envoyez-« moi cependant des renforts. Ce grave événement ne doit « point nous décourager. Conservons surtout notre sang-« froid ; rien n'est perdu encore. Si, *par impossible*, les Ver-« saillais restaient en possession de cette partie du rempart, « *nous ferions sauter ce qu'il y a de mine* et nous les tien-« drions en respect de notre seconde ligne de défense ap-

« puyée sur le viaduc d'Auteuil. Restons calmes et tout sera
« sauvé ; nous ne devons pas être vaincus.

« DOMBROWSKI. »

— Gasconnades ! rien de plus. Il n'y avait rien de miné ; il n'y avait pas de seconde ligne de défense. La Commune était punie par où elle avait péché. Elle voulait des racontars, du feuilleton; elle était servie à souhait. Le gascon du Nord qui avait inventé les jambons de Neuilly était juste l'homme qu'il lui fallait.

En somme, Dombrowski ne vit rien, ne fit rien. Non par trahison, mais par incompétence, et c'est ce que j'avais prévu qui se réalisait. Excellent colonel ou brigadier, Dombrowski faisait un déplorable général en chef et les gardes, découragés, ne se sentant plus commandés, rentraient dans Paris par petits groupes de dix, quinze, vingt, sans ordre et à volonté. Il en restait encore assez néanmoins, puisque Mac Mahon fit 1500 prisonniers, au Trocadéro. Si Dombrowski s'était mis à la tête de ces 1500 hommes pour empêcher, *surtout, l'occupation du viaduc* et celle de la ligne du quai à la Muette, le prétendu succès de Mac-Mahon se changeait en confusion. L'occupation du viaduc équivalait à celle de la rive gauche. Je courus au ministère pour faire donner les ordres nécessaires à la défense de ce point si important. Mais il était trop tard, on ne donnait plus d'ordres, ou plutôt, dans la confusion qui régnait, il était impossible de rien discerner. C'était le chaos, l'anarchie, le gâchis. C'était navrant. Je compris que tout était perdu, et mon cœur se serra pris dans l'étau d'une douleur mortelle.

Voilà donc le résultat de toutes ces ressources immenses mises par le destin propice aux mains des travailleurs pour s'émanciper et vivre libres en travaillant. Beaucoup allaient mourir en combattant.

Aussitôt mon entrée au ministère, tous vinrent à moi. Ils croyaient que je venais reprendre le commandement et les sauver. Je ne leur laissai aucune illusion à cet égard. Des conseils d'amis, des avis, oui, des ordres, non. Il était juste que ceux qui avaient perdu la cause du peuple par leurs mesquines passions fussent forcés de boire le calice jusqu'à la lie.

Je trouvai Delescluze seul dans l'ancien salon jaune, vaste pièce attenante à la chambre à coucher, occupée par tant de maréchales et, en dernier lieu, par la femme d'Eudes et par Beaufort.

Rien de lugubre comme cette obscurité sans fin, se fondant dans les tons jaunes de la draperie. Dans un angle, une petite table, une petite lampe et un petit vieux. C'était Delescluze. Il avait la tête appuyée dans les mains. Voûté, cassé, ratatiné. Il ne fit aucun mouvement. Le tapis avait amorti le bruit de mes pas, ses préoccupations avaient fait le reste ; il ne m'avait pas entendu et je pus contempler un instant cette ruine humaine. Silencieux, mais très ému, je me sentais assister aux derniers moments d'une dynastie. En effet, c'était bien là le dernier des Robespierre. Le jacobinisme agonisait devant moi. Puisse-t-il ne jamais ressusciter.

— Eh ! bien, Delescluze, où en êtes-vous ?

Il sembla sortir d'un cauchemar, puis, me regardant :



— Ah ! c'est vous Cluseret ; vous venez me remplacer ?

— Non.

— Où nous en sommes ? Je n'en sais rien.

— Et Dombrowski, que fait-il ?

— Rien.

— Ah ! ça ; et c'est tout ?

— Que voulez-vous, ils ne veulent plus obéir. Il n'y a pas un mot de vrai dans tous les rapports de Dombrowski. Ses fameuses sorties dans le bois de Boulogne : mensonge ! Nous avons été indignement trompés.

Il s'exprimait avec une extrême difficulté ; sa voix râlait. On eût dit un revenant. Rien de vivant. Pas même l'œil. J'étais navré. Là où il eût fallu un homme dans toute la vigueur de l'âge et du tempérament, je trouvais un spectre.

Cependant, prenant mon courage à deux mains pour rester calme et ne pas éclater, je lui dis :

— Eh ! bien, Delescluze, comprenez-vous maintenant la terrible faute que vous avez commise ? Vous ou votre mémoire aurez une lourde responsabilité à porter un jour...

Il m'interrompit :

— Ne parlons pas du passé, Cluseret ; ce qui est fait est fait ; occupons-nous du présent. Que faut-il faire ?

— Occuper à tout prix, le viaduc et la ligne de la Muette au quai. C'est facile et tant qu'ils ne seront pas sur la rive gauche, il n'y a rien de fait.

Il me dit :

— Voulez-vous rester ici ?

Oh ! non. Je vais voir ce qui se passe.

Il fit appeler Henry pour lui donner les ordres nécessaires à l'occupation du viaduc. J'assistai à cette communication afin de parer à tout malentendu et ne partir qu'après avoir vu les ordres expédiés.

Ils ne furent jamais exécutés.

Quelques instants après, Delescluze quittait le Ministère pour l'Hôtel de Ville comme il devait abandonner celui-ci pour le XI[e] arrondissement.

Incarnation sénile de la jeune Commune, ce cadavre ambulant semble n'être sorti de la tombe que pour y entraîner avec lui celle qui, exhubérante de jeunesse et de force, ne demandait qu'à vivre.

Plusieurs socialistes, Malon entre autres, ont prétendu que Delescluze s'était franchement rallié à la cause des travailleurs. Ils sont dupes d'une dernière rouerie, de la manœuvre suprême du jacobinisme expirant, nés de la bourgeoisie et sentant que, repue elle leur échappe, ne comprenant que l'autorité à la condition de l'exercer, les Jacobins se retournent vers le peuple espérant y trouver des dupes, partant des soldats. Et comme ils ne peuvent leur dire brutalement : Obéissez, je commande, » ils revêtent la peau de socialiste et répondent au qui-vive du travailleur; « Je suis Guillot, berger de ce troupeau. » La meilleure preuve qu'ils ne se sont pas trompés, c'est que Malon tout le premier s'y est laissé prendre.

Que le peuple ne s'y laisse pas prendre, lui ; le jacobin meurt jacobin. Il a été, est, et restera une simple variété de Thiers, fusilleur de travailleurs. Qu'il se dise socialiste ou non, jacobin il est, c'est-à-dire bourgeois toujours et en tout.

En ce qui concerne Delescluze, moins que tout autre il pouvait se dire socialiste, ne sachant pas le premier mot de science sociale et par sa nature, son origine et ses traditions, étant le plus bourgeois des bourgeois. J'ajoute que dans nos rapports, jamais nous n'avons causé dix minutes sans qu'il me reprochât mes convictions socialistes comme un manque de sens pratique. Sa formule invariable était celle-ci: » Sont-ils capables de gouverner? non, et bien qu'ils obéissent; c'est à nous de faire leur bien avec eux s'ils veulent; sans eux, s'ils ne veulent pas. »

En rentrant à l'Hôtel de Ville, je trouvai Gambon qui, lui, n'avait pas perdu la tête. Il revenait de parcourir les endroits envahis et ne se dissimulait pas plus le danger que l'inertie de Dombrowski. Eudes se trouvait également là. Il fut résolu de faire sonner le tocsin, battre la générale et appeler partout le peuple aux armes.

Le contraste entre ces deux hommes était frappant. Gambon, petit, trapu, brun, âgé. Eudes, grand, mince, jeune et blond. Le premier ardent, vigoureux, frappant du pied, impatient, lançant l'éclair par ses deux petits yeux noirs et prêt à se ruer au combat, n'importe où, n'importe comment.

Le second, froid, pâle, étiré, affaissé, plus physiquement que moralement, ne disant mot et le regard éteint, résigné au devoir, prêt au sacrifice, mais rien de plus.

A voir le premier, on pouvait encore espérer; en contemplant le second, il était facile de prévoir la semaine sanglante.

Deux hommes, deux époques, deux générations. J'avais, en face de moi, d'un côté la race virile qui fit les journées de juin et tint 100,000 hommes en échec pendant huit jours, 100,000 hommes d'une autre espèce que les impériaux. — Sans artillerie, avec des mauvais fusils de munition; de l'autre la race abâtardie de l'empire dans tout ce qu'elle offrait de plus énergique cependant, bonne à faire un coup de tête aussi bête que celui de la Villette, à faire face à la mort honnêtement, sans reculer, mais sans force d'expansion, sans vigueur, sans initiative, pleine de bonne volonté et d'aspirations, mais anémique et poussive à 28 ans comme Delescluze l'était à 70.

Et plus que jamais je me dis : « Pour faire un révolutionnaire complet il ne faut pas seulement de la tête, il faut des muscles, il faut un thorax puissant où se meuvent à l'aise les organes de la vie, il faut une nature assez riche pour payer comptant toutes les traites que la passion révolutionnaire peut tirer sur sa constitution.

La génération efféminée de l'empire n'a rien produit de semblable.

Les luttes révolutionnaires, je ne parle pas de celles où, du haut d'une barricade comme tribune, la poudre donne la parole au canon et où les arguments échangés sont métalliques, je parle de ces océans populaires dont les vagues tumultueuses montent ou s'apaisent à la voix d'un orateur aimé, ces luttes, dis-je, sont de véritables luttes gymnastiques. Comme les athlètes antiques, j'ai vu Train s'y préparer en se déshabillant et s'immergeant dans l'eau glacée en plein hiver.

Il se rendait alors au meeting, comme au combat. Et, en effet, c'était un assaut qu'il livrait et non un discours qu'il faisait. Son objectif était le peuple. Des académiciens eussent ri ou haussé les épaules en l'entendant. Le peuple lui ne riait pas et, passionné, allait à la passion.

Train, parlant un français impossible, a remué le peuple de Marseille comme pas un orateur français ne l'eût fait.

La générale et le tocsin ne firent pas grand effet sur les Parisiens. Ils étaient harrassés, découragés et indifférents en grande partie. Ne se sentant ni commandés, ni dirigés, ils rentraient chez eux, la plupart disposés à faire le coup de feu dans leur quartier, pas ailleurs. Mais si les hommes ne se levèrent pas spontanément, les barricades semblaient surgir de terre comme par enchantement. Il y en avait partout, mais sans ordre et sans méthode. En sorte qu'elles furent tournées pour la plupart et prises sans combat par des cheminements intérieurs et par des mouvements enveloppants.

Je dormis cette nuit à l'Hôtel de Ville. Le lendemain je me mis en route avec Vermorel pour visiter l'intérieur de Paris. L'extérieur il n'y fallait plus songer.

Je me rendis à Montmartre.

L'ennemi, qui s'était emparé, avec une extrême rapidité, du Trocadéro, de l'Ecole militaire et des Champs-Elysées, n'avançait plus. La résistance du 17e arrondissement et d'une partie du 8e semblait avoir paralysé l'ardeur des troupes. Elles étaient tenues en échec à

la place d'Europe et au boulevard Malesherbes, connaissant combien les troupes sont faciles à débander, la nuit, dans une ville qui résiste, combien les paniques sont aisées surtout chez des troupes comme celles de l'ennemi, je conçus le projet de les faire attaquer de nuit par une colonne de 3 à 4000 hommes sous les ordres de la Cecilia laquelle passerait, par la place d'Europe, ou plus haut même, s'il était nécessaire, se rabattrait sur les Champs-Elysées, prendrait à revers tout ce qui était engagé du Trocadéro à Monceaux et, tiraillant dans toutes les directions, ferait croire aux lignards épouvantés à un déploiement considérable de forces. En même temps j'avais conseillé de faire couper le gaz et l'eau dans tous les quartiers occupés. Andrieu et Cavalier — Pipe-en-bois — s'étaient chargés de cette partie du programme. Restait la place d'Europe à faire sauter ainsi que les tunnels des chemins de fer. Roselli envoya 192 kilos de dynamite. Ces préparatifs se faisaient dans la soirée du 22.

Dans la matinée j'avais fait monter une très forte pièce, La Joséphine, je crois, avec quelqu'autre obusier de 24 et j'avais dit de diriger le feu sur le Trocadéro et le quai de Billy, mais ce n'était évidemment qu'un cautère sur une jambe de bois. L'incendie de la manutention eût peut-être rendu plus difficile le ravitaillement de l'ennemi, mais c'était très accessoire en tout cas.

Dans l'après-midi, j'étais allé visiter, toujours en compagnie de Vermorel, le 20e arrondissement. En passant aux Buttes Chaumont, je m'aperçus qu'il n'y avait pas une seule pièce en batterie. Je fis part de

cette découverte à Trinquet qui y remédia probablement puisqu'on a tiré des buttes.

La soirée se passa en efforts impuissants pour réunir le personnel et le matériel nécessaire à l'expédition dont La Cecilia devait prendre le commandement.

Les bataillons nombreux, plus nombreux qu'il n'était nécessaire pour former la colonne, bivouaquaient sur les boulevards extérieurs et ne voulaient pas quitter leur arrondissement, sans être abondamment pourvus de munitions. Ils n'avaient pas tort. Tous les omnibus, mis en réquisition et envoyés aux différentes poudrières revenaient à vide. Ce qui était à prévoir. Toutes ces poudrières successivement épuisées pendant le siège étaient vides et celle de la rue Beethoven, qui contenait des munitions pour deux ans était tombée intacte aux mains de l'ennemi. Triste conséquence de l'imprévoyance de mes successeurs. S'ils avaient seulement continué mon œuvre ou suivi mes instructions, que chaque jour je renouvelais de ma prison, transféré les munitions du Trocadéro au centre et en arrière, rien n'était désespéré. Mais les fortes têtes de la Commission Exécutive, des clubs et de la Commission militaire, avaient bien autre chose à faire que de s'occuper de semblables vétilles. L'intrigue, la délation et la déclamation étaient ragoûts de bien plus haut goût.

Où étaient les incapables ; où étaient les traîtres ?

Est-ce moi qui ai ouvert la porte de Paris aux Versaillais ?

Est-ce moi qui ai livré aux Versaillais la dernière chance de salut, les munitions de la défense ?

Qui commandait le 64me bataillon qui a livré l'entrée de Paris à l'ennemi ?

*Arnold.*

Qui avait charge des ressources en munitions de la Garde Nationale ; qui en était comptable et responsable devant le peuple ?

*Delescluze.*

Mes deux accusateurs.

Certes, Delescluze n'était pas un traître, qui avait-il mis à sa place comme chef d'état-major et comme chef d'artillerie ? Deux traîtres, qui s'en sont vantés : Masson et Perrier [1].

Le premier, en ne transmettant pas les ordres ou ne tenant pas à leur exécution, paralysa l'action de la Garde Nationale ; le second, en livrant à l'ennemi les approvisionnements de la poudrière de Beethoven, l'anéantit.

O ! peuple ! si tu paies cher tes erreurs, à d'autres aussi tu les fais payer bien cher !

En vain La Cécilia et moi fîmes-nous des efforts surhumains pour galvaniser l'apathie des gardes épuisés : « Nous sommes trahis, disaient-ils, en voilà assez. Pas « de munitions, pas de chefs. Que voulez-vous faire ? « Battons-nous chez nous ; au moins, là, nous nous con- « naissons. »

Prémices vraies ; conclusion fatale.

Cependant les coups de fusils allaient se rapprochant !

[1] On verra aux autographes une signature Gayet comme directeur de l'artillerie Delescluze. N'ayant pas connu personnellement ce monsieur je peux errer sur les noms.



Restez ici, dis-je à La Cécilia ; veillez au grain ; moi je vais prendre cent hommes de bonne volonté ; je les trouverai bien, quand le diable y serait, je vais aller reconnaître l'ennemi.

Nous étions à la mairie du 18[me] que je représentais à la Commune ; les cent hommes se présentèrent spontanément et je partis à leur tête.

En descendant, je rencontrai Ferrat, ivre comme toujours, puis le bataillon des femmes faisant son service plus virilement, à coup sûr, que les bataillons mâles. La citoyenne D..... jeune russe, que j'avais vue l'année d'avant à Genève, chez Outine, où elle m'avait copié différentes proclamations, m'arrêta par un « qui vive » ? avance à l'ordre ! » à satisfaire le plus rigide des adjudants de place, fût-il *Vert-de-gris* lui-même, —adjudant de place de l'École Militaire renommé jadis pour sa sévérité. — Après lui avoir répondu réglementairement, — « Bien ! Olga, lui dis-je, je suis heureux de vous retrou- « ver enfin et au poste de l'honneur et du devoir. — Ah ! « si tous les hommes vous valaient !

« Les hommes ne valent pas les femmes parce qu'ils « n'ont pas autant souffert, voilà tout. — Eh ! bien où « en sommes-nous ?

« Ma pauvre enfant, je crois que nous sommes finis ; « du reste, j'y vais voir ; si je rentre par ici, je vous « dirai ce qui en est.

Je ne la revis pas en passant, on m'a dit qu'elle avait échappé aux horreurs des Versaillais et que, après avoir fait le coup de feu jusqu'au dernier moment, elle était allée mourir à Naples.

C'était une grande, belle, phthisique de 19 à 20 ans,

appartenant à l'une des meilleures familles de la Russie.

Au milieu de tant de malheurs, c'est pour moi une consolation de penser qu'elle n'a pas été souillée par le contact ignoble des prétendus défenseurs de la famille, de l'ordre, de la Société, de la morale et de la religion.

Autant que mes souvenirs peuvent me servir, ce fut vers l'église de la Trinité ou celle de Saint-Augustin — je ne saurais dire laquelle des deux porte l'un ou l'autre nom — que nous rencontrâmes les premiers Versaillais.

**Chapitre XIII**

## MON ÉVASION

La dernière heure. — Surpris par les Versaillais. — A travers Paris. — Pas d'hospitalité! — Chez l'abbé X... — En costume de prêtre. — Je donne une bénédiction aux gendarmes. — A la frontière. — Quelques notes sur le passé. — Réflexions. — La revanche!

On pouvait néanmoins en se pressant mettre encore mon projet à exécution. Je me hâtai donc de ramener la reconnaissance à Montmartre pour m'assurer si tout espoir de réunir les hommes nécessaires était perdu. La Cécilia épuisé me raconta de nouveau ses efforts vains et je vis bien qu'il n'y fallait plus songer. La nuit étant fort avancée, — il pouvait être 2 heures du matin — nous résolûmes de veiller à tour de rôle. Je pris le premier quart, La Cécilia le second. En conséquence il alla dormir sur un ballot de laine, dans un magasin militaire, ou du moins où se trouvaient des effets militaires. Il me serait bien difficile de dire où, n'y étant jamais entré que cette fois et La Cécilia en étant l'inventeur. Quand il eut dormi à peu près 2 heures 1/2, à 3 heurse je le réveillai et pris sa place. Malheureusement la fatigue l'emporta sur la prudence. Je dormis trop et quand

je voulus sortir, j'aperçus les Versaillais. Que faire? fuir? J'eusse été abattu comme un lapin. Du reste les Versaillais ne savaient pas d'où je venais. Au détour d'une rue je les avais vus. Eux ne m'avaient pas encore remarqué. Je ne portais aucun signe de nature à faire soupçonner qui j'étais. J'avais l'air d'un bon bourgeois paisible. A ce point qu'à ce moment même d'une fenêtre au quatrième, j'entendis cet appel répété : « Monsieur, monsieur ! »

Je levai le nez : un type, un vrai, un Joseph comme on n'en fait plus, son bonnet de coton sur les oreilles, en costume léger, m'interpellait.

— Qu'y a-t-il, monsieur, demandai-je à mon tour?

— Ce sont *nos* amis, n'est-ce pas, cette fois?

— Eh, tonnerre regardez!

Avec *ses* amis cet animal m'horripilait.

— Ah! Dieu soit loué, enfin! ne vous exposez pas, cher monsieur, vous feriez mieux de rentrer chez vous.

— Merci, j'y vais.

Au diable le logis! où en trouver un?

Les Versaillais avaient-ils entendu notre conversation? avaient-ils vu notre colloque?

La rue où je me trouvais avait tellement l'apparence bourgeoise, qu'ils ne durent concevoir aucun soupçon, car personne ne songea à m'interroger.

Je continuai donc tranquillement mon chemin au milieu de la rue entre deux rangées de troupiers marchant en sens inverse sur chaque trottoir.

En ce moment, je n'avais pas l'ombre d'une idée, pas l'embryon d'un projet. Une seule préoccupation : Auront-ils bientôt fini de passer?

Et de fait si, parmi ces gens, il se fût trouvé un curieux assez indiscret pour me demander : « Qui êtes-vous ? » Mon affaire eût été réglée en cinq sec comme celle de mon pauvre ami Varlin. Je n'aurais pas même essayé de disputer ma peau. J'aurais fait comme Duval, comme Varlin, comme tant d'autres, j'aurais philosophiquement envisagé la muraille voisine comme terme de mon voyage. Quand on a vu la mort autant de fois et d'aussi près que je l'ai vue,ce n'est plus une étrangère ni même une ennemie, c'est souvent l'amie attendue.

Enfin le dernier homme passa et je me trouvai seul de nouveau et maître du pavé.

Que faire ? où aller ? Ni gîte, ni parents, ni amis dans le quartier. Non loin, il est vrai, était la rue des Abbesses, où logeait Wilfrid de Fontvielle. Mais les Fontvielle avaient passé armes et bagages à l'ennemi. Je me rappelai en ce moment un certain Huntington, un américain, un correspondant de la *Tribune* de New-York qui,chaque dimanche,venait dîner chez moi à Suresnes.

Il ne demeurait pas très loin, peut-être me donnerait-il l'hospitalité. Mais il fallait gagner sa demeure.

J'y parvins, je parvins même à monter sans être vu du concierge. Je sonnai. Huntington vint m'ouvrir. Je dois à la vérité de dire que son accueil fut loin d'être enthousiaste.

—Demn ! what do you want my dear Cluseret ? fut l'exclamation qui m'accueillit sur le seuil de la porte.

— Ce que je veux, mon cher, c'est un gîte, je n'en ai pas et ne sais où aller.

Puis sans le consulter, j'entrai, m'assis et lui fis part de ma situation.

Il m'écouta fort inquiet, très ému, trop ému, m'offrit de l'argent et me refusa l'hospitalité.

Je refusai l'argent et redescendis philosophiquement dans la rue. Ce n'est qu'alors que jaillit comme un trait de lumière l'adresse de mon curé. Subitement, sans transition aucune, cette pensée me vint : Tiens ! le curé [1], s'il m'acceptait ?

Une seconde auparavant je ne songeais pas plus au curé qu'au grand turc. Mais le curé n'habitait pas là. Il fallait gagner sa demeure. J'y parvins avec le même bonheur qui m'avait servi jusqu'alors. Oh ! la foorme ! comme dit Bridoison. Soyez râpé, ayez l'air malheureux ou soyez chétif et malingre, la société vous suspecte et chacun vous arrête. Soyez bien mis, ayez l'air cossu, confiant ou dirigeant, chacun s'écarte et vous laisse passer.

Arrivé au troisième, je sonnai. Une bonne servante de curé vint m'ouvrir.

— M. l'abbé ?

— Il y est.

— Puis-je le voir ?

— Voulez-vous me dire votre nom ?

— C'est inutile, c'est pour affaire de son ministère.

— Veuillez entrer.

L'appartement était modeste, et peu vaste, je n'eus pas le temps de m'asseoir. L'abbé parut.

[1] Étant au ministère un abbé vint me trouver assez embarrassé :
— Je n'ose vous dire ce qui m'amène, vous ne me comprendrez pas.
— Dites toujours, je comprends tout.
— Je voudrais voir l'archevêque pour le confesser.
— Je n'y vois aucun inconvénient, faites.
Par habitude de prudence je pris son nom et son adresse, c est ce nom et cette adresse qui me revinrent subitement.

— Bonjour monsieur l'abbé. Me reconnaissez-vous ?

— Parfaitement.

— Vous devinez ce qui m'amène ?

— Exactement. Vous êtes mon hôte et chez vous.

Ceci fut dit simplement, sans hésitation, et ce fut tout.

Alors il donna ses instructions à la servante, lui dit carrément qui j'étais, et celle-ci m'accepta comme l'envoyé de Dieu. Son maître avait parlé. Tout était dit. Terribles, cette obéissance et cette foi absolues !

L'abbé me fit observer que je ne pouvais rester chez lui dans mon costume civil sans attirer l'attention. Mieux valait, selon lui, prendre le costume ecclésiastique. En conséquence, nous procédâmes à la toilette. Et pendant cinq mois je restai à Paris comme prêtre venant passer ses examens pour le doctorat en théologie.

Inutile de narrer ici cette partie originale de mon existence si mouvementée. Mes mémoires diront un jour ces choses et bien d'autres.

Au mois de novembre, mon hôte pensa qu'il était temps pour moi de filer, et de suite m'en procura les moyens. De Belgique on envoya un prêtre pour me chercher. Il était muni d'un passe-port fait exprès pour moi. Puis tous trois, mon hôte, le nouveau venu et moi nous nous rendîmes à la gare du Nord. Je portais le chapeau belge à trois cornes, des lunettes bleues et un fort cache-nez en laine noire tricoté par une dévote convaincue qu'il y avait en moi du monseigneur.

Du reste, il paraît que j'avais bon air... j'allais dire sous l'habit militaire — sous l'uniforme ecclésiastique. Après tout, c'est toujours uniforme et uniforme. Com-

mander à des soldats ou commander à des niais et niaises en paletots ou en jupons, c'est tout un.

Un coupé avait été retenu, et comme mes deux compagnons me témoignaient une grande déférence, chacun s'inclinait me prenant pour un ecclésiastique d'importance. Le voyage se fit sans encombre. A la frontière, le commissaire-général attendait au guichet. Un à un on passait et il vous dévisageait. Quand notre tour vint, mon compagnon, par déférence, me céda le pas. Ce que voyant, le commissaire, au lieu de me regarder, s'inclina dévotement et gravement, solennellement. Je le bénis.

Ma bénédiction, après tout, en valait bien une autre.

De l'autre côté, c'était la terre étrangère, la Belgique et la liberté. Un clair de lune superbe. Un macadam comme un parquet.

Je lancai mon tricorne à la lune, le rattrapai dextrement, le relançai, puis exécutant un cavalier seul accentué face à face avec Séléné, j'exhalai, dans cette fantaisie terpsichorienne qui n'eût pas été déplacée à Bullier, mais qui pratiquée par un ecclésiastique, a minuit, sur la grand'route, dut paraître aux astres un peu risquée, l'exhubérant besoin d'action et la satisfaction qui me débordaient.

La liberté, c'était la revanche certaine et mes compagnons d'armes vengés un jour.

Étrange destinée que la mienne ! complètement dévoué aux intérêts de la classe ouvrière, ne demandant rien à personne, pas même au peuple ses suffrages, rendant des services et n'en acceptant pas, je suis traqué,

persécuté, emprisonné, exilé, condamné à la déportation, puis à mort, voire même mis hors la loi par des gens que je ne connais pas, auxquels je n'ai rien fait et qui seraient bien embarrassés, s'ils me rencontraient, de dire qui je suis.

— Pas un gouvernement avec lequel je puisse m'accorder et, pourtant, je ne leur ai jamais rien demandé.

En 1848, je commence ma série de tribulations. Le 23me bataillon, que je commandais, ayant été le seul à voter contre Louis Napoléon, je deviens suspect. En 1849, mon régiment, le 55me, ayant voté pour Carnot, Fidal et de Flotte, au lieu de voter selon le vœu du gouvernement et les ordres du colonel, c'est moi qu'on rend responsable et, dans les 24 heures, je suis mis en non-activité. En 1862, Jefferson Davis me met hors la loi, c'est-à-dire donne à chacun le droit de me tuer comme bête malfaisante, sans procès ni jugement. Cela, pour avoir affranchi, de mon autorité privée, les esclaves de Madison Court House, sans attendre la proclamation de Lincoln. En 1867, sa gracieuse majesté Victoria désire m'offrir une cravate de chanvre pour m'être trompé au point de croire que les Irlandais n'étaient pas des Anglais. En 1868, Napoléon m'envoie à Sainte-Pélagie et, en 1869, au diable ou à New-York, sous prétexte que moi, Parisien, ne lui ayant pas demandé, à lui, Hollandais, la permission de servir dans l'armée des Etats-Unis, je ne suis plus Français [1]. En 1870 la guerre éclate ; j'accours à mes frais pour dé-

[1] Pas Français ! rien que dans les trois dernières générations nous avons fourni 115 ans de services militaires à la France, le tout signé de notre sang.



fendre ma patrie, envahie par l'étranger grâce à ce Hollandais ; à la frontière, je suis arrêté, pas pour longtemps, il est vrai. La République me libère. Enfin, je vais donc respirer. Pas du tout : dernier arrêté de l'Empire, je devais être le premier poursuivi par la République. L'avocat Gambetta, outré de rencontrer quelqu'un qui ne s'incline pas devant lui, me fait traquer comme un fauve. On monte la garde aux gares où je suis sensé devoir passer. On fouille de nuit les maisons de paisibles habitants qui ne m'ont jamais vu, sous prétexte de m'y chercher et, plus d'une fois, j'entends résonner à mes oreilles les menaces de mort qu'une garde bourgeoise féroce et stupide, affolée de terreur, profère contre moi.

L'ineptie de Gambetta, combinée avec la trahison de ses collègues de la destruction nationale, livre la France à l'étranger. Le peuple se lève furieux — on le serait à moins — chasse tripoteurs et capitulards, reprend la capitale et proclame la Commune. La forme du gouvernement rêvée, celle que j'ai en vain cherché à implanter à Marseille. Enfin ! nous allons donc en découdre cette fois, et à coups de canon ; nous allons faire voir à ces capitulards ce que peuvent de braves gens, ce que peut le peuple. Je m'y mets corps et âme.

Mon grand'père eut la cuisse brisée à l'armée de Sambre-et-Meuse.

Mon père fut blessé à Médina del Rio Secco, à Wagram et à la Bérésina.

Moi deux fois en Crimée.

Je ne parle que du sang versé régulièrement dans le service de la France.

Voilà ce qu'un Hollandais qui devait s'y connaître, décréta ne pas être français.

Tout ce que j'ai d'intelligence et d'énergie je le dépense. Je m'incarne dans la défense de Paris. Sauver Paris; là est ma gloire et ma récompense; mon idéal. Eh! bien, non! cette fois c'est à la bêtise humaine que je me heurte. Elle m'envoie à Mazas, de Mazas à l'Hôtel de Ville et il s'en est fallu de bien peu que Thiers, continuant l'œuvre de la Commune, ne m'envoyât dans un monde meilleur, où probablement il n'y a ni persécutions, ni calomnies, ni arrestations, ni exécutions.

La Commune est vaincue et je m'en vais. Versailles triomphe et m'octroie: 1° une enceinte fortifiée pour le compte de Lyon, 2° une condamnation à mort pour celui de Paris, et rien pour Marseille, générosité du caprice blasé! On dit que le tigre repu dédaigne l'homme. Etrange incohérence de nos sociétés anarchiques! J'ai acquis la preuve que les calomnies infâmes répandues à bave que veux-tu pendant les trois années qui suivirent la Commune et avant l'ont été par le *Gésù*. Je ne suis cependant pas un mangeur de prêtres. Je ne les aime pas, c'est pourquoi je n'en mange pas et pourtant c'est à l'un d'eux que je dois la vie. Et cet honnête homme se rendait si bien compte des sentiments de la corporation à mon égard, que pour seul témoignage de reconnaissance il m'imposa jusqu'à l'oubli de son nom.

De tout cela, que conclure? sinon qu'il est impossible à un honnête homme convaincu de rester indépendant? *Vœ soli!* Il faut s'affilier à une caste quelconque. Pas de cavalier seul! Soyez barbouilleur de papier, éjaculateur de salive, jacobin, opportuniste, tripoteur blanc, rouge, bleu ou noir, peu importe, mais ne soyez pas *quelqu'un*; soyez quelque chose. La société

n'est pas faite pour quelqu'un, mais pour quelques-uns.

Ceci me rappelle un préjugé américain d'il y a vingt ans. Alors, ce qu'on appelait un *infidèle*, un athée, un libre penseur était montré au doigt. On se retirait de lui, l'eau et le sel lui étaient interdits. Il fallait avoir une religion. Toujours le *vœ soli.* Une congrégation, je n'en avais pas. Le lion et l'aigle peuvent s'isoler, l'homme pas. Tenir bon, inutile. Celui qui essaie la destruction des murailles avec sa tête la brise généralement. J'inventai une religion avec Horace Greeley. Nous nous déclarâmes universalistes. Jamais personne n'y comprit rien pas plus que nous. Mais nous étions étiquetés ; nous avions satisfait au préjugé, loi suprême de sociétés bêtes et nous étions accceptés. A partir de ce moment nous aurions pu prêcher *urbi et orbi* que Dieu est un pierrot et Satan un merle blanc qu'on eût dit : » *all right* ils sont universalistes.

Une autre conclusion se présente à mon esprit quand je passe en revue l'uniformité de ces persécutions, quel que soit d'ailleurs le gouvernement, c'est qu'aucun ne pense comme moi. Or, qu'est-ce que je veux ? L'émancipation du prolétaire, ils ne la veulent donc pas ? Pas plus la Commune de 1871 que les autres. Pourquoi ? Parce que l'élément prolétaire, celui qui fit la Commune en fut vite exclus par les bourgeois, loquaces, intrigants, présomptueux, égoïstes et dominateurs. Il n'y avait aucun lien d'organisation entre les prolétaires, et leur faisceau fut vite rompu...

Me fera-t-on jamais croire que le jacobin Delescluze, que le pédant Andrieu, qu'Arnold, vautré sur trois femmes et que Rigault, dormant encore à onze heures

du matin, épuisé de ses nuits sur le boulevard, avaient pour idéal unique l'émancipation du prolétaire ? Non, mon cerveau têtu se refuse à semblables conceptions.

Ces gens ne pensaient qu'à eux et, fanatiques ineptes, ou jouisseurs montés sur le dos du peuple, poursuivaient, par des chemins divers, un but unique : la satisfaction du *moi*.

Je viens de le montrer, j'ai traversé dans ma vie bien des épreuves ; ce ne sont pas cependant les plus pénibles. Pendant trois ans, avant et après la Commune, j'ai subi l'agonie de l'opprobre le plus immérité ; moi qui avais tout quitté pour venir au secours de ma patrie, j'ai passé pour l'avoir voulu livrer à l'étranger (affaire de Savoie) ; moi qui, à bout de ressources, ayant tout dépensé pour la cause, en étais réduit à gagner mon pain quotidien par le travail manuel, auquel je n'étais certes pas habitué, j'ai passé pour un voleur vivant, aux dépens du peuple, dans l'opulence. Je me suis tiré du danger et j'ai subi l'opprobre la tête haute et le cœur solide ; mais ce qui m'a dompté, humilié, anéanti à mes propres yeux, ce que je ne peux encore me rappeler sans que le rouge de la honte ne me monte au front, c'est que moi, Cluseret, de ma propre volonté, je sois descendu à la promiscuité des Arnold et des Andrieu moi, leur collègue, que dis-je, leur complice volontaire, non forcé. Pas l'ombre d'une excuse à mes propres yeux ; ces hommes, je les connaissais pour ce qu'ils étaient et j'ai imposé silence à ma dignité, fait taire ma conscience ! Oui, j'ai subi dans ma vie ces deux hontes suprêmes ; j'ai été 23 ans membre de la Légion d'honneur et 30 jours collègue d'Andrieu car

Andrieu s'appelait légion. Il ne me manquait plus pour être complet que d'être sénateur.

Aujourd'hui j'expie.

Seul, face à face avec ma conscience, je l'entends me dire : « Ce n'est pas trop de toute une existence pour expier semblables hontes.

L'homme, digne de ce nom, ne doit frayer qu'avec ses semblables, des *hommes*.

Comme l'a fort bien remarqué Andrieu, les brusques abaissements ne sont pas naturels. Il leur faut une cause, un motif puissant. Peuple, c'est toi, toi seul, la cause unique de cette suprême honte dans ma vie ! C'est pour toi, pour sauver tes filles de la prostitution, pour t'élever à la hauteur de tes tourmenteurs par l'instruction et la liberté, que j'ai subi cette abjection suprême ; la promiscuité dans le mépris.

Je savais que, borgne au milieu de ces aveugles, je pouvais encore diriger la défense et la mener à bonne fin ; je savais qu'en l'abandonnant, je t'abandonnais et j'ai préféré capituler avec ma dignité que te livrer à l'ennemi.

Le sacrifice résolu, j'ai courbé la tête, honteux à mes propres yeux — pouvais-je être audacieux vis-à-vis de ceux au niveau desquels je venais de descendre ? Les criminels seuls ont de ces audaces et, Dieu merci, criminel je ne le suis pas encore !

O mes concitoyens et mes compagnons d'armes ! que votre conscience m'absolve ou me condamne, la mienne m'a condamné et les faits m'ont châtié.

Un seul espoir me reste et me fait vivre, celui de la revanche.

Je ne suis pas fataliste, mais quand je me tâte et me trouve entier, de corps et d'esprit, après tant de tribulations, je me prends à dire : « Oui, ce jour viendra ; il « viendra de mon vivant, je le verrai. Alors joyeux « dans la mort, je dirai au Peuple : « *Et nunc dimittis* « *servum tuum*, *Domine*. »

DEUXIÈME PARTIE

# CONCLUSION

Constantinople, 1886.

## Chapitre I.

## LES FAUTES.

Douze ans après. — Nécessité de l'organisation. — Sus à la Banque ! — L'oubli des principes. — Quelques mots sur les ministres de la Commune. — Pas de liberté ! L'arbitraire.

Je viens de relire cette partie de nos Mémoires, écrite il y a une douzaine d'années sous l'impression d'observations et de souvenirs tout récents alors. Je n'y veux rien changer, non que mon opinion n'ait subi quelques modifications sur certaines individualités ; mais, si je modifiais quelque partie de mon œuvre, ce ne serait plus celle du moment, une photographie instantanée pour ainsi dire, mais un portrait retouché, et l'on sait ce que vaut, en général, ce genre de portraits.

Ce travail fut fait pour moi seul, sans aucune intention de publicité. Cependant, en le relisant, j'ai cru qu'il contenait plus d'un enseignement utile pour le prolétariat, ce qui me décide à le publier et m'oblige à résumer, aussi clairement que possible, les déductions et enseignements pratiques à en tirer.

Ce qui en ressort, avant tout, c'est que faute d'organisation à lui propre, le prolétariat est toujours dupe ou victime de la bourgeoisie, quelle que soit, du reste, l'étiquette gouvernementale, monarchique ou républicaine, jacobine ou prétendue révolutionnaire.

L'exploitation économique, politique et militaire du prolétariat, par son assujettissement, tel est le but immuable de la classe dirigeante.

La Commune a fourni l'exemple le plus stupéfiant de cette vérité.

Le prolétariat fit seul le mouvement du 18 Mars. C'était sa revanche du 4 Septembre. Et il le fit, en grande partie, au moyen de l'Internationale, société doctrinaire et, par suite, défectueuse quoique renfermant une forte majorité de prolétaires. Toute doctrine implique controverse et, conséquemment, désunion, d'où faiblesse d'action.

Le Comité Central, formé en grande majorité de prolétaires, fit plus en quelques jours que la Commune en autant de semaines. Mais ces hommes, qui avaient tant fait pour le prolétariat, par excès de modestie doutèrent d'eux-mêmes et furent les premiers à s'effacer. Plus d'une fois ils l'ont regretté, j'ai de bonnes raisons pour le croire ; mais, honnêtes et loyaux avant tout, ils remirent immédiatement au peuple le pouvoir

éphémère qu'ils avaient noblement conquis sur la bourgeoisie.

Huit jours à peine s'étaient écoulés depuis le 18 Mars quand eurent lieu les élections de la Commune ; mais ce temps suffit à la bourgeoisie pour se reconnaître et prendre pied de nouveau. Si l'élément prolétaire fut encore considérable dans la Commune il ne constituait plus la majorité qui y fut, comme dans toutes les Assemblées précédentes, l'apanage de la bourgeoisie.

D'ailleurs, le peuple de Paris, dans son ensemble, fit un triste usage de sa victoire en choisissant pour le représenter des Tirard, des Ranc, des fous à l'état pathologique, et jusqu'à un ex-capucin-ex-agent de la police de Napoléon III. Exemple le plus frappant des tristes conséquences du manque d'organisation et, par suite, de solidarité et d'intelligence.

La résultante logique, fatale, de la situation faite par le *suffrage universel* au prolétariat dans la Commune fut son effacement.

N'étant pas liés entre eux par une organisation unique et suffisamment ancienne pour que chacun connût son voisin et eût confiance en lui ; n'ayant aucune connaissance pratique des *affaires*, toutes leurs études ayant porté sur la théorie de la question économique ; n'étant pas rompus aux roueries de langage et d'intrigue si familières aux bourgeois, les prolétaires permirent à ces derniers d'avoir promptement raison d'eux par la division. Il y eut des groupes blanquistes, anarchiques, jacobins, positivistes, chacun faisant flotter au-dessus de son camp le drapeau du prolétariat, comme à la foire on bat la grosse caisse afin d'atti-

rer les badauds. Puis, l'épithète si élastique de socialiste groupa cette masse flottante, bien intentionnée, mais nulle, qui, dans toute assemblée, fait le succès ou la défaite, suivant le plus ou moins de faconde et d'intrigues de quelques meneurs, tantôt Rouher et tantôt Gambetta, ici Delescluze.

Dans ce pêle-mêle incohérent le vrai prolétaire, sans épithète ni phrases, celui que représentait si noblement Varlin, disparut pour ne reparaître que le 21 Mai, jour de mon jugement et de l'entrée des Versaillais dans Paris, grâce à un déclassé de la bourgeoisie, le commandant Arnold. Nom fatal ; ce fut aussi un Arnold qui, en Amérique, essaya de livrer aux Anglais l'armée de l'Indépendance.

En eût-il été de même, si le prolétariat, organisé de longue main au point de vue politique, c'est-à-dire des affaires publiques, se connaissant, d'abord, puis connaissant tous les rouages de la machine militaire, administrative, judiciaire, financière, religieuse et internationale, eût eu une opinion arrêtée et motivée sur chacun et sur chaque chose ?

Evidemment, non.

Quelques exemples feront mieux saisir ma pensée.

Au point de vue militaire, le plus important, puisque le sort de la Commune dépendait de la défense de Paris, le prolétariat eût-il commis les bévues suivantes s'il avait eu la notion la plus élémentaire des nécessités militaires et administratives ?

La première, et la plus grave peut-être, fut de s'en rapporter à la simple parole de Lullier sur l'occupation du Mont-Valérien ; la seconde, de laisser tranquille-

ment Thiers s'installer aux portes de Paris et d'en opérer le déménagement administratif et militaire.

Sur le premier point, si le Comité Central s'était rendu compte de l'importance capitale du Mont-Valérien, n'aurait-il pas envoyé, non le lendemain, mais le jour même, toutes ses forces sur ce point ?

Sur le second, s'il eût connu les éléments essentiels de toute organisation administrative ou militaire, il eût compris qu'en fermant les portes de Paris, en licenciant et désarmant l'armée, en mettant la main sur tous les gros bonnets politiques, financiers et administratifs, et retenant le menu fretin, il paralysait toute velléité de résistance et restait maître indiscuté et indiscutable de la situation.

Voilà ce que coûte l'ignorance : la défaite.

Ces fautes étaient commises lors de mon arrivée à Paris, mais ce ne furent pas les seules. Si le prolétaire avait connu les éléments essentiels de toute organisation militaire, il aurait su que la discipline et la confiance dans le commandement sont les bases indispensables de l'efficacité d'une troupe, quelle qu'elle soit, volontaire ou autre, et il n'aurait pas permis qu'on ruinât l'une et l'autre de ces deux forces :

1° Par les calomnies et les criailleries de toute sorte répandues par des journalistes faisant du zèle sur le papier pour se dispenser d'en faire au feu, ruinant ainsi la défense au profit de l'ennemi par la désunion, la démoralisation et l'indiscipline, conséquences fatales de leurs calomnies contre le chef militaire de cette défense. S'il n'était pas suffisamment connu, s'il n'offrait pas toutes les garanties, il ne fallait pas accepter ses

services ; mais, une fois qu'on l'avait investi du commandement, il fallait le soutenir quand même ; d'autant plus qu'il n'y avait personne pour le remplacer.

Le proverbe dit, avec juste raison, que ce n'est pas au milieu du gué qu'il faut changer de monture ;

2° En ne surveillant pas sa police qui laissait les 36,000 gredins soudoyés par Thiers accomplir en paix leur mission dans Paris : démoraliser la Garde Nationale par l'ivrognerie, par des nouvelles mensongères et exagérées sur les forces et les succès de l'ennemi, par la vente des effets d'habillement et d'équipement, par les rivalités suscitées et les mille intrigues détournant l'attention du peuple de son but unique, la défense de Paris. Or, ce peuple, lui, ne réclamait pas. Il faisait honnêtement et bravement son devoir sans se plaindre ; mais les déclassés, les harangueurs de clubs, eux qui ne se battaient pas, se plaignaient de tout et au nom de tous ;

3° En montant la garde autour de la Banque pour empêcher qu'elle ne fût troublée dans sa mission de soudoyer l'armée de Versailles. S'il avait eu la moindre idée financière et la connaissance la plus rudimentaire du principe des armées permanentes, il aurait de suite saisi la Banque sachant que, du moment où l'armée de Versailles ne recevrait plus régulièrement sa solde, elle se débanderait. Pas d'argent, pas de Suisses. Or, tout soldat est suisse en matière de solde.

Cette faute capitale fut encore le fait d'un bourgeois, déclassé par la faillite, de Beslay père, qui fut le mauvais génie de la Commune.

Ce fut lui qui inventa le respect de la Banque basé

sur la solde de la Garde Nationale. Rompu à la logomachie financière,ce failli [1] démontra à Jourde,à Varlin et à Lefrançais que si l'on touchait à la Banque ses billets deviendraient des assignats.Et il ajoutait pontificalement : « Comment paierez-vous la Garde Nationale avec cela ? »

— Et l'encaisse métallique, m'écriais-je ?

— Oh ! 40 millions au plus, répondait-il.

Mensonge effronté ! le 24 Février 1848, c'était moi qui occupais la Banque et, voulant me rendre compte, *de visu*, de l'étendue de ma responsabilité, je vérifiai le fameux cylindre.Il y avait plus de deux cents millions En vain je sermonais mon ami Varlin et lui représentais qu'il était dupe d'un traître, que, neût-il que 40 millions, encore valait-il mieux les garder que les laisser servir à payer les hommes qui nous attaquaient, que les billets ne seraient nullement dépréciés pour être séquestrés et que, quant à la solde de la Garde Nationale elle était assurée, puisque c'était sur la triple garantie de Jourde, de Beslay et de lui, Varlin, que je venais d'offrir 350 millions, comptant, à Bismark sur la 1re échéance du tribut de guerre ; qu'enfin, tout cela fût-il vrai, il était monstrueux de donner au prolétariat l'exemple navrant de socialistes montant la garde

[1] Il ne faudrait pas conclure de ce passage que je jette la pierre aux faillis malheureux. Dans notre société incohérente où tout est entrevu et jugé au point de vue du capital, le capitaliste qui seul fait la loi, l'a faite pour lui seul. Afin de protéger son capital il a décrété a priori la culpabilité du failli sans s'enquérir des causes, confondant à dessein et le malheur et le crime.

La Révolution saura rétablir la distinction.



autour de l'établissement de crédit du capital contre le travail, c'est-à-dire de l'assassinat du travailleur par son exploiteur séculaire.

Varlin me quittait convaincu pour retomber dans les sophismes de Beslay soutenu par Lefrançais et Jourdes, dont il ne savait se dépêtrer[1].

Néanmoins, j'allais passer outre et trancher la question de mon autorité privée quand je fus arrêté. J'ai de fortes raisons de croire que cette détermination de ma part ne fut pas étrangère à mon arrestation.

Veut-on maintenant connaître l'opinion d'un des premiers financiers de l'Europe sur cette question ?

Etant à Genève, et causant avec le chef de la célèbre maison Lombard et Odier, je lui demandai : « quel aurait été, selon vous, l'effet financier de l'occupation militaire de la Banque ? »

Voici sa réponse :

« Si vous aviez eu l'intention de vous emparer de la « Banque pour la détruire, ce n'est pas au commerce « français que vous eussiez fait tort, mais à celui de « l'Europe : en vous en emparant dans le seul but de « l'empêcher de fonctionner contre vous, eussiez-vous « changé tout le personnel et interrompu son action, « momentanément, vous n'altériez en rien sa situa- « tion, ni la valeur de ses billets. »

Certes, je suis bien loin d'être un financier, et si ma cervelle a un lobe réfractaire à toute assimilation, c'est bien celui de la finance ; mais le simple bon sens

[1] Le plus coupable après Beslay fut Lefrançais qui ne pouvait prétexter d'ignorance et dont Beslay paya la complicité en faisant éditer à ses frais son histoire de La Commune.

me disait ce que le financier génevois m'a confirmé.

Je m'arrête sur ce fait, un des plus désastreux pour la Commune et qui a fourni l'exemple le plus saisissant des tristes conséquences de l'ignorance pour le prolétariat.

Incapable de juger par lui-même, le prolétaire honnête et dévoué, dont Varlin fut la personnification la plus pure, irréprochable, honnête et dévoué jusqu'à la mort, s'abandonne par modestie aux mains d'aigrefins bourgeois comme Beslay.

Aussi, qu'en est-il résulté? Varlin fusillé et Beslay simplement exilé *pro tempore*[1]. Toute la philosophie de la Commune est là.

Y eut-il rien de plus inepte que la sotte persécution exercée contre les prêtres et spécialement, contre Darboy?

La fermeture des églises, l'arrestation des curés indisposa contre nous, sans aucune compensation, une forte partie de la population, indifférente jusqu'alors. L'arrestation de l'archevêque mit le comble à l'exaspération. Et tout cela dans quel but?

Y avait-il l'ombre d'une illusion à se faire sur la parfaite innocuité de ces mesures vis-à-vis de l'Eglise! Il faut être ignorant comme un brochet pour ne pas savoir que la constitution de l'Eglise repose sur une tête, celle du pape, et sur quelques chefs d'ordres, tous résidant à Rome.

On aurait supprimé, électriquement, tous les évêques et les prêtres de France qu'on n'aurait pas fait faire un

[1] J'oubliais le livre de Lefrançais, imprimé aux frais de Beslay.

pas à la question. Je dis plus, on en aurait plutôt fait reculer la solution, ainsi qu'il appert de la persécution de 92.

L'Eglise de France n'est-elle pas plus puissante et plus riche qu'elle ne l'était alors? Sa fortune était en biens-fonds, donc saisissable, partant sujetion vis-à-vis de l'Etat. Aujourd'hui, elle est au porteur ; courez après. Et dans ce siècle où la richesse est tout, l'Eglise est la plus riche.

On dira qu'elle ne peut plus brûler ou écarteler en place publique un Léo Taxil, comme un chevalier de la Barre. Soit, mais elle en fait bien d'autres et, si les murs et les morts pouvaient parler, on verrait de quel côté penche la balance, vers le passé ou vers le présent.

L'Eglise ne peut être décapitée qu'à Rome et par l'Italie soutenue par la France. C'est dans ce sens qu'il faut travailler. Jusque-là, la persécuter c'est la servir.

Si le prolétaire connaissait l'histoire il saurait que toute persécution tourne au profit du persécuté contre le persécuteur. Quand on pense que l'expression intellectuelle la plus autorisée de la Commune, sa deuxième Commission Exécutive, faisait sérieusement à Versailles cette proposition ; « Darboy pour Blanqui, » ce serait à désespérer de l'intelligence du prolétaire, s'il eût été représenté dans cette Commission. Malheureusement pour le peuple il n'y comptait qu'un membre, et encore Autrichien, Frankel.

J'eus beau leur dire et redire : « Mais Versailles a

« tout intérêt à garder Blanqui et à vous laisser Darboy : « il vous rendrait même le premier à condition que vous « gardiez le second; » peine perdue. Mon insistance fut même un des principaux chefs d'accusation contre moi.

Ils ne comprenaient pas que, pour les jésuites qui, seuls, avaient la haute direction à Versailles, — et non Thiers — Darboy était l'ennemi, étant le seul évêque de France qui eût eu le courage de faire opposition au dogme de l'infaillibilité dans le Concile du Vatican et qu'un tel évêque, à Paris, leur interdisait la manipulation de ce riche placer, un Guibert, voilà ce qu'il leur faut.

Ils ne comprenaient pas que pour Thiers comme pour le Gesù, l'arrestation et la probabilité de l'exécution, grâce aux 36,000 gredins du premier, était la plus splendide réclame auprès des cœurs sensibles qui se pût imaginer. Bêtes aussi, je l'accorde ; mais il faut bien compter avec la bêtise puisqu'elle constitue la majorité.

Encore un exemple des tristes conséquences de l'ignorance populaire en matière d'affaires publiques.

Les coups d'épée dans l'eau ne font de mal qu'à celui qui les donne, voilà pourquoi je cherche à les éviter pour mes amis, comme pour moi.

Aujourd'hui, parcourez l'Europe et l'Amérique, vous n'entendrez qu'une note : « La Commune a assassiné l'archevêque de Paris ! » Ce qui est faux, mais la légende est faite et le but atteint. Ce que je prévoyais et voulais éviter est accompli.

J'ai étudié à fond tout ce qui concerne l'Eglise et sur son compte ma conviction est faite. Elle peut se résumer en deux mots : horreur et dégoût, motivés par la conviction, aussi, que toutes les misères sociales viennent du catholicisme, sans autre excuse que la rapacité au service des passions les plus honteuses. Mais c'est justement parce que je veux sa ruine que je ne lui viens pas en aide par la réclame d'une persécution enfantine. Qnand le moment d'agir, conjointement avec les Italiens, sera venu, il en sera autrement.

En attendant, la seule chose à faire pour le prolétaire, s'il triomphe, c'est de ramener simplement l'Eglise au droit commun par la séparation d'avec l'Etat. Ni émoluments, ni édifices, ni enseignements, ni exceptions ou privilèges d'aucune sorte. Il est vrai qu'on ne la détruira pas ainsi, mais on la réduira, dans la mesure du possible, à l'impuissance de nuire.

Que le prolétariat ne perde pas de vue ceci : pour quelques menus prêtres, soit-disant grignotés par lui, — et je n'en crois rien, certain par mes données personnelles que Thiers inconsciemment et le Gesù consciemment ont fait le coup — lui a été dévoré, déchiqueté à griffes que veux-tu.

Y trouve-t-il un équivalent ou un profit quelconque ?

Je passe à la justice et à la police, ces deux bases essentielles de tout ordre social, révolutionnaire ou conservateur, prolétaire ou bourgeois.

Dans l'espèce, la justice n'avait pas une grande importance, mais la police en avait une extrême.

De la première, je ne dirai que ceci ; la Commune fit une excellente loi, que son délégué s'empressa de violer, ce qu'elle laissa faire. Elle avait décrété que tout prévenu serait interrogé dans les 24 heures et mis en liberté ou en accusation immédiatement après l'interrogatoire. Je restai huit jours au secret avant d'être interrogé.

Je regarde ce fait comme un écart de jeunesse de la part de Protot, et ne lui en veux nullement. Intelligent, énergique, dévoué, il est appelé à rendre de grands services à la cause. Mais la loi doit être respectée, coûte que coûte. On ne fait pas des lois pour les violer, selon la coutume monarchique, c'est au peuple qui, seul, a le pouvoir de les faire, d'en assurer le respect scrupuleux. Il vaut cent fois mieux s'abstenir que décréter du même coup la loi et sa prostitution. La loi est l'assise inéluctable de toute société quelle qu'elle soit. Si, demain, le prolétariat triomphait, il devrait : 1° Abolir toutes les lois existantes, toutes ayant été sans exceptions faites contre lui ; 2° en faire d'autres et les faire respecter avec la plus extrême sévérité.

La police fut confiée à un déclassé de la bourgeoisie, et pourquoi ? Je vais le dire car, là encore, il y a un enseignement pour le peuple.

Raoul Rigault s'était inventé policier ; c'était sa toquade. Il n'absorbait pas un bock — et il en absorbait beaucoup — sans parler police. Il redisait la Muette à tout venant. Bref, à force de répéter, dans tous les *caboulots* du quartier latin et d'autres quartiers : Je suis né policier, on le crut. Au 4 septembre, il se faufila à la Préfecture, comme chef d'un service quelconque. Au

18 mars, il s'en empara définitivement. Rigault était un jouisseur. Il passait ses nuits avec des filles. Il rentrait le matin et dormait jusqu'à midi. Et cela n'était un secret pour aucun des employés de la Préfecture qui m'en avaient informé. Une circonstance me mit à même de vérifier le fait.

Washburne, ministre des Etats-Unis, étant venu me demander l'autorisation de visiter l'archevêque, je lui répondis : « Volontiers, mais il faut l'autorisation de la Préfecture de police, allons-y. » Nous nous y rendîmes : il était 10 heures 1/2 du matin, environ. Je demandai Rigault. On me répondit, en souriant :

— Il dort, il n'y a pas longtemps qu'il est rentré.

— C'est bien, je vais le réveiller.

En effet, j'entrai dans sa chambre où il ronflait comme une toupie d'Allemagne. Après que je l'eus secoué vigoureusement, il ouvrit tant bien que mal un œil, me regarda sans me voir et me dit :

— Qu'y a-t-il ?

Je lui expliquai, comme je l'ai raconté plus haut et j'ajoutai : « Signez ceci, et vivement.

— Bah ! est-ce donc si pressé ?

— Oui, le ministre des Etats-Unis attend, et il n'est pas nécessaire qu'il sache qu'à cette heure vous dormez encore. »

Il prit la plume que je lui tendais, signa sans regarder et ronfla de plus belle.

Voilà l'homme auquel le prolétariat avait confié l'une de ses plus importantes fonctions.

Rigault n'entendait rien, absolument rien à sa pré-

tendue spécialité. Le peu d'énergie que lui laissait l'abus du plaisir, il le dépensait contre les curés. En cela bon élève du baron de Ponnat.

En vain j'attirai son attention, 1° sur les manœuvres dont la Garde Nationale était victime de la part des agents Versaillais ; 2° sur les revendeurs du temple bondés d'uniformes que j'avais distribués à la Garde Nationale et propriété de la ville ; 3° sur la fraude, exercée au détriment de la garde nationale, sur la viande, dans le trajet de la Villette au lieu de distribution. (Je faisais abattre la plus belle viande et m'assurais qu'elle quittait l'abattoir à destination de la troupe. Dans le trajet, les bouchers, d'accord avec ceux qui escortaient la viande, ou par tout autre moyen, s'emparaient de cette viande et la remplaçaient par une autre de quantité inférieure. D'où plaintes légitimes de la part de la Garde Nationale) ; 4° sur les gens cabaretiers ou autres, qui encourageaient l'ivrognerie en donnant à boire sans compter.

Il ne voulut rien voir et ne fit rien. Et lui, qui devait être mon bras droit dans la défense de Paris, fut un de ses pires obstacles.

Le seul Préfet de police qui fit quelque chose, mais c'était trop tard, ce fut Ferré, un prolétaire. A défaut de connaissances spéciales, il avait le bon sens, l'énergie et le dévouement. Celui-là n'était pas un jouisseur.

Les finances, sauf en ce qui concerne la banque, furent mieux gérées que le reste. Il est vrai qu'il n'y eut aucune mesure financière d'importance à prendre. Mais là, il n'y eut pas de bourgeois. Varlin était un pro-

létaire pur sang et Jourde un prolétaire mâtiné d'employé.

Je passe sous silence les travaux publics confiés au bourgeois Andrieux aujourd'hui Vice-Consul de M. Ferry à Jersey. Je crois que la totalité des travaux publics accomplis par Andrieux se borne à la réparation de la serrure dont j'ai parlé dans ces Mémoires.

Un autre bourgeois, journaliste, Paschal Grousset, occupait le Ministère des affaires étrangères, véritable sinécure, puisque toutes les communications avec l'étranger passaient précisément par le Ministère de la Guerre.

Et, à ce sujet pourquoi cette imitation aussi servile que stupide de l'organisation politico-bourgeoise ? Qu'avions-nous besoin de délégués aux affaires étrangères, à la Justice, aux travaux publics, etc.?

Nous n'avions besoin que d'un délégué à la Guerre. un aux finances, un à la police. Tout le reste était superflu, partant nuisible.

La justice, en fait, était du domaine des Cours martiales, puisque tout le monde faisait partie de la Garde Nationale. Les relations extérieures ayant toutes plus ou moins rapport à la défense de la place étaient également du ressort du Ministère de la Guerre; de même pour les travaux publics, tous travaux de défense.

Quant aux procès civils on avait autre chose à faire que de s'en occuper.

Tout le reste était police ou finance.

Malheureusement, de tous les peuples, le plus conservateur est, sans contredit, le peuple français, partie

par routine et partie par absence complète du sens libéral. Il n'a que deux idoles, l'égalité, une chimère, et l'autorité, un monstre ; quant à la liberté, surtout la liberté individuelle, cette base essentielle de toutes les autres, il s'en soucie comme d'un verre vide.

Ce qui ne l'empêche pas, probablement par antinomie, de se proclamer le peuple révolutionnaire par excellence.

Le plus grand reproche qu'on puisse faire à un homme en France, c'est d'avoir passé à côté du pouvoir sans s'en être emparé violemment et traîtreusement. On fait semblant de crier après le 18 Brumaire et le 2 Décembre, mais, au fond, on admire les gredins qui les ont faits et on les envie.

Aussitôt qu'un triomphe éphémère met le pouvoir aux mains du peuple, le premier usage qu'il en fait est de reconstituer le passé.

Tout paradoxal que ceci puisse paraître, en voici les preuves.

La première révolution, tant vantée, que fit-elle ? Assura-t-elle la liberté individuelle et celle du travail ? Non. Son premier soin fut de reconstituer l'autorité et la religion. Oh ! avec son faux nez, je le concède. Robespierre commença par la déesse Raison et l'on aboutit au concordat de Bonaparte. Quant à l'autorité, elle ne subit pas même d'interrègne et de la noblesse passa à la bourgeoisie sans interruption. En pouvait-il être autrement, quand le jacobinisme inscrivait en tête de son programme : « Une et indivisible. » C'est-à-dire centralisation. Toute centralisation signifie autorité. La centralisation ne repose que sur l'autorité, comme le fédé-

ralisme sur la liberté. Or, la formule de l'autorité étant Monarchie, comme celle de la liberté est République, je laisse au prolétaire le soin de conclure sur l'avenir de la République actuelle, avec la centralisation à outrance qui constitue le système français.

Aussi, après quatre insurrections et trois Républiques le français — des deux sexes —est encore à la merci du premier argousin venu qui, sans responsabilité comme sans motifs, lui met la main sur l'épaule et, comme à une fille, lui dit : « Suivez-moi. »

Erreur, caprice ou malveillance, pas l'ombre de responsabilité. Le caprice, qui vous a arrêté, vous relâche, sans excuses, explications ou réparation. Et le peuple, qui souffre cette avanie, ne la ressent pas. La liberté individuelle, ce fondement de toute liberté publique, sera peut-être la dernière de ses revendications.

## Chapitre I

# LES VICES

1830 fut encore moins révolutionnaire que 1792. Tout se borna à l'échange d'un roi à fleurs de lys contre un autre à parapluie. 1848 commença un peu mieux et conquit le suffrage universel parce qu'il était bourgeois. Cette révolution n'ayant rien révolutionné, pas plus en matière politique qu'administrative, sociale, militaire, religieuse ou individuelle, eut sa conclusion forcée dans un avortement impérial.

1870 ne peut compter. Ce ne fut que l'avènement de quelques bourgeois qui, sous prétexte qu'ils étaient les élus de Paris s'adjugèrent la suprématie sur la France et, par antithèse, s'intitulèrent Gouvernement de la Défense Nationale, pour mieux concourir à sa destruction.

Enfin le peuple, à bout de patience, se lève en 1871.

Là, pour la première fois, il y eut un bégaiement révolutionnaire.

La décentralisation fut reconnue en principe par la proclamation de la fédération. Au moins en paroles, sinon en fait — j'en ai fait la triste expérience — on proclama le respect de la liberté individuelle.

On proclama sérieusement le droit de la femme au travail et à la morale.

On abolit l'armée permanente ; — ce qui n'empêcha pas Delescluze de la reconstituer indirectement, malgré les ordres de la Commune, par l'organisation de compagnies franches, et Arnold de lui rendre hommage en me reprochant, en pleine Commune, de n'avoir été que capitaine dans l'armée française.

Pour lui, comme pour bien d'autres, un général de Napoléon III ayant conquis ses grades dans les antichambres ou les alcôves,ou bien un capitulard éprouvé, est bien plus digne de respect et de confiance qu'un républicain ayant péniblement conquis ses grades un à un sur le champ de bataille *malgré tout le monde*. Car, il faut qu'on le sache, ceux qui vont à l'étranger offrir leurs services y sont mal vus, suspects et enviés. Il leur faut dix fois plus de mérite, ils doivent risquer vingt fois plus que tout autre leur vie pour vaincre le mauvais vouloir dont ils sont l'objet et obtenir un avancement qu'on ne leur accorde que parce qu'on n'ose le refuser, en présence de services tellement évidents que le soldat, qui, lui, ne jalouse pas, mais juge et apprécie, l'exige. Quand un homme a passé régulièrement par cette étamine on peut être sûr au moins d'une chose, c'est qu'il a fait ses preuves.

Quelles preuves, quelle garantie offre le grade de général en France, sinon celles de la servilité absolue et de la faveur qui en découle, à moins que l'ancienneté, qui ne prouve rien, y ait une large part ?

Le type du genre, c'est Gallifet. Celui-là, je l'ai vu débuter et l'ai suivi. Son histoire étant un enseignement utile, la voici.

Envoyé en Crimée par son père, pour le détacher de Constance, qui le grugeait, il y arriva comme sous-officier porte-fanion du général en chef. Emploi peu dangereux et peu fatigant. Promu, peu de temps après, sous-lieutenant aux guides, il fut nommé adjoint au major de tranchée. Autre sinécure militaire encore moins dangereuse, si faire se peut. A 10 heures du matin, nous déjeunions de part et d'autre, Russes et Français. Il en résultait une accalmie dans les tranchées ; Gallifet en profitait pour faire sa ronde. Combien de fois est-il venu partager mon déjeuner dans la tranchée !

Après la guerre, il épousa une personne à laquelle Napoléon s'intéressait — pour ces gens il n'y a rien là de déshonorant — et, par sa femme, arriva en 8 ans au grade de colonel. En 1855, maréchal-des-logis, à Sébastopol, en 1862, colonel au Mexique.

Là, il coupait les routes, rançonnant jusqu'aux convois de l'armée française. Je tiens le fait de l'officier principal d'administration, qui porta plainte au Ministre de la Guerre. Naturellement, l'affaire fut étouffée et l'on se contenta de lui retirer le commandement de la contre-guérilla.

Tel est le bois dont on fait les généraux français.



Excellents pour brûler la cervelle aux vieillards trop âgés pour suivre le pas de leurs chevaux, parfaits pour assassiner leurs concitoyens sans défense, comme pour capituler en rase campagne, mais totalement insuffisants pour défendre la France contre l'étranger.

Gallifet n'est pas le seul favori que le caprice gouvernemental ait imposé à l'armée et à la France. Sans parler de Fleury dont les campagnes ne dépassèrent pas Compiègne, et dont les armes parlantes, si nous étions encore au bon temps, seraient un hameçon d'or sur fond de gueules, sans rappeler les tristes exploits de Cousin, dit Montauban, dit Palikao, au Palais d'hiver, la République n'a-t-elle pas imité les régimes précédents, ou plutôt, ne les a-t-elle pas distancés en prenant par la main le petit-fils d'un de ses persécuteurs et, de rien, le menant au grade de général en 12 ans ? Qu'était le duc de Chartres, en 1870 ? Pas même caporal. Qu'était-il en 1882, quand il fut mis en disponibilité par retrait d'emploi ? Colonel à la veille de passer général. Et cela en pleine paix.

Princes et marquis généraux de naissance, comme avant 1789.

Et le peuple, qui s'incline devant le bon plaisir des *grands*, chaque jour se range humblement devant les assassins des siens. Et on le dit, il se dit révolutionnaire ! Bon enfant, soit ; révolutionnaire, dans la véritable acception du mot, non.

Et sans aller chercher si loin ou descendre aussi bas, n'ai-je pas vu le Comité Central à plat ventre devant Chanzy ? Chanzy, la doublure militaire de Gambetta.

Ceux-là n'étaient pourtant pas bourgeois.

Je ne rappellerai pas l'avilissement du Parlement et de la population, en général, devant l'armée dont on ne prononce le nom qu'en le faisant précéder des épithètes les plus ronflantes, brave, vaillante, noble etc. Jamais généraux victorieux n'eurent plus d'encensoirs cassés sur le nez que cette ignoble chose brodée, étoilée, traînant sa garance dans toutes les villes d'Allemagne, sous la schalgue du caporal prussien.

Pour ces gens, chaque capitulation équivaut à un Austerlitz et le massacre des Parisiens compense, et au-delà, le démembrement de la France [1].

Ah ! c'est que l'ennemi pour eux n'est pas l'étranger, mais le prolétaire. Le premier appartient à la patrie internationale du *sac*, tandis que le second qui le remplit, le menace. Périsse la patrie, mais sauvons la caisse. Et comme la caisse contient l'émargement, ils sauvent l'un et l'autre en massacrant l'ennemi commun, le Français travailleur, le prolétaire.

Aussi l'armée est-elle devenue l'arche sacrée, celle de la Sainte Alliance, dansez devant, criez *Hosanna in excelsis,* faites fumer l'encens, mais gardez-vous d'y toucher ; qui s'y frotte s'y pique. J'en sais quelque chose [2].

On a lâché la foi et l'Église, et l'on a bien fait ; Dieu est chaque jour traité de la belle façon, je n'y contredis point ; mais allez donc mettre en doute la bravoure, la capacité, la moralité et la probité de l'armée, et vous verrez ce qu'il vous en coûtera. Vous aurez beau entas-

[1] Bien entendu ceci se rapporte aux capitulards de 70.

[2] Condamné depuis l'amnistie à 2 ans de prison et 3,000 fr. d'amende pour l'article sur l'armée insérée dans la *Commune*.



ser les faits sur les noms, coucher Metz sur Bazaine, les Vosges sur Cambriels, Paris sur Trochu-Ferry, le Palais d'hiver sur Palikao, rien n'y fera. Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Aujourd'hui le dogme s'est transfusé et, du tabernacle, est sauté à la cantine. Gallifet est cent fois plus respecté que Jésus-Christ, et, cependant, si celui-ci fut un imposteur, celui-là est pis[1].

Le Français est pour ses généraux, ce que l'Anglais est pour ses lords, un admirateur quand même.

Les généraux français ont beau étripailler le peuple de France, rien n'y fait. Celui-ci ne voit en eux que l'expression militaire de la France ; un reflet bien pâle, il est vrai, de ceux d'autrefois, des Hoche, des Marceau, des Kléber. Sedan jeta bien quelque froideur sur ce chauvinisme, mais il suffit d'une bonne saignée prolétarienne pour remettre les choses en l'état. Et les journaux bien pensants, ceux de Ferry, Pelletan, Simon, jadis exterminateur des armées permanentes, sont en train de leur refaire une virginité au Tonkin. Battre les Chinois songez-y donc quelle gloire[2] !

[1] La campagne du Tonkin a révélé la situation morale de la nouvelle armée.

Incapacités administrative et militaire, nombreuses défaillances dans les grades supérieurs ; rivalité dans le commandement, dévouement et grande énergie dans les rangs et les cadres jusqu'au grade de capitaine, le tout sans profit faute de *généralat*.

Un homme d'action, le général Négrier, et c'est tout. Pas une tête.

[2] Parmi les tristesses de l'époque en est il une plus navrante que cet engouement factice et spontané qui précipite le peuple français aux pieds du premier sabre ou panache venu.

La Chine a remplacé l'Algérie démodée comme providence des généraux français, une mère !

Cependant, pour celui qui réfléchit, quelle triste situation, que celle de la République vis à vis de ses généraux!

Hier c'était Napoléon, aujourd'hui c'est Boulanger. On est stupéfié de cette légèreté suprême qui s'empare d'un peuple affolé et lui ôte toute réflexion. Il a la nostalgie du sabre.

Comment ne s'est-il pas posé les questions suivantes :

1° Est-il prudent ou simplement possible de confier à un seul cerveau l'organisation, l'approvisionnement, l'instruction, l'éducation militaire, la direction et le commandement de deux millions d'hommes constituant toutes les ressources de la défense nationale.

2° Si oui, et pour moi c'est non, quelles sont les garanties offertes par M. Boulanger ?

3° Est-il prudent au point de vue politique 1° de confier une telle force à un *général* 2° de l'autoriser à sortir de ses attributions par la réclame le moins militaire possible, discours absolument étrangers à sa spécialité, et exhibition de sa personne sous toutes les formes ; soit par la photographie des vitrines, la gravure des journaux illustrés, la peinture du salon, les enluminures d'Epinal et surtout le puffisme de certains journaux.

Cette affectatiou de reprendre tous les clichés qui servirent à Napoléon III en substituant seulement la barbe à la moustache est-elle convenable en République ?

Tout dénote un prétendant à décourager plutôt qu'à encourager.

4° Quelles sont les réformes et améliorations portées avec tant de tapage par le successeur de Déroulède en l'actif de M. Boulanger ?

Sur le premier point, il aurait vu que tout le secret de la supériorité écrasante de l'organisation allemande repose justement sur le principe opposé au nôtre celui de la division du travail, tandis que nous piétinons dans notre centralisation stupide.

En Allemagne l'administration, la direction et l'instruction,

Si, contre toute vraisemblance, ils étaient victorieux, le danger serait plus grand que s'ils étaient vaincus. Vaincus, c'est un nouveau démembrement, la Champagne, le Nord violemment arrachés de la France comme l'Alsace-Lorraine. Cependant il resterait encore une

ainsi que le commandement constituent trois spécialités absolument distinctes et indépendantes.

L'administration appartient exclusivement au Ministre de la Guerre qui n'a rien à voir dans l'organisation, l'instruction et la direction exclusivement confiés à l'état-major général, tandis que le commandement est réservé au chef de l'Etat, contrôleur suprême de l'ensemble.

Jamais le teuton pratique n'aurait entretenu un instant l'idée de ce grand lama militaire dont le nombril sert de pivot à deux millions d'hommes armés représentant le salut suprême de 40 autres millions d'êtres.

L'état-major et le mode de recrutement constituaient les seules parties de l'organisation allemande à imiter, ce sont les deux seules que nous lui ayons laissées. Nous n'avons ni état-major indépendant ni recrutement local.

Sur le second point, il aurait vu que M. Boulanger n'a d'autres campagnes que 3 mois en Italie et 6 mois en France. Je ne parle ni des Kroumirs, ni des Bédouins, afin de rester sérieux. Trois mois en Italie et six mois à l'école de capitulation, est-ce suffisant pour conférer à un homme la confiance d'un peuple et celle de l'armée, pour former un de ces chefs militaires au courant de l'homme et du terrain. Car là est la science de l'homme de guerre dans cette double connaissance.

Mais il est sorti le premier de l'Ecole supérieure de Guerre, soit, *fort en thème* .. militaire. Et les *forts en thème* militaire sont bien plus dangereux que les autres, malheur aux peuples dont la défense repose sur les officiers à lunettes, sur les X des écoles. L'exemple des Allemands ne prouve rien. Leur succès ne vient pas d'eux, mais de nous. L'Ecole supérieure de guerre, telle qu'elle est conçue, nous perdra et c'est le cas de dire avec l'Evangile : les premiers seront les derniers. Malheur aux gens qui apprennent la guerre par cœur et la récitent comme des perroquets, ils perdront la mémoire au moment de l'action. A

France et une République. Mais vainqueurs, c'est le renversement de la République et l'anéantissement définitif de la France, c'est l'ère des Soulouques, des *pronunciamentos*, ouverte le 2 décembre, rouverte indéfiniment. C'est la guerre civile, l'effondrement général, *Finis Galliæ*.

l'action il faut des hommes d'action, non des académiciens, et les hommes d'action comme les forgerons se forgent en forgeant. Pas de campagnes garantissant l'expérience pratique. Aucun de ces faits de guerre révélant un homme de guerre. Rien dans le caractère garantissant l'homme de sang-froid à jugement sûr, observateur et homme d'action, voyant de suite ce qu'il y a à faire et le faisant.

Tout au contraire, un homme s'en remettant à la réclame et à l'intrigue politique du soin de fonder sa popularité la seule chose qui le préoccupe, et dans ce but formant avec les deux premiers lanceurs de la bourgeoisie radicale et intransigeante une nouvelle sainte trinité de soupeurs destinée à remplacer l'ancienne, celle du père, du fils et du Saint-Esprit, sinon pour le salut de nos âmes, au moins pour la perte de sa patrie.

Aussi qu'est-il arrivé de toutes les réformes tant clamées par l'intransigeance ?

La barbe substituée à la moustache.

La permission de dix heures et de minuit vulgarisée dans l'armée.

Des études approfondies sur le costume militaire, vaste matière à pots de vin, réussissant à perfectionner le laid. Quand on a été en contact avec toutes les armées du monde, comme cela a été malheureusement mon lot, on est frappé de la laideur à tous les points de vue, forme et couleur, des uniformes français.

L'organisation et l'armement des forteresses ainsi qu'une certaine indépendance dans l'appréciation de nouveaux engins de destruction ; tout cela est louable, je le reconnais, mais franchement y a-t-il là matière à enthousiasme ? Où en sommes-nous, s'il suffit de faire son devoir pour être un héros ?

Enfin, une loi dont nous verrons ou ne verrons pas l'application, et dont le but, conscient ou non, est d'évincer définiti-

Il ne faut pas croire que des généraux victorieux se soumettront volontairement à des journalistes et à des avocats. Ils pensent tous sur ce sujet comme leur prototype Bonaparte Ier. Comme on faisait devant lui l'éloge de certains orateurs et publicistes : « Quoi, s'écriait-il,

vement le prolétariat des cadres par l'examen qui nécessite des parents à 15 et 20,000 francs au bas mot. On conçoit que l'intransigeance, la dernière réserve de la bourgeoisie, ait applaudi des deux mains et menacé d'une descente de la Courtille si on touchait à son Boudha. On y a touché et personne n'a bougé.

C'est que la clientèle de l'intransigeance est faite d'ôte-toi de là que je m'y mette et de travailleurs en chambres, monteurs de grèves et exploiteurs de popularité, aboyeurs qui ne mordent pas. Les travailleurs vrais, les hommes d'action, ceux qui peinent, produisent et reproduisent, se battent, tuent ou meurent, le tout, les dents serrés et sans souper, ceux qui ont compris que leur sang valait plus qu'une mascarade et que si un homme meurt pour une idée, il ne doit pas risquer un cheveu de sa tête pour un autre homme.

Des réformes sérieuses, pas une seule. Si M. Boulanger eût été autre chose qu'un fort en thème, c'est à-dire un homme raisonnant, au lieu d'un être mnémo-technique, il eût vu que les trois principaux vices de l'organisation française sont :

1° La centralisation absurde qui met dans la main d'un seul homme *tout*. Organisation, direction, instruction, administration et commandement et il eût séparé définitivement les trois premiers départements des deux autres en les confiant à l'état-major général rendu *indépendant*, Il n'eût conservé que l'administration et laissé le commandement au roulement prévu par la loi, jusqu'au jour de l'action où les chefs d'armée eussent été élus par leurs propres collègues, les généraux de division et sanctionnés par le peuple ou le parlement.

2° L'intendance qui paralyse toute répartition et du centre il eût transporté celle-ci à la circonférence. Décentralisant là comme partout ailleurs.

3° Le mode de recrutement absurde qui soumet la rapidité de la mobilisation aux peurs du capital bourgeois et l'entrave en envoyant les recrues de certains départements, comme en

« vous daignez ranger ces grotesques au rang des « hommes ! »

Pour les hommes d'action il en sera toujours ainsi ; les phraseurs constituent une espèce inférieure. Se sou-

1870, courir après leurs corps au moment d'être mobilisés au lieu de les trouver sur place. Un ministre lucide et dévoué par dessus tout à son œuvre, le salut du pays, eût rendu le recrutement absolument local. Au lieu de cela, M. Boulanger a encore aggravé la situation en défendant à l'avenir le service dans la subdivision à laquelle appartieut le soldat donnant pour raison l'*esprit militaire,* en souffrance au contact des parents et des amis.

Inepte ! qui croit trouver la victoire dans l'esprit militaire, une fiction absurde et malsaine, au lieu de la chercher dans le patriotisme éclos à l'ombre du clocher du village. Et récapitulant toutes les observations des hommes sensés se fussent dit : Pas d'expérience professionnelle, pas de jugement, mauvaises relations, ambition effrenée, réclame permanente, peu de besogne, beaucoup de bagout et par dessus tout contempteur du peuple, mauvaise affaire, ce n'est décidément pas l'homme qu'il nous faut.

Ah ! restent les craintes manifestées par l'Allemagne. Eh ! si elles étaient sincères, elle ne les manifesterait pas. Elle sait bien que c'est le meilleur moyen de rendre un homme inévitable et ne le fait qu'à bon escient. Elle ne craint pas le ministre mais pourrait redouter l'ambitieux brouillon avide de pêcher en eau trouble.

Dame, l'homme qui s'est courbé devant le duc d'Aumale pour en obtenir sa première étoile et devant la république pour en obtenir la seconde, pourrait bien chercher une nouvelle combinaison, soit monarchique, pour obtenir le bâton qui lui manque, soit révolutionnaire pour prendre plus encore.

Le grand tort de M. Boulanger est d'avoir abandonné le devoir pour la réclame et de n'avoir pas compris qu'il se suicidait en se mettant dans les mains de gens aussi peu sérieux. S'il n'a pas vu clair dans une chose aussi simple, comment peut-il être lucide dans cette chose bien autrement compliquée, le salut de la patrie.



mettre à leurs ordres est une honte qu'on ne subit que quand on ne peut faire autrement.

Donc, danger permanent pour la République. En échange, la France trouve-t-elle dans ses généraux une garantie de sécurité à l'extérieur ? Je crois inutile de répondre.

Que reste-t-il ? l'émargement.

Prolétaire, à toi qui paies de réfléchir mûrement sur ces choses et de voir s'il n'y a pas lieu de prendre une résolution virile et décisive sur cette institution, réactionnaire au premier chef et aussi dangereuse qu'inutile et dispendieuse.

Ne vaudrait-il pas mieux armer la nation tout entière, puisqu'aujourd'hui les peuples marchent en personne, et de l'encadrer d'hommes ayant une instruction professionnelle au moins égale à celle des cadres actuels — ce qui n'est pas difficile — mais animés de meilleurs sentiments, coûtant moins et faisant meilleure besogne ?

N'est-il pas navrant de voir le meilleur de l'argent arraché par l'impôt au travail, servir à truffer des fainéants qui, pendant 30 ans, à la grève de l'intelligence ajoutent l'oisiveté la plus licencieuse et quand vient le jour du danger, le moment d'acquitter envers le pays cette longue dette de jouissances aux frais de ceux qui peinent, préfèrent la honte à la mort et capitulent au lieu de vaincre.

Cependant, comme on ne peut tout changer en un jour, on devrait, tout au moins, commencer par l'armement de la territoriale et son encadrement complet avec des éléments populaires. Il y aurait là, en cas de dan-

ger, un contre-poids à l'action néfaste de l'armée et, pour l'avenir, une transition ménagée.

Mais, bien que cette proposition n'ait rien d'anarchique, comme elle s'écarte des précédentes en introduisant dans les cadres, l'élément prolétaire, elle n'a aucune chance d'être prise en considération par le peuple le plus conservateur du globe, le seul qui soit parvenu à réaliser cet aphorisme : « Plus, ça change, plus c'est la même chose. »

Si, de l'armée je passe à la presse et au barreau, les deux triomphateurs de l'époque, je trouve le même engouement populaire à leur égard, engouement dangereux, je le ferai voir.

Oui, il y a eu des journalistes qui furent des caractères. Ceux-là étaient convaincus qu'ils exerçaient un sacerdoce et avaient charge d'âmes. Le devoir était le pôle de la boussole politique. De leur plume ils vivaient chichement, quand ils n'en mouraient pas. Tout compromis leur était honte, aussi confinés dans leur journal eussent-ils rougi de collaborer à un autre de nuance différente. L'opinion, toujours au niveau des caractères, ne les eût, ni compris, ni absous. Aujourd'hui qu'il n'y a plus de caractères, il n'y a plus d'opinion et tel qui dirige l'organe le plus tapageur du socialisme collabore au « Matin. » Tel qui représente à la chambre le parti ouvrier — du moins selon son dire — émarge à la caisse du « petit Marseillais. » Et nul ne s'indigne de ces étranges compromis passés avec la conscience aux dépens de l'honnêteté, mais au profit de la jouissance.

Jouir, toute l'époque tient dans ce mot. Et comme du dernier des prolétaires au prince des capitalistes, le



but est le même, il n'est pas étonnant que les moyens comme les sentiments diffèrent peu. De là cette indifférence coupable pour des faits tenus comme méprisables jusqu'à ce jour.

Autrefois, il en était tout autrement, le sentiment du devoir dominant tout, inspirait le sacrifice et commandait l'estime, d'où l'influence légitime et efficace. On écoutait, on applaudissait et on suivait le *vir bonus arte bene discendi peritus*, qui pour donner l'exemple, ne reculait ni devant la ruine, ni devant la prison. Sa conviction signée de son sang ou de sa liberté portait au loin la conviction sur l'aile du respect et de la gratitude[1]....

Crève-de-faim, suivez donc vos pressiers chez Brébant et demandez à partager l'orgie dont vous faites les frais souvent par vos votes, toujours par vos gros sous, vous verrez comme vous serez reçus.

Cependant vous qui n'avez à la bouche que la devise Italienne *fara de se*, qui sans cesse affirmez et avec juste raison que votre émancipation ne peut venir que de vous-mêmes, vous ne sauriez vous réunir sans emprunter un président au journalisme, au barreau ou à la Chambre. Y a-t-il un prolétaire parmi ces gens? Tous n'appartiennent-ils pas à la caste ennemie? Qu'est-ce qu'un député, sinon la personnification de l'omnipotence irresponsable de la bourgeoisie parlementarisme?

Pourquoi ne pas faire vos affaires vous mêmes?

[1] De cet ancien type du journalisme je ne vois guère que Félix Pyat aujourd'hui survivant.



Pourquoi ne mettez-vous pas vos actes d'accord avec vos principes?

Les journaux rendent des services. Douteux, très douteux à mon sens — j'entends au point de vue politique exclusivement — comme publicité c'est différent.

Comparez froidement les articles des journalistes aspirants à ceux des journalistes parvenus, et dites si les superbes tirades du candidat correspondent aux pâles élucubrations de l'élu. Loin d'être le 4e pouvoir de l'Etat, la presse n'en est que la 5me roue. Aujourd'hui que l'écrivain est devenu capitaliste on n'y fait plus attention. Ah! la bourgeoisie a mis du temps à s'apercevoir que le vaccin de la presse était dans sa liberté. Ne vous arrive-t-il pas de lire chaque jour dans votre journal des faits monstrueux comme ceux de la rue de Suresnes, d'Amiens, de Porquerolles, d'Auxerre, d'Auteuil et tant d'autres, où est la répression où sont les poursuites?

Tout au contraire, le gouvernement croit de sa dignité de protéger le crime dénoncé par la presse. Ce mépris de l'opinion et de la morale est le principal attribut de ce qu'ils appellent en langage parlementaire un gouvernement fort. Remontez le courant de l'opinion au lieu de le suivre voilà l'idéal de l'autorité sous la République et grâce à vous.

Non, la presse n'a jamais rien édifié ni rien renversé, pas plus l'empire que la restauration et le gouvernement de Louis Philippe. Ce sont les fautes et les crimes qui tuent les gouvernements. Il en est des journalistes comme des meneurs ils ne mènent rien, mais sont menés. La presse enregistre comme l'aiguille mar-

que l'heure. Et l'aiguille n'est pas le temps, et celui-ci est au peuple, bien au peuple, rien qu'au peuple.

En tout et partout, ce qu'il faut au travailleur, ce sont des travailleurs comme lui. « Montrez patte blanche » doit être le qui-vive de ses sentinelles à tout individu passant à portée de son camp.

Et patte blanche, c'est patte noire, c'est justifier de sa journée de travail. Non le travail des Tolain, des Amouroux, des Nadaud, et des Corbon, travail spasmodique, travail réclame, qui jamais n'a produit d'ampoules aux mains, mais ce travail constant, régulier, qui jamais ne cesse parce que sa suspension c'est la mort par la faim. Celui-là donne la garantie de la moralité par l'emploi du temps. Il n'y en a pas d'autre en ce monde. Le travail et la pauvreté.

Faute de loisirs et d'argent on reste honnête. C'est pourquoi je considère comme travailleurs le médecin, l'instituteur, l'employé. Ceux-là répondent aux principales conditions du travail sain, emploi du temps et transformation de la matière en utilités.

Dans un autre ordre d'idées j'ai remarqué avec peine une grande acrimonie dans les discussions. Il faut être conciliant pour tout ce qui est prolétaire. Ni persécutions, ni tracasseries, ni injures vis-à-vis de qui que ce soit.

Les criailleries sont affaire de vieille femme. La violence est la preuve de la faiblesse. L'homme fort peut frapper mortellement, mais il ne menace ni n'injurie.

Que tout ce qui vit de son travail manuel soit considéré comme un frère, quelle que soit, d'ailleurs, la

différence d'opinions soit dans le passé, soit dans le présent... Dites-vous bien : Son but est le nôtre ; pour l'atteindre il emploie d'autres voies. Qu'importe, pourvu qu'au terme nous nous rencontrions la main dans la main sur le corps de l'ennemi commun terrassé.

Aux injures, aux calomnies même ne répondez que par le silence et poursuivez votre œuvre. Votre force n'est pas dans la logomachie qui, jamais, ne convainquit personne, mais toujours, fut cause de la faiblesse par la désunion. Elle réside tout entière dans la justice de la cause et le nombre organisé. Laissez donc l'invective et contentez-vous de l'organisation. Toute discussion nuit à l'action. Gardez vos suspicions pour les déclassés [1], et souvenez-vous que la blouse va à la blouse comme l'eau va à la rivière, comme l'air porte le nuage. Tôt ou tard vous ne ferez qu'un, ne reculez pas cet instant du triompbe suprême par des amertumes d'expressions. La blessure faite à l'amour-propre est plus longue à cicatriser que celle faite à la peau.

Il ne faudrait pas croire que par blouse j'entends cette chemise en toile, bleue ou grise, qui est le costume de

[1] C'est surtout à leur égard qu'il convient de démolir le mur Guilloutet, élevé par l'Empire autour de ses turpitudes pour les cacher. Scrutez surtout la vie privée de ceux dont la notoriété peut exercer une certaine influence sur nos affaires. C'est la vie privée qui fait la vie politique. Un débauché, un joueur, un ivrogne, un indélicat ne saurait être austère, droit, incorruptible et tempéré dans la vie publique.

Les Marseillais l'avaient bien compris, en 1870, quand ils évincèrent de la Commune un homme, d'ailleurs très méritant, parce qu'il vivait en concubinage avec la femme d'un autre.

Les mœurs font la politique. Exemples : Mirabeau, Napoléon, Gambetta, Ferry.



beaucoup de travailleurs et que je recommande le bourgeron comme l'uniforme du prolétariat. Tout au contraire. Par tous moyens honnêtes le travailleur doit se relever ; par l'instruction, par le langage, par l'urbanité des manières, par la moralité, par le vêtement.

Se méfier des violents qui, furieux de ne pouvoir donner libre carrière à leurs appétits, n'ont à la bouche que menaces, invectives, et appel aux armes. Ceux-là vous mettraient volontiers sous le gril pour faire cuire plus vite leur cotelette.

Loin de moi la pensée d'affirmer qu'aucun violent n'est sincère. Il y a des tempéraments que rien ne peut satisfaire. Si demain le prolétariat triomphait, ils lui feraient une opposition aussi violente que sincère. Aux attaques de ces hystériques n'opposez que le silence. Leur donner la réplique, c'est leur donner l'importance par la notoriété. Traitez-les en malades qui, une fois guéris, nous reviendront. Qu'il serait vite éteint le feu, si personne ne soufflait dessus!

Laissez-les déblatérer, faire leurs meetings, sans plus vous en soucier. Croyez-vous que le bon sens pratique n'existe pas dans les masses profondes du prolétariat? Il s'y trouve plus que partout ailleurs. Soyez convaincu qu'il n'a pas hésité à faire son choix. Entre le vide déclamatoire et l'organisation patiente, durable et pratique, son parti a été vite pris. Vous pouvez vous en apercevoir au nombre des chambres syndicales du parti, vous vous en apercevrez bien plus encore dans peu de temps par le nombre toujours croissant des adhésions, si vous restez inébranlables dans la voie féconde où vous vous êtes engagés et si vous

savez nourrir l'organisation. Tout organisme réclame sa nourriture.

Sur ce point pas d'hésitation, d'impatience, ni de reculade. Les pas d'un peuple ne se mesurent pas aux années, mais aux générations. Toute organisation est affaire de patience et de sacrifice. Sacrifice de l'invidualité, c'est la discipline, sacrifice du nécessaire, c'est la cotisation. Certes, le sacrifice est amer par des temps aussi durs. Son accomplissement n'en déterminera que mieux le succès définitif.

Pour la première fois, le prolétariat s'organise en parti de classe, ce que nous avons vainement tenté par l'internationale, grâce au doctrinarisme en paletot, vous êtes en train de l'accomplir par le parti ouvrier sans phrases. C'est le plus grand effort, l'effort le plus pratique qui ait été tenté ; que rien ne vous en détourne. Ce serait à désespérer du prolétariat s'il venait à se laisser désunir sur une question aussi vitale. Aux impatients répondez que tout enfantement comporte une gestation et que s'il faut neuf mois pour mettre au monde cet être si faible qu'on nomme un enfant, ce n'est pas trop de quelques années pour donner la vie au peuple.

Aux bourgeois ne dites rien. Imitez le chirurgien chargé d'une amputation. Menace-t-il son patient ? Non ; ou il le console, ou il se tait, suivant son tempérament. Ce qui ne l'empêche pas d'opérer avec précision. Il ampute le membre pour sauver le corps. Pour sauver le corps social il faut amputer la bourgeoisie. Opérez convenablement, sans faiblesse comme sans passion. N'imitez pas ces énergumènes, toujours l'écume

aux lèvres. On dirait des Chinois aux masques terribles ou des Hispano-Américains avec leur *Cara feroz a l'enemigo*. Toutes choses puériles, car si l'ennemi avance, adieu masque et *cara feroz*; ce que l'on voit est tout l'opposé.

Qu'est-il, un jour, résulté de tout ce tapage? Un box de café démoli par la dynamite, un innocent tué, nombre de prolétaires, dont un prince russe, condamnés à la prison et le principal accusé condamné à mort. Mais, ce qui est cent fois pis, c'est que le prolétariat tout entier endosse la responsabilité d'une ineptie à laquelle il est complétement étranger. Ce qui sert de prétexte au bourgeois pour river à nouveau ses fers déjà si lourds.

Que pourrait faire de plus son plus mortel ennemi? Que l'intention soit bonne, c'est possible; mais le résultat est déplorable, et cela seul nous touche.

Ont-ils essayé d'atteindre Ferry, Waldeck, Camescasse ou Gallifet? Nullement, et pour cause. Mais un pauvre diable, peut-être un des nôtres, prenant tranquillement sa consommation et trouvant la mort au fond de son bock, voilà un effet réussi.

Franchement, c'est par trop bête.

Quant aux déclassés, j'y reviens encore, car là est le vrai danger, ne les perdez jamais de vue.

Se mêlent-ils à toutes vos réunions pour exhiber leur personnalité par la tribune, sont-ils de toutes les organisations pour y jouer le rôle de dissolvant, soit par des amendements grincheux à toute résolution, soit par l'abus de la parole, soit par des provocations intem-

pestives à la violence, croyez-moi, écrasez au plus vite ces reptiles avant qu'ils ne vous aient mordus.

Une des principales causes de l'insuccès de l'Internationale fut l'invasion de la tribune par les déclassés, Bakounine en tête. Peu satisfait du rôle modeste et pratique que les fondateurs de l'Internationale avaient imprimé à son action, ils résolurent d'en faire le marche-pied de leur ambition en élargissant le cadre de la discussion. Bientôt il n'y en eut plus que pour eux. Le prolétaire, lui, reprenait, là comme partout, son rôle de patient. Combien de fois ai-je entendu de braves ouvriers, jusque-là dévoués à l'organisation, dire, en abandonnant leurs sections: « Ah! si c'est pour entendre ces messieurs qu'il nous faut prendre sur notre « sommeil et notre nécessaire, non alors! » Et peu à peu les rangs s'éclaircissaient et la caisse se vidait, les cotisations ne rentrant plus.

Ces hommes qui, entre eux, discutaient en maîtres de leurs intérêts qu'ils connaissaient n'y étaient plus du tout en face de ces longues tirades doctrinaires qu'ils ne comprenaient pas. Ils en étaient agacés... et moi aussi.

Bien entendu ce que je dis ne s'explique pas aux conférenciers du parti accomplissant un mandat régulier.

Le déclassé sincèrement dévoué au prolétaire agit tout autrement. Il se tient à l'écart et donne son avis quand on le lui demande. Partout il s'efface. Il comprend que si le peuple, dans son état rudimentaire de science politique, a encore besoin d'avis, c'est lui ôter toute confiance en lui-même que de le lui laisser voir. Il faut que l'affranchissement du peuple vienne de lui

seul, et pour cela, il doit paraître tout savoir et tout faire.

Le rôle du déclassé vis à-vis du peuple est celui des ministres devant le monarque absolu, tout rapporter à lui et ne jamais se laisser même entrevoir. Comme le soleil, au fur et à mesure qu'il monte à l'horizon, dissipe une à une les nuées qui l'entouraient, de même devant le peuple prenant possesion de son empire pour rayonner sur l'humanité, toute individualité doit disparaître.

Il est complètement inutile de chercher à se faire illusion; il n'y a aucun arrangement possible entre la bourgeoisie et le prolétariat. Ceci tuera cela.

Les griefs accumulés ont atteint une telle hauteur qu'essayer de les faire disparaître par un compromis est pure fantaisie. Grâce à la profonde incurie, à la présomption, à l'absolutisme et aux palinodies sans vergogne des derniers cabinets, la crise a atteint la période aiguë. C'est maintenant une guerre à mort. Ce n'est pas le prolétariat qui l'a déclarée, ce sont les gouvernements en solidarisant internationalement leurs politiques contre le prolétariat. Or, dans toute lutte à mort il faut tuer pour ne pas l'être. Par tuer, je n'entends pas occir les individus, mais détruire la classe politico-sociale.

Du côté du prolétariat, cela se peut et se fera. La bourgeoisie subira le sort qu'elle a fait subir à la noblesse. Plus grandes seront les difficultés, car, si la bourgeoisie est aussi corrompue et plus couarde que son aînée, elle est aussi plus nombreuse, plus riche et plus instruite, par conséquent plus puissante. Cepen-

dant je n'ai aucun doute sur le résultat. Ce n'est que question de temps, d'organisation et d'opportunité, une occasion peut rapprocher le moment, comme aussi l'éloigner; mais, pour sûr, il arrivera. Je n'en veux pour preuve que ce qui se passe sous nos yeux. D'un bout du monde à l'autre, d'un côté comme de l'autre de l'océan et de la Méditerannée, l'humanité tout entière, secouée dans ses entrailles, s'agite couvulsivement; un immense enfantement s'apprête, celui de la justice sociale. Européens, Américains, Africains, sous des formes diverses, s'arment pour la lutte décisive. Qu'est-ce que le mouvement Soudanien, qu'était le mouvement Egyptien, qu'est-ce que le mouvement anti-sémite, qu'est-ce que le mouvement nihiliste, qu'est-ce que le fénianisme sinon la protestation de l'opprimé contre l'oppresseur? Le socialisme, autrichien, allemand, espagnol, belge, italien et français n'est pas autre chose.

L'oppresseur triomphant peut il supprimer l'opprimé? non, car il n'aurait plus rien à exploiter. Si la bourgeoisie supprimait le prolétariat, ne serait-elle pas obligée de se transformer elle-même en prolétariat pour fournir à sa propre consommation? Une absurdité. Mais elle peut le saigner, et plus fortement encore qu'en 1871.

Qu'en résulterait-il? Un peu de temps de gagné; pas plus.

Les saignées disparaissent, mais les griefs restent et le prolétariat avec eux, plus farouche, plus menaçant, mieux discipliné, instruit par l'expérience et, plus fort, reprenant l'œuvre où l'ont laissé ses devanciers. Est-ce que la jeune génération a subi l'impression de terreur

laissée par la répression féroce de 1871 ? Pas le moins du monde. Elle n'en a retenu que la légende populaire, admiration pour les victimes et haine mortelle pour leurs assassins. Revanche et vengeance, synthèse.

Il est incontestable que si la répression s'accroît à chaque nouvelle insurrection, la résistance, dans une proportion tout autrement formidable, va, de son côté *crescendo*. Or, dans cette lutte du persécuté contre le persécuteur, l'histoire est là pour l'attester, la victoire définitive reste toujours au premier. Pas une exception, pas une seule.

Du prolétariat de la Rome antique naît le christianisme communiste à son origine; fortifié par la persécution, il triomphe et rayonne sur le monde. Corrompu par le succès, il persécute à son tour et donne naissance au protestantisme. La bourgeoisie persécutée par la noblesse triomphe plus tard et, maintenant gorgée, persécute le prolétariat d'où le socialisme qui triomphera et en moins de temps que les autres. Et si, triomphant, il se fait persécuteur, il deviendra à son tour la proie du persécuté. D'où sont nés les Etats-Unis d'Amérique? D'une poignée de persécutés par la Royauté au service de l'Eglise. D'où vint ce terrible ouragan de fer et de feu qui réduisit les Etats du Sud, après quatre années de lutte titanesque, à l'état de cadavre social? De la persécution esclavagiste. D'où viendra la ruine des Etats-Unis? De la persécution déjà commencée du capital contre le travail.

Dans cette lutte sans trèves ni merci, les seuls garants de la victoire sont l'intelligence, la patience et la résolution coordonnées et condensées par l'organisation.

Et résolution signifie : pas de sentimentalisme. Croyant qu'on lui en saurait gré, la Commune fit du sentiment. En réponse à ma protestation contre la commutation de la peine de mort prononcée par la Cour Martiale à l'égard d'un commandant ayant abandonné son poste devant l'ennemi, Vermorel s'écrie sentimentalement : « Nous ne voulons pas de sang ! » Et la Commune d'applaudir et moi de répliquer : « très bien ; vous ne voulez pas verser le sang des autres, alors c'est le vôtre qui coulera. » Je ne pouvais pas me tromper, connaissant la main qui dirigeait Versailles ; ce n'était pas celle de Thiers, loin de là. Où le sentimentalisme a-t-il mené Vermorel et la Commune ? A la mort ou à la déportation, à Satory et à Nouméa.

Les Versaillais n'en ont pas fait. Et à cela il était, dis-je, facile de reconnaître la main directrice, celle du Gesù, celle de l'Eglise, toujours inflexible.

Croyez-moi, guérissez-vous du défaut de jeter un regard en arrière pour vous assurer si la clé est sur la porte de sortie. Quand on joue ces parties, il faut commencer par fermer cette porte à double tour et jeter la clé par dessus le mur.

Le sentiment vous a conduit à Satory et à Nouméa ; la résolution froide y mènera vos adversaires.

Nul n'a meilleur cœur que moi. Je ne ferais pas de mal à une mouche, c'est l'expression consacrée, mais, si elle me pique, je la tue, sans colère, uniquement pour l'empêcher de recommencer.

## Chapitre III

# CE QU'IL FAUT FAIRE

Après la Révolution. — Les difficultés. — Les milices nationales. — La stratégie allemande. — Mesures urgentes. — La Revanche et le drapeau rouge.

La plus grande difficulté n'est pas de vaincre mais de tirer parti de la victoire.

Assurer le lendemain, voilà la question grave.

Ce lendemain quel sera-t-il ?

Ce que le peuple doit avant tout comprendre, c'est que quarante millions d'hommes ne vont pas de gaîté de cœur confier aux hasards d'un coup de force les destinées du lendemain. Ce qu'il faut à toute société avant qu'elle se donne, c'est savoir à qui elle se donne. Ce qui veut dire, connaître par le menu ce que demain signifie pour elle.

Or, il y a dans toute société, quelle qu'en soit la forme ou le fond, des services publics. Que la société soit despotique, bourgeoise ou vraiment sociale, elle

aura toujours à pourvoir à sa sécurité intérieure et extérieure, à rendre la justice, à entretenir des rapports internationaux, à élever et instruire la jeunesse, à faire face aux charges publiques, voies de communications, postes et télégraphes, travaux publics, production, échange et consommation et autant de services publics à organiser non après, mais avant. Cependant, de tous ces services, trois seulement, les derniers, ont été étudiés et peuvent être considérés comme résolus.

Avant tout, il faut que le peuple s'occupe de compléter son instruction sur les voies et moyens pratiques à employer pour établir ces différents services publics afin d'être à même de dire à la société toute entière : voilà ce que je veux et voilà ce que signifie demain. Alors la lutte entre le passé et l'avenir sera courte et décisive.

En dehors de cela il n'y a que ténèbres, cahos et dislocation sociale.

Ceci posé, il n'en faut pas moins envisager la question du lendemain par le côté terre à terre celui du fait immédiat.

Cela dépendra, en grande partie, des mesures immédiates que prendra le prolétariat.

Trois difficultés se présentent de prime abord :

1° Parer au coup de l'Hôtel de Ville ;

2° Paralyser la contre-révolution militaire ;

3° Prévenir la crise économique qui précédera l'organisation définitive du travail.

La première n'est pas difficile à résoudre. On sait comment s'escamotent les coups de force populaire. Un groupe de filous politiques, escortés de complices et de

*gobeurs*, s'empare de l'Hôtel de Ville, ouvre la fenêtre du milieu, au premier étage, proclame ses propres noms, lance des petits papiers imprimés sur la place et les simples, enlevés par les gredins, crient : *Vivat!* Le tour est joué. En voilà pour une génération. Pour le déjouer, il suffit d'avoir un peloton d'exécution, composé de ces gens qui ne dessèrent jamais les dents, et toujours prêts pour le moment décisif. Une décharge à bout portant, sans phrases, résoudra la difficulté. Cela donnera à la France le temps de se reconnaître et de choisir.

La seconde est beaucoup plus sérieuse.

Avec l'organisation des corps d'armée et l'esprit des cadres, c'est la guerre civile, dans les vingt-quatre heures, si l'armée n'est pas licenciée instantanément.

Comment y parvenir?

Par un décret? sera-t-il exécuté?

Oui ou non, selon qu'on s'y prendra bien ou mal.

Connaissant bien la troupe et l'esprit qui, de tout temps, l'a animée, je ne crois pas à la résistance du soldat ni même du sous-officier d'infanterie au décret de licenciement [1]. Ce seront les officiers, appuyés sur la discipline, qui essaieront de retenir par force les hommes sous leurs ordres.

Il faut donc avoir pour objectif d'aider les hommes à se débarrasser des officiers. Les mesures suivantes me paraissent de nature à résoudre la difficulté.

1° Télégraphier, en même temps que la notification

[1] J'ai subi cette opération en 1848; les soldats furent enchantés de s'en retourner chez eux, mais les officiers parvinrent à en retenir la plus grande partie.

de la prise de possession du pouvoir, le décret de licenciement immédiat de la troupe, enjoignant aux officiers de cesser à l'instant toute fonction militaire, les mettant en disponibilité et leur ordonnant de quitter leur garnison dans les vingt-quatre heures pour se rendre chacun dans sa localité ;

Défense à la troupe de les reconnaître comme officiers, partant de leur obéir ; mise hors la loi de tout officier résistant aux ordres du Gouvernement et, par suite, ordre à tout militaire de les passer par les armes dans ce cas et sans autre forme de procès ;

Ordre aux sous-officiers, caporaux et soldats de conserver leurs armes et munitions et de se rendre, par la voie la plus courte dans leurs communes respectives.

Dans le but de faciliter leur départ, retirer à l'intendance la distribution des feuilles de route et la transmettre aux municipalités qui recevront l'ordre d'avoir, toute affaire cessante, à distribuer des mandats sommaires à chaque homme lui donnant droit de transport sur les voies ferrées, de nourriture et de logement sur les voies ordinaires ; et, en cas d'insuffisance des municipalités, droit de réquisition directe, pour chaque homme, des moyens de transport et d'étape jusqu'à son domicile ;

Tous les hommes ainsi licenciés seront avertis qu'ils font partie de la milice territoriale organisée comme ci-après :

2° Pour assurer l'exécution de ces mesures en confier la surveillance et, au besoin, l'initiative aux groupes ouvriers.

I. En leur transmettant *d'avance* un certain nombre



d'exemplaires du décret avec injonction de les distribuer personnellement aux soldats et sous-officiers.

II. En leur enjoignant de s'assurer au préalable du concours de militaires énergiques pour donner l'initiative et déterminer les indécis.

III. Leur recommander d'occuper les municipalités pour veiller à la prompte exécution du décret, faciliter et hâter le départ des troupes.

IV. Tenir la gendarmerie en respect et agir sommairement, si elle résiste, avec le concours des hommes armés.

Encadrée comme elle l'est depuis 1852 par la noblesse et la bourgeoisie, l'armée constitue une inconnue dans l'équation sociale à laquelle il ne faut pas se fier. Entre les rangs appartenant en grande majorité au prolétariat et les cadres exclusivement aux castes privilégiées il devra se produire des faits graves. Mieux vaut prévenir que réprimer :

Donc, à supprimer par les moyens ci-dessus indiqués.

D'autre part, il n'y a pas l'ombre d'une illusion à se faire sur l'attitude de l'Europe monarchique en présence de l'avénement du prolétariat [1]. Elle s'armera contre lui comme elle s'est armée en 1792 contre la bourgeoisie guillotinant la monarchie. La Sainte-Alliance de 1884 n'a pas d'autre but. Ce n'est ni contre la France, ni même contre la République qu'elle s'est

[1] Il est fort possible cependant qu'on y regarde à deux fois avant d'engager une telle lutte dans l'état actuel des esprits en Europe.

formée, c'est contre le prolétariat voulant travailler pour lui et non pour ses maîtres.

Il faut donc parer à cette éventualité.

Le prolétariat va-t-il, imitant Napoléon III, s'en rapporter aux Bazaine, Trochu, Mac-Mahon et Gallifet ou Wolffs de l'époque, du soin de sa défense? La France, celle qui pense travaille, et n'a pas que le sac pour tout horizon national, peut-elle douter une minute du résultat de la lutte avec de tels chefs?

C'est pourquoi il faut à un nouveau système politique une nouvelle organisation militaire.

La Milice Territoriale

devrait être recrutée et organisée sur les bases suivantes ou similaires.

Cette milice, son nom l'indique, doit être recrutée absolument territorialement. En conséquence, le territoire de la République devrait être divisé en circonscriptions correspondant aux différentes fractions constitutives de la milice, circonscription de compagnie, bataillon, brigade, division et corps d'armée, sans que, sous aucun prétexte, le milicien puisse être appelé à faire partie d'une autre fraction militaire que celle de sa circonscription territoriale.

Chaque chef-lieu de circonscription sera pourvu d'un état-major permanent de recrutement et, pendant les premières années d'instruction.

L'instruction militaire devant faire partie de l'instruction civile, il n'y aura pas lieu dans la suite à procéder à l'instruction des recrues, mais pendant un certain nombre d'années, il faudra nécessairement y suppléer par l'instruction des recrues à leur arrivée au corps.

La milice territoriale est divisée en trois bans. Le premier est composé des hommes de 20 à 25 ans ; le second, des hommes de 25 à 30 et le troisième des hommes de 30 à 35. Passé cet âge, tout citoyen doit être dégagé de toute obligation militaire.

Cependant, il y aura lieu d'examiner s'il serait utile de former une Garde Nationale sédentaire des hommes de 35 à 45 ans.

Tout milicien garde son arme et ses munitions.

Les cadres sont à l'élection sur une liste d'aptitude formée de la manière suivante. Nul ne peut être candidat à l'avancement sans avoir, d'abord, rempli les fonctions du grade précédent au moins 2 ans et avoir satisfaits aux examens suivants.

1° Examen civique comprenant la moralité du candidat, ses principes politiques, et ses connaissances en matière de droit public.

2° Examen professionnel.

Les électeurs seront, pour les officiers subalternes, les caporaux, sous-officiers et officiers de leur bataillon moins ceux de leur compagnie.

Pour les chefs de bataillon, les cadres de la brigade, moins ceux de leur bataillon.

Les régiments étant supprimés, les grades de colonel et de lieutenant-colonel, le sont également.

Pour les généraux de brigade, les cadres du corps d'armée, moins ceux de la brigade à pourvoir.

Pour les généraux de division, les cadres de toute la milice, moins ceux de la division à pourvoir.

Pour les généraux, la liste d'aptitude est dressée par le Gouvernement[1].

Pour le commandement des grandes manœuvres et celui des corps d'armée, le Gouvernement désigne, le peuple a le droit de *veto* mais il ne peut ni nommer, ni désigner.

L'élection, pour être valable, doit réunir la majorité absolue.

Les officiers de l'armée actuelle, jusqu'au grade de chef de bataillon inclus, après avoir subi l'épreuve ci-dessus, peuvent concourir comme les autres citoyens, à l'obtention d'un grade égal ou supérieur à celui qu'ils occupaient dans l'armée.

L'instruction, en attendant qu'elle soit acquise civiquement, aura lieu de la manière suivante.

Chaque milicien fera trois mois de service pour l'instruction militaire jusqu'à l'école de bataillon exclusivement.

Un mois pour l'école de bataillon.

Quinze jours pour celle de brigade.

Chaque année, les manœuvres d'ensemble dureront quinze jours.

Les cadres et la troupe ne seront payés que pendant la durée du service.

Quatre jours par semaine les troupes seront exercées au tir, pendant la durée du service.

N'ayant pas l'intention de faire un décret d'organisa-

[1] Je suis obligé d'employer ce mot qui ne répond nullement à ma pensée. Je n'en trouve pas d'autres pour exprimer la fonction des délégués centraux chargés de l'exécution des mesures décrétés par le peuple.



tion, mais simplement d'indiquer les grandes lignes qui doivent servir à tracer l'organisation de la milice territoriale, je m'arrête ici [1].

A ce projet on opposera immédiatement deux objections, et capitales.

1° Il prépare la guerre civile en laissant aux mains d'hommes divisés d'opinions, une arme dont ils peuvent faire un usage dangereux pour la tranquillité publique.

2° Il ne prépare pas suffisamment une force aguerrie pour la grande guerre.

A cela, je réponds :

Pour la première objection :

1° L'immense majorité de la classe ouvrière n'est nullement disposée à s'écharper pour le plaisir de ses ennemis et pour renverser le Gouvernement de son choix.

2° La bourgeoisie ne se bat pas. Restent les minorités ignorantes et fanatisées de certains départements. Je ne crois pas qu'une nouvelle Vendée soit à craindre ; mais si, par impossible, le cas se produisait, ce serait une occasion d'en finir sommairement et radicalement avec le passé, de manière à ne plus avoir à y revenir.

Le désarmement aurait lieu et l'exécution des chefs suffirait.

On lutte contre un gouvernement, on ne lutte pas contre un peuple [2].

[1] Le travail complet de l'organisation des milices prêt à être appliqué dans les 24 heures est préparé pour l'impression.

[2] Du reste, l'armement des citoyens n'est pas une innovation. Il existe totalement en Suisse et en Amérique, partiellement en Belgique et en Angleterre. Il a existé aussi en France avec la garde nationale, voir même sous l'empire.

La 3e république seule a osé désarmer le peuple.



La seconde objection est plus sérieuse et mérite un mûr examen.

Etablissons d'abord qu'il ne saurait être question d'une guerre offensive ; cette organisation ne s'y prêterait nullement, pas plus du reste que le peuple. Les travailleurs travaillent et ne se battent que quand ils ne peuvent faire autrement, c'est-à-dire quand on les empêche de travailler en les attaquant. Alors ils se défendent chez eux et là est leur force. D'où, soit dit en passant, une garantie de paix universelle qu'aucun autre gouvernement ne peut offrir. Ce sont les gouvernements qui font la guerre, non les peuples. Car ceux-ci se battent et les autres, non.

Cela admis, il faut encore reconnaître que cette organisation ne vise pas la grande guerre à la prussienne. Aussi, n'est-ce pas celle qu'il convient d'adopter.

Il ne faut pas imiter les mulets de 1870 qui, stupides et présomptueux, acceptèrent le genre de guerre que de Moltke leur imposait après l'avoir préparée de longue main.

A de nouvelles circonstances, il faut une nouvelle tactique. En cela imiter nos pères qui improvisèrent, en face de l'Europe coalisée, un nouveau système que Napoléon Ier perfectionna. S'ils avaient suivi les errements de l'école du grand Frédéric, les seuls que connussent les généraux de la coalition, ils eussent été battus comme nous l'avons été en 1870. Toute la bravoure des va-nu-pieds de Jemmapes et de Valmy, surexcitée par une Marseillaise idéale, n'y eût rien fait ; il eût fallu se soumettre.

A la masse disciplinée, automatique, perfectionnée

dans son mécanisme inventé par la Prusse et adopté par l'Europe, il faut opposer l'éparpillement, non individuel, mais par bandes coordonnées, agissant individuellement sous une direction unique, en un mot appliquer à la guerre le principe de la division du travail.

Je m'explique.

Il faut bien saisir le principe de la tactique allemande : un projectile formidable, l'armée, lancé par une arme de précision, l'état-major. Eviter le projectile, le laisser décrire sa trajectoire et se perdre où il voudra, voilà le premier point.

Détruire l'arme, voici le second.

Pour obtenir le premier résultat, il faut se garder des grandes batailles, perdues d'avance et qui ne sont qu'une vaste cible offerte au projectile. Se limiter à la guerre de détails organisée de la manière suivante.

L'instruction donnée aux compagnies et bataillons aura pour objectif principal l'action de ces fractions en corps francs et leur concentration rapide pour mouvement d'ensemble, suivant les circonstances et conformément aux ordres des généraux.

Ceci posé, la tactique de la milice consistera à agir par corps francs lancés dans toutes les directions choisies par les généraux qui les feront appuyer par des colonnes mobiles et éclairer par la cavalerie qui tiendra constamment les chefs de bandes au courant des dispositions de l'ennemi.

L'objectif sera la destruction en général et plus particulièrement celle des lignes de communication, des magasins et des détachements.

Ou l'ennemi conservera sa masse et il n'en saura que

faire, ne pouvant la ravitailler, ou il la disloquera et perdra ainsi tout l'avantage de son organisation.

S'il est nécessaire de brûler le pays, on le brûlera. La terre n'en restera pas moins au paysan et l'outil à l'ouvrier. Or, dans cette guerre où chaque arbre, chaque pan de mur, chaque caillou abrite un ennemi ; où le ravitaillement sur place n'est plus possible, la connivence bourgeoise étant supprimée radicalement, et où celui venant de l'extérieur ne l'est pas davantage, grâce à la destruction des lignes de communication, l'ennemi reste avec tous les désavantages. Habitué à l'action automatique sous la discipline prussienne, il n'a pas les ressources d'initiative de l'homme libre et, spécialement, du Français. Obligé d'opérer en pays ennemi, il n'est pas libre de ses mouvements.

Certainement il aura pour lui le bon vouloir des classes dirigeantes, peut-être même quelques volontaires, comme les Charrette du Pape, mais tout cela de peu d'effet grâce à la surveillance et à l'exécution sommaire par les chefs de corps francs, ainsi que par le peuple, en général.

D'autre part, le Français, remis en possession de lui-même combattant cette fois pour lui, non pour ses maîtres, dans son propre pays, côte à côte avec ses parents et camarades d'enfance, pouvant, par la nouvelle organisation, déployer ses qualités spéciales, dont l'initiative est la principale, accomplira des prodiges.

Or; dans cette guerre, le nombre, loin d'être un garant de victoire, est celui de la défaite par l'impossibilité du ravitaillement.

On objectera que, prévoyant ce genre, l'ennemi le

paralysera par une invasion en masse passant comme une avalanche sur la France et ne lui laissant que la soumission ou l'occupation comme alternatives.

1° Les moyens de transport étant limités, et pouvant l'être davantage par la destruction, les effectifs le sont également.

2° La mobilisation dans ce genre d'organisation sera plus rapide du côté de la France que du côté de l'étranger.

3° L'avalanche rencontrera des obstacles dans les places d'armes ou camps retranchés servant de pivot aux opérations.

4° L'occupation, quelque courte qu'elle soit, enfantera la désorganisation et, probablement, la révolution européenne par le contact. Nous ne sommes plus en 1815, pas même en 1870. Les peuples ont fait des progrès depuis. Tous sont en travail révolutionnaire... Il ne faut qu'une étincelle.

L'Europe monarchique y regardera à deux fois avant de risquer pareil enjeu. Malgré Waterloo et la semaine sanglante, est-ce que le contre-coup de 1792 et de 1871 ne se fait pas sentir dans tous les Etats Européens ?

La meilleure politique pour eux est de nous laisser cuire dans notre jus. Ce qui arrivera si nous retombons dans les errements du passé.

Les remarques suivantes viennent à l'appui de ce système.

1° Toutes les victoires allemandes tiennent à la promptitude de l'exécution. Deux ou trois victoires et l'affaire est faite. Ce qui s'explique par deux motifs : 1° Supériorité du nombre sur un point donné dans un

temps limité ; 2° égoïsme bourgeois qui, pour sauver la caisse, traite aux dépens de la patrie ; 3° imbécillité des généraux acceptant sans réflexion, — et pour cause — le genre de guerre qu'il convient à l'Allemagne de leur imposer. Il faut révolutionner la guerre comme le reste et appliquer à la destruction les principes de la production. Si les armées allemandes n'avaient pas rencontré des généraux consentant à faire le jeu de de Molke en livrant et perdant les batailles désirées, le résultat eût été tout autre. L'organisation allemande ne se prête pas à une longue guerre, tant au point de vue des complications intérieures que de l'insuffisance de son intendance. A la fin de la guerre de 1871, elle était dans un tel désarroi que ses colis s'éparpillaient et n'arrivaient plus à destination. On en a vu s'égarer jusqu'à Londres.

2° De Molke se rendait si bien compte du danger pour son armée d'une guerre de détail, qu'il tourna toutes ses rigueurs contre les corps francs, les seules forces qu'il redoutait de voir s'organiser.

3° Le Congrès de Bruxelles n'eut pas d'autre but que de prévenir ce genre de guerre dans l'avenir.

4° Malgré les victoires de l'armée allemande le séjour en France menaçait déjà sa constitution par le relâchement de la discipline. Ce que m'a avoué le représentant de Bismark à Aubervilliers. Comme je lui faisais observer le port d'armes et la tenue de quelques-uns de ses soldats :

— Oui, me dit-il, nous avons hâte de nous en aller. Le plus tôt sera le meilleur, et pour vous et pour nous.



Si, au lieu d'être aux mains de la bourgeoisie, couarde et rapace, le sort de la France eût été dans celles des travailleurs, ils n'eussent pas traité et l'armée allemande aurait été ensevelie dans sa victoire. Elle n'eût pas résisté au contact du midi et la dynastie s'effondrait. Mais, pour cela, il fallait savoir souffrir et imiter Rostopchin !

Le peuple, habitué de longue main aux sacrifices, eut accompli celui-là ; les classes dirigeantes en étaient incapables. Je n'en veux pour preuve que le procès des meuniers de Seine-et-Oise acquittés par le jury quoiqu'ayant approvisionné l'ennemi pendant le siège de Paris. La solidarité du sac, voilà ce qui prime le devoir envers la patrie[1].

[1] Le 8 septembre 1870, monsieur Poirier adjoint au maire du IIe arrondissement écrivait officiellement au ministre de l'intérieur :

« M. Darblay à Corbeil, maire nommé par l'empire et conservé par la république s'est entendu avec une partie des *propriétaires pour empêcher toute défense*, et il s'est décidé à subir, et même à offrir une certaine somme d'argent pour garantir la ville et *surtout les approvisionnements en grains et farines qui sont considérables*.

Spuller transmit la lettre au préfet de police qui la fit parvenir à M. Magnin ministre du Commerce, lequel la retourna écrivant au bas de sa main : « Mon avis est qu'il n'y a rien à faire. »

Signé : Magnin.

On sait le reste.

Ces approvisionnements considérables qui, rentrés dans Paris, en eussent prolongé la résistance et par là peut-être sauvé la France, servirent aux Prussiens avec lesquels M. Darblay ainsi que les autres *propriétaires* traitèrent avantageusement.

Pour en finir avec la nouvelle tactique que je recommande, concentrer les corps francs et attaquer en force quand l'ennemi sera entamé et démoralisé.

Dans le système allemand, le succès repose sur la science exacte de l'état-major et sur le pouvoir d'endurance passive au feu. C'est logique pour l'Allemagne. Celui qui aura le mieux combiné son action par l'étude en temps de paix et qui possède les troupes capables de supporter le plus longtemps, l'arme au pied, le feu d'un ennemi invisible, celui-là est à peu près sûr de la victoire.

Or, la France n'a ni état-major, ni sang-froid. Elle n'a pas même de muscles. Elle a des nerfs, du sang chaud quelquefois et souvent du cœur, quand le peuple s'en mêle. Ce qui ne fut pas le cas de 1870.

Il faut donc lui faire faire sa guerre à elle, non celle des races saxonnes ou anglo-saxonnes, la guerre qui convient à son tempérament et à son caractère, celle de l'imprévu, de l'action individuelle, de l'élan spontané, de l'initiative personnelle. Celle enfin, il faut bien le dire, où la vanité de l'individu reçoive la plus grande somme de de satisfaction.

Et cette satisfaction légitime de la vanité dans le

Traduits pour ce crime devant le Jury de Seine-et-Oise, ils furent acquittés haut la main, malgré le flagrant délit et les prescriptions si formelles du Code

Les mœurs l'emportèrent sur la loi. Et les mœurs de la bourgeoisie se résument en ce peu de mots : là où est le sac, là est la patrie. Le sac étant prussien, la patrie des propriétaires de Seine-et-Oise était à Berlin, non à Paris.

Et tous sont de Seine et-Oise en France.



devoir accompli sera surtout l'apanage des commandants de compagnies et de bataillons.

Avec le système actuel, je le demande à l'armée, qui peut, en dehors des généraux, et encore seulement des divisionnaires, développer ses aptitudes personnelles, se distinguer, se faire un nom au service de la patrie ?

Tous, officiers et sous-officiers, courbés sous l'étreinte d'une discipline bête, emprisonnés dans une organisation et des manœuvres surannées, constituent un prolétariat militaire... Ouvriers inconscients, ils travaillent sans rétribution à la fortune et à la gloire de leurs patrons militaires, les généraux. De même que la médaille obtenue à l'exposition par le patron ne mentionne nullement le nom des ouvriers qui l'ont conquise, de même la victoire due à leurs efforts ne porte qu'un nom, celui du général.

Mais si la défaite, conséquence de l'ineptie de ces ramollis de la jouissance et de trente années de grève intellectuelle, répond à leurs peines, alors travailleurs inconscients, comme leurs frères du prolétariat civil mis à pied par la faillite du patron, ils en subissent les conséquences, on capitule en leur nom sur le champ de bataille où ils laissent seuls leurs membres et l'honneur pendant que la patrie commune solde le compte par l'abandon de ses plus riches provinces.

De tous les patrons, le pis c'est encore le patron militaire. Le civil, s'il fait faillite, n'entraîne pas, au moins, ses ouvriers dans la honte[1].

[1] Celui qui écrit ces lignes est un vieux soldat ayant plus fait

Dans la nouvelle organisation je trouve les avantages suivants :

Economie, sécurité à l'intérieur comme à l'extérieur, abolition de l'impôt du sang, moyen pratique pour le peuple de défendre en personne, sans aucun intermédiaire, ses intérêts sociaux et nationaux, moyen honnête pour tous les militaires, les anciens officiers comme les nouveaux, de développer leur aptitude et de conquérir honorablement au service de la patrie un avancement et une gloire légitimes.

Débarrassés de ces entraves stupides que les conclaves de généraux imposent à leurs subordonnés pour les empêcher de dépasser leur niveau intellectuel, toutes les initiatives, toutes les capacités recevront la juste récompense de leurs services par le vote des intéressés sans que la faveur prélève la part de la bassesse et de la servilité.

Cela ne vaut-il pas mieux que de rentrer de captivité, le cœur aigri, pour massacrer les vieillards, les femmes et les enfants de ses compatriotes, tout aussi exploités ?

— Oh ! oh ! vont s'écrier mes amis, si vous employez de nouveau ces gaillards-là, ne craignez-vous pas que le naturel chassé pour un moment ne revienne au galop ?

Je réponds non, sans hésitation.

la guerre que vous ne la ferez ; 6 ans en Afrique, 2 ans en Crimée, 2 en Italie, 4 en Amérique, sans compter la guerre de rues, 24 février et 21 juin 1848, 2 décembre 1852, enfin 1871, ayant étudié à Saint-Cyr, puis professé, connaissant tout ce qui a été publié et ayant assisté à la guerre de 1870 comme à celle de 1878. Croyez à son expérience.

Les fainéants, ceux qu'on appelle déjà les « propres à rien, » les filous de l'émargement, incapables de faire autre chose que ce qu'ils font actuellement, rien, à coup sûr ne seront pas contents; mais ceux-là ne sont pas à craindre, ni par le nombre, ni par l'influence, ni par l'emploi auquel leur nullité leur interdit d'aspirer.

Quant aux autres, les gens de cœur et de tête, les seuls qui reprendront leur position, ceux-là ne sont pas à redouter, car ils s'attacheront au régime qui les aura émancipés et leur aura permis de mettre en relief leur valeur. Et comme un homme de valeur n'a pas qu'une aptitude, ils réussiront dans la production civile comme ils auront réussi dans leur profession militaire.

N'oublions pas que le militaire ne s'attache que par la gloire. Le tout est de la lui procurer honnêtement et utilement. Ce mot, militaire, est tout ce qu'il y a de plus mal sonnant; mais quoi qu'on fasse, et fussent-ils, en dehors du service, tout ce qu'il y a de plus civil, il y aura toujours des militaires de vocations; Ce sont même les seuls qui réussiront.

La troisième difficulté, celle de socialiser les services publics et de faire face à la crise économique, est de beaucoup la plus sérieuse.

Il faut socialiser l'instrument de travail, donner immédiatement du travail pour assurer le pain quotidien dont on ne peut se passer, pas plus gouvernants que gouvernés. Recommencer les ateliers nationaux de 1848 ou les trente sous de 1871 est impossible... Expédients sans aucune efficacité, c'est une aumône à peine

déguisée et si parfois le peuple peut la faire il ne l'accepte pas, Ce qu'il lui faut c'est un travail honnête, sérieux, durable, partant utile.

Comment parer à cette crise terrible et faire face aux besoins instantanés de 36 millions d'hommes?

Avant tout il faut se bien pénétrer de cette nécessité; faire table rase du passé, ne rien lui emprunter ni hommes, ni choses et adopter soit les mesures suivantes, soit des mesures équivalentes.

Réunir le plus vite possible une Constituante basée sur la représentation directe des intérêts proportionnellement au nombre des intéressés.

Dans la période d'attente qui ne saurait durer plus d'une quinzaine, confier la dictature à un groupe de 3 ou 5 travailleurs choisis *d'avance* par tous les travailleurs dans des corporations différentes, gens connus pour leurs principes inflexibles, l'énergie et la moralité de leur caractère. Sous aucun prétexte et quels que soient les services passés,ou le mérite présent,un bourgeois ou un déclassé de la bourgeoisie ne pourra faire partie de la dictature ni de la Constituante.

Les pouvoirs confiés à cette dictature seront illimités. Elle peut sauf ratification de la Constituante.

1° Abolir toutes les lois existantes et les remplacer par des décrets ayant force de loi.

2° Annuler toutes les hypothèques ou autres charges grevant la propriété du paysan cultivant *lui-même*.

3° Renier toutes les dettes ou autres charges publiques.

4° Déclarer la Commune seule propriétaire du sol et sous-sol avec obligation de le répartir entre cultivateurs

et mineurs au prorata des bouches à nourrir et des bras à employer, défense d'hypothéquer la propriété communale ou d'en aliéner une parcelle.

5° Autoriser la Commune à confisquer tous autres instruments de travail avec obligation de les confier aux travailleurs, pour l'exploitation.

6° Déclarer la commune souveraine chez elle en matière de finances, sécurité, instruction, voies de communications et sous cette restriction qu'elle ne peut lever que l'impôt consenti directement par les intéressés. Quant aux besoins immédiats et journaliers des travailleurs, l'échange des produits entre producteurs devenus consommateurs est depuis assez longtemps l'objet des études de la classe ouvrière pour n'offrir aucune difficulté sérieuse dans l'application. Et, là, gît peut-être, la plus grande force du prolétariat: *il est prêt pour l'application de ses principes économiques.*

Quant aux dépenses générales réclamant du numéraire, quoiqu'en petite quantité, la confiscation sans phrases de tout ce qui appartient ou a appartenu aux églises, aux régimes déchus ou à leurs adhérents, ainsi que les impôts consentis y pourvoiront.

Ne tenir aucun compte des réclamations diplomatiques en faveur des hommes de paille et autres trucs, derrière lesquels l'église et les capitalistes sont si habiles à dissimuler ce qu'ils ont volé. En cas d'insistance donner la parole à la poudre.

Ces mesures ou d'autres équivalentes sont les seules capables de rallier le paysan à la révolution sociale et sans lui il est inutile d'y songer. L'ouvrier n'est qu'une minorité. Quand le paysan touchera, palpera son idole,

qu'il sera bien en possession de sa terre sans hypothèque ni dans le présent, ni dans l'avenir — la commune seule propriétaire ne pouvant ni hypothéquer, ni aliéner — qu'il se sentira maître et bien maître chez lui. Quand le travailleur sera en possession inaliénable de son instrument de travail et, par suite, sûr du lendemain, n'ayant l'un et l'autre d'autres charges que celles librement consenties, la République, la seule, la vraie, celle des paysans, du travail, de la famille et de la morale sera définitivement fondée. Le paysan se fera tuer sur son champ plutôt que de le rendre et sous le pas cadencé de leurs sabots, la terre tremblera de nouveau, comme il y a 100 ans, si l'Europe capitaliste voulait reprendre ce que la révolution sociale aura donné.

Alors oui, nous la prendrons la revanche, et celle de 1870 et celle de 1871. Ce ne sera plus le pâle drapeau tricolore qui de clocher en clocher fera le tour du monde, mais bien le drapeau rouge, celui de 1871, acclamé par les peuples émancipés et porté sur l'aile de la reconnaissance populaire aux confins de l'univers.

Ceci c'est la Révolution, la vraie, la définitive, la seule qui puisse mettre fin à l'anarchie sociale qui nous anémise physiquement et moralement et petit à petit dévore le corps social.

Quand s'accomplira-t-elle ? nul ne le sait ; demain si nous le voulons, mais *vouloir*, ou désirer, sont deux.

Il ne faudrait pas confondre Révolution et conspiration. La Révolution déplace l'axe social, la conspiration ne déplace que les hommes.



C'est ainsi que 1792 fut une Révolution parce qu'il déplaça l'axe social, séculaire et bien défini, mais usé, naissance et droit divin, autrement monarchie, clergé, noblesse par cet autre, le capital c'est-à-dire la bourgeoisie. Depuis il n'y a pas eu de Révolution, l'axe social étant resté le même en 1815, 1830, 1848, et 1870. L'œuvre de la deuxième et suprême Révolution est de déplacer de nouveau l'axe social capital pour le reporter sur le travail.

La République, les travailleurs la veulent et la défendront au besoin ; quant aux individualités, qu'importent un Ferry, un Freycinet, un Thiers, un Gambetta, un Clémenceau, ou le premier Floquet venu ? Est-ce que le but n'est pas toujours le même, l'exploitation de l'employé par l'employeur ?

Tout autre est l'objectif du prolétariat, c'est l'évolution sociale vers la justice. Chaque progrès accompli dans cette voie, il l'accepte mais sans reconnaissance et sans quittance, comme on reprend son bien là où on le retrouve, sans remercier et sans reçu.

C'est ainsi qu'il a accepté le suffrage universel et le mot République, en attendant qu'il conquiert la chose.

De cette distinction résulte une grande différence dans les moyens et dans le résultat final.

Le révolutionnaire, s'appuyant sur son principe éternel complètement indépendant des éventualités, a pour lui le temps, ce facteur du triomphe supérieur à tous les autres, celui de l'Eglise. Comme celle-ci il peut avoir de la méthode, de la suite dans les idées ; les fils succèdent aux pères, reprenant la tâche où ceux-ci

l'ont laissée, procédant toujours des mêmes causes pour tendre au même but. Il ne s'agit plus d'un homme pour avoir raison d'une situation. Le régicide est un facteur d'importance très médiocre, car s'il s'accomplit avant l'instant psychologique fixé par l'organisation de la masse, il est de nul effet. Exemple : Alexandre II. Et s'il s'accomplit légalement par le peuple, comme en Angleterre et en France, c'est une simple exécution de malfaiteur, celle de Tropmann. A preuve, la royauté rétablie après Charles I[er] et Louis XVI.

Le conspirateur est dans de tout autres conditions. Ses moyens d'action sont très limités, le temps surtout lui fait défaut. Il doit réussir vite et avec peu. Les risques qu'il court, la rapidité de l'exécution ne lui permettent guère le choix des moyens. Il est obligé d'avoir recours aux expédients. Les vieux conspirateurs me comprendront. Ils savent tout ce que ce mot renferme de terrible inconnu. Obligé de faire armes de tout, il s'associe souvent à des hommes qui ont un tout autre but et le laissent en chemin.

Cela est si vrai que j'en peux parler avec connaissance de cause. Ce n'est plus un secret pour personne que j'ai passé une bonne partie de ma vie à conspirer. J'ai eu pour complice Pelletan, Carnot, Planat de la Faye, Henri Martin, Scheurer-Ketsmer etc., tous morts depuis, à l'exception de Carnot, la mort ne change rien à mon argument. — De Pelletan et d'Henri Martin, comme de Mazzini, j'ai des volumes de lettres, quand je les relis (je ne parle pas de Mazzini) j'ai des nausées. Leurs organes, le *Siècle*, la *Tribune*, le *Phare de la Loire*, qui sais-je ? étaient les miens. Aujourd'hui, je suis pour

eux l'ennemi, ils sont pour moi une tristesse. C'est que le but n'était pas le même. Il ne s'agissait pour eux que d'une conspiration, se substituer à d'autres pour continuer la même besogne. Tout autre était le mien. Beaucoup plus loin. Mais comme le leur était ma première étape, ensemble nous partîmes. Quand ils furent arrivés au gîte, ils s'arrêtèrent ; je continuai ma route. Eux s'attablèrent. Ils y sont encore, jouissant, s'empiffrant et ils y resteront jusqu'à ce que le peuple, ou la mort, leur présente l'addition. Dur sera le quart d'heure de Rabelais.

Le prolétariat a tous les atouts dans son jeu, il ne lui manque que la patience, base de toute organisation ; puisse-t-il l'acquérir ! C'est dans ce but que j'ai écrit ces lignes.

Comme en 1868, quand je publiai mon livre : « armée et démocratie » prévoyant 1870, on criera à la provocation. Prévenir n'est pourtant pas provoquer. Mais peu importe, fais ce que je dois, advienne que pourra [1].

Si j'étais encore de ce monde, peut-être y aurai-je regardé à deux fois avant d'être aussi brutalement sincère et d'augmenter ainsi de gaîté de cœur le nombre déjà si grand de mes ennemis. Mais c'est un mort qui, d'outre tombe, adresse au peuple ces avis dictés par l'expérience.

Et le mort se rit des vivants.

[1] J'ai dit au commencement de ce livre le motif qui m'a déterminé à le publier.

**Chapitre IV**

# POST-SCRIPTUM

Je ne me fais aucune illusion sur les critiques que soulèveront au point de vue scientifique les suggestions — car ce n'est pas autre chose — que je fais dans le but d'attirer l'attention des intéressés, sur un autre côté de la question sociale que celui traité depuis plus de 30 ans dans les cercles d'étude, dans les congrès ou dans la presse socialiste. Il serait grand temps selon moi de quitter le tableau, le torchon et la craie pour les milieux en chair et en os, de donner le pas aux solutions pratiques sur les problèmes scientifiques, enfin de daigner s'apercevoir qu'il y a des milieux, des faits et dominant le tout, la nature humaine qui s'impose.

Certes, je suis de l'avis de mon ami Guesde, la solution scientifique n'est pas dans la propriété communale mais dans la propriété sociale qui seule parviendrait à créer

— et encore ?? un embryon, un semblant d'égalité et d'équité économiques, une utopie ; mais cette solution, la meilleure au point de vue scientifique, est simplement une absurdité au point de vue pratique. La nature a fait l'homme individuel et de tous les hommes le plus individuel c'est le paysan. Après des siècles de liberté individuelle le paysan finira peut-être par se transformer en être collectif — ce dont je doute très fort, l'histoire de l'homme à travers les âges nous le montrant ne consentant à l'association que pour développer son individualité, jamais pour la restreindre, encore moins l'abandonner. L'ouvrier par sa condensation dans les milieux manufacturiers est bien plus apte à la collectivité et à l'abandon *temporaire* d'une partie de son individualisme que le paysan disséminé sur le sol et restant toujours face à face avec la terre, la seule chose qu'il connaisse et chérisse. La lui refuser est une insanité politique, la lui abandonner comme en 93 est un crime social.

En somme quel est le principal objectif de la révolution sociale ? Se rapprocher le plus possible de la justice et de la vérité absolues en détruisant les causes du mal. Où sont les causes vraies, permanentes du mal ? Dans les privilèges de la propriété individuelle. Laisser au paysan la jouissance de la propriété individuelle tout en la rendant inoffensive pour lui et pour ses semblables, voilà le but que je me suis proposé, au moins transitoirement. Or, en ne reconnaissant d'une part que la commune comme propriétaire du sol et du sous-sol et d'autre part en lui interdisant d'hypothéquer ou d'aliéner, enfin en l'obligeant à le repartir gratuitement entre

tous les cultivateurs au prorata des bras et des bouches, on assure les résultats suivants: 1° Le cultivateur constituant la commune *agricole* répartit lui-même son bien et est parfaitement libre, tout en se donnant la jouissance de posséder individuellement, de pratiquer la grande culture en votant les mesures nécessaires telles que achat de la manure en commun, du cheptel, de l'outillage perfectionné etc.

2° La commune ne pouvant ni hypothèquer, ni aliéner, la terre reste franche perpétuellement entre les mains des cultivateurs.

3° Comme mesure transitoire, tous les propriétaires actuels cultivant par eux-mêmes et dont la propriété ne dépasse pas en revenus les besoins de la famille, peuvent être maintenus dans leur propriété affranchie gratuitement de toute charge dans le passé, le présent et l'avenir.

Dans ce système de transition toute satisfaction est donnée à la passion du travailleur de la terre pour son instrument de travail et tout danger social — au moins pour longtemps — n'est plus à craindre.

Quant à l'égalité économique des communes entre elles — une chimère — et au danger de voir les communes, s'allier dans un but d'exploitation, c'est à la Constituante de constituer de manière que ce crime ne puisse s'accomplir. Rien n'empêche la refonte du cadastre et de changer les limites des communes; rien n'empêche de rétablir l'égalité des revenus par la proportionalité des charges publiques. Mais tout cela est de peu à mes yeux. L'important est d'opérer la réforme

sociale et la faire durer. Par l'ouvrier c'est impossible. Le paysan seul constituant la majorité peut la faire et la conserver ; or le paysan ne marchera que pour conquérir la terre, donc il faut la lui donner ou plutôt la lui restituer et sans barguigner.

TROISIÈME PARTIE

# LA GUERRE DES RUES

Sous ce titre, j'entends donner des avis utiles — puisqu'ils sont le résultat d'une expérience pratique qu'aucun autre ne possède actuellement — indistinctement à tous les peuples, car tous dans un temps plus ou moins rapproché en auront besoin.

## Chapitre I

## CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Bien se pénétrer de cette idée que, dans les guerres civiles comme dans les insurrections contre l'étranger, il n'y a aucun quartier à attendre, partant qu'il n'y en a pas à accorder.

Brûler de suite ses vaisseaux par des mesures qui ne laissent aux insugés que l'alternative de vaincre ou de mourir.

N'avoir aucun souci de l'opinion, des personnes ou des propriétés et de s'inspirer que de cette pensée qui veut la fin, veut les moyens. Le but à atteindre est d'un ordre trop élevé, les intérêts engagés trop supérieurs, les risques encourus trop grands, la responsabilité trop grave pour que les héros qui entreprennent ces luttes titanesques reculent devant des considérations étrangères au succès. Tout sentimentalisme est trahison.

La guerre des rues ne se fait pas dans la rue, mais dans les maisons, non à découvert, mais à couvert.

Les principes généraux sont :

Remplacer la supériorité numérique par la valeur individuelle et par suite restreindre le champ d'action au minimum, c'est-à-dire au corps à corps. L'homme désespéré qui se bat pour son pain et celui de ses enfants vaut dix soldats combattant pour la feuille d'émargement de leurs officiers.

Paralyser la supériorité de l'armement en en rendant l'emploi impossible, c'est-à-dire en n'offrant aucun but aux projectiles. Si l'ennemi veut faire usage de son artillerie, il ne fera que détruire ce que l'insurgé détruirait lui-même, s'il veut se servir de ses fusils, sur qui ? Personne n'est visible. Et là est toute la question.

Un peuple qui s'insurge est sans armes, l'ennemi en a en abondance. De là ce double résultat, insolence des gouvernements, aplatissement des gouvernés. Comment lutter à poitrine découverte contre des fusils à répétition ? Le moyen, le voici : Les rendre inutiles en ne leur offrant aucune surface à atteindre, et leur substituer des engins de destruction plus fatals aux objets qu'aux personnes. « Guerre aux objets ! » — doit être

la consigne des guerres futures. Il ne faut pas hésiter à détruire ce qu'on ne peut défendre, fût-ce une ville entière. C'est le renversement des principes de la guerre bourgeoise, guerre aux hommes qui ne coûtent rien, respect aux propriétés qui coûtent fort cher. Si en 1870 on avait eu le courage d'envisager la guerre à ce point de vue, la France n'aurait pas été démembrée. Rostopschine sauva sa patrie en brûlant Moscou. Mais qu'attendre d'une société qui acquitte les Darblay, fournisseurs de l'ennemi pendant la guerre et proclame judiciairement qu'il n'y a d'autre patrie que le sac.

Chapitre II

## CONSIDERATIONS GÉNÉRALES

L'engin explosible. — Les armes de guerre. — Pas de quartier. Aux propriétés.

Il y a une raison capitale à la substitution de l'engin explosible à l'arme de guerre, c'est la situation de l'insurgé. Qu'il s'insurge contre son gouvernement ou contre l'étranger, c'est tout un, le maître. Ce maître ouvre l'œil, il ne laissera passer aucune arme de guerre, on n'en peut non plus fabriquer et le pût-on qu'on ne saurait les approvisionner. On serait toujours dans une situation d'infériorité écrasante. Pour se servir du fusil il faut se découvrir. Dans la lutte telle que je la conçois, le fusil est inutile, il est même embarrassant. L'espace ne comportant que le corps à corps, c'est le coutelas, la hache d'abordage, le revolver, la bombe à main et autres matières explosibles ou incendiaires qui seules peuvent être employées.

L'engin explosible a les avantages suivants : il peut

se fabriquer clandestinement, exerce des ravages bien supérieurs à ceux de la mousqueterie, sème l'effroi plus encore que la mort, et, jeté de haut, n'offre aucun danger pour celui qui l'emploie. Il en est de même s'il est jeté par l'ouverture percée dans le mur de la pièce voisine, il la nettoie et permet à celui qui l'a lancé de profiter de son effet moral pour se rendre maître de la place et achever ce qui s'y trouve. Jamais de quartier. L'effet moral est tel qu'après quelques opérations convenablement faites, la résistance est nulle et l'on peut adoucir relativement les exécutions.

Aux chefs, jamais de quartier, ni avant, ni pendant, ni après. Parce que le chef est l'incarnation de l'ennemi, le soldat n'en est que la victime. Ce sont les gouvernements, non les peuples qui font les guerres, et le chef représente le gouvernement comme le soldat le peuple.

La destruction des propriétés substituée à celle des personnes repose sur des considérations diverses. En premier lieu l'égoïsme des classes dirigeantes dont le cœur ne bat que pour la propriété.

Il lâchera toutes les formes de gouvernement et la patrie plus vite encore, pour son immeuble. La soumission sans phrases et sans conditions suivra de près la destruction des propriétés.

Au point de vue des guerres sociales, c'est un enseignement durable et logique. Le risque diminue d'autant la valeur excessive du capital foncier. Ruiner le crédit du capital sous toutes ses formes doit être l'objectif constant des guerres sociales. Mais cela n'est pas ma spécialité.

Dans les guerres de rue, l'insurgé doit toujours maintenir l'offensive et aller de l'avant, mais toujours à couvert.

Il y a des positions à prendre ; je les ferai connaître.

Chapitre III

## AVANT LA BATAILLE

Bien déterminer les points suivants à occuper :

1° L'objectif principal, généralement le palais ou l'Hôtel de Ville, et, si c'est une ville de province la préfecture ;

2° Les points secondaires tels que ministères, banques, police, état-major de la place et plus spécialement le ministère de l'intérieur, celui de la guerre, celui de la police et celui des postes ;

3° Etudier avec soin les fils télégraphiques souterrains, les conduites de gaz et d'eau, les égouts ;

4° Toutes les maisons avoisinant les objectifs déterminés ;

5° Organiser des sections de maçons, de couvreurs, gaziers, munis de leurs outils, spécialement les maçons ;

6° Préparer et accumuler le plus possible d'engins de destruction tels que bombes à mains, dynamite, matières incendiaires, résistant à l'eau, etc. ;

7° Bien déterminer d'où partira la direction avant que l'objectif principal soit enlevé et en informer le chef de section ;

8° Eviter avant l'action tout rassemblement, tout mouvement tumultueux pouvant donner l'éveil et matière à répression. Surtout ne faire aucun emploi isolé des engins de destruction. Plus l'ennemi dormira profondément, plus le réveil sera terrible ;

9° Ne jamais rien écrire, ni noms de personnes, ni indications de maisons, de rues, ou d'objets intéressant la lutte afin que les perquisitions restes stériles ;

10° Se ménager le plus d'intelligences possible dans les maisons à occuper ;

11° Noter avec soin les établissemeuts où se trouvent amassées des matières pouvant être utilisées, drogueries, pharmacies, épiceries, produits chimiques, etc.

## Chapitre IV

# LES DERNIERS PRÉPARATIFS

**Avant la lutte. — Formation des barricades. — Occupation des maisons.**

J'ai indiqué hier les onze précautions à prendre.

Quand toutes ces mesures préparatoires sont accomplies et que le comité d'action juge l'occasion favorable, il donne le signal.

Chaque section opère sur son échiquier isolément, indépendamment, poussant droit devant elle sans se préoccuper des autres ét cela avec la plus grande rapidité.

Les sections désignées pour la rue commencent immédiatement les barricades pendant que celles désignées pour les maisons s'emparent de celles d'angle.

Les sections de rue établissent le plus rapidement possible le plus de barricades qu'ils peuvent en partant de ce principe que les barricades ne sont pas destinées à abriter leurs défenseurs qui sont dans les maisons, mais seulement à empêcher la circulation des for-

ces ennemies, à les arrêter et à permettre aux insurgés postés dans les maisons de jeter sur elles des matières explosibles, des meubles et généralement tout ce qui peut être lancé.

En conséquence ces barricades n'ont pas besoin d'être perfectionnées. Des voitures renversées, des portes arrachées de leur gonds, des meubles lancés par les croisées, des pavés là où il y en a, des poutres, des tonneaux, etc., suffisent largement.

En avant des barricades et aussi loin que possible, casser des bouteilles sur la chaussée, y mettre des planches avec de gros clous, la pointe en l'air, dissimuler sans toutefois les couvrir, quelques bombes explosibles si on en a suffisamment. Si elles sont rares les réserver pour la défense du haut des maisons. Ces mesures sont prises principalement contre la cavalerie. Ne pas laisser un seul homme derrière les barricades.

## Chapitre V

# PENDANT LA BATAILLE

Règles pour l'occupation des maisons. — Le cheminement. — Conditions de rapidité. — Moyens incendiaires.

Les sections de maison s'emparent immédiatement des quatre maisons faisant angle et désignées d'avance. Une partie garde le rez-de-chaussée, l'autre monte rapidement à l'étage supérieur et perce immédiatement le mur qui communique avec la maison voisine et ainsi de suite le plus loin possible. Ne s'arrêter que là où la résistance commence. Ne pas molester les habitants, mais ne pas les écouter. Avoir toujours présent à l'esprit que le succès est dans la rapidité de l'exécution. Il faut plus de temps à l'ennemi pour reprendre une maison, qu'à l'insurrection pour en occuper cent. Or, au début elles sont toutes disponibles et au premier occupant.

Il importe de commencer par les étages supérieurs pour cette raison que si l'ennemi essaie un contre-mouvement par l'étage inférieur, il suffit de défoncer un

plafond et jeter sur cet étage une ou deux bombes à main pour nettoyer la place. Il en est de même s'il est rencontré cheminant au même étage que l'insurrection ; lancer par l'ouverture faite dans le mur de communication une bombe à main, cela suffit à nettoyer ; il ne faut pas attendre que l'ennemi se soit remis de sa frayeur pour occuper la place nettoyée. Si on dispose d'un nombre d'hommes suffisant, on peut naturellement attaquer deux étages à la fois.

Au début d'une insurrection sociale, on n'a à redouter que l'intervention de la police, au début d'une insurrection en face de l'étranger, une patrouille tout au plus. On peut donc, si on a eu soin de paralyser l'action du poste de police le plus rapproché des 4 premières maisons d'angle à occuper, regarder cette occupation comme chose relativement aisée et cependant elle représente 60 0/0 de succès final. Il faut occuper les 2 côtés d'une rue. Un seul permettrait à l'ennemi l'emploi de la mousqueterie de l'autre, ce qui éterniserait la lutte.

Le principe du cheminement à travers les maisons est celui-ci : percer les murs de manière à ne donner passage qu'à un seul homme, deux au plus ; faire le plus vite possible et pousser le plus loin possible vers l'objectif.

Dans le cas d'un bâtiment central isolé sur une place, ce qui est généralement le cas des objectifs principaux, occuper le plus grand nombre possible de maisons environnantes et tout intercepter, hommes et choses Faire des fouilles aux alentours et détruire toutes les communications souterraines. Ne pas risquer d'attaquer

à découvert avant que l'insurrection, maîtresse ailleurs, ne soit assez forte pour tenter l'aventure. Mais si c'est une guerre sociale, la résistance ne va pas si loin, et les troupes s'empressent de mettre la crosse en l'air. Cependant, si les choses paraissaient prendre une autre tournure, il faut alors s'occuper exclusivement de la destruction par les moyens incendiaires.

## Chapitre VI

# PENDANT LA BATAILLE (SUITE)

Les maisons à supprimer. — Nécessité de la terreur. — Les souterrains. — Quelques exemples.

Toute maison qu'on ne peut défendre ou qui résiste doit être incendiée. Le feu, ici, remplace la sape dans un incendie, il arrête l'invasion et fait sa part.

Il faut éviter de se montrer sur les toits et balcons, non seulement comme mesure de sécurité, mais pour ne fournir à l'ennemi aucune indication sur les progrès accomplis par l'insurrection. Une fois le contact avec l'ennemi obtenu, soit dans le cheminement, soit autour de l'objectif, soit dans la rue, employer tous les moyens de destruction, au pouvoir de l'insurrection, et surtout les matières incendiaires. C'est là qu'il faut brûler plutôt qu'occuper et faire des exemples qui frappent de terreur. La dominante des sociétés actuelles est la lâcheté, conséquence logique de l'égoïsme et de l'abus des jouissances Il faut les acculer à la ruine et à la mort pour en obtenir l'aplatissement sans phrases.

Ceci s'applique tout autant aux luttes internationales qu'aux guerres civiles.

Quand les sections de rue ont accompli leur mission dans la rue, elles s'occupent de la partie souterraine. Elles coupent les fils télégraphiques, les conduites de gaz et d'eau autour des objectifs désignés, occupent les égouts ou les interceptent suivant le cas. Aussi doit-on mettre dans ces sections les gaziers, les plombiers, les égoutiers. Le principe qui détermine leur action et doit les guider est celui-ci : isoler l'objectif.

Quant à cheminer par les égouts, c'est un jeu dangereux où l'ennemi a l'avantage le plus souvent. Il vaut mieux les rendre impraticables.

Si l'insurrection dispose de quelques fusils aux mains de quelques bons tireurs, il faut leur ménager une ouverture sur l'objectif et donner pour consigne de ne tirer qu'à coup sûr et sur des chefs, jamais sur le simple soldat, c'est brûler sa poudre aux moineaux.

Les circonstances les plus favorables paraissent être la nuit, vers les deux heures, ou un jour de fête nationale chez l'ennemi.

Dans le premier cas on n'a affaire qu'aux gens de police et de quart, si c'est la guerre civile, et tout au plus à une patrouille si c'est la guerre étrangère. De plus, les habitants plongés dans le plus fort sommeil ne sont pas gênants.

Napoléon III choisit quatre heures du matin, le 2 décembre, ce qui équivalait à deux heures en été.

La Saint-Barthélemy se fit au coup de minuit.

Rostopchine brûla Moscou de nuit.

### Chapitre VII

## DERNIÈRE PHASE

**Le contact immédiat. — L'incendie comme moyen de diversion. La mort comme suprême ressource.**

Il y a un autre moyen de procéder, qui fait parti du vieux jeu et qui réussit quelques fois, c'est par le contact immédiat. Le rassemblement précède alors l'action ci-dessus indiquée.

Les femmes, les enfants devant, se jettent dans les jambes des soldats, les embrassent, les étreignent, fraternisent, et les hommes tirent aux chefs pendant que l'ennemi met la crosse en l'air.

J'ai passé par là, comme officier, pas un de nous qui ne redoute ce moment critique mille fois plus dangereux que l'action. Nous savons parfaitement que si le contact s'établit, c'en est fait. Aussi la consigne est-elle de l'éviter à tout prix. De là, le feu de peloton du boulevard des Capucins, le 24 février 48. La seule difficulté est d'établir le contact malgré les chefs.

On peut tenter cette tactique ainsi que l'incendie sur

des points éloignés du théâtre de l'action, comme ruses de guerre, pour permettre aux sections de rues et de maisons de travailler plus à l'aise. Si l'affaire se décide par le contact, tant mieux ; si le contact échoue, il aura servi néanmoins à faciliter l'initiative des sections.

Dans ces luttes désespérées où la mort doit être envisagée froidement dès le début comme la solution probable, il ne faut pas lésiner avec elle, et partout où on est le plus faible il vaut mieux sauter tous ensemble, que chercher à l'éviter par des subterfuges ne produisant qu'une exaltation chez le vainqueur odieux, et une dépression sur le moral de l'insurgé. La mort ne lâchera pas pour cela, elle apparaîtra quand même, seulement sous une forme ignoble, avec le ricanement du soudard éméché pour escorte.

Tout au contraire, de tels sacrifices héroïques sément la terreur dans les rangs ennemis, le découragent, et exaltent le moral de l'insurrection qui finit par vaincre.

Or que veut l'insurgé? Son triomphe personnel, *à lui*? Il ferait mieux dans ce cas de rester chez lui. Non *l'idée* seule, l'idée sublime de la délivrance de l'oppresseur inspire ces sacrifices surhumains. Qu'il meure donc en paix et satisfait à la pensée du devoir accompli, de sa vengeance assouvie et du succès obtenu. Sa mort, c'est la victoire assurée aux siens, la certitude de l'exécution sans merci de l'oppresseur et l'avenir garanti à ses enfants.

Quelle plus noble consolation suprême peut-il espérer?

FIN

# TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

## Les derniers combats.



DEUXIÈME PARTIE

## Conclusion.





TROISIÈME PARTIE

## La guerre des rues.



FIN DU SECOND VOLUME

Imprimerie de DESTENAY, à Saint-Amand (Cher).

Ministère

de la Guerre.

Cabinet

du Ministre.

O

Voulez-v

le ... comme vou

Serez-prêt av

et les légions as

Vo

D'ARTILLERIE



Colonel Russelle

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère

de la Guerre.

Cabinet

du Ministre.

Paris, le 22 Mai 1871

[illegible] établir des travaux [illegible]

au pont Royal [illegible]

Invalides, canon place Vauban

Maine [illegible] Colentin [illegible]

[illegible] barrière d'Enfer.

Le Délégué civil à la Guerre

[signature]

[illegible] Eudes signé par [illegible]

Au[illegible]

de [illegible]

au [illegible]

don[illegible]

ser[illegible]

[illegible]

Len[illegible]

[illegible]